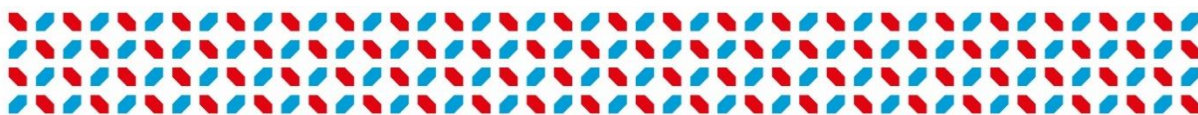


MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES

Rapport d'activité 2021



INTRODUCTION.....	7
1. UNE DIPLOMATIE AU SERVICE DU PAYS ET DE SES CITOYENS.....	7
1.1. Organisation du MAEE	7
a. Mission Statement	7
b. Attribution du département	7
c. Organisation du MAEE	9
d. Culture sécuritaire du département	10
e. Politique étrangère féministe	11
1.2. La communication du MAEE.....	12
1.3. Assistance consulaire	12
1.4. Soutien au gouvernement, aux ministères et à la Cour grand-ducale.....	13
1.5. Gestion du corps diplomatique et consulaire étranger à Luxembourg	15
a. Corps diplomatique	15
b. Corps consulaire et Conseillers du commerce extérieur	15
1.6. Chancellerie et gestion des distinctions honorifiques	16
a. Chancellerie	16
b. Gestion des distinctions honorifiques	16
1.7. Délivrance des passeports, visas et légalisations – BVPL	16
a. Passeports	17
b. Visas	22
c. Légalisations	27
d. Autres activités du BPVL / Perspectives.....	29
1.8. Activités en matière de droit international public du service juridique du MAEE	30
a. COJUR, Groupe de travail de droit international public (Bruxelles).....	30
b. COJUR-CPI Groupe relatif à la Cour Pénale Internationale (Bruxelles, La Haye)	30
c. Autres enceintes internationales	30
1.9. Interaction avec le Parlement	31
a. Questions parlementaires adressées au Ministre des Affaires étrangères et européennes et Ministre de l’Immigration et de l’Asile	31
b. Questions parlementaires adressées au Ministre de la Coopération et de l’Action humanitaire	40
c. Questions parlementaires adressées au Ministre de la Défense	41
1.10. Coopération culturelle	43
a. La promotion culturelle à l’étranger	43
b. Coopération avec les institutions culturelles	44
1.11. Le Luxembourg, siège d’institutions européennes et internationales.....	45
a. Luxembourg, capitale européenne	45
b. L’Agence OTAN de soutien et d’acquisition (NSPA).....	46
2. LE LUXEMBOURG DANS LE CADRE BILATERAL.....	47

2.1. Europe	47
a. Relations avec les pays voisins du Luxembourg	47
b. Relations avec les autres États membres de l'Union européenne	49
c. Relations avec les pays voisins de l'Union européenne	51
2.2. Amériques	55
a. Amérique du Nord	55
b. Amérique latine	55
2.3. Asie et Océanie	57
2.4. Moyen-Orient et Afrique du Nord	60
a. Conférence des donateurs pour le Yémen et entrevue bilatérale avec le Ministre des Affaires étrangères du Yémen	60
b. Conférence de Bruxelles en soutien à l'avenir de la Syrie et de la région	60
c. Réunion ministérielle de la Coalition mondiale contre Daech et entrevue bilatérale avec le Ministre des Affaires étrangères du Koweït	60
d. Conférence méditerranéenne de l'OSCE	60
e. Participation au Forum « Sir Bani Yas », entrevue bilatérale avec le Ministre des Affaires étrangères des Emirats arabes unis, et visite du pavillon luxembourgeois à l'Expo 2020	61
f. Participation à la Conférence ministérielle de l'UNRWA	61
g. Participation au Forum régional de l'Union pour la Méditerranée	61
h. Pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord	61
2.5. Afrique sub-saharienne	63
 3. LE LUXEMBOURG DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES	 67
3.1 Benelux	67
3.2. Organisation des Nations Unies et droits humains	68
a. Droits humains	68
b. Mise en œuvre du Plan d'action « Femmes et paix et sécurité » - Rapport préliminaire de l'activité du MAEE en 2021	70
3.3. Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe	72
3.4. Conseil de l'Europe	73
3.5. Politique de sécurité internationale	74
a. Non-prolifération et désarmement	74
b. Armes conventionnelles	74
c. Armes de destruction massive	75
d. Contrôle des exportations des produits liés à la défense et des biens à double usage	76
e. Politique de sécurité et de défense commune de l'Union européenne – missions civiles	77
3.6. OTAN	77
a. Sommet de l'OTAN	77
b. Conseils ministériels à l'OTAN	77
c. Participation à des missions militaires de l'OTAN	79

3.7. OCDE	79
4. IMAGE DE MARQUE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG	80
4.1. Axe 1 : Positionner	80
4.2. Axe 2 : Coordonner	81
4.3. Axe 3 : Promouvoir	81
4.4. Axe 4 : Évaluer	82
5. LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT ET L’ACTION HUMANITAIRE.....	82
5.1. Coopération bilatérale	82
5.2. Coopération avec les organisations non-gouvernementales	87
5.3. Action humanitaire	88
5.4. Coopération multilatérale	90
5.5. Finance inclusive et innovante, coopération avec le secteur privé et <i>Digital for Development</i> (D4D)	92
5.6. Evaluation et contrôle de qualité	94
5.7. Comité interministériel pour la coopération au développement.....	95
5.8. Appui aux programmes	96
5.9. Réunions et déplacements du Ministre de la Coopération et de l’Action humanitaire Franz Fayot en 2021 ..	96
6. LA DÉFENSE.....	100
6.1. Mise en œuvre des Lignes directrices de la Défense luxembourgeoise à l’horizon 2025 et au-delà	100
a. Travaux législatifs en cours	101
b. Développement capacitaire	101
c. Autres développements	105
6.2 Armée luxembourgeoise	106
a. Missions nationales de l’Armée	106
b. Participation à des missions et opérations	107
6.3. L’effort de défense	108
6.4. Visites et déplacements en 2021	110
7. IMMIGRATION ET ASILE AU LUXEMBOURG.....	110
7.1. Asile	110

a. Evolution des chiffres-clés en matière d’asile.....	110
b. Les mineurs non accompagnés demandeurs de protection internationale	114
c. Transferts en application du règlement Dublin III.....	115
d. Programmes de réinstallation et de solidarité européenne.....	116
e. Prise de pouvoir des talibans en Afghanistan	116
f. Evolutions législatives et réglementaires en matière d’asile et autres faits marquants	117
7.2. Immigration et libre circulation des personnes	118
a. Evolution des chiffres-clés en matière de libre circulation des personnes.....	118
b. Evolution des chiffres-clés en matière d’immigration de ressortissants de pays tiers.....	121
c. Regroupement familial.....	128
d. Titres de voyage pour étrangers et titres de voyage pour apatrides	129
e. Traitement des demandes dans le contexte du retrait du Royaume-Uni de l’Union européenne.....	129
f. Evolutions législatives et réglementaires en matière de libre circulation et d’immigration et autres faits marquants.....	130
7.3. Retours de personnes en séjour irrégulier	131
a. Evolution des chiffres-clés en matière de retours	131
b. Empêchements à l’éloignement	134
c. Evolutions législatives et réglementaires en matière de retours et autres faits marquants	134
7.4. Frontières extérieures.....	134
a. Mise en œuvre du corps européen de garde-frontières et de garde-côte	134
b. Mise en œuvre des frontières intelligentes	135
7.5. Centre de rétention.....	135
a. Evolution des chiffres-clés en matière de rétention	135
b. Activités du Centre de rétention.....	137
7.6. Structure d’hébergement d’urgence Kirchberg (SHUK)	138
7.7. Office national de l’accueil (ONA)	140
a. Evolution des chiffres-clés en matière de structures d’hébergement gérées par l’Office national de l’accueil	140
8. RESSOURCES HUMAINES ET SITUATION FINANCIÈRE.....	143
8.1. Personnel du ministère des Affaires étrangères et européennes	143
8.2. Efforts en matière de formation des agents	145
8.3. Renforcement de la présence de Luxembourgeois dans les institutions européennes et internationales ...	145
8.4. Réseau diplomatique	145
8.5. Situation financière.....	151
a. Le budget	151
b. Les recettes consulaires	152
c. Les immeubles des missions à l’étranger appartenant à l’Etat.....	152
9. Évènements marquants impliquant la direction du Protocole et de la Chancellerie en 2021	153

INTRODUCTION

Suite au bouleversement causé par la pandémie Covid-19 en 2020, l'année 2021 a été marquée par la poursuite d'une reprise résiliente et inclusive. Bien que le travail du ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) ait continué à être impacté par la crise sanitaire, le réseau diplomatique et consulaire a pu garantir le service aux citoyens.

En 2021, le Luxembourg a célébré son élection au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour la période 2022-2024 et fait de défis majeurs tels que l'inégalité des genres et l'action climatique ses priorités. Néanmoins, les crises humanitaires dans le monde se multiplient, et la diplomatie de crise luxembourgeoise a œuvré notamment au Myanmar, en Afghanistan et en Éthiopie, pour ne citer que quelques pays. Le soutien de nos partenaires dans les pays en développement a été crucial, faisant face entre autres à une situation d'insécurité grandissante dans la région du Sahel. Au sein de l'Union européenne, la crise sanitaire a continué à dominer les échanges et une coordination européenne étroite a permis une distribution des vaccins coordonnée et l'harmonisation des mesures liées à l'émission d'un certificat Covid numérique européen. Malgré les défis posés par la pandémie, le MAEE a pu s'adapter et professionnaliser un environnement de travail qui est resté largement virtuel, tout en restant présent sur la scène internationale.

1. UNE DIPLOMATIE AU SERVICE DU PAYS ET DE SES CITOYENS

1.1. Organisation du MAEE

a. Mission Statement

Le « mission statement » du département a été établi par le Secrétariat général et les directions de manière collaborative, et est publié sur le site internet du département :

Le ministère des Affaires étrangères et européennes définit et met en œuvre la politique étrangère et européenne du Luxembourg. Il coordonne l'action extérieure de l'ensemble du gouvernement luxembourgeois. Le MAEE agit dans l'intérêt du pays et de ses citoyens. Il vise à mettre en œuvre une approche cohérente en matière de diplomatie, de défense, de développement et d'immigration.

Membre fondateur de la plupart des grandes institutions internationales, dont l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies, le Luxembourg est un fervent défenseur de l'intégration européenne et du multilatéralisme. La diplomatie luxembourgeoise défend les valeurs de liberté, de paix et de sécurité. Elle s'engage pour la démocratie, les droits humains, la bonne gouvernance et l'État de droit, la solidarité et le développement durable. Ses activités s'inscrivent dans un souci constant de préserver et renforcer le cadre du droit international.

La diplomatie luxembourgeoise est au service des Luxembourgeois, des institutions de l'État, du secteur privé et de la société civile, pour soutenir et défendre à l'étranger l'ensemble des intérêts luxembourgeois dans les domaines politique, économique et commercial, culturel et consulaire, tout en promouvant l'image de marque du pays.

b. Attribution du département

Suite aux élections d'octobre 2018, le mandat du MAEE a été défini par l'arrêté grand-ducal du 5 décembre 2018 portant constitution des ministères, modifié le 28 mai 2019 :

I. Attributions relevant des compétences du ministre des Affaires étrangères et européennes

1. Relations internationales - Coordination entre départements ministériels dans le domaine des relations internationales - Politique étrangère et de sécurité - Opérations pour le maintien de la paix - Comité interministériel des droits de l'Homme - Relations culturelles internationales - Organisations et conférences internationales - Traités et accords internationaux - Administration et coordination générale du Ministère - Service diplomatique et consulaire : passeports, visas et légalisations - Protocole du Gouvernement - Fêtes et cérémonies publiques.
2. Politique européenne - Coordination de la politique européenne entre les départements ministériels - Coordination de la transposition et de l'application du droit de l'Union européenne - Comité interministériel de coordination de la politique européenne (CICPE) - Comité de coordination interministérielle pour la coopération transfrontalière (CICT).
3. Relations économiques internationales - Organisations économiques multilatérales - Politique commerciale internationale - Diplomatie économique - Coordination en matière de mise en œuvre des sanctions internationales - Promotion de l'image de marque du Luxembourg à l'étranger.
4. Siège des institutions et d'organismes européens - Politique du siège - Comité de Coordination pour l'Installation d'Institutions et d'Organismes européens.

II. Attributions relevant des compétences du ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire

1. Coordination et mise en œuvre de la politique de coopération au développement et d'action humanitaire - Coordination de l'aide publique au développement luxembourgeoise - Coordination et mise en œuvre du volet international des Objectifs de développement durable.
2. Gestion des mandataires des projets et programmes bilatéraux - Relations avec les organisations non gouvernementales - Relations avec les organisations européennes et multilatérales de développement et d'action humanitaire.
3. Comité interministériel pour la coopération au développement.

III. Attributions relevant du ministre de la Défense

1. Politique générale de défense et politique de coopération internationale en matière de défense - Planification et suivi des déploiements au sein des opérations pour le maintien de la paix et des autres missions internationales de gestion des crises - Développement de capacités de défense - Participation à la coopération structurée permanente de l'Union européenne et au concept de nation-cadre de l'OTAN - Planification stratégique de l'effort de défense en collaboration étroite avec les autres Ministères concernés - Développement d'une stratégie nationale industrielle, d'innovation et de recherche de la défense (en collaboration étroite avec le ministre de l'Économie et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) - Développement des compétences et capacités de défense dans les domaines d'avenir « espace » et « cyberdéfense ».

2. Armée : Défense du territoire national - Assistance en cas de catastrophes - Participation à la défense commune dans le cadre d'organisations internationales - Participation à des opérations de gestion des crises et à des missions d'aide humanitaire - Modernisation des infrastructures et des équipements - Rôle social - Reconversion des soldats volontaires - Juridictions militaires - Ordres militaires - Anciens combattants - Relations avec les instances militaires alliées et partenaires - Sports militaires.

IV. Attributions relevant des compétences du ministre de l'Immigration et de l'Asile

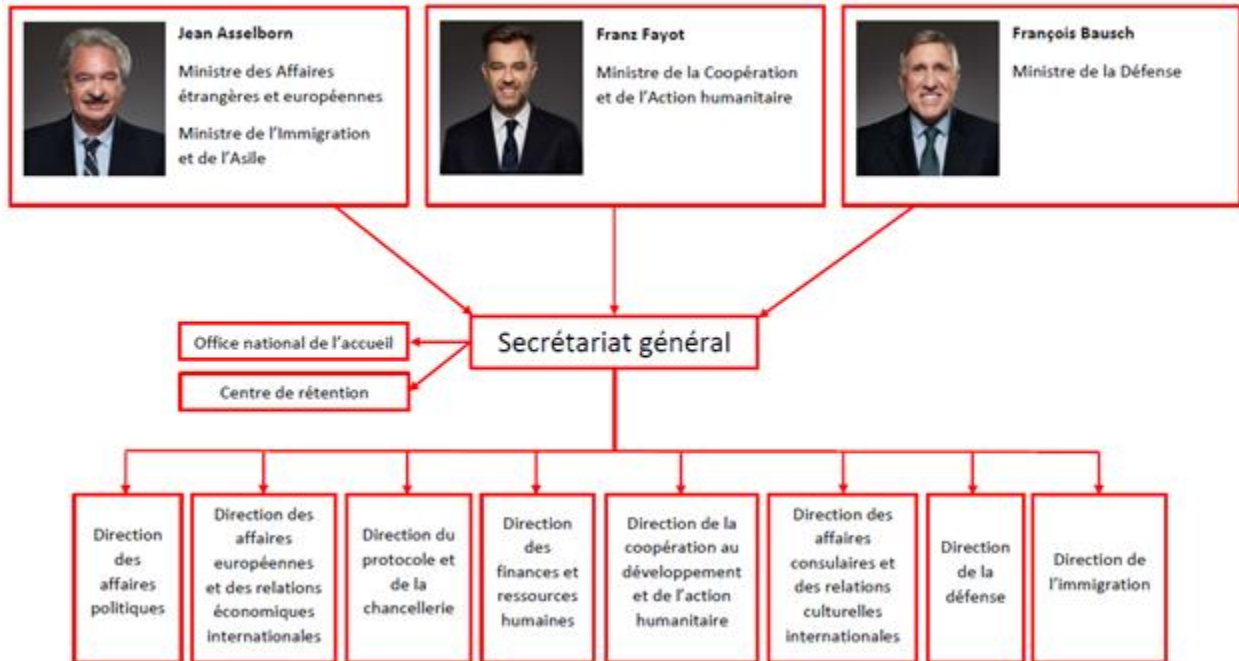
1. Politique nationale, européenne et internationale en matière d'immigration et d'asile - Libre circulation des personnes et immigration : Entrée et séjour des étrangers - Protection internationale et protection temporaire - Retour de personnes en situation irrégulière - Octroi du statut d'apatride - Titre de voyage pour étrangers - Relations avec les organisations internationales et non gouvernementales.
2. Centre de Rétention.
3. Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration - Centres d'accueil pour demandeurs d'asile - Foyers d'accueil pour immigrés.

c. Organisation du MAEE

Le MAEE se compose d'un Secrétariat général et de huit directions à Luxembourg, ainsi que de 49 missions diplomatiques et consulaires à l'étranger. Les attributions du MAEE sont axées autour du concept des « 3D » - diplomatie, développement, défense – afin d'assurer une cohérence optimale dans tous les domaines d'action associés de près ou de loin à la diplomatie et aux affaires extérieures. Certains domaines d'action sont partagés avec d'autres départements. L'accord de coalition du 5 décembre 2018 rappelle que le MAEE « *assure la coordination de la politique étrangère et européenne et de l'action extérieure du Luxembourg. Il coordonne la position du Gouvernement afin que celui-ci puisse parler d'une seule voix sur la scène internationale et européenne.* »

Les missions diplomatiques - qu'il s'agisse d'Ambassades, de Représentations permanentes ou de Consulats généraux - représentent l'intégralité de l'État auprès des pays et organisations où elles sont accréditées, comme cela est stipulé par la Convention de Vienne de 1961 sur les relations diplomatiques.

Le MAEE a opéré sous l'autorité de trois ministres. L'organigramme du MAEE se présentait comme suit au 31 décembre 2021 :



Le règlement grand-ducal du 18 décembre 2015 déterminant le plan d'organisation de l'administration centrale du MAEE précise que « le Secrétariat général est dirigé par un Secrétaire général, qui remplit sa tâche à l'égard des ministres ayant des compétences au sein du ministère des Affaires étrangères et européennes. Il a pour mission de coordonner toutes les actions de la politique extérieure et d'en assurer la cohérence, ainsi que de veiller à l'unité de la gestion administrative du ministère, à la coordination des services qui en relèvent et au bon fonctionnement des missions diplomatiques et consulaires. »

d. Culture sécuritaire du département

En 2021, le MAEE a poursuivi ses travaux visant à renforcer la culture sécuritaire au sein du département. D'un commun effort, en collaboration avec les directions concernées et les différents départements et services publics compétents, la « cellule de sécurité », dirigée par l'Ambassadeur thématique en charge des questions de sécurité, sous l'égide de la Secrétaire générale, a œuvré de manière à développer continuellement les moyens et procédures pour améliorer la sécurité des agents, qu'ils se trouvent au Luxembourg, en voyage de service ou en poste à l'étranger.

Parmi les activités mises en œuvre par la cellule de sécurité, on pourra citer :

- la tenue de cours de formation et d'actions de sensibilisation dans le but de renseigner les agents sur les différents types de menaces auxquels ils pourraient être confrontés, de leur prévention et des comportements à adopter en situation de crise ;
- l'acquisition et le déploiement d'équipements de sécurité et de moyens de communication ;
- le développement de procédures et d'instructions spécifiques ;
- l'analyse de risque, y inclus une veille sécuritaire, notamment pour les postes les plus exposés ;
- l'investissement dans la sécurisation physique des missions diplomatiques et des logements de service, notamment par le biais de missions de terrain.

En termes de sécurisation physique des missions diplomatiques et des logements de service, l'accent a été mis sur les postes en Afrique, et en particulier au Sahel.

e. Politique étrangère féministe

L'accord de coalition de 2018 annonçait la mise en œuvre d'une « *politique étrangère féministe* », afin de promouvoir l'égalité des genres dans les enceintes internationales et européennes et de soutenir les femmes de manière plus ciblée. Dans le dialogue politique avec les pays partenaires, le Luxembourg s'était alors engagé pour le renforcement du rôle social et politique des femmes et pour l'égalité des chances, notamment en matière d'accès à la scolarité, à l'emploi et aux services de santé de base ainsi que des droits fonciers et de propriété et avec un accent particulier pour le respect des droits sexuels et reproductifs des femmes.

Le département a ainsi poursuivi son action en faveur des droits des femmes partout dans le monde, en axant sa politique étrangère féministe autour de trois volets :

- (1) La reconnaissance des droits des femmes comme partie intégrante des droits humains ;
- (2) Le renforcement de la représentation et la participation des femmes en tant que sexe sous-représenté, à tous les échelons de la société ; et
- (3) La promotion d'une égalité des genres au sein des structures du MAEE.

Pour permettre une reconnaissance des droits des femmes comme partie intégrante des droits humains, le Luxembourg n'a cessé d'être engagé en faveur d'une approche égalitaire face aux droits tant politiques qu'économiques et sociaux, de même que le droit de décider librement de sa vie affective et sexuelle.

En 2021, le Luxembourg s'est joint activement au Forum Génération Égalité, un événement mondial qui s'inscrit dans la continuité des conférences mondiales sur les femmes organisées par l'ONU depuis 1975. Le Forum a lancé un plan d'action quinquennal pour réaliser des progrès irréversibles en matière d'égalité entre les femmes et les hommes qui repose sur une série d'actions concrètes, ambitieuses et transformatrices et comprend des engagements financiers. Le parcours d'action quinquennal du Forum s'articule autour du plan d'accélération mondial — une feuille de route mondiale pour l'égalité entre les hommes et les femmes qui vise à tenir la promesse du programme d'action de Beijing et à atteindre les objectifs de développement durable. Le Luxembourg a œuvré en tant que « preneur d'engagement » pour l'action de coalition intitulée « La Liberté à disposer de son corps et la santé et les droits sexuels et reproductifs » et est un « membre catalyseur » du Pacte sur les femmes, la paix, la sécurité et l'action humanitaire (FPS-AH).

En octobre 2021, le Luxembourg a été élu au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour le mandat 2022-2024 et a fait de l'égalité de genre une des quatre grandes priorités pour son mandat.

Le Luxembourg a continué son engagement pour la mise en œuvre du Plan d'Action national « Femmes et paix et sécurité » 2018-2023 (voir partie y dédiée dans le présent rapport 3.2.b.) et n'a eu de cesse de défendre vigoureusement le langage le plus fort en matière des droits humains des femmes et des filles dans les multiples enceintes multilatérales dans lesquelles il est représenté.

Au cours de l'année 2021, la Coopération luxembourgeoise a présenté une stratégie genre mise à jour qui s'insère dans les priorités de la stratégie générale « En Route pour 2030 » et considère les autres thématiques transversales fondamentales de la Coopération, à savoir le respect des droits humains, la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique. La stratégie souligne l'engagement de la Coopération luxembourgeoise à améliorer la vie et le statut des femmes, filles et groupes minoritaires dans le monde entier ; à intégrer les hommes et les garçons dans l'atteinte de ces objectifs ; à respecter notre engagement et à protéger la dignité de toutes les personnes.

Finalement, c'est également au sein de ses propres structures que la diplomatie luxembourgeoise a continué de promouvoir une politique active d'égalité des genres.

1.2. La communication du MAEE

Le MAEE comporte depuis 2016 une Cellule d'Information et de Communication (CIC), intégrée au Secrétariat général, qui assure la coordination interne et externe de la communication du MAEE en étroite collaboration avec les huit directions ainsi qu'avec le réseau diplomatique. La CIC est responsable du développement de la stratégie de communication du MAEE au sens large, de l'élaboration d'une stratégie de diplomatie publique ainsi que des outils de communication qui permettent la mise en œuvre de celles-ci. Un renouvellement du personnel de la CIC en 2021 accompagne le développement et l'évolution des stratégies de communication, ceci dans l'objectif d'acquérir et de valoriser des compétences nouvelles et complémentaires en lien avec la gestion des canaux de communication numériques que constituent les réseaux sociaux ainsi que les besoins en production graphique du MAEE.

En 2021, le ministère a continué à renforcer sa présence sur les réseaux sociaux. Avec ses comptes officiels, le MAEE a envoyé 477 tweets, fait 96 publications Facebook et 38 publications LinkedIn en 2021. Les Ambassades luxembourgeoises auprès des Emirats Arabes Unis, du Brésil, du Burkina Faso, de l'Autriche, du Saint Siège, de l'Irlande et du Sénégal ont ouvert de nouveaux comptes sur Twitter et le MAEE possède désormais un total de 36 comptes Twitter et 17 pages Facebook. La mise en œuvre de guides pour les Ambassades et l'élaboration d'une stratégie de communication repensée a également été lancée en 2021.

Afin de moderniser sa présence en ligne, le MAEE travaille en étroite collaboration avec le Centre des technologies de l'information de l'Etat (CTIE) pour mettre à jour les 43 sites des missions diplomatiques et consulaires du Luxembourg. L'objectif est d'aboutir à une conception commune et, en les hébergeant sur les serveurs de l'Etat luxembourgeois, d'accroître la sécurité des sites web.

Depuis le lancement du projet en janvier 2020, les sites de 18 missions diplomatiques ont migré, dans leur nouvelle mouture, vers les serveurs étatiques : Abou Dabi, Bangkok, Berlin, Berne, Bruxelles (Ambassade bilatérale & Représentation permanente auprès de l'UE), Copenhague, la Représentation permanente auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, La Haye, Lisbonne, Londres, la Représentation permanente auprès des Nations Unies à New York, Paris, Prague, Reykjavik, la Représentation permanente auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg, Vienne et Washington. De plus, un nouveau site a été créé en vue de l'ouverture de l'Ambassade résidente à Dublin. La charge de travail importante du CTIE pour assurer la continuité des services étatiques dans la crise autour de la Covid-19 a engendré toutefois des retards certains.

1.3. Assistance consulaire

Après une année 2020 particulièrement intense en termes de nombre de cas de rapatriement traités (plus de 1.000 rapatriements comptabilisés) et de cas d'assistance consulaire liés à la pandémie Covid-19 qui a engendrée maintes requêtes de ressortissants et résidents luxembourgeois bloqués aux quatre coins du monde, l'année 2021, bien que toujours très marquée par les demandes d'assistance consulaire relatives à la crise sanitaire, a connu une légère baisse en intensité. Les questions du public portaient désormais davantage sur les conditions ainsi que sur les mesures en place afin de pouvoir se déplacer à l'étranger ou bien se rendre à Luxembourg. L'assistance consulaire a également continué à répondre aux attentes de citoyens ayant contracté la Covid-19 à l'étranger et ayant besoin de conseils quant aux procédures à suivre dans le pays en question.

Pour pouvoir répondre aux interrogations des citoyens, la direction des Affaires consulaires et des Relations culturelles internationales a travaillé conjointement avec le Secrétariat général et les directions

de l'Immigration, des Affaires politiques et des Affaires européennes et des relations économiques internationales. Elle a également continué à s'appuyer sur les missions diplomatiques et consulaires luxembourgeoises établies dans le monde, ainsi que sur l'aide précieuse des Consuls honoraires du Luxembourg. Dans les pays sans représentation luxembourgeoise sur place, les Ambassades européennes et plus particulièrement les missions belges et/ou néerlandaises continuent d'être nos partenaires consulaires lorsqu'il s'agit d'aider les citoyens luxembourgeois en détresse. Grâce à l'intervention de ces différents acteurs, l'assistance consulaire a été en mesure de remplir efficacement ses fonctions dans les meilleurs délais. Ces succès démontrent l'importance de disposer d'un réseau étendu et opérationnel ainsi que la nécessité de soigner les relations avec tous les acteurs.

Au cours du mois d'août 2021, l'assistance consulaire a également assisté un certain nombre de ressortissants et résidents luxembourgeois suite à la prise de pouvoir des Talibans. La direction des Affaires consulaires et des relations culturelles internationales a œuvré sans relâche, en étroite coopération avec d'autres directions du MAEE (Affaires politiques, Défense, Immigration et Coopération au développement et action humanitaire), pour rapatrier au final près d'une trentaine de nationaux et résidents luxembourgeois ou d'ayants droit afghans.

Pendant la crise de Kaboul, l'assistance consulaire a pu profiter du soutien et de l'aide des autorités belges, néerlandaises, françaises et allemandes pour évacuer les citoyens en question dans ce qui a constitué une tâche logistique des plus compliquées. Cette situation a prouvé à quel point il s'avère délicat de porter secours à des personnes lorsqu'une représentation diplomatique fait défaut sur place et démontre l'utilité de disposer d'une présence locale pour résoudre les obstacles pouvant surgir. Il a ainsi été décidé au cours de l'opération de déployer deux « agents consulaires luxembourgeois » sur place pour prêter main forte à l'assistance consulaire.

Toujours dans le cadre de l'évacuation de ressortissants de Kaboul, il est à souligner qu'au niveau européen, des réunions organisées par le ERCC (Centre de coordination de la réaction d'urgence) ont régulièrement eu lieu et que de nombreux vols de rapatriement ont pu être organisés sous l'égide du mécanisme de protection civile de l'Union européenne.

En dehors de ces activités liées à des circonstances extraordinaires, l'assistance consulaire a continué à prodiguer conseil et assistance à des citoyens dans le besoin ou affrontant des situations difficiles (par exemple décès, maladie ou accident à l'étranger). Elle a permis de résoudre des problèmes administratifs (résultants souvent de pertes de documents d'identités) et a épaulé des citoyens ayant rencontré des ennuis judiciaires au cours de leurs séjours à l'étranger.

Il est encore à signaler qu'en décembre 2021, une procédure conjointe avec la direction de la Santé a été lancée pour que les voyageurs en provenance du Brésil, du Canada, de la Corée du Sud, des Etats-Unis, de l'Inde et du Japon puissent obtenir un certificat de vaccination temporaire afin de leur permettre de fréquenter pendant leur séjour au Luxembourg les lieux soumis au régime 2G+. Ce document a été remis à chaque personne disposant d'un schéma vaccinal complet avec un vaccin autorisé par l'EMA (European Medicines Agency) ou un vaccin approuvé par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et qui est bio-similaire aux vaccins reconnus au Grand-Duché de Luxembourg.

1.4. Soutien au gouvernement, aux ministères et à la Cour grand-ducale

La direction du Protocole et de la chancellerie assure le service protocolaire pour le gouvernement. Lorsque des dignitaires étrangers se rendent au Luxembourg à l'occasion de visites bilatérales, de conférences internationales, de cérémonies ou de séminaires et s'ils ont des entrevues avec des membres du gouvernement à cette occasion, la direction du Protocole et de la chancellerie se charge de l'organisation logistique et protocolaire de ces événements. Par ailleurs, la direction du Protocole et de

la chancellerie travaille en proche collaboration avec la Cour grand-ducale lorsqu'une audience des dignitaires étrangers auprès de Son Altesse Royale le Grand-Duc est sollicitée. Il en va de même avec les services compétents de la Chambre des députés pour les visites officielles organisées par ou conjointement avec le parlement.

En se chargeant des questions logistiques et protocolaires des visites et événements importants, la direction du Protocole et de la chancellerie contribue à créer un cadre propice au bon développement des relations diplomatiques et économiques avec les pays partenaires et participe activement à la projection d'une bonne image de marque du Luxembourg à l'étranger.

En 2021, la direction du Protocole et de la chancellerie a ainsi organisé 71 visites de travail, dont 24 ont été reportées ou annulées en raison de la situation sanitaire due à la pandémie Covid-19 et dont 1 a finalement eu lieu en format virtuel. Elle est également régulièrement sollicitée pour se charger des aspects logistiques de réunions et événements internationaux organisés au Luxembourg par le gouvernement luxembourgeois. Dans ce cadre, elle a organisé un total de 14 réunions, colloques et conférences en 2021, dont 2 ont dû être annulés ou reportés en raison de la situation sanitaire due à la pandémie Covid-19.

Traditionnellement, la direction du Protocole et de la chancellerie apporte aussi son soutien à la Cour grand-ducale en contribuant notamment à l'organisation de visites d'Etat ou de visites officielles de chefs d'Etats étrangers. À cause des restrictions de voyage et de rassemblement décidées dans le cadre de la pandémie Covid-19, il n'y a pas eu de visites d'Etat ou de visites officielles de chefs d'Etats étrangers en 2021.

Au niveau des cérémonies nationales, la direction du Protocole et de la chancellerie est en charge de l'organisation des festivités de la Fête nationale. En temps normaux, les événements du 23 juin permettent de réunir les membres des corps constitués luxembourgeois, les représentants des ministères et des administrations, ainsi que des membres de la société civile et du grand public. À ces invités nationaux s'ajoutent les Ambassadeurs et Chargés d'affaires a.i. des Ambassades accréditées au Luxembourg, les hauts représentants des institutions européennes et organisations internationales établies au Luxembourg et les Consuls honoraires au Luxembourg. En 2021, une grande partie des festivités ont dû être annulées en raison de la situation sanitaire due à la pandémie Covid-19. Seule une cérémonie en format très réduit a eu lieu devant le Monument National de la Solidarité Luxembourgeoise, avec des discours de Son Altesse Royale le Grand-Duc, du Président de la Chambre des députés et du Premier ministre, en présence de représentants du gouvernement, de la Chambre des députés, du Conseil d'Etat, de la magistrature, de l'armée, de la police, de la Ville de Luxembourg et du corps diplomatique.

Ce même format réduit a aussi dû être appliqué aux cérémonies qui se sont tenues à l'occasion de la Journée nationale de la commémoration, le 10 octobre 2021 et qui ont été organisées par la direction du Protocole et de la chancellerie. Pour ces cérémonies, une nouvelle étape a été ajoutée en 2021, devant le mémorial de la déportation à la Gare de Hollerich, en sus des étapes devant le monument national de la solidarité, le monument de la mémoire « Shoah » (où une plaque explicative a été dévoilée), le monument du souvenir « Gëlle Fra » (où la nouvelle inscription à la mémoire des combattants volontaires de la Guerre d'Espagne a été dévoilée) et la croix de Hinzert.

Finalement, malgré l'annulation de bon nombre de réunions, en raison de la pandémie Covid-19, la direction du Protocole et de la chancellerie a tout de même géré un total de 585 demandes de réservation du salon d'honneur, de port d'armes et de fréquences.

En 2021, le protocole a ainsi organisé ou contribué à organiser plus de quatre-vingt-dix visites, de cérémonies et d'événements au Luxembourg (voir le relevé des événements marquants repris dans le chapitre 9).

1.5. Gestion du corps diplomatique et consulaire étranger à Luxembourg

a. Corps diplomatique

La direction du Protocole et de la chancellerie constitue le premier interlocuteur pour les missions diplomatiques accréditées au Luxembourg, dont elle gère notamment les accréditations et les fins de mission des Ambassadeurs ainsi que l'enregistrement du personnel diplomatique et technique des Ambassades.

Un total de 176 missions diplomatiques ou délégations sont accréditées auprès du Luxembourg, sous forme soit d'une Ambassade résidente à Luxembourg, soit d'une mission diplomatique ou délégation non résidente basée surtout à Bruxelles, mais aussi à Paris, à Berlin ou encore à La Haye. 21 pays disposent d'une Ambassade résidente établie à Luxembourg.

En 2021, 38 nouveaux Ambassadeurs ont été accrédités au Luxembourg, dont quatre résidents (Fédération de Russie, Royaume-Uni, Roumanie, France). De même, le département a géré 5 fins de missions dont celles de trois Ambassadeurs résidents (Royaume-Uni, Roumanie, France). Pour le départ des Ambassadeurs résidents, elle a organisé deux dîners d'adieu au Château de Senningen, offerts par le Ministre des Affaires étrangères et européennes.

Assurant la gestion administrative du corps diplomatique étranger résident, la direction du Protocole et de la chancellerie est intervenue dans la gestion des personnes bénéficiant du statut diplomatique en établissant, pour l'année 2021, 57 cartes diplomatiques pour les membres des Ambassades et 110 cartes de légitimation pour le personnel administratif et technique, ce qui fait un total de 167 cartes. Par ailleurs, la direction du Protocole et de la chancellerie a délivré en 2021 un total de 101 cartes diplomatiques pour des personnes des institutions européennes et des organisations internationales qui bénéficient du statut diplomatique et 1.456 cartes de légitimation aux agents des institutions européennes et des organisations internationales respectivement à leurs membres de famille.

En 2021, la direction du Protocole et de la chancellerie a été saisie de 2.661 demandes d'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée émanant des Ambassades et des personnes bénéficiant du statut diplomatique des missions diplomatiques. De plus, 59 immatriculations sous plaques CD ont été traitées.

b. Corps consulaire et Conseillers du commerce extérieur

La direction du Protocole et de la chancellerie est également en charge de la gestion du corps consulaire étranger au Luxembourg, du corps consulaire du Luxembourg à l'étranger, ainsi que des conseillers du commerce extérieur du Luxembourg à l'étranger.

Le corps consulaire étranger au Luxembourg comporte quant à lui deux Consuls généraux de carrière (Belgique, Portugal), quatre Consuls généraux de carrière accrédités au Luxembourg avec résidence à Bruxelles (Arabie Saoudite, Brésil, Colombie, Pérou), neuf Consuls généraux honoraires (Danemark, Djibouti, Hongrie, Inde, Islande, Norvège, Philippines, Suède et Thaïlande) et 57 Consuls honoraires.

Le corps consulaire du Luxembourg à l'étranger est actuellement constitué d'un réseau de 178 Consuls honoraires et de huit Consuls généraux honoraires (Amsterdam, Barcelone, Floride, Katmandu, Managua, Monaco, São Paulo et Tokyo). Ce réseau est renforcé par les sections consulaires de nos missions diplomatiques.

Afin de contribuer à promouvoir ses activités commerciales à l'étranger, le Luxembourg peut également recourir à un réseau de 16 Conseillers du commerce extérieur, présents en Allemagne, Canada, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Iran, Italie, Koweït, Laos, Russie, Singapour, ainsi qu'au Taïwan.

1.6. Chancellerie et gestion des distinctions honorifiques

a. Chancellerie

La direction du Protocole et de la chancellerie assure la transmission de documents judiciaires et officiels émanant des autorités luxembourgeoises vers l'étranger et elle réceptionne les mêmes types de documents pour le compte de l'État luxembourgeois provenant d'autorités étrangères.

En 2021, la direction du Protocole et de la chancellerie s'est chargée de la transmission de 231 nouveaux dossiers (commission rogatoires internationales, demandes d'entraide judiciaire, exploits d'huissier de justice) aux autorités et institutions concernées tout en assurant le suivi des dossiers ouverts antérieurement. S'y ajoute pour 2021 la transmission de 630 actes de l'état civil.

La direction du Protocole et de la chancellerie a également traité 71 demandes de renseignements émanant de particuliers ou d'autorités étrangères. L'objet de ces demandes de renseignement est de nature très variée : demandes de statistiques au sujet de ressortissants de certains pays résidant au Luxembourg; demandes, respectivement, délivrance de spécimens de documents nationaux (carte d'identité, permis de conduire, certificat d'immatriculation, etc.); demandes de renseignements sur les caisses de pension, des législations spécifiques, la nature politique du Luxembourg, les différents corps de métier ou encore les procédures administratives.

Enfin, la direction s'est aussi chargée de la collecte et de l'envoi de 149 objets perdus ou volés, soit au service national des objets trouvés pour les objets appartenant à des ressortissants luxembourgeois et trouvés à l'étranger, soit aux Ambassades respectives pour les objets appartenant à des non-résidents et trouvés au Luxembourg.

b. Gestion des distinctions honorifiques

La direction du Protocole et de la chancellerie est également en charge des diverses demandes d'agrément en vue de la remise de distinctions honorifiques à des ressortissants luxembourgeois et étrangers. Dans le cadre de la promotion générale qui honore également des personnalités étrangères lors de notre fête nationale, 243 demandes d'agrément ont été soumises via nos Ambassades aux autorités locales. Si on y ajoute les propositions de remise de distinctions honorifiques hors promotion générale, également gérées par la direction du Protocole et de la chancellerie, ainsi que les distinctions honorifiques remises à des citoyens de pays ne requérant pas d'agrément au préalable, le nombre de demandes de décoration traitées via la direction du Protocole et de la chancellerie s'élève à 265.

1.7. Délivrance des passeports, visas et légalisations – BVPL

Même si le Bureau des passeports, visas et légalisations (BPVL) a pu fonctionner pleinement en mode présentiel, l'impact de la pandémie sur le travail quotidien a continué à se faire ressentir en 2021.

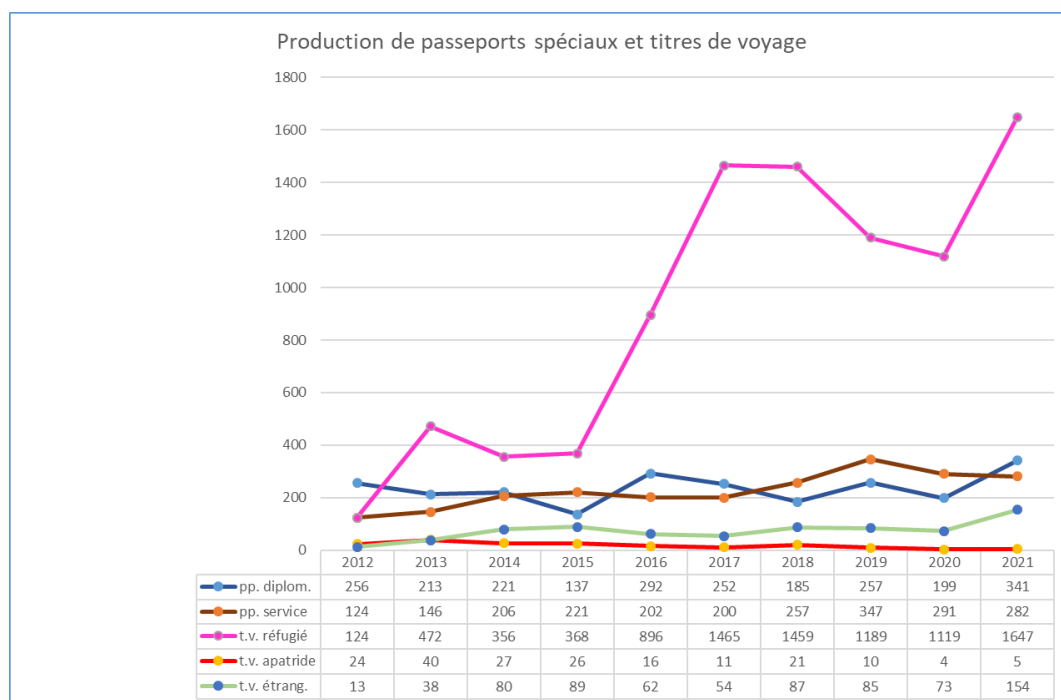
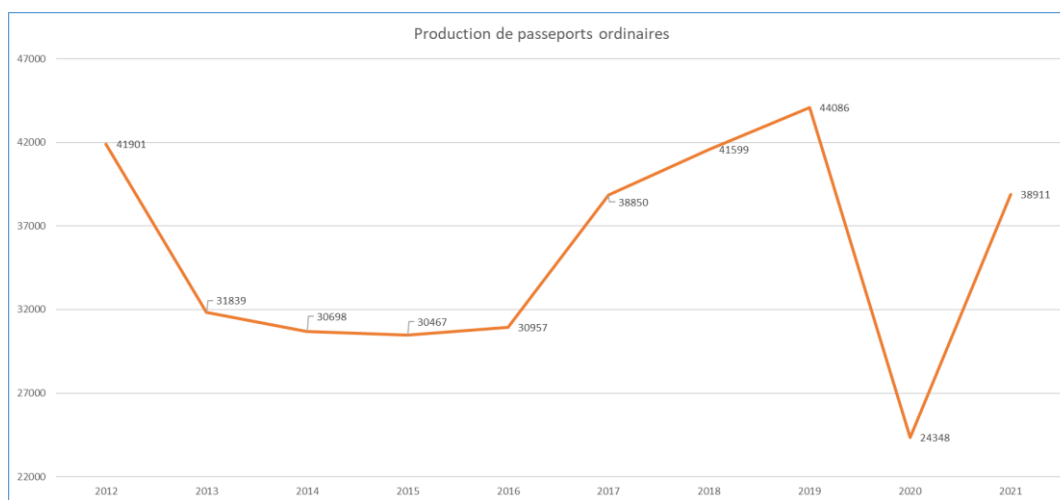
Alors que pour les passeports et les légalisations, les chiffres ont connu un retour aux niveaux respectifs de 2017, le service des visas est resté le plus affecté par la pandémie et a connu le plus grand changement dans les tâches quotidiennes au BVPL. Les guichets du Bureau des passeports servent également depuis décembre 2021 de lieu de retrait des certificats temporaires de vaccination pour certains visiteurs étrangers.

En 2021, le BPVL a continué à avoir une interaction permanente avec le CTIE afin de mettre en place des améliorations ou de réagir à des problèmes plus ou moins importants au niveau des systèmes de production et d'enrôlement. Le BPVL a également continué à participer à des réunions européennes, et internationales, au niveau de l'OACI, mais également au niveau national avec d'autres départements ministériels ou administrations. En parallèle, la préparation de l'évaluation européenne du service des

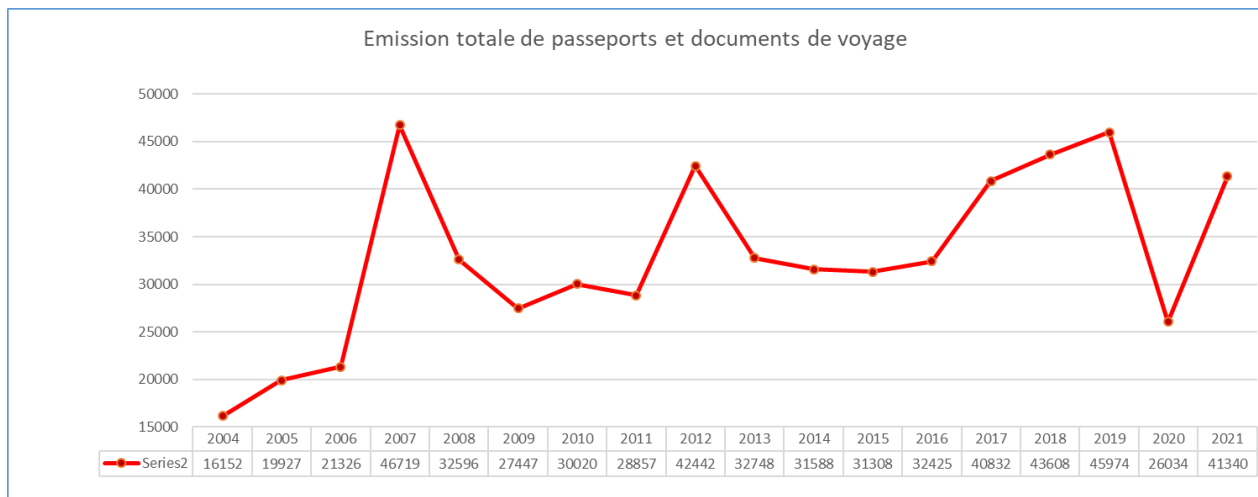
visas, dite SCHEVAL, reportée à 2022, s'est poursuivie. Le BPVL a également participé à une réunion des Consuls étrangers au Luxembourg, sur invitation du Consul général de Belgique.

a. Passeports

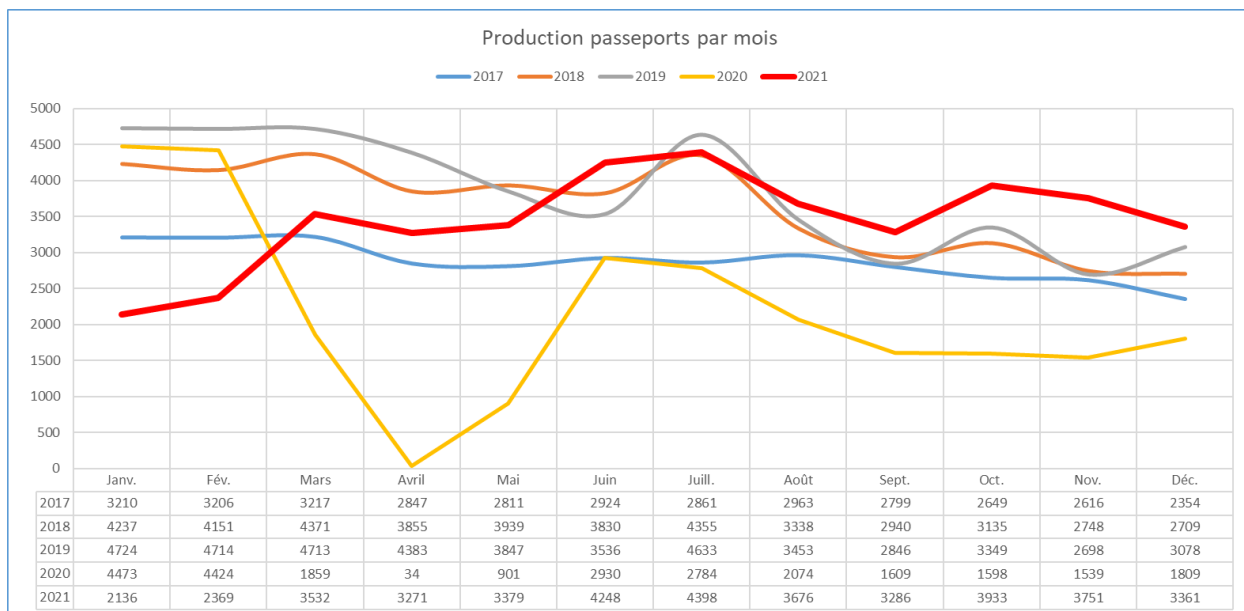
Après une chute sans comparaison en 2020, le nombre de demandes de passeport est repassé à partir du 2^e trimestre de l'année 2021 à un niveau comparable à celui précédant la crise sanitaire.



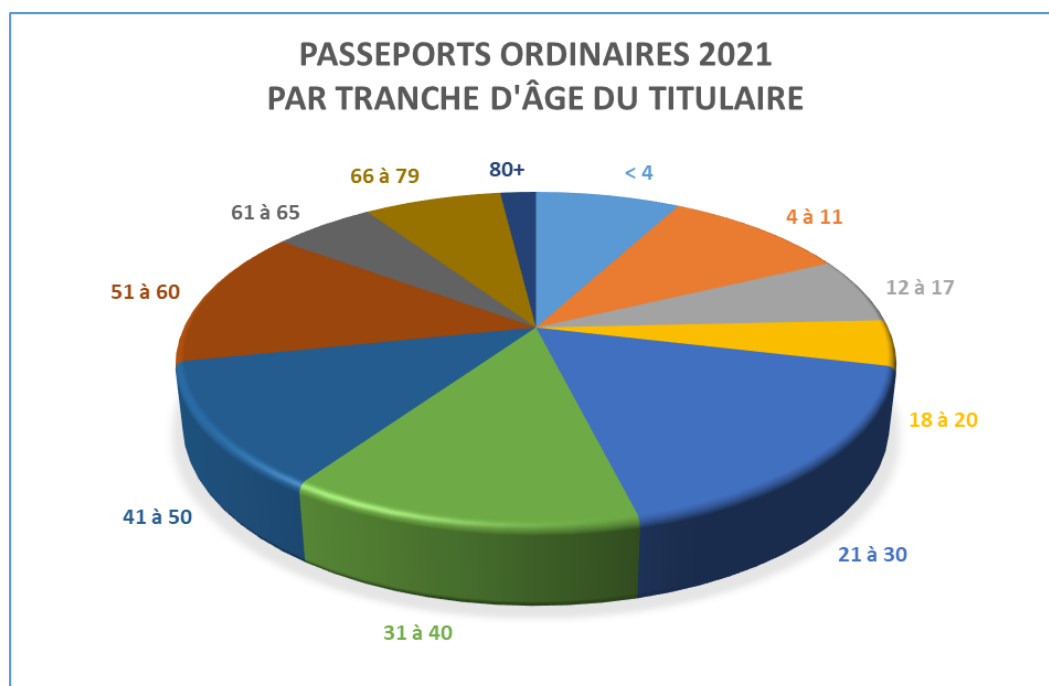
Le nombre de titres de voyage pour réfugiés a, quant à lui, augmenté par rapport au niveau précédant la crise sanitaire.



Une analyse sur le long terme et la comparaison par rapport au pic de l'année 2007 (crise des cartes d'identité) montrent qu'une variation extrême d'une année sur l'autre met très longtemps à se résorber. Les pics récurrents causés par le renouvellement des passeports tous les 5 ans ainsi que les suites de la pandémie qui ont engendré une baisse dans la délivrance de passeports risquent d'influencer la production de 2025. La gestion des stocks et des commandes de livrets vierges se doit ainsi d'être adaptée à une situation hors normes.

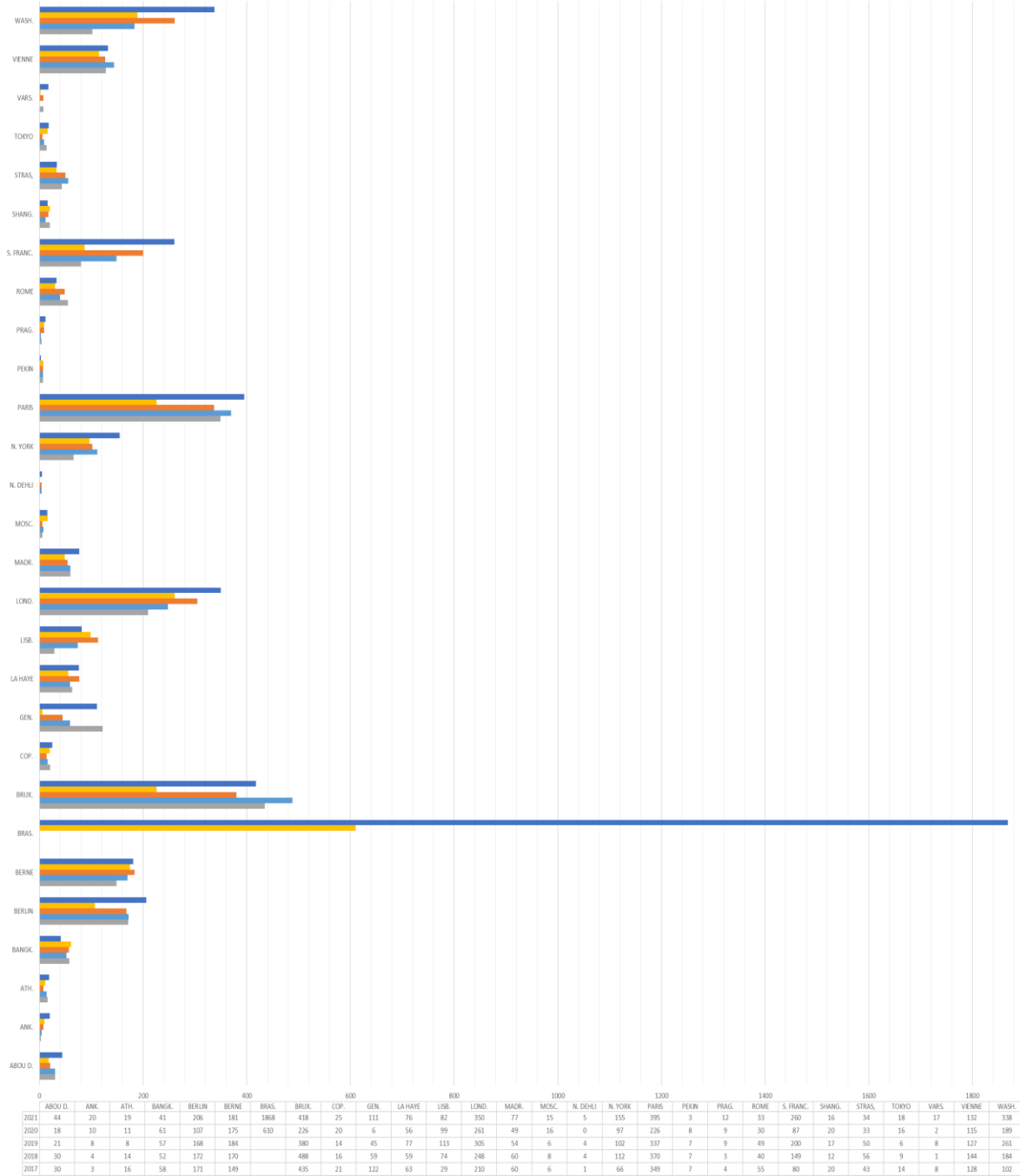


En 2021, le nombre de passeports produits en procédure d'urgence a été de 1 783, ce qui représente 4,31% des passeports ordinaires, par rapport à 3,38 % en 2020.

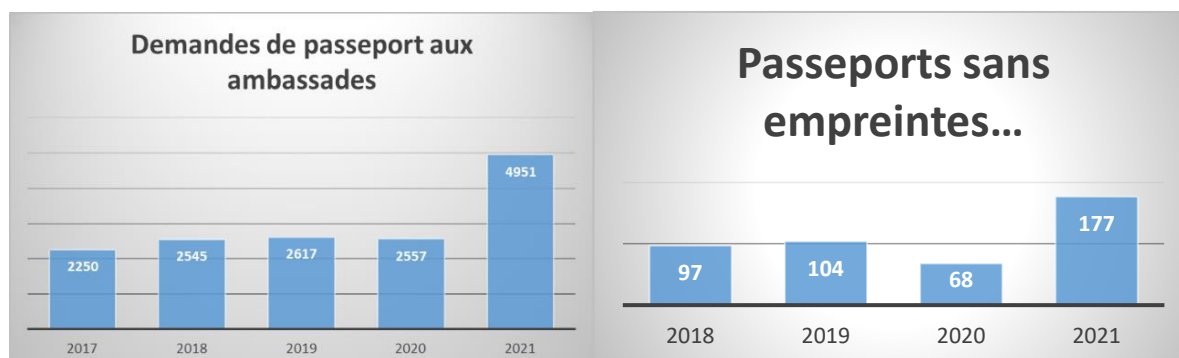


Demandes de passeport par mission

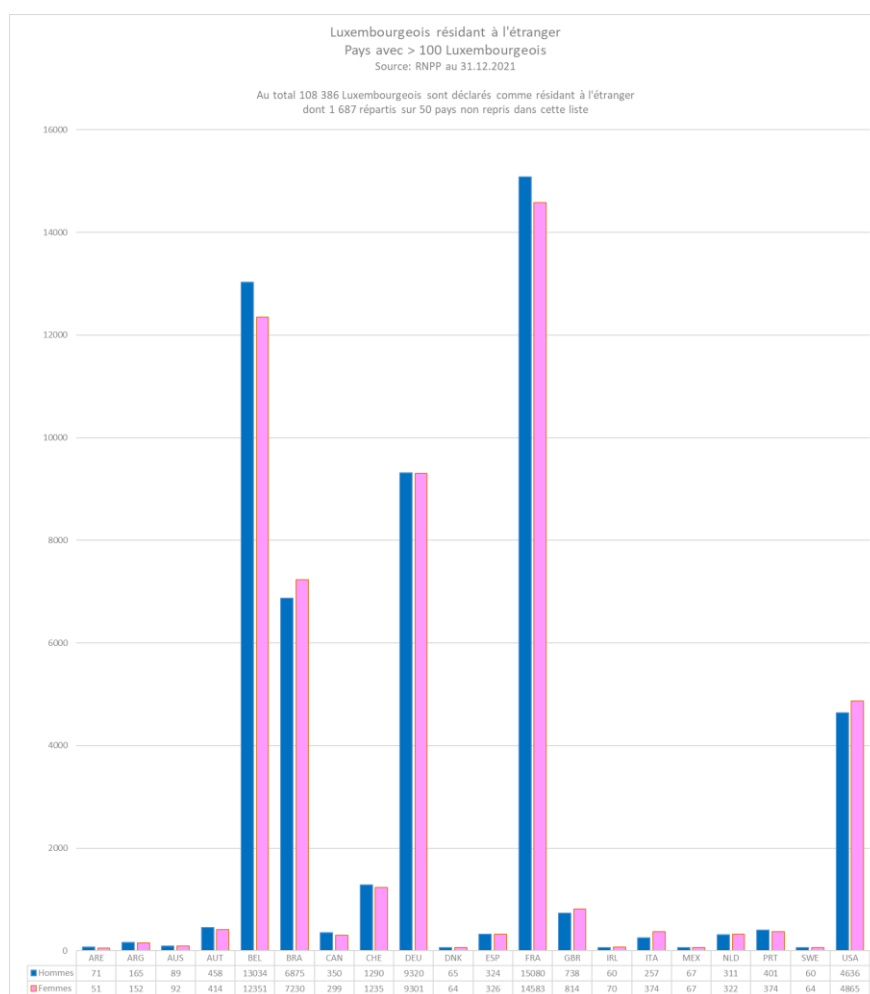
■ 2021 ■ 2020 ■ 2019 ■ 2018 ■ 2017



Le graphique précédent montre à quel point l'ouverture du Consulat à Brasilia a répondu à une véritable demande, alors que le niveau de demandes de passeports auprès des missions diplomatiques est globalement en augmentation.



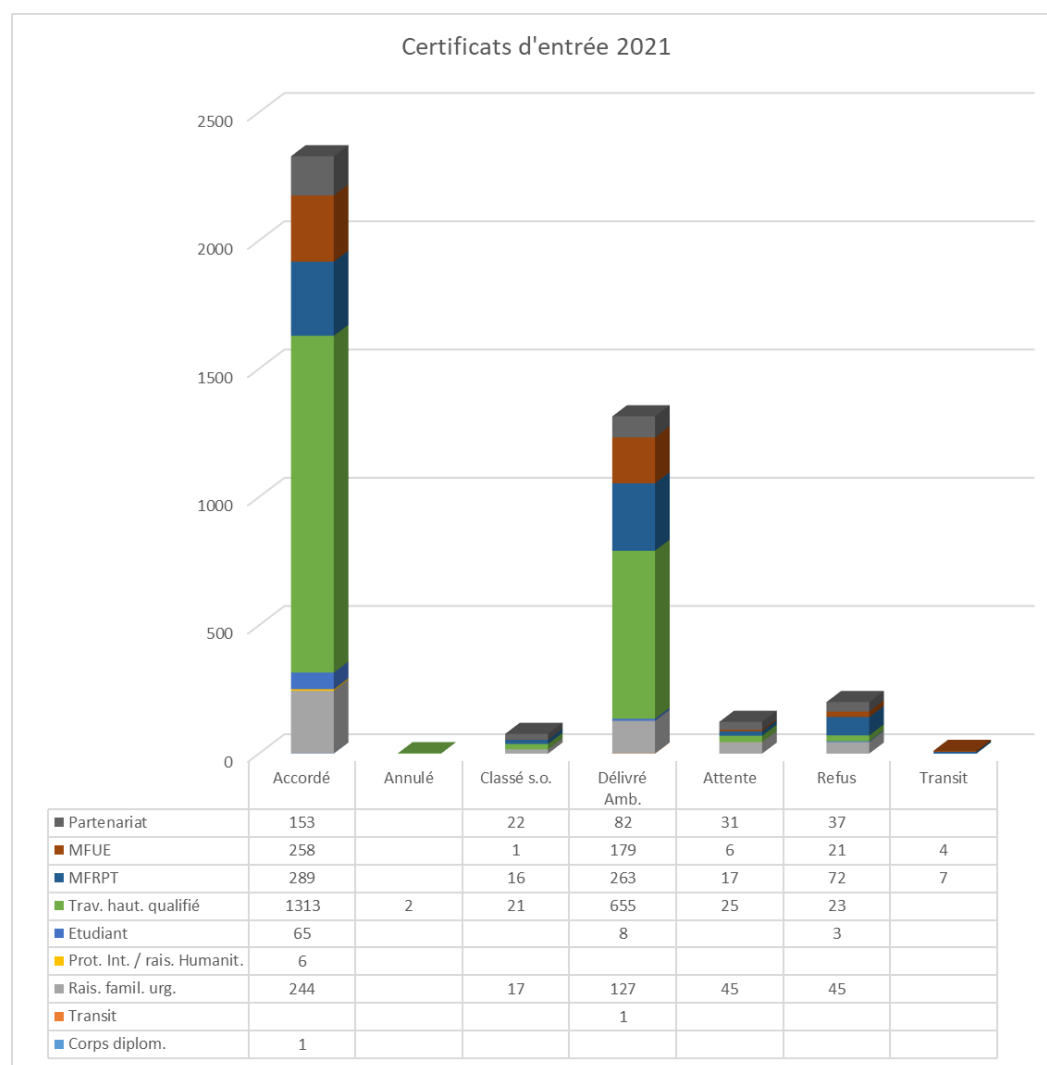
Ceci se comprend mieux si on considère le nombre de Luxembourgeois résidant à l'étranger :



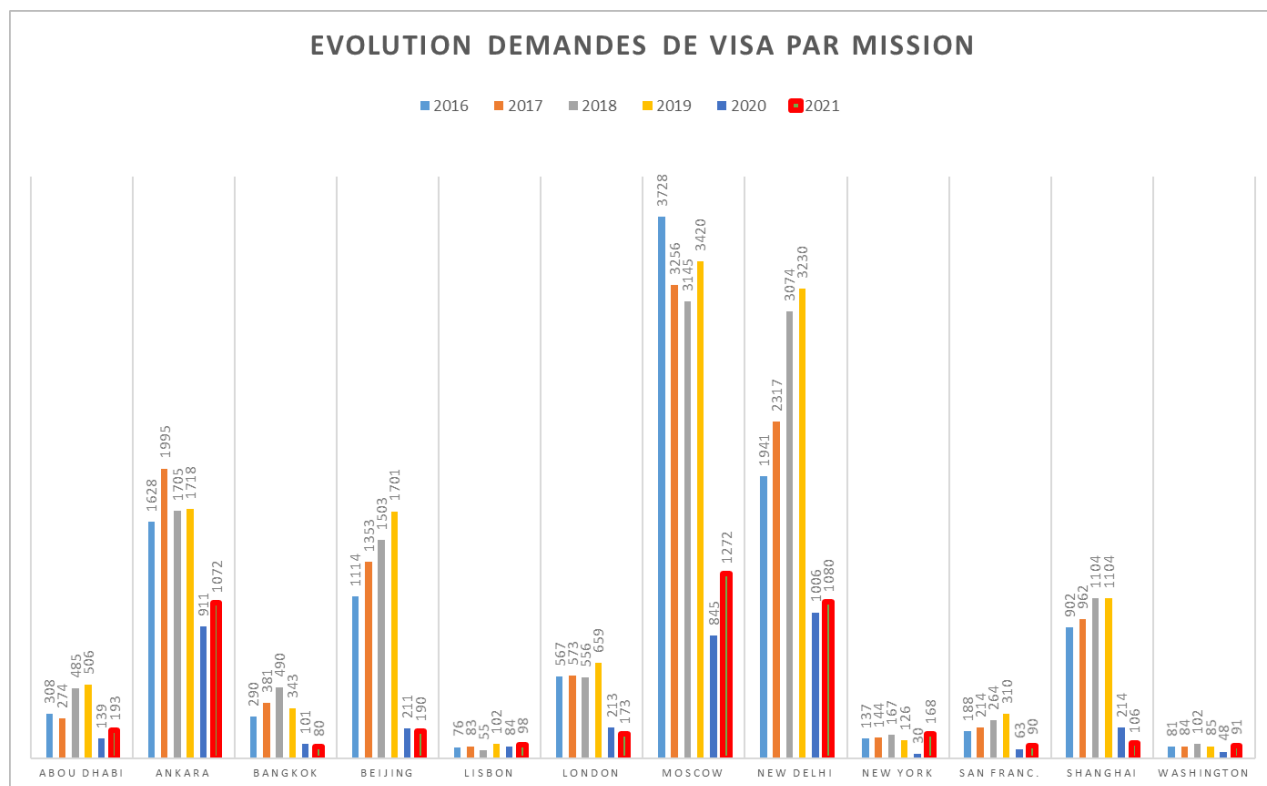
b. Visas

Alors qu'en 2020 le rôle du service des visas du BPVL s'était surtout concentré sur la régularisation des documents de personnes n'ayant pu quitter le pays en raison de la pandémie, un volet qui a perdu en importance en 2021, le BPVL a continué à émettre, dans un cadre légal en changement constant, des attestations devant servir aux personnes pouvant rentrer au Luxembourg conformément aux restrictions d'entrée aux frontières extérieures mises en place par le gouvernement.

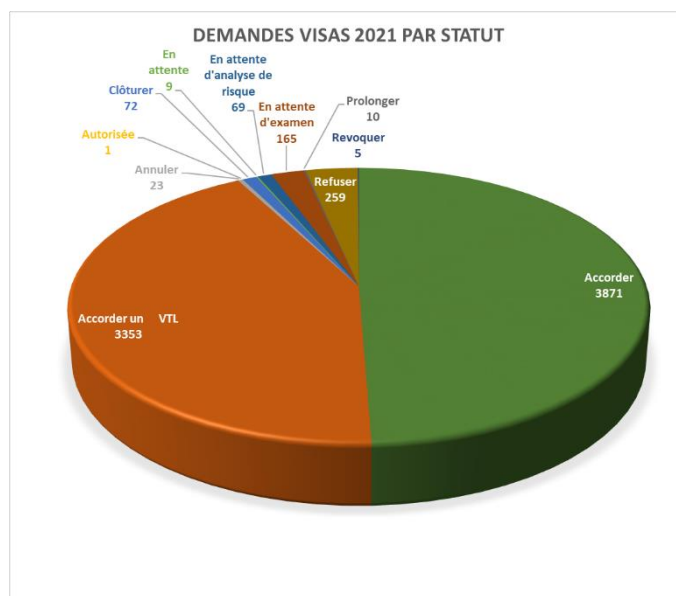
Globalement, les chiffres concernant le traitement des demandes de visas ont suivi la tendance de 2020 avec une légère croissance dans certaines missions à l'étranger. Ils demeurent néanmoins à un taux d'environ 80% en dessous des résultats de 2019. La reprise des opérations de délivrance de visas à l'étranger est difficilement analysable de façon uniforme, étant tributaire des mesures de restrictions en vertu des recommandations nationales et européennes.



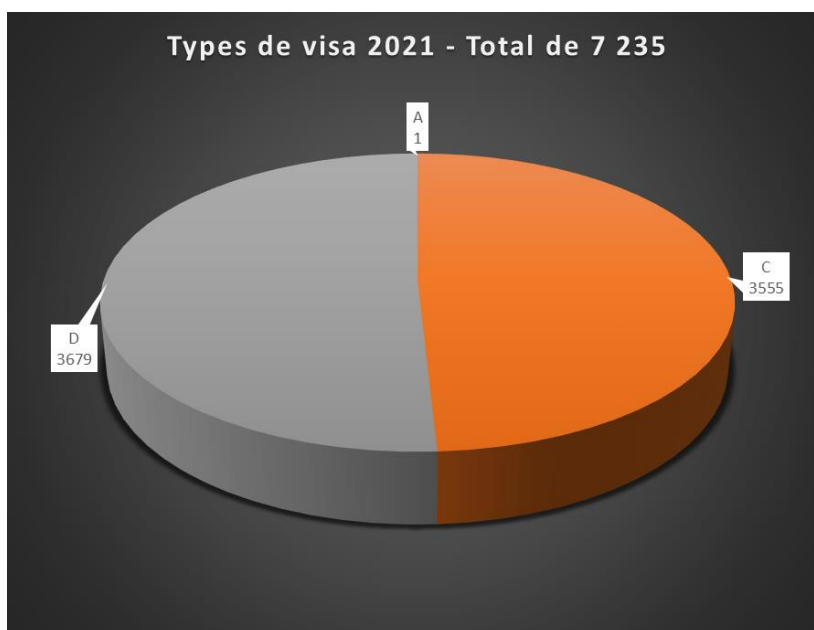
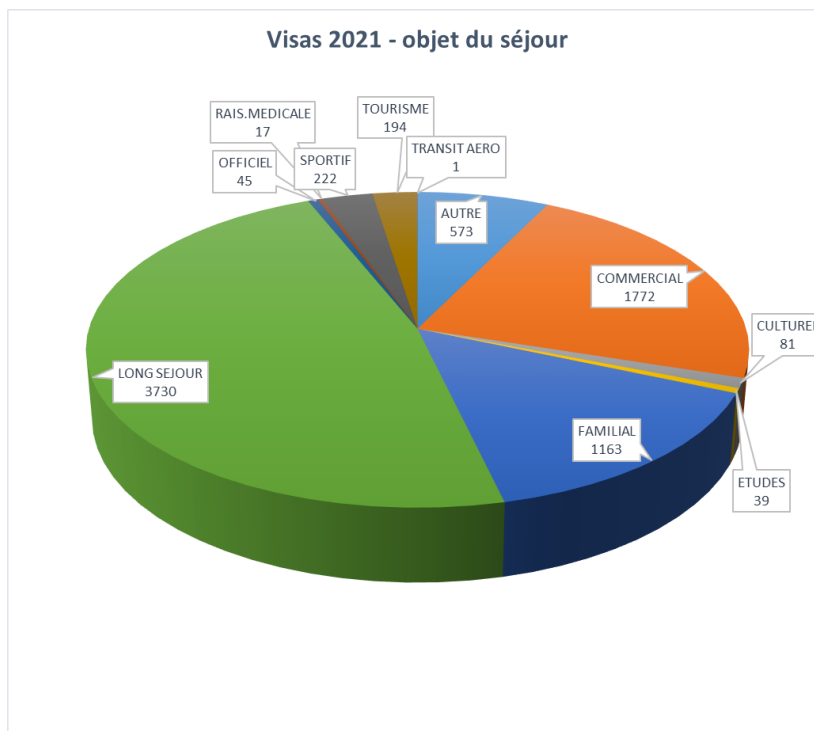
La représentation graphique ci-dessus détaille uniquement les attestations émises par le BPVL sans tenir compte de celles délivrées directement par les missions diplomatiques, celles-ci étant également habilitées à délivrer ces certificats à des demandeurs pouvant bénéficier d'une exemption aux restrictions temporaires.



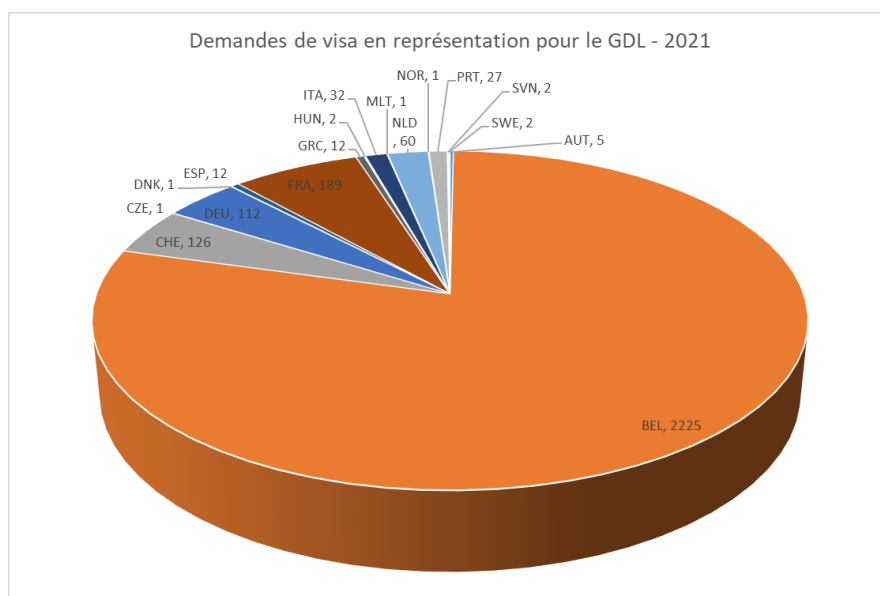
Après le fort recul de 2020, la tendance est stationnaire avec une légère progression pour certaines Ambassades. Les prochaines variations dépendront de l'évolution de la pandémie et des restrictions potentielles de voyage qui en résulteront.



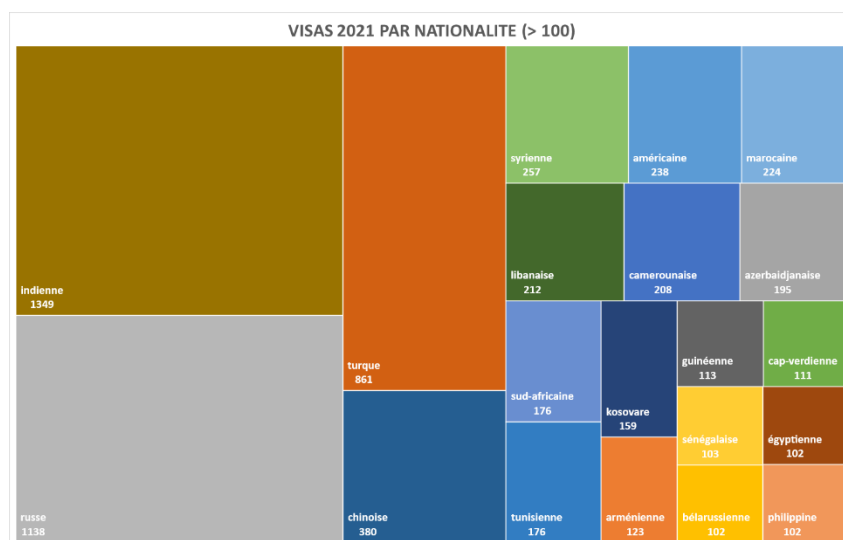
90% des VTL (visas à validité territoriale limitée) délivrés pour le Luxembourg correspondent à des visas de long séjour. Contrairement aux visas de court séjour, cette catégorie de visas n'a pas été suspendue du fait de la crise sanitaire et la délivrance de tels visas a donc permis aux personnes ayant obtenu une autorisation de séjour temporaire délivrée par la direction de l'Immigration de se rendre à Luxembourg.



Les demandes de visa de court séjour traitées en 2021 ont concerné, d'une part, des catégories spécifiques de voyageurs ayant une fonction ou besoin essentiels et, d'autre part, des voyageurs en provenance de pays tiers exemptés des mesures de restriction liées à la pandémie Covid-19 telles que prévues par la législation nationale sur base de la recommandation du Conseil.¹

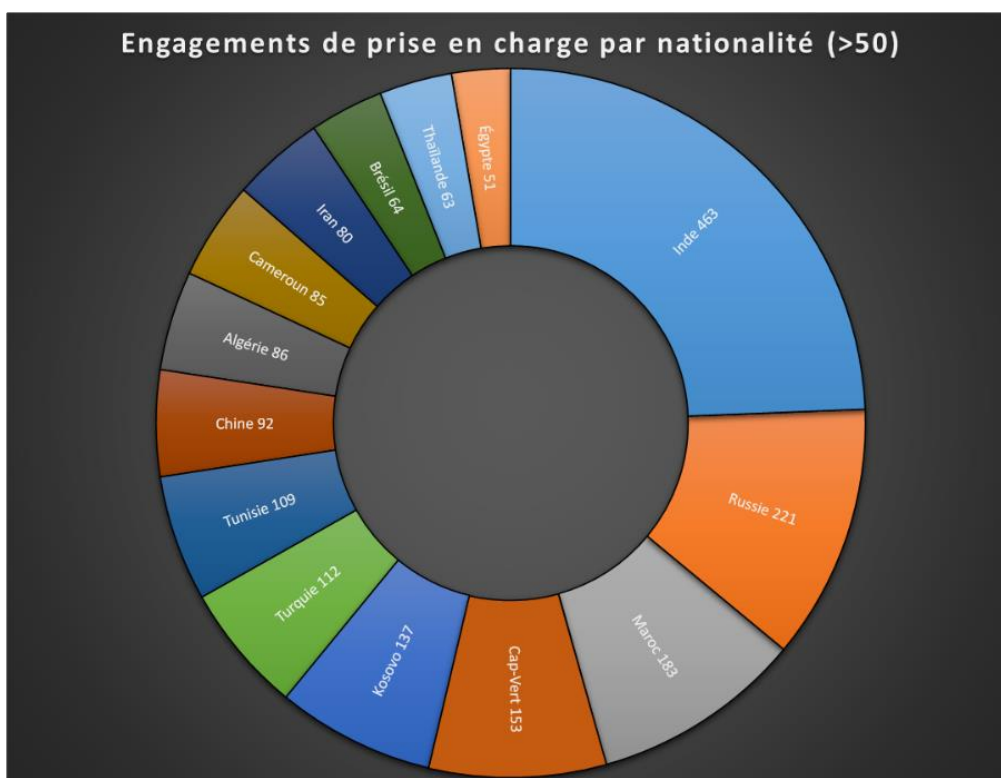
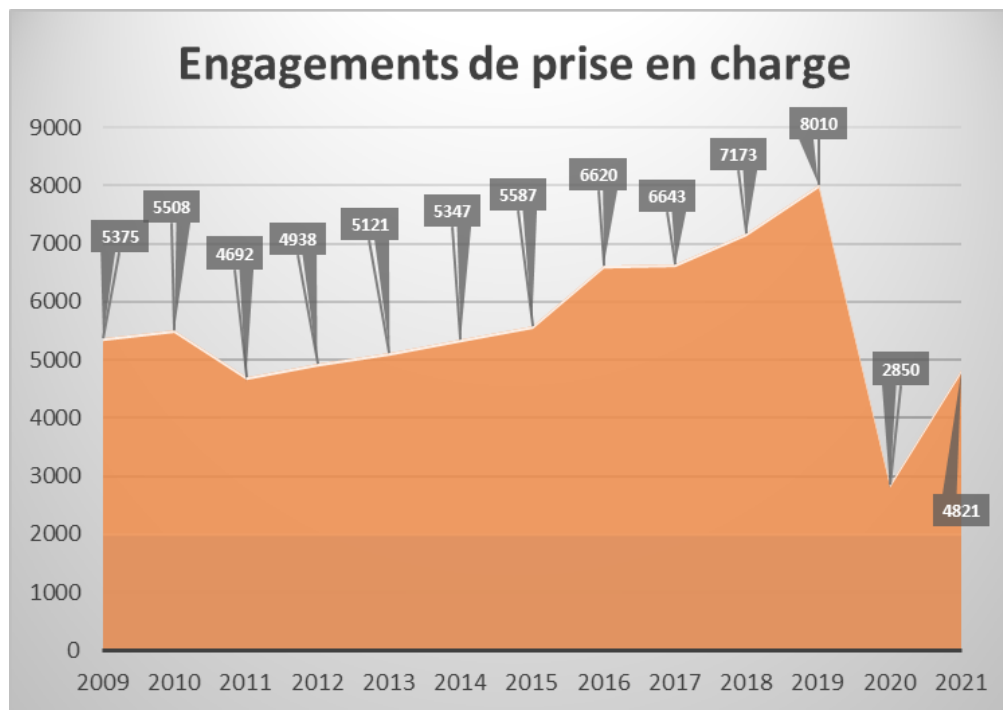


Après la suspension des accords de représentation en matière de visas, la mise en application de certains a repris progressivement selon la situation épidémiologique dans les pays tiers. Certains Etats membres de l'UE maintiennent cependant leurs accords en suspens en raison de l'interruption des opérations liées aux visas dans certaines régions spécifiques, la situation locale ne permettant pas la reprise.



¹ Recommandation (UE) 2020/912 du Conseil concernant la restriction temporaire des déplacements non essentiels vers l'Union et la possible levée de cette restriction.

S'agissant du nombre de demandes de visas par nationalité, il est à constater que les missions diplomatiques luxembourgeoises en Inde et en Fédération de Russie sont toujours les plus sollicitées suivies par l'Ambassade en Turquie. Les deux postes diplomatiques en Chine ont enregistré une chute importante des demandes due notamment par les restrictions de voyage très strictes en Chine.



Suite à une chute considérable des demandes d'engagement de prise en charge durant l'année 2020, les chiffres ont légèrement augmenté en 2021 par rapport à l'année précédente. Le BPVL a traité ces demandes sans interruption malgré les restrictions de voyage toujours en vigueur.

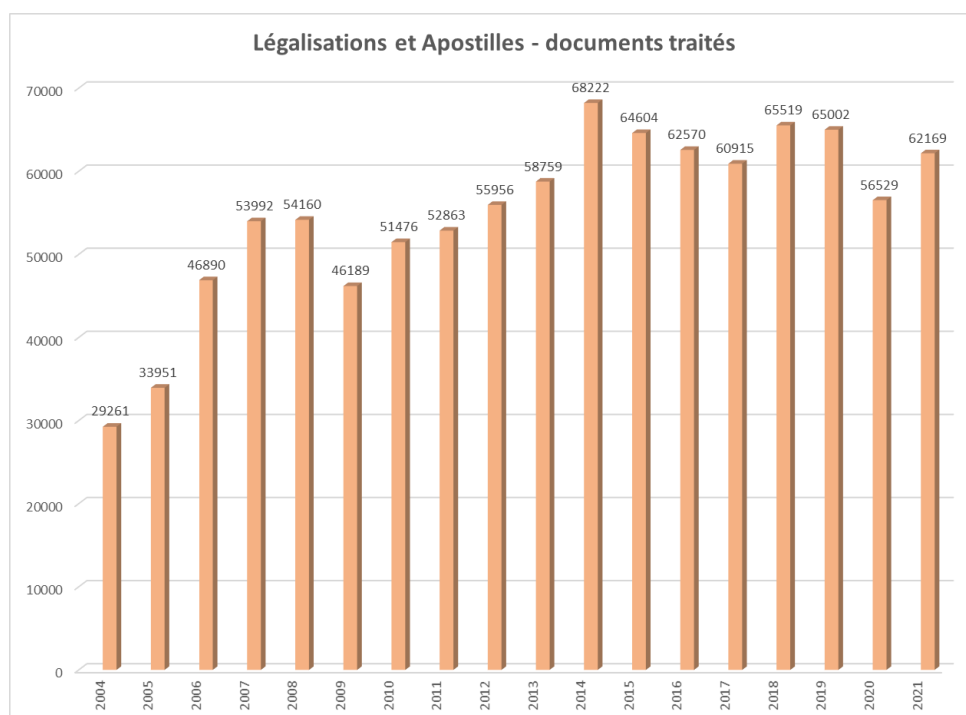
Par ailleurs, le BPVL a eu à gérer quotidiennement une grande quantité de courriers électroniques avec des demandes d'informations très variées exigeant des collaborateurs une connaissance en temps réel des mesures en vigueur conformément à une législation en constante évolution.

Au niveau européen, la réforme visant à améliorer le système d'information sur les visas (VIS) a été adoptée le 27 mai 2021 et le Conseil européen a donné son accord définitif le 7 juillet 2021. Le nouveau règlement entrera en vigueur en décembre 2023. D'ici là, il s'agira de déployer de nouvelles fonctionnalités au sein du système d'information, à savoir, renforcer la sécurité des demandes de visa de court séjour, ajouter les visas de court séjour et titre, de séjour à la base de données du VIS, garantir l'interopérabilité avec d'autres systèmes d'information de l'UE : Europol, ETIAS, EES, SIS, Eurodac et ECRIS-TCN. Une copie numérisée de la page biographique du document de voyage sera également intégrée à la base de données du VIS et les contrôles de sécurité seront renforcés. En outre, l'âge auquel les enfants devront fournir leurs empreintes digitales a été abaissé de 12 à 6 ans afin de faciliter la recherche des enfants disparus.

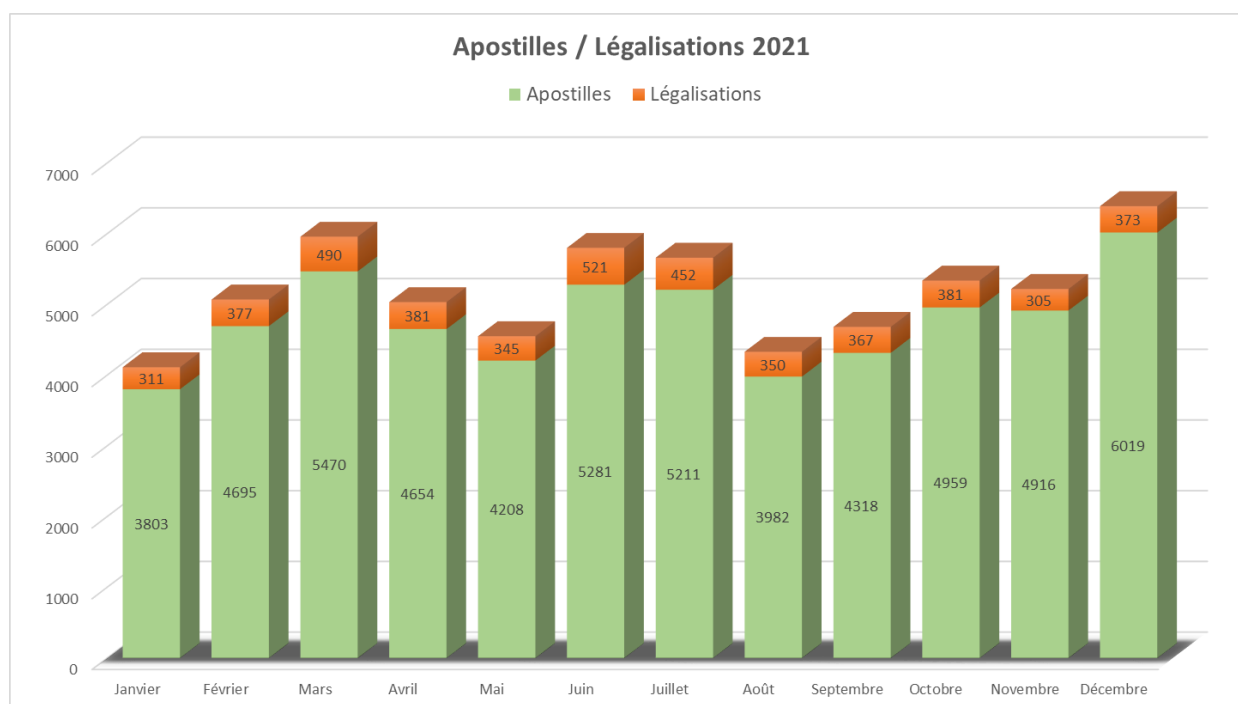
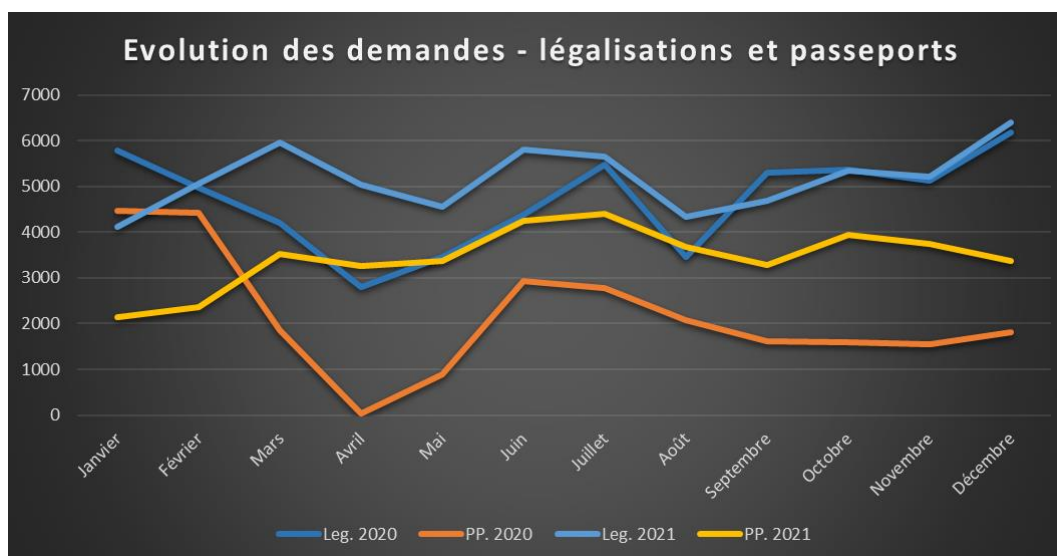
En raison de retards encourus au niveau européen, c'est la version actuelle du VIS qui sera intégrée à l'Interopérabilité des systèmes d'information de l'Union européenne. La version incluant les nouvelles composantes précitées sera adaptée pour y être incorporée ultérieurement. Avant cela, il sera nécessaire de terminer les travaux de développement des nouvelles fonctionnalités permettant l'accès à l'EES (système d'entrée/de sortie) depuis le VIS. Il sera alors possible d'effectuer des recherches dans l'EES et de consulter l'historique des déplacements d'un ressortissant de pays tiers.

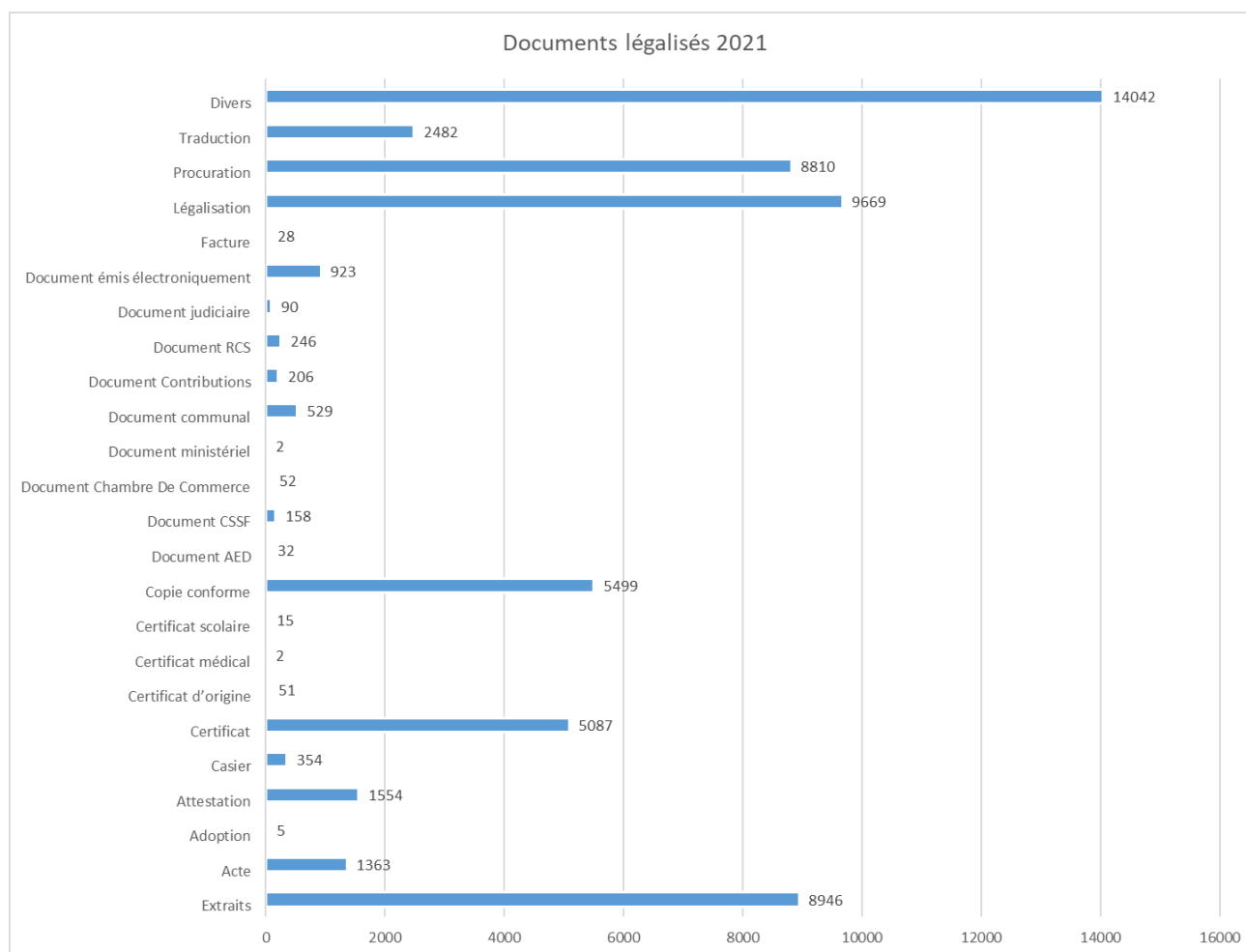
c. Légalisations

Le volume de dossiers traités par le service Légalisations et Apostilles du BPVL n'est pas encore revenu au niveau de 2019, mais a toutefois gagné 10 % par rapport à 2020.



Par rapport à l'évolution en termes de délivrance des passeports, la baisse de 2020 fut beaucoup moins importante pour les légalisations. Il n'est donc pas surprenant que la reprise a été moins forte également.





d. Autres activités du BPVL / Perspectives

Digitalisation des procédures

Tout comme en 2020, les projets de digitalisation du BPVL ont été retardés en 2021 du fait de la priorisation d'autres projets du CTIE liés à la gestion de la crise sanitaire. Ceci vaut p.ex. pour l'introduction du dépôt électronique des engagements de prise en charge avec signature électronique via MyGuichet.lu, la mise à disposition pour nos missions diplomatiques d'un système de prise de rendez-vous en ligne et l'introduction de l'apostille électronique.

En 2021, le Bureau des passeports a reçu une station biométrique de type Speed Identity G4, modèle qui remplacera les stations G3 actuellement en utilisation dans les guichets du BPVL. Des essais extensifs ont été effectués et ont conduit à de nombreuses interventions de la part du CTIE. C'est également ce modèle de station biométrique que le CTIE préconise pour toutes nos missions diplomatiques dans le cadre des obligations résultant de la refonte du règlement VIS.

1.8. Activités en matière de droit international public du service juridique du MAEE

a. COJUR, Groupe de travail de droit international public (Bruxelles)

En 2021, le MAEE a suivi comme de coutume les travaux du COJUR, dont les réunions formelles ont lieu 4 fois par an à Bruxelles (en raison de la situation liée à la Covid-19, l'ensemble des réunions du COJUR en 2021 se sont tenues en format virtuel, les 4 février, 3 juin, 29 septembre et 24 novembre, respectivement). Le COJUR est un groupe de travail et un forum d'échange sur le droit international au sens général, sous le format traditionnel de la présidence tournante du Conseil. Il est composé d'experts juridiques des services et départements juridiques des ministères des Affaires étrangères des États membres et se réunit deux fois par semestre pour discuter des derniers développements liés, parmi d'autres, au droit international public, au droit européen, aux régimes de sanctions, au droit international humanitaire, aux réserves des traités multilatéraux et à toute autre question juridique ayant une dimension internationale.

La rencontre annuelle des conseillers juridiques nationaux des ministères des Affaires étrangères, organisée habituellement fin octobre au siège des Nations Unies à New York, a été tenue de nouveau en présentiel après l'annulation en raison de la situation liée à la Covid-19 en 2020. Le Luxembourg a participé à la rencontre annuelle en 2021, la semaine du 25-29 octobre.

Les réunions semestrielles informelles des conseillers juridiques UE-US à Strasbourg et à New York (en marge de la semaine du droit international) respectivement, ont été tenues en format virtuel le 23 mars, en raison de la situation liée à la Covid-19, et en format présentiel le 27 octobre à New York. Une réunion informelle additionnelle des conseillers juridiques UE-US a été tenue en format virtuel le 11 février 2021, donnant l'occasion à la partie états-unienne de présenter les priorités de la nouvelle administration.

b. COJUR-CPI Groupe relatif à la Cour Pénale Internationale (Bruxelles, La Haye)

Le COJUR-CPI est un groupe de travail, sous le format traditionnel de la présidence tournante du Conseil, qui a pour objet de coordonner les actions de l'Union européenne en relation avec la Cour Pénale Internationale (CPI) et l'Assemblée des États parties au Statut de Rome (« l'AEP »). Il a réuni les experts des États membres en virtuel le 3 février, le 2 juin, le 28 septembre et les 9 et 10 novembre 2021 respectivement.

c. Autres enceintes internationales

Comité des Conseillers juridiques sur le droit international public, CAHDI du Conseil de l'Europe (Strasbourg)

Le MAEE a participé aux réunions du CADHI, qui en 2021 se sont tenues les 24-25 mars en format virtuel, en raison de la situation liée à la Covid-19, ainsi qu'en présentiel à Strasbourg les 23-24 septembre. Le CAHDI est un comité intergouvernemental qui réunit les conseillers juridiques des ministères des Affaires étrangères des États membres du Conseil de l'Europe et d'un nombre important d'États et organisations observateurs. Le CAHDI discute des sujets de droit international public et de droit international humanitaire, des réserves aux traités multilatéraux et rend des avis à la demande du Comité des ministres du Conseil de l'Europe. Les réunions du CAHDI sont organisées semestriellement.

Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale

Le MAEE, avec l'appui de l'Ambassade du Luxembourg aux Pays-Bas, a participé à la 20^{ème} session de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (« AEP ») qui s'est tenue à La Haye du 6 au 10 décembre 2021. À l'occasion de cette session, l'AEP a élu deux procureurs adjoints, neuf membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge, ainsi que

cinq membres du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes. Deux séances plénières ont été tenues : l'une sur la coopération et l'autre sur la révision du système de la Cour et du Statut de Rome. Cinq résolutions ont été adoptées : sur le budget-programme de la Cour pour 2022, la coopération, la révision du système de la Cour et du Statut de Rome, les résultats des travaux du Groupe d'étude sur la gouvernance sur les recommandations du Groupe d'experts indépendants, et le renforcement de la Cour et de l'Assemblée des Etats parties.

1.9. Interaction avec le Parlement

a. Questions parlementaires adressées au Ministre des Affaires étrangères et européennes et Ministre de l'Immigration et de l'Asile

Le Ministre des Affaires étrangères et européennes Jean Asselborn a répondu à 170 questions parlementaires et 3 pétitions en 2021.

	Numéro et date	Auteur(s)	Sujet
1.	3376 du 4/1/2021	S. Clement + M. Goergen	Achats de vaccins contre la Covid-19 par l'Union européenne
2.	3377 du 4/1/2021	P. Galles	Situation dans certains camps pour réfugiés en Europe
3.	3382 du 6/1/2021	L. Mosar + V. Reding	Réglementation FATCA
4.	3392 du 6/1/2021	F. Keup	Luxembourgeois vivant à l'étranger
5.	3399 du 8/1/2021	F. Kartheiser	Enrichissement de l'uranium à 20% par l'Iran
6.	3413 du 11/1/2021	G. Graas	Mission d'experts de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Chine
7.	3420 du 12/1/2021	F. Kartheiser	Relations avec la Chine
8.	3422 du 12/1/2021	G. Graas + M. Hahn	Reconnaissance de l'écocide
9.	3428 du 12/1/2021	G. Baum + G. Graas	Situation des réfugiés en Bosnie-Herzégovine
10.	3429 du 12/1/2021	G. Graas	"Chafea" à Luxembourg
11.	3431 du 12/1/2021	F. Kartheiser	Relations avec les Etats-Unis
12.	3463 du 18/1/2021	S. Clement + M. Goergen	Transferts de patients d'hôpitaux au Portugal vers des hôpitaux au Luxembourg
13.	3475 du 19/1/2021	G. Graas	Arrestation de l'opposant Alexeï Navalny à Moscou
14.	3477 du 19/1/2021	P. Galles	Accusations contre Frontex

15.	3496 du 22/1/2021	M. Goergen	Vols à longue distance avec départ de l'Aéroport de Luxembourg
16.	3509 du 26/1/2021	P. Galles	Répressions contre les Ouïghours
17.	3522 du 28/1/2021	S. Empain	Corps permanents de FRONTEX
18.	3541 du 1/2/2021	F. Kartheiser	Test négatif obligatoire pour les vols de Luxair
19.	3544 du 1/2/2021	G. Graas + M. Hahn	Centre de stockage de déchets nucléaires à Bure
20.	3552 qp urgente du 1/2/2021	G. Graas	Coup d'Etat au Myanmar
21.	3558 du 1/2/2021	G. Graas	Banque pour l'OTAN
22.	3570 du 3/2/2021	F. Kartheiser	Armes à sous-munitions
23.	3575 du 4/2/2021	M. Goergen	Centre de prise en charge des violences sexuelles
24.	3625 du 12/2/2021	F. Kartheiser	Conflit au Haut-Karabakh
25.	3656 du 17/2/2021	F. Keup	Sécurité autour du centre d'accueil pour demandeurs de protection internationale situé sur la route d'Arlon
26.	3658 du 17/2/2021	F. Keup	Luxembourgeois vivant à l'étranger
27.	3694 du 22/2/2021	M. Hansen + C. Wiseler	Devoir de vigilance
28.	3741 du 01/3/2021	G. Arendt + G. Graas	Liberté de presse en Europe
29.	3748 du 2/3/2021	D. Wagner	Demande à l'Organisation Mondiale du Commerce d'une dérogation aux droits de propriété intellectuelle
30.	3773 du 5/3/2021	F. Keup	Rapatriement de demandeurs de protection internationale déboutés
31.	3803 du 9/3/2021	S. Empain + C. Margue	Impact de l'accord global sur les investissements entre l'UE et la Chine sur les droits de l'homme en Chine
32.	3819 du 10/3/2021	V. Reding	Liberté de presse en Pologne
33.	3826 du 11/3/2021	S. Empain + D. Bernard	Détection des vulnérabilités auprès des demandeurs de protection internationale

34.	3852 qp urgente du 15/3/2021	F. Kartheiser	La procédure d'attribution des vaccinations à l'UE (déclarations du chancelier Kurz)
35.	3873 du 17/3/2021	C. Margue + S. Empain	Devoir de vigilance des entreprises
36.	3896 du 22/3/2021	G. Graas	Retrait de la Turquie de la Convention d'Istanbul
37.	3901 du 23/3/2021	S. Clement	Information du Secrétaire général du Conseil de l'Europe sur des mesures dérogeant aux obligations prévues par la Convention européenne des droits de l'homme
38.	3902 du 23/3/2021	D. Bernard + J. Lorsché	Application du Protocole d'Istanbul au Luxembourg
39.	3928 du 24/3/2021	P. Galles	Camps de réfugiés rohingyas de Cox's Bazar
40.	3929 du 25/3/2021	S. Clement	Accès à internet dans les foyers pour demandeurs de protection internationale
41.	3951 du 25/3/2021	F. Keup	Charte européenne des langues régionales et minoritaires
42.	3956 du 26/3/2021	D. Bernard + S. Empain	Sanctions de l'Union européenne contre la Chine
43.	3960 du 26/3/2021	L. Mutsch	Premier microsatellite birmane
44.	3963 du 26/3/2021	P. Galles + F. Hetto-Gaasch	Prise en charge des ex-détenus
45.	4001 du 2/4/2021	F. Kartheiser	Rapatriement de personnes sans visa
46.	4006 du 2/4/2021	S. Clement	Réfugiés sous le statut "bénéficiaire de protection internationale"
47.	4016 du 2/4/2021	F. Kartheiser	Convention d'Istanbul
48.	4017 du 2/4/2021	F. Hetto-Gaasch + P. Galles	Convention d'Istanbul
49.	4027 du 6/4/2021	F. Keup	Coopération au développement entre la République du Niger et le Grand-Duché de Luxembourg
50.	4044 du 8/4/2021	G. Graas	Canal d'Istanbul
51.	4050 du 8/4/2021	F. Kartheiser	Torture des prisonniers de guerre arméniens

52.	4054 du 9/4/2021	G. Graas	Traité sur la charte de l'énergie (TCE)
53.	4056 du 12/4/2021	G. Graas	Arsenal des armes nucléaires du Royaume-Uni
54.	4075 du 14/4/2021	F. Keup	TCE Accord
55.	4080 du 14/4/2021	F. Kartheiser	Organisation "Millî Görüs"
56.	4086 du 14/4/2021	M. Hansen + L. Mosar	Certificat vert numérique
57.	4092 du 16/4/2021	F. Kartheiser	Participation des demandeurs de protection internationale à la "Grouss Botz"
58.	4093 du 16/4/2021	F. Kartheiser	Participation luxembourgeoise à l'engagement en Afghanistan
59.	4094 du 16/4/2021	F. Kartheiser	Aide financière pour le Monténégro
60.	4098 du 16/4/2021	J. Engelen	Certificat vert numérique
61.	4107 du 19/4/2021	M. Goergen	Demandeurs de protection internationale de mineurs disparus
62.	4132 du 20/4/2021	F. Kartheiser	Regroupement familial
63.	4142 du 22/4/2021	D. Wagner	Fouille numérique des appareils électroniques des demandeurs de protection internationale
64.	4146 du 23/4/2021	S. Clement	Fouille numérique des appareils électroniques des demandeurs de protection internationale
65.	4150 du 23/4/2021	F. Keup	Situation des droits de l'homme à Dubaï
66.	4167 du 27/4/2021	P. Galles	Décision du Danemark de considérer certaines régions de la Syrie comme "sûres"
67.	4170 du 28/4/2021	F. Kartheiser	Emprisonnement d'une journaliste irano-britannique en Iran
68.	4184 du 29/4/2021	C. Wiseler + L. Mosar	Parc des trophées militaires à Bakou
69.	4187 du 29/4/2021	R. Reding	Pénurie de matières premières et de matériaux
70.	4210 du 4/5/2021	P. Galles + L. Mosar	Massacres menés contre la communauté des Yézidis

71.	4214 du 4/5/2021	S. Clement	Respect des droits de l'homme au Maroc
72.	4233 du 7/5/2021	L. Mosar + S. Adehm	Liberté de presse en Serbie
73.	4241 du 7/5/2021	S. Empain	Tensions dans les eaux de Jersey
74.	4244 du 10/5/2021	C. Wiseler	Élection de l'Iran à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW)
75.	4271 du 12/5/2021	S. Ahmedova + S. Empain	Impact des tensions en Cisjordanie sur la mission EUPOL COPPS
76.	4276 du 14/5/2021	F. Kartheiser	Relations avec l'Azerbaïdjan
77.	4293 du 18/5/2021	F. Kartheiser	Immigration illégale
78.	4310 du 19/5/2021	M. Goergen	Demandeurs de protection internationale de mineurs disparus
79.	4311 du 19/5/2021	D. Bernard + S. Empain	Déclaration politique contre l'utilisation des armes explosives en zones peuplées
80.	4312 du 19/5/2021	F. Keup	Coopération avec le Nicaragua
81.	4322 du 20/5/2021	F. Kartheiser	Vaccination des luxembourgeois à l'étranger
82.	4334 du 21/5/2021	J. Engelen	Charte sociale européenne
83.	4339 du 21/5/2021	F. Hetto-Gaasch	Livraison d'aliments dans les foyers pour réfugiés
84.	4354 du 26/5/2021	N. Oberweis	Répression de la contestation sociale en Colombie
85.	4366 du 27/5/2021	L. Mosar + M. Spautz + C. Wiseler	Groupe palestinien islamique Hamas
86.	4367 du 27/5/2021	L. Mosar + C. Wiseler	Arrestation d'un blogger biélorusse
87.	4397 du 2/6/2021	S. Clement + M. Goergen	Utilisation de canons à son par les gardes-frontières européens
88.	4408 du 4/6/2021	M. Goergen	Aide pour les anciens employés afghans
89.	4418 qp urgente du 4/6/2021	L. Mosar + V. Reding	Demandes de résidences de britanniques

90.	4419 du 4/6/2021	D. Bernard + S. Empain	Relations diplomatiques entre les pays de l'UE et le régime syrien
91.	4422 du 7/6/2021	G. Graas	Utilisation de canons à son par les gardes-frontières européens
92.	4428 du 7/6/2021	F. Kartheiser	Demandeurs de protection internationale afghans
93.	4429 du 7/6/2021	F. Kartheiser	Aides étatiques pour l'ONG "Passerelle"
94.	4465 du 11/6/2021	L. Mosar + C. Wiseler	Négociations de l'Union européenne avec des pays tiers concernant le Certificat numérique européen Covid
95.	4470 du 14/6/2021	S. Empain	Situation de conflit dans certains pays partenaires de la coopération luxembourgeoise
96.	4481 du 14/6/2021	F. Kartheiser + F. Keup	Impact du retrait de l'armée française sur la mission militaire luxembourgeoise au Mali
97.	4498 du 15/6/2021	F. Kartheiser	Application de l'article 5 du traité fondateur de l'OTAN dans l'espace
98.	4501 du 15/6/2021	F. Kartheiser	Abus du régime d'asile européen commun
99.	4509 du 16/6/2021	D. Bernard + S. Empain	Législation contre les personnes LGBTIQ en Hongrie
100.	4522 du 18/6/2021	F. Kartheiser + R. Reding	Divorce de ressortissants érythréens
101.	4524 du 18/6/2021	N. Arendt	Ouverture des frontières entre l'Europe et les Etats-Unis
102.	4552 du 25/6/2021	N. Oberweis	Personnes en séjour irrégulier
103.	4559 qp urgente du 25/6/2021	M. Goergen	Mali
104.	4560 du 25/6/2021	F. Kartheiser	Interview du ministre des Affaires étrangères et européennes
105.	4567 qp urgente du 28/6/2021	P. Galles	Eloignement de travailleurs migrants irréguliers exploités
106.	4577 du 29/6/2021	G. Graas	Institutions et agences européennes au Luxembourg
107.	4597 du 1/7/2021	F. Kartheiser	Liaison aérienne directe entre Luxembourg et Moscou

108.	4619 du 6/7/2021	L. Mosar + M. Spautz	Incidents antisémites
109.	4636 du 08/7/2021	N. Oberweis	Bénéficiaires d'une procédure de regroupement familial
110.	4652 du 13/7/2021	P. Galles	Couverture sanitaire universelle
111.	4659 du 14/7/2021	G. Graas	Développements récents sur l'Ile de Chypre
112.	4661 du 14/7/2021	S. Clement	Situation en Eswatini
113.	4673 du 19/7/2021	G. Graas	Situation en Birmanie
114.	4685 du 20/7/2021	S. Clement + M. Goergen	Pegasus
115.	Pétition 1826 du 19/7/2021	Gustavo Adolfo Strassener	Demande de modifier la position du Gouvernement concernant la situation des frontières ouvertes du Luxembourg pendant la pandémie Covid-19
116.	Pétition 1831 du 19/7/2021	Gustavo Adolfo Strassener	Expulsion des Associations ONG en complicité avec les passeurs de migrants en Mer Méditerranée - Migration Clandestine
117.	Pétition 1833 du 19/7/2021	Gustavo Adolfo Strassener	Reconnaissance officielle de la réunification de Crimée avec la Fédération de Russie par le Gouvernement luxembourgeois
118.	4683 du 20/7/2021	P. Galles	Rapport du Parlement européen sur l'agence Frontex
119.	4692 du 20/7/2021	S. Clement + M. Goergen	Logiciel Pegasus
120.	4707 du 22/7/2021	S. Empain + C. Margue	Devoir de vigilance des entreprises
121.	4712 du 22/7/2021	G. Roth + L. Mosar	Logiciel Pegasus
122.	4736 du 26/7/2021	N. Oberweis	Affaire Pegasus - NSO Group
123.	4758 du 27/7/2021	F. Keup	Annonces à l'aéroport de Luxembourg
124.	4777 du 2/8/2021	F. Keup	Politique climatique
125.	4799 du 4/8/2021	G. Roth + L. Mosar	E-ambassades

126.	4802 du 4/8/2021	F. Kartheiser	Inauguration du nouveau Président iranien
127.	4814 du 9/8/2021	F. Kartheiser	Rôle de la Chine en tant que fournisseur d'infrastructure critique
128.	4815 du 10/8/2021	G. Graas	Elections législatives en Russie
129.	4817 du 10/8/2021	V. Reding	Institutions européennes au Luxembourg
130.	4822 du 10/8/2021	S. Clement + M. Goergen	Reconnaissance des différents vaccins Covid-19
131.	4825 du 10/8/2021	F. Kartheiser	Répartition des compétences des ministères
132.	4834 du 12/8/2021	G. Graas	Politique européenne d'immigration
133.	4844 du 12/8/2021	F. Kartheiser	Situation des migrants afghans
134.	4853 qp urgente du 16/8/2021	S. Clement + M. Goergen	Situation sécuritaire en Afghanistan
135.	4855 du 16/8/2021	M. Goergen	Aide pour les anciens employés afghans
136.	4856 qp urgente du 16/8/2021	F. Kartheiser	Engagement Afghanistan
137.	4874 du 19/8/2021	F. Kartheiser	Changement de paradigme de la politique européenne
138.	4875 du 19/8/2021	F. Kartheiser	Mesures de protection pour les réfugiés afghans
139.	4883 du 20/8/2021	S. Empain	Échec de la mission internationale en Afghanistan
140.	4897 du 25/8/2021	C. Wiseler	Conférence mondiale de Durban contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance
141.	4904 du 27/8/2021	F. Kartheiser	Afghans au Luxembourg
142.	4936 du 8/9/2021	F. Kartheiser	Incident avec violence lors d'une patrouille du service de gardiennage sur le territoire de la Ville de Luxembourg
143.	4952 du 13/9/2021	S. Clement	Soutien pour les bénéficiaires de protection internationale
144.	4972 du 16/9/2021	N. Oberweis	Bénéficiaires d'une procédure de regroupement familial
145.	4978 du 17/9/2021	R. Reding	Règles d'entrée depuis le Royaume-Uni

146.	4988 du 20/9/2021	M. Goergen	Impact d'un éventuel déploiement de mercenaires russes au Mali
147.	4996 du 21/9/2021	S. Clement + M. Goergen	Conditions d'entrée aux Etats-Unis
148.	5012 du 27/9/2021	F. Kartheiser	Health Emergency Preparedness and Response Authority
149.	5031 du 30/9/2021	C. Hartmann + C. Lamberty	Validité de la vaccination contre la Covid-19
150.	5047 du 5/10/2021	F. Keup + R. Reding	Recrutement dans la magistrature
151.	5049 du 6/10/2021	D. Bernard	Structures d'hébergement pour demandeurs de protection internationale
152.	5061 du 8/10/2021	G. Graas	Expulsion des hazaras par les talibans
153.	5067 du 8/10/2021	M. Di Bartolomeo + Y. Cruchten	Passeport pour le Royaume-Uni
154.	5094 du 12/10/2021	D. Biancalana	Transposition de directives
155.	5097 du 13/10/2021	M. Goergen	Politique nucléaire de la France
156.	5145 du 25/10/2021	N. Oberweis	Engagement militaire du Luxembourg en Afghanistan
157.	5151 du 26/10/2021	P. Galles	Crise politique en Bosnie-Herzégovine
158.	5161 du 29/10/2021	N. Oberweis	Test pour étudiants luxembourgeois en Angleterre
159.	5182 du 4/11/2021	M. Goergen	Entreprise israélienne de sécurité informatique NSO Group
160.	5189 du 5/11/2021	P. Galles	Situation humanitaire à Calais
161.	5191 du 5/11/2021	N. Oberweis	Traité sur l'interdiction des armes nucléaires
162.	5303 qp urgente du 9/11/2021	L. Mosar + C. Wiseler	Restrictions après la découverte d'une nouvelle variante de la Covid-19

163.	5209 du 11/11/2021	M. Goergen	Travail forcé des Ouïghours
164.	5229 du 15/11/2021	M. Di Bartolomeo	Encouragement des Luxembourgeois à choisir leur résidence en Sarre
165.	5230 qp urgente du 15/11/2021	F. Kartheiser	Procédure du référendum pour les Luxembourgeois habitant à l'étranger
166.	5267 du 19/11/2021	G. Graas	Tir de missile antisatellite
167.	5272 du 22/11/2021	N. Oberweis	Opération Sirli
168.	5294 du 25/11/2021	F. Kartheiser	Validité du EU Digital Covid Certificate
169.	5346 du 6/12/2021	S. Clement	Suspension temporaire par la Commission européenne de certains droits de protection des réfugiés
170.	5356 du 7/12/2021	G. Graas	Situation politique actuelle au Myanmar
171.	5373 du 10/12/2021	S. Clement	Syndrome de la Havane
172.	5388 du 14/12/2021	N. Oberweis	Activités des sociétés luxembourgeoises dans le domaine militaire

b. Questions parlementaires adressées au Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire

Le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire Franz Fayot a répondu à 13 questions parlementaires en 2021.

	Numéro et date	Auteur(s)	Sujet
1.	3548 du 1/2/2021	G. Graas	Liberté de la presse au Burkina Faso
2.	3633 du 12/2/2021	C. Wiseler	Situation au Myanmar
3.	3655 du 16/2/2021	G. Graas	Distribution des vaccins dans les pays avec lesquels l'État luxembourgeois a signé un accord général de coopération et d'aide humanitaire
4.	3859 du 15/3/2021	L. Mutsch	Impact des évolutions récentes au Myanmar sur les projets de la coopération luxembourgeoise

5.	3979 du 30/3/2021	F. Kartheiser	Comité pour une paix juste au Proche Orient (CPJPO)
6.	4027 du 6/4/2021	F. Keup	Coopération au développement entre la République du Niger et le Grand-Duché de Luxembourg
7.	4063 du 9/4/2021	O. Modart	Impact du renforcement des mesures visant à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme sur les activités des organisations non gouvernementales de développement (ONGD)
8.	4153 du 23/4/2021	C. Gary	Campagne « Rethink Your Clothes »
9.	4196 du 30/4/2021	S. Empain + D. Bernard	Aide humanitaire pour l'Inde
10.	4470 du 14/6/2021	S. Empain	Situation de conflit dans certains pays partenaires de la coopération luxembourgeoise
11.	4594 du 1/7/2021	F. Keup	Contribution de la Coopération au Nation Branding
12.	4677 du 19/7/2021	M. Di Bartolomeo + Y. Cruchten	Sécurité alimentaire
13.	4805 du 5/8/2021	F. Keup	Aide humanitaire pour le Liban

c. Questions parlementaires adressées au Ministre de la Défense

Le Ministre de la Défense François Bausch a répondu à 36 questions parlementaires en 2021.

	Numéro et date	Auteur(s)	Sujet
1.	3505 du 26/1/2021	M. Goergen	Opérations pour le maintien de la paix dans le cadre de la pandémie Covid-19
2.	3558 du 2/1/2021	G. Graas	Banque pour l'OTAN
3.	3570 du 3/2/2021	F. Kartheiser	Armes à sous-munitions
4.	3621 du 12/2/2021	F. Kartheiser + J. Engelen	Hôpital militaire
5.	3687 du 22/2/2021	M. Goergen	Marchés publics de la défense et de la sécurité
6.	3960 du 26/3/2021	L. Mutsch	Premier microsatellite birmane

7.	3961 du 26/3/2021	M. Goergen	Avion militaire luxembourgeois
8.	4071 du 14/4/2021	F. Kartheiser	Participation luxembourgeoise aux opérations de maintien de la paix
9.	4093 du 16/4/2021	F. Kartheiser	Participation luxembourgeoise à l'engagement en Afghanistan
10.	4100 du 19/4/2021	M. Goergen	Opérations pour le maintien de la paix
11.	4131 du 21/4/2021	F. Kartheiser	Programme PESCO
12.	4222 du 5/5/2021	F. Kartheiser	Coopération militaire dans le cadre du programme PESCO
13.	4481 du 14/6/2021	F. Kartheiser + F. Keup	Impact du retrait de l'armée française sur la mission militaire luxembourgeoise au Mali
14.	4498 du 15/6/2021	F. Kartheiser	Application de l'article 5 du traité fondateur de l'OTAN dans l'espace
15.	4529 du 22/6/2021	S. Empain	Projet d'acquisition de véhicules pour l'armée luxembourgeoise
16.	4540 du 25/6/2021	F. Kartheiser	Matériel militaire
17.	4623 du 7/7/2021	M. Goergen	Recrutement de l'Armée luxembourgeoise
18.	4702 du 21/7/2021	F. Kartheiser	Intervention de l'Armée dans le cadre des inondations
19.	4814 du 31/8/2021	F. Kartheiser	Rôle de la Chine en tant que fournisseur d'infrastructure critique
20.	4854 du 16/8/2021	S. Clement + M. Goergen	Déploiement du nouvel avion militaire luxembourgeois en Afghanistan
21.	4856 du 16/8/2021	F. Kartheiser	Soutien à l'Afghanistan
22.	4870 du 10/8/2021	S. Clement + M. Goergen	Déploiement du nouvel avion militaire luxembourgeois
23.	4881 du 20/8/2021	S. Clement	Matériel militaire de l'armée afghane

24.	4882 du 20/8/2021	F. Kartheiser	Communication du Ministère de la Défense
25.	4883 du 20/8/2021	S. Empain	Echec de la mission internationale en Afghanistan
26.	4942 du 9/9/2021	F. Kartheiser	Hôpital militaire
27.	4988 du 20/9/2021	M. Goergen	Impact d'un éventuel déploiement de mercenaires russes au Mali
28.	5047 du 5/10/2021	F. Keup + R. Reding	Recrutement dans la magistrature
29.	5102 du 14/10/2021	F. Kartheiser + F. Keup	Flotte électrique de l'armée
30.	5141 du 25/10/2021	F. Kartheiser	Centre national de crise à Senningen
31.	5142 du 25/10/2021	F. Kartheiser	Autorisations des hélicoptères de la Police Grand-Ducale
32.	5145 du 25/10/2021	N. Oberweis	Engagement militaire du Luxembourg en Afghanistan
33.	5191 du 8/11/2021	N. Oberweis	Traité sur l'interdiction des armes nucléaires
34.	5263 du 19/11/2021	F. Kartheiser + F. Keup	Coopération militaire avec les Etats-Unis
35.	5267 du 19/11/2021	G. Graas	Tir de missile antisatellite
36.	5411 du 20/12/2021	M. Goergen	Vaccination obligatoire auprès de l'Armée

1.10. Coopération culturelle

a. La promotion culturelle à l'étranger

Le MAEE ainsi que le ministère de la Culture et ses instituts travaillent côte à côte afin de contribuer à la promotion des artistes luxembourgeois et de la culture luxembourgeoise au sens plus large. Il s'agit de mieux faire connaître le Luxembourg et ses artistes à l'étranger.

La majeure partie du budget à disposition du MAEE pour la promotion culturelle est consacrée aux Maisons du Grand-Duché de Luxembourg (MGDL), qui sont à l'heure actuelle situées au sein des Ambassades à Berlin, Bruxelles, Varsovie et Tokyo ainsi que du Consulat général à New York.

Malgré le contexte persistant de pandémie Covid-19, le nombre d'événements culturels organisés ou soutenus en 2021 a augmenté par rapport à 2020. 18 missions diplomatiques et consulaires n'ayant pas

le statut de MGDL ont organisé au total près de 40 projets culturels, grâce au co-financement réalisé par la direction des Affaires consulaires et des relations culturelles internationales. Les programmations culturelles sont marquées une nouvelle fois par une large participation à des festivals de films à travers le monde.

Dans la situation de crise sanitaire actuelle, les concerts ont constitué l'exception. En effet, seulement cinq concerts de musiciens luxembourgeois ont pu être organisés, voire soutenus financièrement par les missions à l'étranger. A ce titre, il y a lieu de citer p.ex. la participation virtuelle du groupe Dock in Absolute au Technopolis Jazz Festival à Athènes, qui est devenu au fil du temps un rendez-vous incontournable pour la promotion de musiciens de jazz luxembourgeois. André Mergenthaler s'est également produit à Prague à l'occasion d'un concert de fin d'année organisé par l'Ambassade.

Le volet littérature a entre autres été couvert par les tournées de Jean Portante en Espagne et en Italie, à l'occasion desquelles l'Ambassade à Madrid et l'Ambassade à Rome ont organisé chacune un événement de lecture en présentiel, permettant de réunir un public local et professionnel.

Les Ambassades à Lisbonne et à Ankara ont soutenu deux résidences d'artistes luxembourgeois dans le cadre du festival Sete Sois Sete Luas, qui fera d'ailleurs également partie de la programmation d'Esch2022.

Il est à signaler également qu'en 2021, la mission culturelle du Luxembourg en France a collaboré de manière étroite avec la direction des Affaires consulaires et des relations culturelles internationales. Cette dernière a cofinancé entre autres l'organisation d'une exposition mettant à l'honneur les trois capitales européennes de la culture de l'année 2022, à savoir Esch-sur-Alzette, Kaunas et Novi Sad.

b. Coopération avec les institutions culturelles

Au niveau international, le MAEE est avec le ministère de la Culture, le représentant du Luxembourg auprès du European Union National Institutes for Culture (EUNIC Global) qui a son siège à Bruxelles et qui regroupe actuellement 36 membres dans tous les pays de l'UE, ministères et instituts culturels confondus. Certaines de nos Ambassades (dont Bruxelles, Berlin, Pristina, Paris, New Delhi, Lisbonne et la RP du CE à Strasbourg) sont représentées au sein de « clusters » EUNIC, ce qui leur permet de développer leurs activités culturelles avec l'appui de partenaires européens.

Au niveau national, le MAEE a continué à assurer son rôle au sein du conseil d'administration de Kultur:LX, qui a officiellement lancé son activité le 5 juillet 2021. L'avant-projet de loi portant création d'un établissement public nommé Kultur : LX-Arts Council, déposé le 2 juillet 2021, cite parmi ses objectifs ceux de coopérer avec le réseau diplomatique et consulaire luxembourgeois aux missions définies, dont la diffusion au niveau national et international des projets culturels voire la contribution au niveau national et international au développement de carrière d'artistes et autres acteurs culturels professionnels.

En outre, le MAEE est toujours représenté et actif au sein de l'Institut européen des itinéraires culturels (IEIC) du Conseil de l'Europe. Le 22 octobre 2021, le nouveau directeur des affaires consulaires et des relations culturelles internationales a été élu aux fonctions de Président du conseil d'administration de l'IEIC. Signalons que l'Institut prépare et organise le processus de certification des itinéraires candidats et les accompagne dans leur développement.

Le MAEE a par ailleurs également poursuivi sa fonction en tant que département titulaire chargé de l'organisation et de la mise à jour de l'exposition permanente du Musée européen Schengen.

Finalement, le MAEE a continué à assurer sa représentation auprès de la Commission nationale pour la coopération avec l'Unesco, aux réunions du conseil d'administration d'ESCH 2022, de l'Agence luxembourgeoise pour Action culturelle (ALAC), ainsi que du Edward Steichen Award Luxembourg (ESAL).

Le MAEE figure parmi les sponsors de ce dernier, dont le prix est remis tous les 2 ans à deux jeunes artistes, qui pourront ensuite profiter de l'opportunité de partir en résidence d'artiste à New York.

1.11. Le Luxembourg, siège d'institutions européennes et internationales

a. Luxembourg, capitale européenne

Au cours de l'année 2021, le MAEE a poursuivi de manière conséquente sa politique du siège, sur arrière-fond de lutte continue contre la pandémie Covid-19 et d'intégration pleine et entière des institutions, organes et organismes européens et des organisations internationales installés au Luxembourg dans les stratégies nationales contre la pandémie Covid-19.

Placé sous l'autorité du MAEE, le Comité de coordination pour l'installation d'institutions et d'organismes européens traite des questions concernant le siège des institutions européennes au Luxembourg. L'un des rôles du Comité de coordination, présidé par la Secrétaire générale du MAEE, consiste à accompagner et à assister les institutions, organes et organismes européens étant établis ou ayant leur siège à Luxembourg dans la révision de leur parc immobilier, que ce soit en termes de rénovation, d'extension ou de nouvelle construction.

En 2021, le Comité s'est penché plus particulièrement sur les projets suivants :

- En tant que maître d'ouvrage du projet immobilier de la **Commission européenne** dit « Jean Monnet 2 » (JMO2), les autorités luxembourgeoises ont continué à coopérer étroitement avec la Commission européenne en vue de la réalisation de cet important projet.

- Tout au long de l'année 2021, le gouvernement a également poursuivi sa coopération avec le **Parlement européen** dans le cadre d'un partenariat signé entre l'État et le Parlement européen concernant le projet immobilier « Konrad Adenauer 2 ».

- A l'instar des projets immobiliers précédents de la **Cour de justice de l'Union européenne**, l'État luxembourgeois a assuré le rôle de maître d'ouvrage pour les travaux de mise à niveau du dispositif de sécurité des infrastructures immobilières de la Cour.

- Les échanges entre les autorités luxembourgeoises et le **Mécanisme européen de stabilité (MES)** se sont poursuivis en vue de la réalisation du nouveau projet immobilier du MES.

- A la suite de la décision de la Commission européenne, le lancement officiel des travaux du **Parquet européen (EPPO)** est intervenu le 1^{er} juin 2021. La création du Parquet européen marque l'aboutissement d'un projet phare de l'Union européenne dans le domaine de la justice et de la sécurité et représente une étape décisive vers l'approfondissement de l'espace judiciaire européen, et consolide la place du Grand-Duché en tant que centre de compétence international en matière de justice. Depuis l'adoption du règlement fondateur du Parquet européen le 12 octobre 2017, le Luxembourg a donné son plein soutien pour l'établissement de cet important organe européen. En collaboration étroite avec les représentants du Parquet européen, les autorités luxembourgeoises ont œuvré pour que le Parquet européen dispose de locaux modernes et adaptés à ses besoins qui permettent à ce nouvel organe indépendant de s'acquitter au mieux des missions qui lui sont confiées. Sur arrière-fond de la hausse conséquente de personnel accordé par l'autorité budgétaire de l'Union européenne au Parquet européen, les autorités luxembourgeoises ont assuré en 2021 le rôle de maître d'ouvrage pour ce qui est du réaménagement de trois étages supplémentaires à la Tour B au Quartier Kirchberg. Livrés fin novembre 2021, ces trois étages sont venus s'ajouter aux étages 1 à 5 de la Tour B et à l'Annexe occupés par le Parquet européen depuis fin 2020 respectivement début 2021.

- Les échanges se sont poursuivis aussi en 2021 entre les autorités luxembourgeoises et l'**entreprise commune européenne pour le calcul à haute performance (EuroHPC)** afin d'assurer le bon

fonctionnement de l'entreprise commune à son siège à Luxembourg, y compris dans le contexte de la revue à la hausse des effectifs accordés à l'entreprise commune par l'autorité budgétaire de l'Union européenne. L'adoption d'un nouveau règlement en 2021 a permis d'élargir les missions confiées à EuroHPC, pour y inclure entre autres, les calculateurs quantiques. Le 3 mai 2021, en présence du Ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, du Ministre de l'Économie, Franz Fayot, du Commissaire européen au Marché intérieur, Thierry Breton, du Président du comité directeur d'EuroHPC, Dr Herbert Zeisel, et du Directeur exécutif d'EuroHPC, Anders Dam Jensen, les locaux réaménagés d'EuroHPC ont été officiellement inaugurés à Luxembourg.

Au-delà de la dimension immobilière, le MAEE a poursuivi ses efforts en vue du renforcement et de la consolidation des services des institutions, organes et organismes européens, dont ceux de la Commission européenne, à Luxembourg. Rappelons à cet égard que, dans le cadre de l'accord Asselborn-Georgieva conclu en décembre 2015, la Commission européenne s'est engagée quant à la pérennisation et le renforcement de ses services à Luxembourg, notamment pour ce qui est des pôles juridique, financier et numérique. Dans ce contexte, des contacts et échanges réguliers ont eu lieu au cours de l'année, au niveau politique et fonctionnaire, afin d'assurer la mise en œuvre continue de cet accord, au-delà des décisions décevantes de la Commission concernant l'agence exécutive CHAFEA et la réorganisation globale des agences exécutives formalisées début 2021. Lors de la consultation par voie écrite du Comité des agences exécutives, qui a pris fin le 1^{er} février 2021, le Luxembourg s'était opposé, en ligne avec la motion adoptée par la Chambre des Députés, le 11 juin 2020.

Suite à la création, le 16 septembre 2021 par la Commission européenne, de l'Autorité européenne de préparation aux urgences sanitaires (HERA) en tant que Direction générale, le Luxembourg a soutenu l'inclusion dans le règlement ayant trait aux missions de l'HERA d'une clause de révision rapprochée en date. De sus, le Luxembourg a activement œuvré en faveur d'une référence à la possibilité de mettre en place l'HERA en tant qu'entité distincte à l'avenir, en tenant compte des structures existantes dans le domaine des crises sanitaires. Ces éléments ont fait partie de l'accord politique sur le règlement précité, tel que conclu le 20 décembre 2021 au Conseil.

D'autres projets que le MAEE a poursuivi de manière proactive sont la Juridiction unifiée du brevet, dont le siège de la Cour d'appel et du Greffe se trouvera à Luxembourg, ainsi que le Protocole ferroviaire à la Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (ou « Protocole de Luxembourg »), dont le registre international sera installé au Luxembourg. Plus spécifiquement, le Luxembourg a pu accueillir, en date du 27 octobre 2021, la dernière réunion du Comité préparatoire de la Juridiction unifiée du brevet, avant que la phase d'application provisoire de l'accord instituant cette nouvelle juridiction n'ait débuté le 19 janvier 2022.

De manière générale, le Luxembourg a continué de s'engager en 2021 en faveur d'une fonction publique européenne attractive et des meilleures conditions de travail et de vie possibles pour les quelque 16.000 fonctionnaires et agents des institutions, organes et organismes européens et organisations internationales installés au Luxembourg.

b. L'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA)

Durant l'année 2021, les contacts réguliers se sont poursuivis entre les autorités luxembourgeoises et l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA), dont le siège principal est situé à Capellen. Le programme stratégique d'infrastructure de la NSPA a constitué le principal sujet traité dans le cadre de la politique du siège. Ce projet immobilier vise à moderniser et à agrandir l'ensemble des installations sur le site de la NSPA à Capellen.

La participation financière du Luxembourg à ce projet d'infrastructure a été autorisée par la « loi du 24 mars 2021 autorisant la participation financière de l'État au programme stratégique d'infrastructure de

l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NATO Support and Procurement Agency - NSPA), ainsi qu'à la construction et la viabilisation du bâtiment technique « Outside Cabling Plant 2 - OCP 2 » (nœud de transfert de données), à Capellen.

Fin 2021, les Alliés ont approuvé le budget pour la phase 2 du projet d'infrastructure précité, la construction d'un bâtiment de bureau avec une capacité de 300 personnes.

2. LE LUXEMBOURG DANS LE CADRE BILATERAL

2.1. Europe

Les dossiers européens ayant marqué l'année 2021 (hors les relations bilatérales avec les pays européens) sont traités séparément dans le cadre du rapport annuel sur la politique européenne du gouvernement (RPE), et ne sont donc pas repris dans le présent rapport.

a. Relations avec les pays voisins du Luxembourg

Allemagne

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie Covid-19, l'Allemagne continuait à classer le Luxembourg en tant que « Risikogebiet » jusqu'au mois de juin 2021, mais les mesures en place n'ont plus entravé les flux transfrontaliers comme l'année précédente. Tous les points de passage aux frontières sont restés ouverts et sans réintroduction de contrôles systématiques. Pour éviter des mesures restrictives dans un contexte de pandémie affectant de manière négative les flux transfrontaliers, le Ministère était en contact étroit avec le gouvernement fédéral tout comme avec la Rhénanie-Palatinat et la Sarre.

S.A.R. le Grand-Duc a participé à la rencontre des chefs d'Etat germanophones à Potsdam le 28 juin 2021. Le 18 octobre 2021, le Premier ministre Xavier Bettel a eu une réunion de travail avec la chancelière Angela Merkel où la crise sanitaire, le changement climatique, les prix du gaz et de l'énergie et l'État de droit ont été abordés.

Lors des graves inondations qui ont frappé lourdement l'ouest de l'Allemagne, le Luxembourg a déployé du matériel et du personnel pour contribuer au sauvetage des personnes et aux efforts de déblayage. Le Ministre Jean Asselborn a participé à la cérémonie officielle de commémoration des victimes des inondations en Rhénanie-Palatinat au *Nürburgring* le 1^{er} septembre 2021.

Le 8 juillet 2021, le Ministre Jean Asselborn a rencontré le Ministre fédéral des Affaires étrangères, Heiko Maas, et le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française, Jean-Yves Le Drian, à Schengen. Les ministres se sont notamment entretenus sur les questions liées à la coopération transfrontalière et la libre circulation au sein de l'Union européenne.

Le 22 décembre 2021, le Ministre Asselborn a été le premier Ministre des Affaires étrangères à être reçu à Berlin par la nouvelle Ministre fédérale des Affaires étrangères, Annalena Baerbock, suite aux élections législatives fédérales du 26 septembre 2021. Les ministres se sont notamment échangés sur les moyens de renforcer la coopération au sein de l'Union européenne. Le Ministre Jean Asselborn a saisi l'occasion pour rencontrer également la nouvelle Ministre adjointe chargée des Affaires européennes, Anna Lührmann.

En 2021, le Luxembourg a également pu assister, comme pays observateur, aux réunions du comité franco-allemand pour la coopération transfrontalière qui a été créé par le traité d'Aix-la-Chapelle de 2019. En outre, le Luxembourg a assisté à plusieurs réunions récurrentes en lien avec la crise sanitaire, dont les réunions de la Corona Task Force regroupant des représentants de diverses administrations de tous les

versants de la Grande Région et la *Oberrheinkonferenz* qui regroupe des représentants de l'Allemagne, de la France et de la Suisse.

Belgique

Dans le contexte particulier du centenaire de l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL) célébré en 2021, la 11e réunion commune des gouvernements luxembourgeois et belge, dite « Gäichel », a eu lieu le 31 août 2021 au Luxembourg, sous la présidence conjointe des Premiers ministres Xavier Bettel et Alexander De Croo. Plusieurs accords ont été signés lors de la Gäichel dans le domaine de la gestion de crise, de la coopération sanitaire, de la défense, des finances et de la fonction publique. Les deux parties ont en outre décidé d'augmenter le « seuil de tolérance » en matière fiscale de 24 à 34 jours par an, donnant ainsi plus de flexibilité aux frontaliers qui souhaitent recourir davantage au télétravail. La Commission administrative belgo-luxembourgeoise (CABL), qui a fait office d'instance préparatoire des réunions Gäichel, s'est tenue les 3 juin et 31 août 2021.

Pour tenir compte de l'évolution des compétences constitutionnelles en Belgique, le centenaire de l'UEBL a été célébré dans un nouveau format de réunion le 17 novembre 2021 à Bruxelles, le Sommet UEBL associant également les Ministres-Présidents des entités fédérées belges. Sous la présidence des Premiers ministres Xavier Bettel et Alexander De Croo, le Ministre-Président de la Wallonie, Elio Di Rupo, le Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, Rudi Vervoort, le Ministre-Président de la Flandre, Jan Jambon, le Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Pierre-Yves Jeholet et le Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique, Oliver Paasch, ont fait le point sur la pandémie Covid-19 et la collaboration UEBL en matière économique. Le Ministre Jean Asselborn et son homologue, la Ministre Sophie Wilmès ont signé deux accords, notamment pour approfondir la coopération entre les deux ministères des Affaires étrangères en matière de formations et d'échanges de diplomates, accord qui s'inscrit dans la continuité des traditionnelles visites de stagiaires-diplomates belges au Luxembourg dont la dernière a eu lieu du 24 au 26 novembre 2021.

Le 9 novembre 2021, une première réunion du comité de pilotage (COPIL) entre le Luxembourg et la Wallonie a eu lieu à Luxembourg dans le contexte de la mise en œuvre de l'accord de coopération entre le Luxembourg et la Wallonie de 1999.

Le 7 mai 2021, la Commission belgo-luxembourgeoise de sûreté nucléaire et de radioprotection a eu lieu sous forme virtuelle. Les délégations des deux pays ont échangé sur l'actualité des installations nucléaires belges, la préparation de la sortie du nucléaire, les actualités en matière de radioprotection et de collaboration entre les centres de crise.

France

Le 17 février 2021, le Premier ministre Xavier Bettel, et la Ministre à la Grande Région, Corinne Cahen, ont participé à une réunion de travail par vidéoconférence avec Jean Rottner, Président de la Région Grand Est. Un état des lieux de la situation régionale de la pandémie Covid-19 a été dressé. À cette occasion, le Président Jean Rottner a également présenté les priorités de la Présidence française de la Grande Région.

Le 3 mai 2021, le Ministre Jean Asselborn a reçu le Secrétaire d'État Clément Beaune à Luxembourg pour une réunion de travail qui a permis d'aborder la situation sanitaire, la libre circulation et la situation des communautés transfrontalières ainsi que les questions liées à la Conférence sur l'Avenir de l'Europe et les priorités de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne.

Le 31 mai 2021, le Premier ministre Xavier Bettel a eu une entrevue à Paris avec le Secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, Cédric O. Le lendemain, il a eu une

réunion de travail avec le Premier ministre français Jean Castex où la crise sanitaire, la préparation de la CIG, les dossiers siège et Cattenom ont été abordés.

Le 18 avril 2021, le Ministre Jean Asselborn a participé à la célébration du 70^e anniversaire de la signature du Traité de Paris instituant la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), qui s'est tenue par vidéoconférence.

La 6^e Commission intergouvernementale pour le renforcement de la coopération transfrontalière (CIG) s'est tenue le 19 octobre 2021 à Esch-Belval. Présidée par la Ministre Corinne Cahen et Secrétaire d'État Clément Beaune, cette rencontre a donné lieu à la signature de huit textes bilatéraux concernant les transports transfrontaliers, la coopération sanitaire, universitaire, policière, culturelle, et s'est engagée à travailler à l'augmentation du seuil de tolérance de 29 à 34 jours pour le télétravail des frontaliers. Les préparatifs de la CIG ont été évoqués dans les rencontres et entrevues à haut niveau au cours de l'année. La CIG a également été préparée par un comité de pilotage (COPIL) le 17 mars 2021, ainsi que par une coordination interministérielle intense au sein du Comité de coordination interministérielle pour la coopération transfrontalière (CICT) et de nombreuses entrevues de l'Ambassade à Paris avec des acteurs locaux, communaux, et régionaux du Grand Est.

De nombreuses autres entrevues à haut niveau ont émaillé l'année (notamment les entretiens entre le Ministre Jean Asselborn et le Ministre délégué chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité Franck Riester les 4 mars et 21 décembre, entre le Ministre Jean Asselborn et son homologue Jean-Yves Le Drian le 8 juillet, entre les Ministres de la Défense Bausch et Parly le 15 septembre) et témoignent de l'intensité des relations franco-luxembourgeoises.

Lors de la 19^{ème} réunion de la Commission mixte franco-luxembourgeoise de sécurité nucléaire le 2 février 2021 par vidéoconférence, la délégation luxembourgeoise a exprimé ses inquiétudes quant à une poursuite de fonctionnement de la centrale de Cattenom au-delà de 40 ans, vu la proximité de la centrale du territoire luxembourgeois et des risques en matière de protection de l'environnement, de sécurité et de santé publiques qui y sont liés. Le Luxembourg a souligné sa volonté à être associé et consulté à toutes les étapes du prochain réexamen de Cattenom.

Pays-Bas

Du 15 au 17 mars 2021, des élections législatives ont eu lieu aux Pays-Bas. Le 13 décembre 2021, au bout de 271 jours de négociations, les partis de Mark Rutte (VVD), de Sigrid Kaag (D66), de Wopke Hoekstra (CDA), et l'Union chrétienne (CU) sont parvenus à un accord pour former la prochaine coalition.

Le 21 juin 2021, le Ministre Jean Asselborn et la Ministre des Affaires étrangères et ministre du Commerce extérieur et de la Coopération au Développement, Sigrid Kaag, ont célébré les 130 ans de relations diplomatiques entre le Luxembourg et les Pays-Bas à l'occasion d'un dîner de travail au Luxembourg lors duquel ils ont abordé la pandémie Covid-19 et Schengen, les questions d'actualité européenne et le processus de paix au Moyen-Orient.

En raison de la pandémie Covid-19, d'autres visites bilatérales n'ont pas pu avoir lieu aux Pays-Bas au cours de l'année 2021.

En août 2021, dans le cadre des opérations d'évacuation à Kaboul, un ressortissant afghan figurant sur la liste luxembourgeoise, arrivé avec un avion néerlandais depuis la Géorgie, a pu rejoindre le Luxembourg. Les autorités néerlandaises ont également signalé leur disponibilité à s'occuper d'autres ressortissants luxembourgeois ou afghans figurant sur la liste du Luxembourg, qui ont cependant finalement été pris en charge par nos partenaires belges sur place.

b. Relations avec les autres États membres de l'Union européenne

En 2021, les relations avec les autres États membres de l'Union européenne continuaient à être notamment marquées par la crise sanitaire.

Au moment du pic de la crise sanitaire au **Portugal**, le Luxembourg avait envoyé deux équipes médicales luxembourgeoises se relayant pour soulager les services hospitaliers de la ville d'Evora (Alentejo) fortement touchés et identifiés comme prioritairement nécessaires par la partie portugaise. Au sujet de la Visite d'Etat prévue pour 2020, mais reportée en raison de la pandémie, les deux Chefs d'Etat se sont entretenus personnellement pour s'accorder de sa tenue en mai 2022. Le Ministre Jean Asselborn s'est rendu à Lisbonne pour les funérailles officielles de l'ancien Président Jorge Sampaio le 12 septembre 2021.

Les relations avec **l'Italie** ont maintenu leur niveau d'excellence, bénéficiant du dialogue structuré mis en place depuis le 23 juillet 2019, par le protocole d'entente sur les consultations politiques entre le MAE italien et luxembourgeois.

Le Ministre Jean Asselborn s'est rendu en visite de travail en **Espagne** en décembre en 2021, sur invitation de son homologue José Manuel Albares. En août, dans le contexte de la prise de pouvoir des Talibans en Afghanistan, l'Ambassade a prodigué une assistance consulaire à une famille afghane (6 personnes), exfiltrée par l'armée espagnole et recueillie par le Luxembourg.

Les relations entre le Luxembourg et la **Grèce** ont continué à être excellentes. A l'occasion d'une rencontre le 18 octobre 2021, les Ministres des affaires étrangères luxembourgeois et grec, Jean Asselborn et Nikos Dendias, ont passé en revue les relations bilatérales entre le Luxembourg et la Grèce. Ils ont également mené un échange de vues sur les questions internationales d'actualité.

Les relations ont été approfondies avec **l'Irlande**, reflet entre autres de notre approche similaire à l'intégration et la coopération européennes. Les deux pays seront directement touchés par l'Accord de Commerce et de Coopération entre l'UE et le Royaume-Uni. Le 24 novembre 2021, Mme Florence Ensch, a remis ses lettres de créance au Président irlandais. Elle sera à la tête de l'Ambassade résidente du Luxembourg à Dublin, dont l'établissement a été annoncé par le gouvernement luxembourgeois à l'automne 2021. Pour marquer le 60ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Luxembourg et l'Irlande, une Déclaration conjointe a été publiée, le 20 décembre 2021.

Les relations bilatérales avec les **pays nordiques** sont restées bonnes et cordiales en 2021. La Ministre de la Santé, Paulette Lenert, s'est rendue à Copenhague du 8-10 septembre pour discuter de la gestion de la pandémie au niveau national et européen. De même, le Ministre de l'Energie, Claude Turmes, a participé à une table ronde lors de la plus grande exposition internationale sur l'énergie éolienne, WindEurope, à Copenhague du 22 au 23 novembre 2021.

Avec **l'Estonie**, la commémoration du 30^{ème} anniversaire du rétablissement des relations diplomatiques bilatérales a eu lieu le 29 août 2021. Un déplacement en Estonie du Ministre Jean Asselborn a dû être reportée en raison de la situation sanitaire.

En date du 24 février 2021, le Ministre Jean Asselborn, a reçu le Ministre des Affaires étrangères de la République de **Slovénie**, Anže Logar, pour une visite de travail au Château de Senningen. La visite a tout d'abord été l'occasion de faire le point sur les relations bilatérales et leurs perspectives de développement dans le domaine économique, dont notamment en matière de technologies de l'information et de la communication et du tourisme durable. Les 14 et 15 novembre 2021, le Président de la République de Slovénie, Borut Pahor, a effectué une visite de travail à Luxembourg lors de laquelle il a également une entrevue bilatérale avec le Ministre Jean Asselborn. La Présidence slovène du Conseil de l'Union européenne du 2^{ème} semestre 2021 a été au centre des discussions.

Le Luxembourg et la **Pologne** ont célébré en 2021 le centenaire de leurs relations diplomatiques, établies le 18 avril 1921. À cette occasion, le Ministre Jean Asselborn et le Ministre des Affaires étrangères de la République de Pologne, Zbigniew Rau, se sont entretenus le 19 avril 2021 par voie téléphonique.

Le 16 décembre 2021, le Grand-Duché du Luxembourg et la **Bulgarie** ont célébré les 65 ans de leurs relations diplomatiques.

Les relations bilatérales avec l'**Autriche** sont restées intenses lors de cette année. Le 20 octobre 2021, le Ministre Jean Asselborn, a participé, sur invitation du Consulat honoraire luxembourgeois et de l'Université Leopold-Franzens d'Innsbruck, à une table ronde organisée par l'Aurora European Universities Alliance dans l'auditorium de l'université, lors de laquelle le Ministre s'est exprimé sur les perspectives européennes, notamment en matière de solidarité entre les Etats membres.

Concernant les relations bilatérales avec la **Hongrie**, il convient de noter la participation, les 15 et 16 septembre 2021 du Ministre Asselborn au « Budapest Forum – Building Sustainable Democracies ».

Concernant les relations bilatérales avec les autres pays membres de l'Union européenne, les relations ont été activement entretenues en vue de futures visites ministérielles, malgré la pandémie.

c. Relations avec les pays voisins de l'Union européenne

Avec le **Royaume-Uni**, l'année 2021 était largement marquée par la mise en place de relations post-Brexit suite à l'entrée en vigueur de l'Accord de Commerce et de Coopération entre l'Union européenne et le Royaume-Uni. Cet accord établit des régimes préférentiels dans de nombreux domaines et constitue une base solide pour préserver la coopération de longue date qui existe entre le Luxembourg et le Royaume-Uni.

Outre la participation de plusieurs ministres luxembourgeois à la COP26 à Glasgow en novembre 2021, l'ancien Ministre des Finances, Pierre Gramegna, a aussi participé à de nombreux événements destinés à promouvoir la place financière luxembourgeoise au Royaume-Uni.

Les consultations politiques et les nombreuses visites de ministres et hauts fonctionnaires témoignent des relations étroites avec la **Suisse**. Ainsi, le Secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires étrangères, Patric Franzen, a été accueilli le 22 septembre 2021 pour un dialogue politique au niveau des hauts fonctionnaires. De même, une délégation parlementaire suisse, conduite par Alex Kuprecht, Président du Conseil des Etats, a pu rencontrer le Premier ministre Xavier Bettel et l'ancien Ministre des Finances, Pierre Gramegna, le 7 octobre 2021 en marge d'une visite bilatérale auprès de la Chambre des Députés. Au mois d'avril, le Ministre Jean Asselborn a participé à la réunion des cinq ministres des Affaires étrangères des pays germanophones à Lugano, et en octobre il s'est rendu à Zürich, où il a donné un discours à l'université de Zürich et a participé à une table ronde.

S'agissant du **Liechtenstein**, une visite de la Ministre des Affaires étrangères, Dominique Hasler, a dû être reportée en raison de la crise sanitaire. Le Ministre des Finances a participé en août à la réunion des ministres germanophones des finances à Vaduz.

Un accord concernant l'hébergement de données et de systèmes d'information monégasques dans un centre de données luxembourgeois a été signé le 15 juillet 2021 par Pierre Dartout, Ministre d'Etat de la Principauté de **Monaco**, et Xavier Bettel, Premier ministre du Grand-Duché de Luxembourg. « L'Ambassade de données » monégasque sera la deuxième de ce genre au monde, suite à celle de l'Estonie, installée également au Luxembourg.

Balkans occidentaux et Turquie

Le Luxembourg continue à contribuer activement au rapprochement des pays candidats à l'Union européenne, y compris par le biais de projets bilatéraux d'assistance technique et de formation à la mise en œuvre de l'acquis communautaire, financés à travers une ligne budgétaire du MAEE. Ces projets sont exécutés principalement par des organismes et organisations non-gouvernementales partenaires.

Dans le but de soutenir certains pays dans leurs réformes internes nécessaires au rapprochement à l'Union européenne, au respect de l'État de droit, des droits humains et de la démocratie, et comme prévu dans sa convention annuelle avec le MAEE, l'Institut européen d'Administration Publique (IEAP) à Luxembourg a continué à assurer des formations spécifiques pour des fonctionnaires des pays candidats à l'Union.

L'IEAP a su s'adapter aux contraintes liées à la pandémie Covid-19, de sorte que 31 séminaires et activités ont été organisés dans les pays des Balkans occidentaux et en Turquie sous forme de webinaires et ont couvert les thèmes de la bonne gouvernance, de la réforme de l'administration publique, des droits fondamentaux, de l'État de droit, de la lutte contre la corruption, de la réforme judiciaire ainsi que de la liberté de la presse.

Le soutien du MAEE a par ailleurs permis des boursiers des pays des Balkans occidentaux et de la Turquie de poursuivre leur 1^e année d'études de Master en études européennes (MELS Online) de la promotion 2021-2023 de l'IEAP.

Le Luxembourg a soutenu en 2021 – ensemble avec l'Allemagne et le Royaume-Uni – l'ONG « *Coalition for Reforms, Integration, and Consolidated Institutions* » qui a déployé des observateurs électoraux en vue d'observer les élections législatives 2021 en **Albanie**. Le Luxembourg a aussi continué à soutenir l'ONG « HANA Center » en 2021 dans le cadre d'un projet qui vise à familiariser les élèves dans les écoles publiques dans la région de Lezhë avec les valeurs et les normes de l'Union européenne.

En date du 18 novembre 2021, le Ministre Jean Asselborn a reçu son homologue de **Bosnie-Herzégovine**, Bisera Turković pour évoquer entre autres le soutien fourni par le Luxembourg au processus de rapprochement du pays à l'Union européenne, notamment par le biais de son programme d'assistance technique visant à familiariser l'administration bosnienne avec le processus d'intégration européenne.

Le Luxembourg a continué à apporter son soutien au bureau du Haut Représentant à Sarajevo en mettant à disposition une chargée de mission pour la durée de deux ans.

En tant que membre du Conseil de l'Europe, le Luxembourg a contribué au Plan d'action pour la Bosnie-Herzégovine 2018-2021. Ce plan d'action vise à mieux harmoniser la législation, les institutions et la pratique de la Bosnie-Herzégovine avec les normes européennes dans les domaines des droits humains, de l'État de droit et de la démocratie.

En 2021, le Luxembourg a aussi soutenu l'ONG « TRIAL International », programme en Bosnie-Herzégovine qui lutte contre l'impunité des crimes internationaux, soutient les victimes dans leur quête de justice et vise à renforcer le système judiciaire.

La Ministre des Affaires étrangères et de la Diaspora du **Kosovo**, Donika Gërvalla-Schwarz, s'est rendue à Luxembourg le 29 juin 2021 afin de rencontrer son homologue, le Ministre Asselborn, ainsi que le Ministre de la Coopération au Développement et de l'Action humanitaire, Franz Fayot. L'échange a porté sur la situation actuelle au Kosovo, la libéralisation des visas, le dialogue Pristina-Belgrade et sur l'étude stratégique prospective de la coopération luxembourgeoise au Kosovo. Ainsi, les deux parties ont également discuté de potentielles relations économiques futures entre les deux pays et d'une implication plus prononcée du secteur privé.

Le Premier ministre de la **République de Macédoine du Nord**, Zoran Zaev, a effectué une visite de travail à Luxembourg les 15 et 16 mars 2021. Au cours de cette visite, il a rencontré le Premier ministre Xavier Bettel ainsi que le Ministre Asselborn. Les ministres ont fait le point sur les relations bilatérales et ont abordé les perspectives de développement de celles-ci, notamment dans le domaine politique, économique ou culturel. Les ministres ont par ailleurs eu un échange de vues approfondi sur l'intégration européenne de la Macédoine du Nord. En 2021, le MAEE a poursuivi son soutien aux campagnes de sensibilisation de l'ONG « CIVIL - Center for Freedom » dans le domaine du multiculturalisme et des valeurs européennes.

En date du 22 juin 2021, le Premier ministre Xavier Bettel a reçu le Premier ministre du **Monténégro**, Zdravko Krivokapić, pour une réunion de travail qui a permis de faire le point sur les relations bilatérales entre le Luxembourg et le Monténégro et l'intégration européenne du Monténégro, pays le plus avancé dans son processus de négociation, ayant ouvert l'entièreté des 33 chapitres de l'acquis communautaire de l'Union européenne.

La visite du Vice-Premier ministre du Monténégro, Dritan Abazović, au Luxembourg le 15 septembre 2021, a été l'occasion pour le Vice-Premier ministre François Bausch de faire le point sur l'actualité politique européenne et internationale ainsi que sur les relations bilatérales. Les deux homologues se sont aussi échangés sur le rôle que des pays de taille modeste peuvent jouer au sein de l'OTAN et sur les domaines où ces pays peuvent fournir une vraie plus-value à l'OTAN.

En 2021 le Luxembourg a soutenu le « Centre de Transformation Démocratique » au Monténégro, ONG ayant pour but de rapprocher le Monténégro des valeurs et principes de l'Union européenne en réalisant des projets pour renforcer les institutions et la société démocratiques.

S'agissant de la **Serbie**, le Ministre Jean Asselborn a reçu le 16 septembre 2021 son homologue serbe, Nikola Selaković au Luxembourg. Différentes pistes ont été creusées pour développer davantage les relations économiques bilatérales, surtout dans le domaine des technologies de l'information et dans le secteur numérique. Les deux parties se sont également félicitées de l'établissement de vols directs par Luxair entre Luxembourg et Belgrade. Le Ministre Jean Asselborn s'est en outre réjoui de l'établissement par les capitales européennes de la culture respectives – Esch 2022 et Novi Sad 2022 – d'une coopération sur une série de projets communs. Les ministres se sont également penchés sur les sujets d'actualité internationale, dont notamment les derniers développements dans la région des Balkans et la migration.

Un renouvellement de la convention en 2021, a permis à l'ONG « *Center for Research, Transparency and Accountability* » de renforcer davantage sa capacité à établir une demande citoyenne de démocratie en Serbie. Le Luxembourg a aussi reconduit son soutien à « *Beta News Agency* », une agence de presse indépendante et pro-européenne en Serbie afin de contribuer à améliorer la qualité de la couverture médiatique du processus d'intégration européenne en Serbie et dans la région des Balkans occidentaux.

L'Ambassade du Luxembourg en **Turquie** a continué à assister plusieurs entreprises luxembourgeoises et turques dans leurs projets respectifs. Elle a organisé un webinaire intitulé « *Doing Business in Luxembourg* » avec la Chambre de Commerce Belgo-Luxembourgeoise en Turquie et Luxinnovation tout comme à un autre webinaire intitulé « *Gender Equality in Business During and After the Pandemic* ». En novembre 2021, deux artistes luxembourgeois et ambassadeurs internationaux pour ESCH 2022, ont pu participer, avec le soutien de l'Ambassade, au Festival *Sete Sóis Sete Luas* dans la ville de Kaş avec deux peintures murales.

En 2021, le Luxembourg a appuyé deux ONG turques, à savoir « *Human Rights Agenda Association* » et la Fondation Tahir Elçi, qui mettent en œuvre des programmes de formation destinés à des avocats exerçant en Turquie, axés sur le droit des réfugiés et les procédures de saisine de la Cour constitutionnelle turque et de la Cour européenne des droits de l'homme.

Europe orientale et Russie

En 2021, l'impact de la pandémie Covid-19 a continué à entraîner une forte réduction de la fréquence des visites bilatérales depuis et vers les pays de l'Europe orientale et la Russie. Les relations avec le Belarus furent plus ou moins inexistantes en 2021, ce pour des raisons politiques.

Le 12 février 2021, le Premier ministre Xavier Bettel a reçu plusieurs membres du gouvernement ukrainien au Luxembourg, dont le Premier ministre Denys Shmyhal. A cette occasion, le Ministre des Affaires étrangères et européennes, le Ministre de l'Economie, le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, le Ministre délégué à la Digitalisation luxembourgeois, le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics ont eu des entrevues avec leurs homologues ukrainiens. Les discussions portaient sur une éventuelle coopération bilatérale plus poussée à l'avenir, ainsi que sur les relations entre l'Union européenne et l'Ukraine et le futur du Partenariat oriental. Le 23 mars 2021, le président de la « Verkhovna Rada » ukrainienne, Dmytro Razumkov, a visité le Luxembourg.

Entre le 6 et le 7 mai 2021, les ministres des Affaires étrangères du Benelux ont visité l'Ukraine en vue d'avoir des entretiens politiques avec le président de l'Ukraine Volodymyr Zelensky et le Ministre des Affaires étrangères Dmytro Kuleba. La situation politique et sécuritaire de l'Ukraine et les activités récentes de Russie à la frontière avec l'Ukraine ont figuré parmi les sujets de discussion. A noter qu'un agent de la Police grand-ducale est actuellement détaché à la mission PSDC de l'Union européenne à Kiev.

Le 23 août 2021, le Ministre Jean Asselborn a participé au sommet inaugural de la Plateforme pour la Crimée à Kiev. Il s'agit d'une initiative lancée par le président de l'Ukraine Volodymyr Zelensky qui vise à promouvoir l'échange stratégique et solidaire avec les partenaires internationaux dans le but de protéger les droits des Criméens et mettre fin à l'annexion illégale de la Crimée. Le 14 septembre 2021, l'Ambassade à Moscou a assisté à la consultation régionale virtuelle organisée par le Luxembourg, portant sur la mise en œuvre de la « Safe Schools Declaration », ensemble avec un nombre de pays d'Europe et d'Asie centrale. Le 6 octobre, l'Ambassadeur Dofing a participé à la Commémoration du 80ème anniversaire des événements à Babyn Yar, en présence des Présidents d'Ukraine, d'Israël et d'Allemagne.

La promotion des bourses « Free movers », financées par le MAEE, a permis à quatre étudiants ukrainiens d'effectuer leur année de mobilité à l'Université du Luxembourg en 2021.

En mars 2021, les Ministres des Affaires étrangères luxembourgeois et russe ont échangé des messages de félicitations à l'occasion du 130e anniversaire des relations diplomatiques entre le Luxembourg et la Russie, établies le 7 mars 1891.

L'Ambassadeur Faber a visité la ville de Tambov du 23 au 24 novembre 2021 pour assister à la commémoration des enrôlés de force luxembourgeois victimes du nazisme et morts à Tambov et Kirsanov.

Entre le 26 et le 28 avril 2021, l'Ambassadeur Faber a remis ses lettres de créances au Président du Kazakhstan à Nur-Sultan, suivi par diverses rencontres avec des officielles kazakhs.

Entre le 2 et 5 juin 2021, M. Faber a assisté au Forum économique international de St. Pétersbourg et l'Ambassade a facilité la participation du Luxembourg Stock Exchange à l'événement. Le 15 juin 2021, la Chambre de Commerce « Benelux » a été inaugurée à Nur-Sultan, à la création de laquelle l'Ambassade à Moscou a activement participé. Du 10 au 13 juillet 2021, il s'est rendu à Kazan, Tatarstan pour discuter des relations économiques avec le Président du Tatarstan, Rustam Minnikhanov. Le 22 novembre 2021, l'Ambassadeur Faber est intervenu en format VTC à l'International Ecology Forum Kazakhstan-Benelux.

2.2. Amériques

a. Amérique du Nord

États-Unis

La pandémie Covid-19 a malheureusement empêché l'organisation d'un certain nombre de visites et d'événements bilatéraux avec les Etats-Unis d'Amérique. Les échanges et contacts ont néanmoins pu être maintenus, surtout au deuxième semestre.

Les 20 et 21 juillet 2021, le Général John W. « Ray » Raymond, chef des opérations spatiales de la United States Space Force, a été reçu par le Ministre Jean Asselborn pour une réunion de travail. L'entrevue a été l'occasion pour le Ministre Asselborn et le Général Raymond de passer en revue les relations bilatérales entre les États-Unis et le Luxembourg, notamment en ce qui concerne la coopération dans le domaine spatial, ainsi que dans le domaine de la défense.

En octobre 2021, le Ministre des Finances Pierre Gramegna a effectué une visite de travail à Washington DC et à New York. Après avoir participé aux assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale à Washington DC, M. Gramegna, s'est rendu à New York pour la première mission financière depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020.

Le Ministre de la Défense François Bausch s'est rendu en Californie pour une visite de travail du 19 au 22 novembre 2021, afin de rencontrer des représentants de la US Space Force et des entreprises du domaine spatial.

Au niveau de l'Union européenne, les ministres des Affaires étrangères des Etats membres ont pu avoir un échange avec leur homologue américain, le Secrétaire d'Etat Antony Blinken, lors du Conseil des Affaires étrangères de février 2021. Les ministres ont également eu des échanges avec John Kerry, Envoyé spécial du Président des Etats-Unis pour le climat, en janvier et en mai 2021.

Canada

En février 2021, le Ministre Jean Asselborn a participé par vidéoconférence au lancement de la Déclaration contre le recours à la détention arbitraire dans les relations d'Etat à Etat, événement organisé par le Canada. Cette déclaration a pour objectif de renforcer la coopération internationale et de mettre fin à la pratique des arrestations, détentions ou condamnations arbitraires de ressortissants étrangers visant à exercer une influence sur les gouvernements étrangers.

En mars 2021, le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Claude Meisch, et la Ministre du Québec des Relations internationales et de la Francophonie, Ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et Ministre responsable des Laurentides, Nadine Girault, ont signé une convention dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Avec cet accord, le Luxembourg et le Québec souhaitent promouvoir les collaborations de recherche et les échanges de chercheurs, ainsi que la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur entre leurs institutions respectives.

b. Amérique latine

Brésil

Les relations étroites qui lient le Luxembourg au Brésil se sont renforcées à tous les niveaux en 2021, notamment dans le domaine économique. L'intérêt des acteurs économiques brésiliens pour le Luxembourg continue de croître, y compris dans le domaine de la finance verte et durable. Les entreprises luxembourgeoises au Brésil se portent bien.

Chili

Les relations entre le Luxembourg et le Chili ont bénéficié de l'accréditation en 2020 d'un premier Ambassadeur luxembourgeois non-résident (résident à Brasilia). Les relations politiques et économiques restent fortes. Dans le domaine environnemental, les relations ont été renforcées par l'appui du ministère de l'environnement, du climat et du développement durable à des projets bilatéraux dans le cadre de la COP25.

Cuba

En date du 20 avril 2021, le Luxembourg et Cuba ont signé un accord aérien, qui prévoit des droits de trafic mutuel entre les deux pays.

En mai 2021, le Luxembourg et Cuba ont mené des consultations politiques via vidéoconférence au niveau des directeurs politiques pour faire le point sur les relations bilatérales, les relations UE-Cuba et la coopération dans les enceintes multilatérales.

El Salvador

Le Salvador et le Luxembourg mènent des projets bilatéraux dans les domaines de la politique sociale, de la coopération Sud-Sud, et de l'emploi des jeunes.

Nicaragua

Suite à la mise en place par l'Union européenne de nouvelles sanctions individuelles et la non-reconnaissance des élections présidentielles de novembre, les relations entre le Nicaragua et les pays européens se sont détériorées davantage. Côté coopération, le Luxembourg s'est concentré principalement sur l'appui à la société civile et la défense des droits humains, de même que sur la sécurité alimentaire et la prévention de désastres naturels (en collaboration avec le Programme alimentaire mondial). Optant pour une orientation plus régionale en Amérique centrale, le Luxembourg a décidé de retirer son Chargé d'affaires a.i. au Managua à compter du début 2022.

Panama

En date du 1^{er} juillet 2021, le Ministre Jean Asselborn a reçu la Ministre des Affaires étrangères de la République du Panama, Erika Mouynes, pour une visite de travail à Luxembourg. L'entrevue a permis de faire le point sur les relations bilatérales et leurs perspectives de développement. La visite de travail a également été l'opportunité de signer un accord aérien entre les deux pays.

Venezuela

La situation politique au Venezuela restant préoccupante, le Luxembourg a continué à s'engager par le biais de l'Union européenne pour une solution à la crise politique et pour le renforcement des efforts visant à améliorer la situation humanitaire sur le terrain, et dans les pays limitrophes. Dans cette optique, le Ministre Asselborn a participé à la conférence internationale des donateurs en solidarité avec les réfugiés et les migrants vénézuéliens, qui s'est tenue le 17 juin 2021 par vidéoconférence. Lors de cet événement, le Luxembourg a réitéré l'urgence et la nécessité d'agir afin de répondre à la crise migratoire au Venezuela et dans les pays de la région.

2.3. Asie et Océanie

Afghanistan

Suite à la prise de pouvoir des Talibans mi-août 2021, le MAEE a déployé des efforts soutenus pour aider les ressortissants et résidents luxembourgeois en Afghanistan. Le Luxembourg a également participé aux efforts européens d'évacuation d'Afghans vulnérables en détresse.

Australie

En novembre 2021, le Premier ministre, ministre d'Etat, Xavier Bettel a eu un échange avec son homologue australien, Scott Morrison, sur les dossiers bilatéraux et l'actualité internationale en marge de la COP26.

République populaire de Chine

L'année 2021, à l'instar de l'année précédente, a été fortement marquée par la pandémie Covid-19, de manière à ce que des visites bilatérales ont, à nouveau, dû être reportées. Dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, l'Ambassade du Luxembourg à Beijing a facilité des commandes de kits de prélèvement de salive auprès de fournisseurs chinois.

Suite à la propagation de la pandémie Covid-19 au niveau global, certaines des entrevues bilatérales ont eu lieu sous format de visioconférence. Ainsi, en date du 9 mars 2021, le Ministre Jean Asselborn a eu un entretien téléphonique avec son homologue chinois, le conseiller d'Etat et Ministre des Affaires étrangères Wang Yi. Cet échange a permis d'évoquer les relations bilatérales entre le Luxembourg et la Chine et leurs perspectives de développement, sachant que l'année 2022 marquera le 50ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques bilatérales. Les deux ministres ont fait le point sur l'évolution de la pandémie Covid-19 en soulignant l'importance de promouvoir la coopération multilatérale afin de surmonter ce défi mondial.

Le 24 novembre 2021, le Ministre Jean Asselborn a reçu le Représentant spécial du gouvernement chinois pour les affaires européennes, Wu Hongbo, pour une réunion de travail au Luxembourg. L'entrevue a porté notamment sur les relations bilatérales entre l'Union européenne et la Chine dont notamment le gel du processus de ratification de l'Accord global sur les investissements entre l'Union européenne et la Chine, les sanctions chinoises à l'encontre de parlementaires et d'organes européens, ainsi que la situation des droits humains en Chine, notamment au Xinjiang. Le Ministre et le Représentant spécial se sont également échangés sur la situation en Afghanistan et les moyens de venir en aide à la population afghane, non seulement en réponse à la crise humanitaire profonde dans le pays, mais également pour défendre les droits fondamentaux des femmes et des filles.

Une autre visioconférence s'est tenue le 16 novembre 2021 entre le Ministre des Finances Pierre Gramegna et son homologue chinois, le Ministre des Finances Liu Kun, pour s'échanger notamment sur la réforme fiscale internationale dans le cadre inclusif de l'OCDE, la finance verte, ainsi que sur la coopération sino-luxembourgeoise dans le cadre de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB) à Beijing.

République de Corée

Les relations bilatérales avec la République de Corée se sont renforcées ces dernières années et le potentiel de développement est très important, notamment en ce qui concerne les relations commerciales et financières.

En raison de la pandémie Covid-19, il n'a malheureusement pas été possible d'organiser des visites en Corée pour prendre part aux commémorations de la Guerre de Corée. Le Premier ministre Xavier Bettel

a cependant participé en ligne au sommet du « Partnering for Green Growth » (P4G), qui s'est tenu à Séoul du 30 au 31 mai 2021, sous la conduite du Président MOON Jae-in. Le 15 décembre, une délégation parlementaire de 6 députés, menée par le Vice-Président du Parlement de la République de Corée, CHUNG Jinsuk, s'est rendue au Luxembourg et a été accueillie par le Président de la Chambre des Députés Fernand Etgen, avant une entrevue avec le Premier ministre Xavier Bettel.

Inde

Les soubresauts liés à la pandémie Covid-19 ont également affecté les visites prévues en Inde durant l'année 2021. Le Luxembourg a soutenu l'Inde, dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'Union européenne, pour faire face à la deuxième vague de la Covid-19, qui a touché l'Inde au printemps 2021. En réponse aux besoins exprimés par les autorités indiennes, le gouvernement luxembourgeois a mis 58 respirateurs à disposition de l'Inde pour répondre à la situation d'urgence et renforcer les infrastructures hospitalières pour soigner les malades.

Avec le soutien de l'Ambassade à New Delhi, la première usine de B Medical Systems en dehors du Luxembourg a pu être inaugurée dans la province du Gujarat en novembre 2021.

Le 12 novembre 2021, les premières consultations bilatérales entre les Secrétaires généraux des ministères des Affaires étrangères luxembourgeois et indien se sont tenues au Luxembourg. Au niveau économique, un des rendez-vous clés a été la tenue de la 17ème Commission économique mixte UE-Inde, le 16 septembre 2021.

En juin 2021, la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et le Securities and Exchange Board of India (SEBI) ont signé un MoU renforçant la coopération mutuelle et l'assistance technique relative à la surveillance des marchés des valeurs mobilières. La première double cotation d'obligations vertes de la State Bank of India (SBI), plus grande banque indienne du secteur public, tant au India International Exchange (India INX) qu'à la Bourse de Luxembourg (LuxSE), a été annoncée le 22 novembre 2021, lors de la World Investor Week 2021.

Indonésie

Le 16 mars 2021, le Ministre Jean Asselborn s'est entretenu par visioconférence avec son homologue indonésienne, Retno Marsudi, pour faire le point sur les relations bilatérales et sur les efforts de médiation de l'Indonésie au sein de l'ASEAN dans le cadre de la crise politique et sécuritaire au Myanmar.

Japon

L'année 2021 fut de nouveau marquée par la pandémie Covid-19, ce qui n'a pas empêché que le Luxembourg et le Japon aient continué à approfondir leurs relations au plus haut niveau.

L'événement majeur de l'année fut la tenue, dans des conditions sanitaires très rigoureuses, des Jeux olympiques de Tokyo du 23 juillet au 8 août 2021. S.A.R le Grand-Duc s'est rendu à l'ouverture des Jeux, ainsi qu'aux réunions du Comité olympique international. Au Palais impérial, Son Altesse Royale a pu assister à l'audience collective auprès de Sa Majesté l'Empereur du Japon. 12 athlètes ont porté les couleurs du Luxembourg lors des JO historiques de Tokyo. Un athlète luxembourgeois a de plus participé aux Jeux paralympiques, qui se sont tenus du 24 août au 5 septembre 2021.

Au vu des excellentes relations politiques et économiques avec le Japon, le gouvernement luxembourgeois a confirmé la participation du Luxembourg à l'exposition universelle d'Osaka en 2025.

Maldives

Le 24 septembre 2021, le Premier ministre Xavier Bettel s'est entretenu avec le Président de la 76ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies, et Ministre des Affaires étrangères des Maldives,

Abdulla Shahid, à New York. L'entrevue a permis d'échanger sur le changement climatique et l'égalité des genres.

Myanmar

En réponse au coup d'Etat du 1er février 2021, tous les ressortissants luxembourgeois ont pu être rapatriés sains et saufs. Tous les projets de coopération bilatéraux ont été clôturés anticipativement et les bureaux de Luxdev ont été fermés. Des efforts accrus ont cependant été consentis pour des actions humanitaires au Myanmar, ainsi qu'en soutien aux organisations de défense des droits humains et de la presse indépendante.

Sri Lanka

Le 9 juillet 2021, le Ministre Jean Asselborn s'est entretenu via visio-conférence avec le Ministre des Affaires étrangères de la République du Sri Lanka, Dinesh Gunawardena. L'entrevue a permis de faire le point sur nos relations bilatérales, les relations UE-Sri Lanka et sur la situation des droits humains au Sri Lanka.

Thaïlande

Le 11 mars 2021, le Ministre Asselborn s'est entretenu via visio-conférence avec le Vice-Premier ministre et Ministre des Affaires étrangères de la Thaïlande, Don Pramudwinai. Les discussions ont permis de faire le point sur les relations bilatérales, les relations UE-Thaïlande, et de s'échanger plus longuement sur les efforts de médiation en cours pour un retour à la démocratie et au respect des droits humains au Myanmar suite au coup d'Etat du 1er février. Le Ministre Jean Asselborn a également fait part de ses préoccupations face à la recrudescence de la répression policière et judiciaire contre de jeunes manifestants en Thaïlande.

Le 28 avril 2021, lors d'une cérémonie virtuelle entre Bangkok et Luxembourg, le Ministre des Finances Pierre Gramegna, et le Ministre thaïlandais des Finances, Arkom Termpittayapaisith, ont accueilli la Thaïlande en tant que nouvel émetteur au Luxembourg Green Exchange (LGX) de la Bourse de Luxembourg, avec le listing de la première obligation souveraine de la Thaïlande, d'une valeur de 1,3 milliards d'euros.

ASEAN / ANASE

Le Ministre de l'Économie Franz Fayot a prononcé un discours présentant les opportunités d'affaires du Luxembourg et ses relations avec les pays de l'ASEAN lors du webinaire : « Luxembourg and ASEAN : Partners in a digital, changing world », qui s'est tenu le 7 mai 2021, en partenariat avec les Chambres de Commerce belgo-luxembourgeoises à Bangkok, Singapour, Kuala Lumpur et Ho Chi Minh Ville et le ministère de l'économie.

Le 8 juillet 2021, le ministère des Affaires étrangères et européennes a participé à la réunion des hauts fonctionnaires de l'Union européenne et de l'ASEAN. La réunion, qui s'est située à mi-chemin entre la réunion ministérielle de décembre 2020 et le sommet commémoratif UE-ASEAN qui doit avoir lieu au deuxième semestre 2022, a permis de faire le bilan des relations UE-ASEAN en mettant en avant aussi bien les résultats positifs (rehaussement des relations UE-ASEAN au niveau de partenariat stratégique, conclusions de l'accord global UE-ASEAN sur les transports aériens) que les évolutions négatives (répercussions de la pandémie, coup d'Etat au Myanmar) constatés au premier semestre 2021.

ASEM13

Le Premier ministre, ministre d'Etat, Xavier Bettel, a participé au 13e Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement du dialogue Asie-Europe (ASEM) qui s'est tenu avec une année de retard de manière

virtuelle, les 25 et 26 novembre 2021 depuis Phnom Penh au Cambodge, sous le thème général de « Strengthening Multilateralism for Shared Growth ». Célébrant le 25ème anniversaire de la création de l'ASEM, les dirigeants ont discuté du multilatéralisme dans le contexte de la reprise socioéconomique de l'après Covid-19, de la connectivité, du changement climatique, et des défis mondiaux et régionaux comme l'Afghanistan, la péninsule coréenne et le Myanmar. Ils se sont félicités des progrès enregistrés au sein du partenariat Asie-Europe depuis 1996 et se sont engagés à renforcer la coopération, le partenariat et la connectivité entre les deux régions.

2.4. Moyen-Orient et Afrique du Nord

a. Conférence des donateurs pour le Yémen et entrevue bilatérale avec le Ministre des Affaires étrangères du Yémen

Le 1er mars 2021, le Ministre Jean Asselborn a participé par visioconférence à la conférence des donateurs pour le Yémen, organisée par la Suède, la Suisse et les Nations Unies. Lors de son intervention, le Ministre a annoncé une contribution d'au moins 1,85 million d'euros du Luxembourg en 2021 pour soutenir la réponse à la crise au Yémen. En marge de la conférence des donateurs, le ministre a pu s'entretenir par visioconférence avec son homologue du Yémen, le Ministre Ahmed Awad bin Moubarak. Lors de la discussion, le Ministre Jean Asselborn a pu s'enquérir de l'état des négociations inter-yéménites, ainsi que des possibilités d'une médiation régionale.

b. Conférence de Bruxelles en soutien à l'avenir de la Syrie et de la région

Le Ministre Jean Asselborn a participé à la cinquième conférence de Bruxelles en soutien à l'avenir de la Syrie et de la région, qui s'est tenue les 29 et 30 mars 2021 par visioconférence. Le Ministre a rappelé que, depuis 2012, le Luxembourg contribue à l'action humanitaire en faveur de la Syrie et de ses pays voisins. En 2016, le Luxembourg s'est engagé à y consacrer 37,5 millions d'euros sur une période de cinq ans. L'engagement pris en 2016 a été tenu et le Ministre Asselborn a annoncé une nouvelle contribution du Luxembourg de 13 millions d'euros à l'action humanitaire pour la Syrie et ses pays voisins pour les deux prochaines années. « En attendant une solution politique, l'aide doit se poursuivre. Nous ne pouvons pas abandonner le peuple syrien », a souligné le chef de la diplomatie luxembourgeoise.

c. Réunion ministérielle de la Coalition mondiale contre Daech et entrevue bilatérale avec le Ministre des Affaires étrangères du Koweït

Le Ministre Jean Asselborn a participé à la réunion ministérielle de la Coalition mondiale contre Daech, qui s'est tenue le 28 juin 2021 à Rome. Cette réunion ministérielle a été organisée par le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de l'Italie, Luigi Di Maio, et par le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique, Antony Blinken. Dans son intervention, le Ministre Asselborn a souligné que « le développement socio-économique et le renforcement des institutions civiles et démocratiques sont les seuls moyens pour créer un environnement résistant aux tendances radicales, créant ainsi les bases pour vaincre définitivement Daech et les autres groupes terroristes. » En marge de la réunion de la Coalition, le Ministre Asselborn a eu une entrevue avec son homologue du Koweït, Cheikh Dr Ahmed Nasser Al-Mohammed Al-Ahmed Al-Jaber Al-Sabah. Les deux ministres ont convenu de poursuivre le renforcement des liens entre les deux pays, notamment dans les domaines politique, économique et financier.

d. Conférence méditerranéenne de l'OSCE

Le 14 octobre 2021, le Ministre Asselborn a participé par visioconférence à la Conférence méditerranéenne de l'OSCE. Dans son intervention, le Ministre a souligné l'importance de promouvoir le dialogue entre les cultures et de combattre les fausses équivalences que certains essaient d'établir entre

la migration et le terrorisme, ou entre la religion et le terrorisme. Le Ministre a constaté que l'approche multidimensionnelle de l'OSCE lui permet de formuler une stratégie de long terme pour répondre aux défis que nous réserve la migration, en prenant compte des différentes sources d'insécurité qui sont les causes fondamentales de déplacement et de migration, y inclus les conflits, les abus des droits de l'homme, le changement climatique et la pauvreté.

e. Participation au Forum « Sir Bani Yas », entrevue bilatérale avec le Ministre des Affaires étrangères des Emirats arabes unis, et visite du pavillon luxembourgeois à l'Expo 2020

Sur invitation du Ministre des Affaires étrangères des Emirats arabes unis, Cheikh Abdullah Bin Zayed Al-Nahyan, le Ministre Jean Asselborn a participé à la réunion du « Forum Sir Bani Yas », qui s'est tenue à Dubaï du 12 au 14 novembre 2021. Ce forum annuel s'inscrit dans le contexte des efforts de la communauté internationale visant à favoriser la résolution des conflits au Moyen-Orient. Le Ministre Asselborn a saisi l'occasion de sa participation au forum pour avoir une entrevue bilatérale avec son homologue du pays hôte, le Ministre Cheikh Abdullah bin Zayed Al Nahyan. Enfin, le déplacement à Dubaï a permis au chef de la diplomatie luxembourgeoise de visiter le pavillon luxembourgeois à l'Expo 2020.

f. Participation à la Conférence ministérielle de l'UNRWA

Sur invitation du Ministre des Affaires étrangères de la Jordanie, Ayman Safadi, et de la Ministre des Affaires étrangères de la Suède, Ann Linde, le Ministre Asselborn a participé par visioconférence à la conférence internationale de l'UNRWA, qui s'est tenue le 16 novembre 2021. La conférence ministérielle a été organisée dans le but de mobiliser le soutien politique et financier en faveur de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), dont l'objectif est de répondre aux besoins essentiels des réfugiés palestiniens en matière de santé, d'éducation, d'aide humanitaire et de services sociaux. Le Ministre a annoncé une contribution supplémentaire volontaire du Luxembourg à hauteur de 2 millions d'euros à l'UNRWA, afin d'aider l'agence à répondre à l'insuffisance de fonds qu'elle a subie tout au long de l'année 2021.

g. Participation au Forum régional de l'Union pour la Méditerranée

Le Ministre Asselborn a participé au sixième Forum régional de l'Union pour la Méditerranée (UpM), qui s'est tenu les 28 et 29 novembre 2021 à Barcelone. Placé sous la présidence du Haut-Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-président de la Commission européenne, Josep Borrell, et du Ministre des Affaires étrangères de Jordanie, Ayman Safadi, le Forum régional a réuni les représentants des 42 Etats membres de l'UpM. Dans son intervention, le Ministre Asselborn a réaffirmé l'attachement du Luxembourg aux principes du processus de Barcelone et réitéré son engagement en faveur du dialogue et de la coopération euro-méditerranéenne.

h. Pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

Koweït

En date du 25 mars 2021, le Luxembourg et le Koweït ont signé un accord aérien, ainsi qu'un avenant amendant la convention fiscale entre les deux pays. L'accord aérien a été signé par le Ministre Jean Asselborn et l'Ambassadeur du Koweït. L'accord permet notamment de donner un nouveau cadre réglementaire aux activités de la compagnie aérienne Cargolux. Le Ministre a par ailleurs mis en exergue le rôle constructif que joue le Koweït en tant que médiateur au Moyen-Orient et dans la région du Golfe, ainsi que sa contribution importante dans le domaine humanitaire. Le Ministre des Finances Pierre Gramegna, et l'Ambassadeur du Koweït ont ensuite procédé à la signature d'un avenant qui modifie la convention signée à Luxembourg le 11 décembre 2007, tendant à éviter les doubles impositions. La signature de cet avenant permet au Luxembourg d'entamer la procédure de ratification de la convention

fiscale et à travers cet accord, le Luxembourg continue de mettre à jour son réseau d'accords de non-double imposition avec les dispositions luttant contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices.

Palestine

En date du 20 avril 2021, le Ministre Jean Asselborn a reçu le Ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de la Palestine, Riad Malki, pour une visite de travail. La réunion de travail a été l'occasion pour les ministres d'avoir un échange de vues sur les relations bilatérales et le processus de paix au Moyen-Orient. S'agissant de la coopération bilatérale, le Ministre Asselborn a rappelé que le Luxembourg apporte un soutien continu au peuple palestinien en Cisjordanie et à Gaza. Le Ministre Asselborn s'est dit fier qu'une policière luxembourgeoise ait été sélectionnée pour participer à la mission civile de l'Union européenne en soutien à la police palestinienne (EUPOL COPPS).

En date du 28 octobre 2021, le Premier ministre et le Ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de Palestine, Mohammad Shtayyeh et Riad Malki, ont effectué une visite de travail à Luxembourg. Messieurs Shtayyeh et Malki ont été reçus par le Premier ministre, ministre d'Etat, Xavier Bettel, par le Ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, ainsi que par le Ministre de la Coopération au Développement et de l'Action humanitaire, Franz Fayot. La situation interne en Palestine, le processus de paix au Moyen-Orient, ainsi que la continuation de la coopération entre le Luxembourg et la Palestine ont fait l'objet des échanges entre les ministres. Le Ministre Asselborn a souligné que l'Union européenne et la communauté internationale doivent de nouveau faire du processus de paix au Moyen-Orient une priorité absolue.

Egypte

Sur invitation du Ministre des Affaires étrangères de l'Egypte, Sameh Shoukry, le Ministre Jean Asselborn s'est rendu du 16 au 17 juin 2021 en visite de travail en Egypte. Le Ministre Asselborn a été reçu au Caire par son homologue égyptien pour une réunion de travail qui a été l'occasion pour les deux ministres d'évoquer les moyens de renforcer les relations bilatérales entre le Luxembourg et l'Egypte. Le principal sujet à l'ordre du jour des discussions a été le processus de paix au Moyen-Orient. A cet égard, le Ministre Asselborn a remercié son homologue égyptien pour le rôle crucial que l'Egypte a joué dans la médiation d'un cessez-le-feu entre Israël et le Hamas en mai 2021. Le Ministre Asselborn a aussi saisi l'occasion de son entrevue avec Sameh Shoukry pour aborder la situation des droits humains en Egypte. Compte tenu de l'importance que le Luxembourg attache à la promotion des droits humains et à la protection des défenseurs et défenseuses des droits humains, le Ministre s'est entretenu également avec des représentants de la société civile égyptienne pour écouter leurs témoignages sur la situation des droits humains en Egypte. La visite de travail au Caire a été l'occasion pour le Ministre Asselborn de rencontrer le Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Aboul Gheit.

Jordanie

Sur invitation du Ministre des Affaires étrangères de Jordanie, Ayman Safadi, le Ministre Asselborn s'est rendu le 17 juin 2021 en visite officielle en Jordanie. Les ministres ont fait le point sur les relations bilatérales entre le Luxembourg et la Jordanie, se félicitant notamment de la bonne coopération dans les domaines politique et humanitaire et dans les enceintes multilatérales. Ils ont aussi exploré des pistes pour renforcer les relations économiques. Le Ministre Asselborn a tenu à saluer les efforts déployés par la Jordanie pour promouvoir la paix, la stabilité et la tolérance dans la région. Enfin, les deux ministres ont eu un échange de vues sur la situation en Syrie. Dans ce contexte, le Ministre Asselborn a remercié son homologue pour la solidarité dont la Jordanie fait preuve en accueillant de nombreux réfugiés syriens et palestiniens.

Irak

En date du 18 novembre 2021, le Ministre Asselborn a reçu deux survivantes des massacres, enlèvements et esclavages sexuels orchestrés par Daech à l'encontre des populations yézidiées au Sinjar dans le nord de l'Irak en août 2014. Le Ministre Asselborn a écouté les témoignages de Hala Safel et Salwa Saydo, deux survivantes des atrocités commises par Daech. Membres du « Yazidi Survivors Network », elles ont appelé aux côtés de Haider Elias, président de l'ONG Yazda, à sensibiliser le public et la communauté internationale sur les défis auxquels sont confrontés les Yézidis en Irak. Le Ministre Asselborn a salué l'adoption par le parlement irakien de la « Loi sur les survivantes yézidiées », qui reconnaît les crimes commis par Daech contre les Yézidis et les communautés turkmène, shabake et chrétienne en Irak, comme génocide et crimes contre l'humanité. Cette décision constitue un pas important dans la lutte contre l'impunité, selon le ministre, qui a cependant souligné qu'il importe désormais de faire avancer la mise en œuvre de cette nouvelle loi. La rencontre a également été l'occasion pour le Ministre Asselborn de découvrir l'expérience de réalité virtuelle « Nobody's Listening », conçue par l'ONG Yazda, avec le concours de M. Ryan D'Souza.

2.5. Afrique sub-saharienne

L'année 2021 s'est inscrite dans l'approfondissement des relations bilatérales avec les pays partenaires du Luxembourg au Sahel, au Cabo Verde, mais aussi avec l'Éthiopie, qui constitue aussi le pays hôte de l'Union africaine, ainsi qu'avec le Rwanda. Par rapport à la période pré-pandémie, les échanges se sont considérablement ralentis et de nombreux événements ont dû être annulés ou reportés en raison de la pandémie Covid-19.

L'Union africaine

Dans le cadre des relations avec l'Union africaine, le Luxembourg s'est résolument engagé en faveur d'une redéfinition du partenariat entre l'Union européenne et l'Union africaine, notamment lors de la réunion ministérielle qui s'est tenue à Kigali (Rwanda), le 26 octobre 2021. Le Luxembourg a continué à souligner son attachement à l'agenda d'intégration continentale portée par l'Union africaine, particulièrement dans le cadre de la réponse coordonnée à la pandémie Covid-19 et la zone de libre-échange continentale africaine.

Le Luxembourg a également poursuivi son plaidoyer en faveur de l'égalité femmes-hommes, de la santé reproductive et de la thématique « femmes, paix et sécurité », notamment par un projet d'appui au Bureau de l'Envoyée spéciale du Président de la Commission de l'Union africaine pour l'agenda « femmes, paix et sécurité ».

L'engagement continu du Luxembourg en faveur des technologies de l'information et de la communication (TIC) au niveau continental s'est traduit par la finalisation d'une étude de faisabilité pour un nouveau projet d'appui dans le domaine de la cyber sécurité qui devrait être initié en 2022 (2^e phase du projet AXIS). Le Luxembourg a été un des partenaires de la 2^e édition du hackathon « EU-Africa : The Post Crisis Journey » organisée par l'Estonie en décembre 2021 dans une approche « Team Europe ».

Burkina Faso

En 2021, les relations bilatérales entre le Luxembourg et le Burkina Faso ont surtout été ponctuées par la 13^{ème} Commission de partenariat entre les Ministres Franz Fayot et Harouna Kaboré qui s'est tenue de manière virtuelle le 1^{er} juillet 2021. Lors de ladite Commission et suite aux recommandations de la revue à mi-parcours du troisième Programme Indicatif de Coopération (PIC III) qui a été faite en début de l'année 2021, il a été décidé de prolonger le PIC III d'un an, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 2022. Cette

prolongation a eu une incidence financière de 7 millions d'euros, portant le total du PIC III à 98.3 millions d'euros depuis 2017.

La phase d'identification du PIC IV a été lancée peu après, avec l'objectif de le signer en marge de la « Conférence internationale des partenaires pour le financement du deuxième Plan national de développement économique et social (PNDES II) », conférence réunissant des donateurs et organisée par le Burkina Faso qui aurait dû se tenir les 2 et 3 décembre 2021 à Bruxelles. Le PIC IV, d'une valeur indicative de 128 millions d'euros, a été finalisé fin novembre 2021, en étroite concertation avec les autorités burkinabès et se veut un appui au PNDES II. Il s'agit du PIC le plus ambitieux dans l'histoire des deux pays. Néanmoins, la conférence a été reportée à début 2022 à cause de la résurgence de la Covid-19. Suite au coup d'état de janvier 2022, la signature du PIC IV est actuellement suspendue.

Depuis le 8 octobre 2021, le Luxembourg assume le mandat de chef de file des partenaires techniques et financiers du secteur de l'éducation et de la formation. Cette mission est justifiée par notre engagement important dans l'éducation et la formation au Burkina Faso (26% du total de notre appui est destiné à ce secteur, presque 40 millions d'euros depuis 2017).

Cabo Verde

Le Luxembourg entretient traditionnellement des relations bilatérales très étroites avec le Cabo Verde, ce qui s'est également avéré en 2021.

Dans le cadre de la riposte à la pandémie Covid-19 dans les pays partenaires de la Coopération luxembourgeoise et faisant suite aux besoins exprimés par les autorités capverdiennes, le Luxembourg a soutenu le Cabo Verde dès l'arrivée de la pandémie sur l'archipel. En 2021, le Luxembourg a fait don au Cabo Verde de 56.000 doses d'Astra Zeneca/Vaxzevria et 60.000 seringues, le premier des sept pays partenaires de la Coopération luxembourgeoise à recevoir des vaccins du Luxembourg.

En matière de coopération au développement, l'année 2021 fut une année charnière au cours de laquelle les programmes du PIC IV (2016-2020), prolongés pour la plupart à cause de la pandémie, ont été clôturés, et les nouveaux programmes du PIC « Développement – Climat – Energie » (budget de 78 millions d'euros) ont été formulés afin de commencer les activités en 2022.

Dans ce contexte, une réunion bilatérale s'est notamment tenue le 7 juillet 2021, entre le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire du Luxembourg, Franz Fayot et le Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration régionale du Cabo Verde, Rui Alberto de Figueiredo Soares, afin de procéder à la signature des Protocoles d'accord en matière d'aide budgétaire sectorielle. Le Luxembourg fournira ainsi 11 millions d'euros pour le secteur emploi et employabilité et 6 millions pour le secteur santé pour la période 2021 – 2025.

La 21^e Commission de partenariat entre le Luxembourg et le Cabo Verde, initialement programmée pour décembre 2021, a dû être reportée à cause des restrictions sanitaires et s'est finalement tenue le 12 janvier 2022 au Luxembourg. À cette occasion, une délégation composée de trois ministres capverdiens – le Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration régionale, Rui Figueiredo Soares, le Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement, Gilberto Silva, et le Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Energie, Alexandre Monteiro, s'est rendue à Luxembourg. La délégation a été reçue par le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Franz Fayot, la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Carole Dieschbourg et le Ministre de l'Energie, Claude Turmes. La Commission de partenariat s'est clôturée par la signature de cinq nouveaux programmes de coopération dans le cadre du PIC DCE dans les domaines de l'emploi et l'employabilité (17,5 millions d'euros), de la finance inclusive (1,5 million d'euros), de la transition énergétique (12 millions d'euros), de l'action

climatique (10 millions d’euros) et de l’eau de l’assainissement (12 millions d’euros) pour un montant total de 50 millions d’euros.

En marge de la Commission de Partenariat, la Ministre des Finances du Luxembourg et le Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de l’Intégration régionale du Cabo Verde ont également procédé à la signature de la première convention de non-double imposition (CONDI) entre les deux pays.

Ethiopie

Malgré une crise politique et militaire grave qui secoue l’Ethiopie depuis novembre 2020, les relations bilatérales ont continué à se diversifier au cours de l’année 2021. Ainsi, en date du 29 juin 2021, la Convention bilatérale de non-double imposition a été signée au Luxembourg et une mission diplomatique éthiopienne, dirigée par le Président de la Chambre haute du Parlement, s’est rendue au Luxembourg, à la mi-juin 2021.

Les secteurs des technologies de l’information et de la communication (TIC), de l’éducation et du spatial (déploiement potentiel de la solution de télémédecine SATMED), ont été abordés lors de divers échanges de haut niveau avec les autorités éthiopiennes. Dans le domaine financier, 2 cycles de formation (virtuels) ont pu être organisés par la House of Training au profit de professionnels du secteur bancaire éthiopien.

Suite à la crise humanitaire liée au conflit dans le Nord de l’Ethiopie, le Luxembourg a continué à mobiliser une aide humanitaire pour appuyer la réponse internationale et s’est engagé au sein des enceintes multilatérales pour contribuer à la recherche d’une issue à la crise. Le Luxembourg a également poursuivi son appui au processus électoral en Ethiopie (élections nationales de juin et septembre 2021), notamment par le biais d’un projet d’assistance électorale du PNUD ayant bénéficié d’un financement de la Coopération luxembourgeoise.

Mali

Suite au coup d’août 2020, un second coup d’Etat en date du 24 mai 2021, qui a vu accéder le Colonel Assimi Goïta au titre de Président de la Transition, a intensifié le contrôle du duo Assimi Goïta – Sadio Camara (Ministre de la Défense et des anciens combattants), notamment sur les dossiers liés à la sécurisation du pays.

L’Union européenne a décidé de maintenir sa coopération en matière de sécurité (EUTM, EUCAP), de développement et d’aide budgétaire, malgré un report des élections présidentielle et législative initialement prévues pour février 2022.

L’année 2021 a été marquée par la conversion du Bureau diplomatique à Bamako en « Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg au Mali », dotée d’un nouveau poste de Chargé d’affaires a.i.. En décembre 2021, l’Ambassadeur Georges Ternes, avec résidence à Dakar, a remis ses lettres de créance au Président de la Transition, le Colonel Goïta.

Niger

En 2021, les relations entre le Luxembourg et le gouvernement nigérien ont surtout été marquées par la visite du Président Bazoum au Luxembourg. Le 19 mai 2021, le président récemment élu a effectué son premier voyage à l’étranger pour visiter le Luxembourg, accompagné par le Ministre des Affaires Etrangères et le Ministre des Finances. Le Ministre de la Coopération et de l’Action Humanitaire du Luxembourg, Franz Fayot, et le Ministre des Affaires Etrangères du Niger, Hassoumi Massoudou, ont procédé à cette occasion à la signature du 4^{ème} Programme Indicatif de Coopération (2022-2026), dont l’enveloppe financière atteint un montant historique de 144.5 millions d’euros.

A la date du 2 avril 2021, le Ministre des Affaires étrangères Jean Asselborn a participé à l'investiture du Président Bazoum sur invitation du Président sortant M. Issoufou Mahamadou.

Le dialogue étroit avec le gouvernement nigérien s'est aussi concrétisé lors de la visite de l'Ambassadrice Nicole Bintner le 28 avril 2021 et les rencontres de haut niveau avec le Président sortant M. Issoufou Mahamadou, le Président de la République du Niger, le Premier ministre et le Ministre des Affaires Etrangères. À cette occasion, les responsables politiques nigériens ont tenu à souligner l'importance des liens d'amitié profonds entre le Niger et le Luxembourg.

La forte dégradation sécuritaire dans le Sahel a conduit l'Ambassade à se concentrer davantage sur les aspects physiques et la sécurisation de la chancellerie et des résidences. À noter qu'en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, les événements de sensibilisation et autres événements culturels ont dû être annulés.

Rwanda

En marge de la réunion ministérielle Union africaine-Union européenne à Kigali en date du 27 octobre 2021, le Ministre Asselborn a pu rencontrer, à sa demande, le Président de la République rwandaise, Paul Kagame, qui a tenu à exprimer ses remerciements pour le soutien fidèle du Luxembourg au peuple rwandais. Différents sujets, notamment la situation relative à la pandémie, le bilan de la réunion ministérielle UA-UE ainsi que les situations politiques sur les deux continents, la migration, la guerre en Ethiopie et le coup d'Etat au Soudan ont également été abordés. Les deux interlocuteurs se sont aussi penchés sur les relations bilatérales entre le Luxembourg et le Rwanda, notamment à la lumière de la Semaine africaine de la Microfinance qui s'est déroulée à Kigali lors de la semaine du 18 octobre 2021, ainsi que les engagements luxembourgeois d'intensification de coopération avec le Rwanda.

Sahel

Dans le contexte de la grave détérioration continue de la situation sécuritaire au Sahel, le Luxembourg a poursuivi son engagement de longue date dans la région, en suivant une approche dite des « 3D » qui associe les outils de la diplomatie, de la défense et du développement. En adéquation avec cette approche, plus de 264 personnes travaillent sous mandat luxembourgeois dans quatre pays sahéliens (Sénégal, Mali, Burkina Faso et Niger), tant dans les domaines de la coopération au développement et de l'action humanitaire, que dans les secteurs de la défense, de la politique et de la culture.

L'engagement financier du Luxembourg en faveur du Sahel se chiffre actuellement à quelque 100 millions d'euros par an. A travers son Envoyé spécial pour le Sahel, le Luxembourg s'engage par ailleurs activement dans les discussions politiques sur la situation régionale, tant au niveau des instances européennes, qu'au niveau international.

Au vu de la présence continue de la pandémie Covid-19, ainsi que des coups d'Etat consécutifs au Tchad (avril 2021) et au Mali (mai 2021), l'actualité sahélienne s'est avérée chargée en 2021. La révision de la stratégie globale de l'UE pour le Sahel, datant de 2011, adoptée sous forme de conclusions du Conseil lors du Conseil des Affaires étrangères en avril 2021, a dominé les débats sur la région au sein de l'UE. Tous les Etats membres de l'UE, y compris le Luxembourg, se sont félicités du nouveau concept de « sursaut civil » ou « sursaut de la stabilisation et du développement » qui devrait suivre le « sursaut militaire » du Sommet de Pau (janvier 2020) et se concentrer sur l'articulation entre actions militaires, stabilisation et développement, ainsi que sur la restauration du pacte social au Sahel. Tout en sachant qu'une réponse sécuritaire ne saurait suffire pour sortir de la crise, la nouvelle stratégie européenne met l'accent non seulement sur les aspects militaires, mais également sur la dimension politique et de cohésion sociale.

Au sein de la Coalition pour le Sahel, une feuille de route pour les travaux de la Coalition a été adoptée lors de la 2ème réunion ministérielle de la Coalition en date du 19 mars 2021. Le Sommet des Chefs d'Etat

de la Coalition Sahel, prévu pour l'été 2021 afin de faire un premier bilan des avancées réalisées, a été reporté en raison des coups d'Etat au Tchad et au Mali. L'élan que la Coalition a connu en début de l'année semble s'être essoufflé. Cependant, une réunion au niveau des hauts fonctionnaires a eu lieu le 18 octobre 2021 pour faire le point sur la situation sécuritaire préoccupante avec un risque humanitaire croissant au Sahel, le calendrier électoral au Mali, ainsi que le suivi de la feuille de route.

Représentée par une importante présence militaire dans la région sahélienne, et tout en continuant à encourager les partenaires européens, régionaux et internationaux à s'engager davantage et à partager le fardeau, la France a annoncé une réorganisation de son dispositif militaire au Mali avec un déménagement des QG du Mali au Niger. Les dernières troupes de Barkhane ont quitté le Nord du Mali début octobre 2021. La France a toutefois réussi à mobiliser la participation des Etats-Unis dans les efforts de contre-terrorisme au Sahel.

Le Sommet des Etats du G5 Sahel a eu lieu les 15 et 16 février 2021 à N'Djamena, en marge duquel s'est tenue l'Assemblée générale de l'Alliance Sahel. Le Tchad a pris la relève de la présidence tournante du groupe G5, suite à la Mauritanie.

Sénégal

M. Georges Ternes a procédé à la remise de ses lettres de créance au Président de la République du Sénégal, Son Excellence Monsieur Macky Sall, en date du 8 octobre 2021.

Alors que le mandat du Luxembourg en tant que chef de file du sous-groupe Formation professionnelle technique et insertion depuis octobre 2019 aurait dû prendre fin en 2021, le Luxembourg continuera à assurer le poste de chef de file jusqu'en juin 2022.

L'entrée en vigueur de la Convention de non-double imposition (CONDI) entre le Sénégal et le Luxembourg, signée en 2018, a été confirmée par les autorités sénégalaises via la transmission d'une note verbale.

Le dossier bilatéral le plus significatif a été la 15^{ème} Commission de partenariat entre le Sénégal et le Luxembourg qui s'est tenue le 2 novembre 2021 au Sénégal entre le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Franz Fayot, et son homologue sénégalais Amadou Hott. Un dialogue politique a également été organisé à cette occasion.

3. LE LUXEMBOURG DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES

3.1 Benelux

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de travail annuel de l'Union Benelux, la Présidence belge du Benelux a mis l'accent sur le renforcement du marché intérieur centré sur la réduction des restrictions territoriales à la vente et la numérisation dans le domaine d'action « union économique » du Benelux. Dans le cadre de coopération Benelux en matière de « développement durable », l'énergie et l'économie circulaire ont été priorisées. Dans le troisième espace de coopération Benelux renforcé, axé sur la « justice et les affaires intérieures », la présidence belge a fixé la lutte contre le crime organisé et le terrorisme comme priorité.

Bien que l'année 2021 ait été marquée par la pandémie Covid-19, de nombreuses initiatives et projets ont pu être réalisés dans le cadre de la coopération Benelux. Les activités des plateformes Covid-19, lancées en 2020 sous la présidence néerlandaise ont ainsi été poursuivies. La Présidence belge a

également lancé l'initiative visant à créer un réseau européen de directeurs généraux pour la gestion des crises : un protocole de coopération structurant les objectifs et soulignant la volonté d'une plus grande collaboration internationale en matière de gestion de crise a ainsi été signée par 20 pays le 14 septembre 2021.

Un fait marquant de la coopération Benelux en 2021 a été la signature le 27 septembre 2021 du Traité sur la reconnaissance automatique des qualifications de l'enseignement supérieur entre les pays du Benelux et les Etats baltes, qui prévoit que toute personne ayant obtenu un diplôme d'enseignement supérieur visé par le Traité dans l'un des pays du Benelux ou des Etats baltes est assurée que le niveau de son diplôme sera automatiquement reconnu dans les autres pays signataires.

Les impulsions décidées dans le cadre du *Benelux Retail agenda 2025* ont été remarquables, avec notamment le lancement d'un nouveau portail destiné à soutenir les entrepreneurs, leur permettant d'accéder en un seul clic aux législations respectives des trois pays du Benelux en matière de commerce de détail, de création d'entreprise et de commerce électronique. Le portail réduit ainsi les barrières pour réaliser des transactions transfrontalières ou pour s'établir dans le pays voisin. En 2021, les pays du Benelux ont continué à travailler pour remédier aux conséquences négatives des restrictions territoriales de l'offre dans le secteur du commerce de détail et à sensibiliser la Commission européenne à ce sujet.

Le 26 octobre 2021, les pays du Benelux ont aussi signé un accord administratif visant à renforcer la coopération concernant les procédures dites de Dublin. En particulier il concerne les procédures accélérées et facilitées aux fins de prise et de reprise en charge des demandeurs et bénéficiaires de protection internationale.

Lors du sommet sur le climat COP26, la Plateforme digitale Benelux Climat a été officiellement lancée. Ce pôle de connaissance régional a pour but de réunir des partenaires qui souhaitent collaborer sur la durabilité au-delà des frontières. L'objectif est de devenir le lieu de rencontre virtuel pour accélérer la transition verte dans la région et au-delà.

Le Comité des ministres, présidé par la Vice-Première ministre et Ministre des Affaires étrangères Sophie Wilmès, s'est réuni le 13 décembre 2021 au Palais d'Egmont à Bruxelles. La réunion du Comité a également été l'occasion pour le Collège des Secrétaires généraux de l'Union Benelux de présenter aux trois Ministres les plans et suggestions de modernisation de l'organisation. Durant le Comité des ministres, le Ministre Jean Asselborn a pu présenter les grands axes des priorités de la Présidence luxembourgeoise 2022 du Benelux.

Le 16 décembre 2021, le Premier ministre, Xavier Bettel, a participé au Sommet Benelux qui s'est tenu sous forme de vidéoconférence. Les Premiers ministres des trois pays ont à cette occasion adopté la déclaration du Sommet Benelux. Celle-ci réitère l'engagement des trois pays à continuer à renforcer leurs efforts européens communs et leur coopération pour le bien de leurs sociétés. Un accent a été mis sur les leçons à tirer de la crise sanitaire, y compris en ce qui concerne la nécessité de prendre en compte les spécificités des bassins de vie transfrontaliers dans les processus de décision.

3.2. Organisation des Nations Unies et droits humains

a. Droits humains

En 2021, le Luxembourg a poursuivi ses efforts de campagne en vue de son élection en tant que membre du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour la première fois depuis l'établissement du Conseil. Dans ce contexte, quatre événements parallèles ont été organisés par les Représentations permanentes à Genève et à New York sur les quatre priorités thématiques du Luxembourg :

« Power Up! Gender Justice for Adolescent Girls and Young Women in sub-Saharan Africa. The 'Education Plus' Initiative » (17 mars 2021), co-organisé par la Représentation permanente du Luxembourg à New York, le Bénin et UNAIDS, avec également la collaboration de l'UNESCO, d'UNFPA, de l'UNICEF et de UN Women.

« Together to End Child Labour: A high-level event to mark the International Year for the Elimination of Child Labour » (11 juin 2021), co-organisé par la Représentation permanente du Luxembourg à New York, l'OIT, l'Unicef et la Délégation de l'Union européenne à New York.

« Launching "A Seat At The Table". A guide to crafting effective narratives at the United Nations about human rights and the people who defend them » (30 juin 2021), co-organisé par la Représentation permanente du Luxembourg à Genève et l'ISHR.

« Virtual side event: Human Mobility and Human Rights in the context of the adverse effects of Climate Change » (5 octobre 2021), co-organisé par la Représentation permanente du Luxembourg à Genève et la Platform on Disaster Displacement.

Au mois de septembre 2021, la Représentation permanente à Genève a également participé au pledging event de l'ISHR, où le Luxembourg a présenté ses engagements volontaires et répondu aux questions de la société civile en rapport avec sa campagne.

Le Ministre Asselborn s'est rendu à New York au mois d'octobre pour les élections des membres du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour le mandat 2022-2024. Le Luxembourg, la Finlande et les Etats-Unis ont été élus pour les trois sièges vacants au sein du Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats (WEOG). Le Luxembourg a bénéficié lors de cette élection d'un très large soutien, ayant obtenu 180 votes, *ex aequo* avec la Finlande. À cette occasion, le Ministre Asselborn a notamment eu des entrevues avec le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, ainsi qu'avec le Président de l'International Peace Institute, Zeid Ra'ad Al Hussein.

En 2021, les travaux du Conseil des droits de l'homme se sont presque exclusivement déroulés sous format virtuel. En tant qu'observateur, le Luxembourg a activement participé aux trois sessions du Conseil des droits de l'homme CDH46 (février-mars 2021), CDH47 (juin 2021) et CDH48 (septembre 2021). Le Ministre Asselborn a participé au segment de haut niveau de la 46e session du Conseil des droits de l'homme. Lors de la session de septembre, le *core group* sur la résolution sur le Yémen, dont le Luxembourg fait partie, a subi un sévère revers avec la défaite du vote sur la résolution visant à prolonger le mandat du Groupe d'experts éminents.

La situation des droits humains a malheureusement continué à se détériorer dans plusieurs régions du monde. Face à ces développements, le Conseil des droits de l'homme a réagi avec pas moins de cinq sessions spéciales sur le Myanmar (février 2021), les territoires palestiniens occupés (mai 2021), l'Afghanistan (août 2021), le Soudan (novembre 2021) et l'Ethiopie (décembre 2021). Lors d'une entrevue avec le Ministre Asselborn au Luxembourg au mois de septembre, Mme Pramilla Patten, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, a constaté l'aggravation des violences sexuelles en Somalie, en République centrafricaine et notamment en Ethiopie, qualifiant celles-ci d'« atrocités sexuelles ».

Au cours de l'année 2021, le Luxembourg a rejoint deux initiatives intergouvernementales. Tout d'abord, le Luxembourg est devenu le 34e membre de la Freedom Online Coalition (FOC), qui regroupe un ensemble de pays interrégional, ayant pour but de promouvoir et de défendre les droits fondamentaux en ligne. Le Ministre Asselborn a participé fin novembre à la Freedom Online Conference, qui a marqué le 10e anniversaire de la FOC. Le Luxembourg a également rejoint l'Initiative Nexus SRHR, un groupe de

pays like-minded sur les questions de genre et notamment sur la santé et les droits sexuels et reproductifs.

Le Comité interministériel des droits de l'homme (CIDH) a poursuivi ses travaux via cinq réunions virtuelles au cours de l'année 2021 (février, avril, juin, octobre, décembre). Suite à la soumission de ses rapports nationaux auprès du Comité des droits de l'homme (CCPR), ainsi qu'auprès du Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CESCR) début 2020, le Luxembourg a reçu des questions supplémentaires de la part des deux comités. Les réponses du Luxembourg ont été transmises au mois de juillet pour le CCPR et début novembre pour le CESCR. En mai 2021, le Luxembourg a présenté son rapport national lors son examen devant le Comité des droits de l'enfant (CRC).

b. Mise en œuvre du Plan d'action « Femmes et paix et sécurité » - Rapport préliminaire de l'activité du MAEE en 2021

En 2021, le gouvernement luxembourgeois a poursuivi la mise en œuvre du Plan d'Action national « Femmes et paix et sécurité » 2018-2023. Le Plan d'action concerne l'ensemble du gouvernement, et touche à l'action extérieure du Luxembourg dans les domaines de la diplomatie, de la défense et du développement, ainsi que la justice, l'accueil des réfugiés, et la sécurité intérieure au niveau national. La mise en œuvre est coordonnée par le MAEE, qui a mis en place un cadre pour un suivi annuel des progrès réalisés, en vue de la préparation du rapport à mi-parcours qui sera réalisé en 2022.

Le Luxembourg a rejoint le Pacte sur les femmes, la paix, la sécurité et l'action humanitaire (WPS-HA Compact), lancé dans le cadre du Forum Génération Égalité en juin 2021, en tant que membre catalyseur et signataire. Ce pacte rassemble les principaux partisans et défenseurs du programme WPS pour se concentrer sur le suivi et la responsabilité, la coordination et le financement afin de mettre en œuvre les engagements relatifs à l'agenda WPS et à l'action humanitaire. Dans ce contexte, le Luxembourg a pris une série d'engagements politiques et financiers pour contribuer à la mise en œuvre de ce Pacte.

Au niveau de l'Union européenne, le Luxembourg s'est engagé pour une meilleure intégration de la dimension de l'égalité des genres dans la politique extérieure de l'Union. Le sujet femmes, paix et sécurité est régulièrement à l'agenda du Comité politique et de sécurité (COPS). S'y ajoutent les réunions (formelles et informelles) de la Task Force WPS qui permettent notamment un échange utile avec des représentants de la société civile. Soulignons également que la majorité des missions et opérations de la PSDC ont finalement un poste de conseiller en matière de « gender equality ».

Le Luxembourg invoque régulièrement la thématique au COPS dans un effort visant à renforcer le langage sur les droits humains et l'agenda femmes, paix et sécurité dans les avis et recommandations des groupes de travail (CivCom et GPM). Cela compte par exemple pour les préparatifs de la boussole stratégique, pendant lesquels le Luxembourg a demandé un langage plus développé sur la thématique WPS.

Enfin, le Luxembourg s'est aussi efforcé de manière systématique à renforcer le langage sur les droits humains et l'agenda femmes, paix et sécurité dans les avis et recommandations des groupes de travail de l'UE, et a participé à la mise en œuvre du Troisième plan d'action de l'UE sur l'égalité des genres (GAP III), qui comporte également un volet WPS.

Au niveau des Nations Unies, le Luxembourg a présenté une déclaration écrite lors du débat annuel public du Conseil de sécurité (CSNU) sur les violences sexuelles en période de conflit, et est intervenu lors du débat public annuel sur les femmes et la paix et la sécurité intitulé « Investir dans les femmes dans le maintien et la consolidation de la paix », qui a eu lieu au CSNU en date du 21 octobre. En juin 2021, le Luxembourg est devenu membre du Groupe d'amis des femmes du Sahel et est intervenu lors du débat intitulé « Renforcer une approche intégrée envers la paix et la sécurité dans le Sahel à travers une perspective de genre » organisé au CSNU à l'occasion du lancement du Groupe d'amis. Le Luxembourg a

également soumis une contribution au rapport de 2021 sur les femmes et la paix et la sécurité présenté au CSNU par le Secrétaire général.

En 2021, la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Office des Nations Unies à Genève a également continué à mettre en œuvre l'agenda WPS, défendant les positions quant à l'égalité des genres, la lutte contre les discriminations et violences sexuelles et sexistes, notamment celles ciblant les femmes et les enfants, la santé et les droits sexuels et reproductifs, le mariage précoce et forcé, la paix et la sécurité. Ceci a pu être fait tout particulièrement dans le contexte des interventions publiques au Conseil des droits de l'homme dans le cadre de dialogues interactifs avec des rapporteurs spéciaux couvrant un pays ou une thématique pertinente, mais également lors des sessions de l'Examen périodique universel (EPU) et dans d'autres enceintes multilatérales.

Le Luxembourg s'est porté co-auteur des résolutions suivantes dans le cadre du Conseil des droits de l'homme : la mortalité et morbidité maternelles évitables, l'élimination de la violence contre les femmes et les filles, la réalisation de l'égale jouissance du droit à l'éducation pour chaque fille et pour la première fois la gestion de l'hygiène menstruelle, droits de l'homme et égalité des sexes. La Représentation permanente du Luxembourg à Genève a également travaillé de manière informelle avec les pays membres affinitaires de l'Union européenne et d'autres pays partageant nos priorités en matière d'égalité des genres et de diplomatie féministe. L'action humanitaire mérite une mention particulière, Genève étant le siège e.a. du Comité international de la Croix et du Croissant rouges et de la Fédération internationale de leurs sociétés et du Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies. Dans ses participations au sein des enceintes de gouvernance de ces organes, le Luxembourg a défendu les mêmes principes en matière de politique étrangère féministe visant la mise en œuvre du programme de la résolution 1325 (2000) du CSNU.

Par ailleurs, le Représentant permanent du Luxembourg à Genève a rejoint en novembre 2021 le réseau des « International Gender Champions » qui compte presque 300 membres ayant signé le « IGC Panel Parity Pledge ». Celui-ci vise à garantir l'égalité des genres lors des conférences auxquelles ils participent ou qu'ils organisent, ainsi qu'un engagement contre la violence sexiste.

Le Luxembourg a également fait des contributions financières aux organisations internationales à Genève en ligne avec ces positions en 2021. Le Luxembourg a notamment renouvelé sa contribution financière à Justice Rapid Response pour les enquêtes criminelles internationales sur les violences sexuelles et sexistes.

À l'OTAN, le Luxembourg a activement contribué aux sujets liés à la Sécurité humaine et à la politique Femmes, Paix et Sécurité. Au Sommet de l'OTAN à Bruxelles en 2021, le Luxembourg s'est félicité de l'adoption de la première Politique de l'OTAN sur la prévention et la réponse aux violences sexuelles liées aux conflits (CRSV). Dans le cadre des différentes réunions des ministres des Affaires étrangères et des ministres de la Défense du Conseil de l'Atlantique Nord et surtout dans les comités, le Luxembourg a régulièrement contribué et pris la parole pour la mise en œuvre des différents axes de la résolution 1325 dans les politiques de l'OTAN, plus récemment dans le cadre de l'élaboration du nouveau plan d'action de l'OTAN pour la mise en œuvre de la politique « Femmes, Paix, et Sécurité » 2021-2025. Après le retrait des troupes de l'OTAN de l'Afghanistan, le Luxembourg a également milité pour les droits des femmes et des filles afghanes dans divers fora de l'OTAN.

Le Luxembourg s'est de même prononcé sur l'agenda WPS ou l'aspect du genre dans un nombre d'interventions officielles, dont notamment lors du débat de haut niveau organisé le 15 juillet 2021 en format virtuel par le Réseau des coordonnateurs du Programme sur les femmes, la paix et la sécurité (WPS Focal Point Network) et intitulé « Au-delà de 2020 : Vers un Programme sur les femmes, la paix et la sécurité transformateur », ainsi que dans la contribution écrite du Luxembourg au débat général de la

7e Conférence des Etats parties au Traité sur le commerce des armes (30 août-3 septembre 2021). Le Luxembourg s'est également associé à une déclaration commune sur l'agenda WPS prononcée lors du 28e Conseil ministériel de l'OSCE, qui s'est tenu du 2 au 3 décembre 2021 à Stockholm.

Au niveau national, le MAEE a poursuivi ses efforts pour veiller à une meilleure représentation des femmes dans les missions d'observation électorale et les missions civiles auxquelles le Luxembourg contribue en personnel. Le principe de la représentation égalitaire a été pris en compte de manière systématique lors de la sélection des candidats aux missions d'observation électorale de l'Union européenne. En 2021, le Luxembourg a ainsi présenté 52% de candidates et 48% de candidats pour les missions d'observation électorale à l'Union européenne.

Dans le contexte de la PSDC civile et dans le pacte en matière civile, le Luxembourg s'est engagé dans son Plan de mise en œuvre national (NIP) à promouvoir le sujet femmes, paix et sécurité, ainsi que la représentation renforcée des femmes dans les missions civiles. Une commissaire de police luxembourgeoise est ainsi détachée au sein de la mission civile de l'UE dans les territoires palestiniens (EUPOL COPPS) depuis avril 2021. À l'initiative et sous le lead de la Commissaire luxembourgeoise, la mission met en œuvre un projet visant à établir un réseau de membres du personnel féminin de la police civile palestinienne (personnel féminin qui ne représente actuellement que 5,5%). Ce réseau doit permettre aux femmes d'échanger sur leurs expériences respectives et favoriser l'intégration. Le projet est cofinancé par le Luxembourg et l'établissement de ce réseau devrait être lancé par une conférence au printemps 2022.

Le MAEE a également continué ses efforts pour renforcer la représentation et la participation des femmes dans les organisations internationales. La dimension de genre a été prise en compte de manière systématique dans les décisions sur les appuis aux candidatures.

Une priorité importante pour la direction de la Défense du MAEE et l'Armée luxembourgeoise reste l'augmentation du personnel militaire féminin et l'augmentation de l'attractivité des différentes carrières militaires et dans le service volontaire, ceci entre autres par l'emploi de moyens d'information plus ciblés. Ainsi, la perspective de genre est prise en compte dans les annonces et publications de recrutement de manière à mettre en avant la diversité du personnel et la capacité des femmes à effectuer un métier opérationnel. De même, des analyses sont effectuées régulièrement en coopération avec des acteurs externes pour aider à identifier d'autres facteurs contribuant à l'attractivité de l'Armée pour les femmes. En outre, la perspective de genre est prise en compte au niveau du recrutement de manière à mettre en place des épreuves non-discriminatoires pour les femmes, comme des épreuves sportives adaptées. Dans le cadre des formations opérationnelles aux différentes carrières, la perspective de genre a continué à jouer un rôle important.

La collaboration avec un opérateur social externe afin de soutenir les familles au Luxembourg des militaires déployés à l'étranger a été poursuivie en 2021 et le champ d'application a été élargi à des activités opérationnelles sur le plan national. Au niveau organisationnel, le Comité des femmes qui se donne pour mission de favoriser un échange régulier avec la hiérarchie sur des sujets importants contribuant à rendre la carrière à l'Armée encore plus attrayante pour tous les genres, a gagné en importance et participe régulièrement à des événements nationaux pour promouvoir la diversité au sein de l'Armée. Finalement, l'Armée a continué à appliquer une politique de tolérance zéro quant à toute forme de harcèlement sexuel ou moral lié au genre.

3.3. Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe

En 2021, le Luxembourg a continué à soutenir les activités de l'OSCE qui peine à remplir son mandat compte tenu des ressources restreintes à sa disposition, de l'adoption de plus en plus tardive de son

budget, de la pandémie en cours, mais aussi de plus en plus à cause du climat de confrontation politique qui y règne. L'année 2021 fut à nouveau très difficile pour l'OSCE et la Présidence-en-exercice suédoise, tant en raison de la pandémie Covid-19, que de la méfiance régnante entre certains Etats participants. L'atmosphère de confrontation lors de certaines réunions de l'OSCE a rendu difficile, voire impossible, de faire avancer l'organisation ou de progresser dans le règlement politique des conflits dans l'espace de l'OSCE.

Le Conseil ministériel à Stockholm en décembre 2021 n'a fait que confirmer les tendances observées pendant toute l'année. La ministérielle n'a produit qu'un seul résultat tangible, à savoir l'adoption de la première décision ministérielle au sein de l'OSCE sur le changement climatique. Pour le reste, les Etats participants n'étaient pas en mesure de trouver un accord politique, ni dans la dimension politico-militaire, ni dans la dimension humaine.

Le Luxembourg a continué son appui aux projets clés de l'OSCE par des contributions financières volontaires à hauteur de 150.000 €, incluant notre contribution à la mission d'observation spéciale de l'OSCE en Ukraine, au programme pour l'intégration des migrants du Bureau des Institutions démocratiques et des Droits de l'Homme, au projet de la Représentante pour la liberté des médias de l'OSCE pour la protection des femmes journalistes, au projet promouvant la coopération sur des questions environnementales dans les Balkans et au projet iMars, visant à faciliter l'échange d'informations militaires parmi les Etats participants de l'OSCE.

En juillet 2021, le Luxembourg a présidé les réunions OTAN à Vienne.

3.4. Conseil de l'Europe

L'année 2021 fut une année charnière pour le Conseil de l'Europe. Le passage d'un exercice budgétaire annuel à une programmation pluriannuelle devra permettre de mieux gérer les fonds de l'organisation. Les négociations budgétaires ont été marquées par de profondes divisions sur des sujets tels que la lutte contre le sexisme, les droits humains des personnes LGBTI, le sort des minorités nationales en Europe ou encore l'éducation des enfants à la sexualité.

En 2021, le Luxembourg a notamment contribué aux débats sur le passeport vaccinal, la protection des données (notamment médicales), l'intelligence artificielle, la cybercriminalité, la violence basée sur le genre, la lutte contre les discriminations, les personnes vulnérables dans le contexte des migrations, la protection des enfants contre les abus sexuels, les droits humains et l'environnement, l'orientation sexuelle et l'identité de genre (questions SOGI) ou encore le discours de haine. Notre politique étrangère féministe et plus généralement les thèmes de l'égalité des genres, de la lutte contre les discriminations et de la protection des populations vulnérables forment le socle des positions prises par les membres de la Représentation permanente lors des travaux du Conseil de l'Europe.

Le 21 mai 2021, les Etats membres ont discuté à Hambourg le nouveau cadre stratégique du Conseil de l'Europe. La situation des droits humains, de l'Etat de droit et de la démocratie en Europe et le rôle du Conseil dans la résolution des conflits et des crises en Europe, y compris l'efficacité du processus de supervision des arrêts de la Cour européenne des droits de l'Homme, ont également figuré à l'ordre du jour et ont été soulevés par le Luxembourg.

Les ministres européens responsables des médias et de la société de l'information se sont de leur côté réunis les 10 et 11 juin 2021 à Nicosie pour examiner les moyens de relever les défis qui se posent dans le domaine de la liberté d'expression avec la numérisation massive intervenue dans l'environnement des médias et de l'information, y compris l'utilisation de l'intelligence artificielle – et le grave recul de la sécurité des journalistes, points soulevés notamment par le Premier ministre Xavier Bettel.

Ces priorités ont également été reflétées dans l'affectation des contributions volontaires du Luxembourg au Conseil de l'Europe. Notre pays a continué à soutenir le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme, ainsi que plusieurs projets portant sur les personnes vulnérables dans le contexte des migrations (Balkans), les droits humains des personnes LGBTI, la violence domestique, les droits des enfants (violence, abus sexuels), la protection et la sécurité des journalistes, la justice pénale et les prisons, l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, les politiques culturelles et de patrimoine, ou encore la Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe.

Dans le contexte du suivi des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), le Luxembourg est resté très engagé lors des débats du Comité des ministres en formation droits de l'homme. Le Grand-Duché est intervenu dans une multitude d'affaires concernant notamment : les droits des minorités et des migrants, les droits des enfants, la violence domestique, la liberté de la presse et d'opinion, l'Etat de droit, les conditions de détention, les disparitions en zones de conflit, les enquêtes historiques, le droit à l'avortement ou encore les conflits interétatiques.

La délégation luxembourgeoise a aussi pris position clairement contre la remise en cause par le Tribunal constitutionnel polonais de la primauté des arrêts de la CEDH et du droit international. Pour la deuxième fois de son histoire le Conseil de l'Europe a ainsi déclenché une procédure en manquement contre un Etat membre (sur base de l'article 46.4 CEDH), à savoir la Turquie, suite au refus d'Ankara de libérer Osman Kavala, tel que cela avait été exigé par la Cour. D'autres affaires emblématiques ont concerné des opposants politiques comme Demirtas (Turquie) ou Navalny (Russie).

3.5. Politique de sécurité internationale

a. Non-prolifération et désarmement

Tout au long de l'année 2021, le Luxembourg a continué à soutenir les initiatives en faveur du désarmement et de la non-prolifération des armements conventionnels et de destruction massive. Etat partie à tous les traités et conventions régionaux et internationaux dans ce domaine, le Luxembourg apporte sa contribution pour assurer et consolider le bon fonctionnement de l'architecture sécuritaire internationale. Comme dans d'autres domaines, le travail au sein des institutions de désarmement et de non-prolifération a continué à être perturbé par la pandémie Covid-19.

b. Armes conventionnelles

En 2021, le Groupe d'experts gouvernementaux sur les systèmes d'armes létaux autonomes (GGE LAWS) de la Convention sur certaines armes classiques (CCAC), s'est retrouvé à trois reprises à Genève en vue d'approfondir les discussions sur les technologies émergentes en matière d'armement et d'intelligence artificielle qui, en termes simplifiés, permettent à des machines et à des armes de décider de façon autonome, donc sans intervention humaine, d'engager la force létale.

Après l'adoption en 2019 des 11 principes directeurs pour encadrer le développement et l'usage des systèmes d'armes autonomes, le Luxembourg a fait partie d'un groupe d'Etats qui a soumis une proposition concrète pour faire progresser les discussions dans ce domaine novateur. Ensemble avec l'Autriche, la Belgique, le Brésil, le Chili, l'Irlande, l'Allemagne, le Mexique et la Nouvelle-Zélande, le Luxembourg défend l'importance d'assurer un contrôle humain sur les fonctions critiques d'une arme autonome, en soulignant que tout usage d'une telle arme devra se faire dans le plein respect du droit international et du droit international humanitaire.

Les multiples réunions qui se sont tenues en 2021 n'ont malheureusement pas permis d'atteindre des progrès significatifs concernant l'encadrement des armes létales autonomes, notamment en vue d'une

déclaration politique, d'un instrument juridiquement contraignant ou d'un mandat plus ambitieux pour les futurs travaux du GGE LAWS. Lors de la 6ème Conférence des hautes-parties contractantes de la CCAC, qui a eu lieu du 13 au 17 décembre 2021 à Genève, le Luxembourg a tenu à rappeler l'urgence de capitaliser sur les avancées qui ont été faites ces dernières années dans ce domaine.

La Conférence des Etats parties de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel s'est tenue du 15 au 19 novembre 2021 par visioconférence. Le Luxembourg continue de soutenir cet instrument important et s'engage en faveur de projets dans le domaine du déminage. En 2021, le Luxembourg a ainsi contribué financièrement à des projets, notamment dans le domaine de l'assistance aux victimes et d'éducation des risques en Iraq et en Libye. Le Luxembourg a aussi décidé de contribuer à un projet de recherche sur l'impact socio-économique de la contamination par des munitions non explosées dues aux bombardements qui ont eu lieu à Mossoul en Iraq.

La Conférence des Etats parties du Traité sur le commerce des armes (TCA) s'est déroulée du 30 août au 3 septembre 2021 à Genève. L'objectif affiché du TCA est d'établir des normes communes renforcées pour contrôler au mieux le commerce international de l'armement, de lutter contre les transferts illicites, et de prévenir la prolifération des armes à l'échelle mondiale. Dans sa déclaration nationale, le Luxembourg a apporté son soutien aux priorités identifiées par la Présidence de Sierra Leone, à savoir l'éradication du commerce illicite des armes légères et de petit calibre et la gestion efficace des stocks, en soulignant également l'importance du rôle de la société civile et des femmes dans le processus de mise en œuvre du Traité. Le Luxembourg et les Etats membres de l'Union européenne n'ont également pas manqué de réitérer leur soutien à l'universalisation du TCA et leur volonté d'utiliser tous les leviers du multilatéralisme pour y parvenir.

c. Armes de destruction massive

Le Luxembourg a participé à la Conférence des Etats parties de l'Organisation sur l'interdiction des armes chimiques (OIAC), qui s'est tenue du 29 novembre au 2 décembre 2021 à La Haye. Au cours de la Conférence, les principaux points de désaccord ont porté sur les enquêtes de l'OIAC au sujet de l'utilisation d'armes chimiques en Syrie, et la tentative d'assassinat de l'opposant politique russe Alexeï Navalny à l'aide d'un agent neurotoxique en août 2020. Dans ce contexte, le Luxembourg s'est associé à deux déclarations conjointes condamnant respectivement les violations répétées, ainsi que la non-coopération de la République arabe syrienne avec l'OIAC, et le manque de transparence des enquêtes menées par la Russie dans le cadre de l'empoisonnement d'Alexeï Navalny.

Le Luxembourg a régulièrement réaffirmé son opposition aux tentatives de certains Etats de remettre en cause la légitimité de l'OIAC et de déroger, en toute impunité, à leurs obligations internationales en utilisant le prétexte injustifié de la « politisation » de l'OIAC. Enfin, dans le cadre de la Conférence des Etats parties de l'OIAC, le Luxembourg a soutenu l'introduction et l'adoption d'une décision interdisant l'utilisation de produits chimiques agissant sur le système nerveux central sous forme d'aérosols.

En vue de la 9ème Conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) / CIABT, reportée en août 2022 à cause de la pandémie Covid-19, les Etats parties au Traité se sont réunis en novembre 2021 à Genève. À cette occasion, le Luxembourg a réaffirmé son engagement en faveur de l'interdiction totale des armes biologiques et a rappelé que la pandémie Covid-19 illustre depuis deux ans le caractère imprévisible, incontrôlable et indiscriminé des agents biologiques, ainsi que les risques qui en découlent en matière de biosécurité. Au-delà de son soutien aux initiatives de transparence et les mesures de confiance entre Etats parties, ainsi que son engagement pour l'universalisation de la CIABT, le Luxembourg est convaincu de la nécessité de poursuivre les efforts quant à la mise en œuvre d'un régime de vérification du respect des

dispositions de la Convention, et de redoubler d'efforts pour ancrer encore davantage la CIABT en tant que norme mondiale d'interdiction des armes biologiques.

Dans le domaine du nucléaire, le principal progrès notable a été la prolongation du traité « New Start » sur la réduction des armes stratégiques en février 2021. La question des armes nucléaires fait toujours face à d'immenses défis, notamment en ce qui concerne la prolifération quantitative et qualitative des arsenaux nucléaires (et des missiles balistiques), les négociations en lien avec l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien (JCPOA), ou encore le nouveau report en 2021 de la 10ème conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), en raison de la pandémie Covid-19, retardant ainsi les négociations autour d'un nouveau document final de ce traité qui demeure, depuis 1970, la pierre angulaire de l'architecture mondiale de non-prolifération et de désarmement sur les armes nucléaires.

Le Luxembourg continue de soutenir des mesures à la fois ambitieuses, pragmatiques et inclusives dans le cadre des enjeux nucléaires, notamment : l'universalisation du TNP ; l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des essais nucléaires (TICE) ; la négociation d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour les armes nucléaires, ainsi qu'une plus grande transparence sur les arsenaux et doctrines nucléaires.

Le Luxembourg a aussi participé à la 65ème Conférence générale de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), qui s'est tenue à Vienne du 20 au 24 septembre 2021. Parmi les priorités du Luxembourg dans le contexte de l'AIEA figurent la sûreté et la sécurité nucléaires, l'application des Garanties généralisées (« Safeguards »), les applications nucléaires énergétiques, ainsi qu'un soutien à la mise en œuvre entière de l'accord nucléaire avec l'Iran (JCPOA). Le Luxembourg a coparrainé une nouvelle fois une résolution sur l'application des garanties en République populaire et démocratique de Corée (RPDC), qui a pour but de permettre à la Conférence générale d'envoyer un message fort à la RPDC en vue de trouver une solution diplomatique concernant le différend sur la péninsule coréenne et de réaffirmer l'importance du dialogue avec les Etats-Unis et entre les deux Corées. L'objectif est d'arriver à la dénucléarisation complète, irréversible et vérifiable de la RPDC.

La 20ème réunion annuelle régulière du Hague Code of Conduct (HCoC) a eu lieu du 7 au 8 juillet 2021. Lors de cette réunion, l'importance du HCoC en tant qu'instrument unique de renforcement de la confiance et de transparence dans le cadre des efforts multilatéraux contre la prolifération des missiles balistiques a été réaffirmée. Les Etats parties ont également souligné la nécessité d'exercer la vigilance nécessaire dans l'assistance aux programmes de véhicules de lancement spatiaux, afin de ne pas contribuer, soutenir ou assister tout programme de missiles balistiques dans les pays en violation des normes et obligations internationales, comme le prévoit le Code.

d. Contrôle des exportations des produits liés à la défense et des biens à double usage

Le règlement (UE) 2021/821 est entré en vigueur le 9 septembre 2021. Ce règlement doit permettre d'accroître la responsabilité, la compétitivité et la transparence du commerce des biens à double usage, notamment l'efficacité du contrôle des exportations de biens de cyber-surveillance non répertoriés. À cette fin, l'application des contrôles « attrape-tout » est renforcée.

Ce règlement s'ajoute à la loi du 27 juin 2018 relative au contrôle des exportations, du transfert, du transit et de l'importation des biens de nature strictement civile, des produits liés à la défense et des biens à double usage, dont les licences d'exportations et de transit sont émises conjointement par l'Office du contrôle des exportations, importations et du transit du ministère de l'Economie et par le MAEE. Les représentants du MAEE ont ainsi continué à participer aux réunions du groupe de coordination interministérielle relatives au contrôle des exportations.

Au niveau international, les différentes réunions des régimes multilatéraux de contrôle des exportations ont continué à être perturbées par la crise sanitaire. Le Luxembourg a néanmoins pu participer aux réunions plénières du groupe des fournisseurs nucléaires (NSG) à Bruxelles, et du régime de contrôle de la technologie des missiles (MTCR) à Sotchi. En revanche, celle de l'Arrangement de Wassenaar (WA) a dû être reportée.

e. Politique de sécurité et de défense commune de l'Union européenne – missions civiles

Le Luxembourg a poursuivi son engagement dans les missions civiles de l'Union européenne dans le cadre de la PSDC civile. La participation aux missions civiles de l'Union fait partie intégrante de l'approche 3D de la politique étrangère du Luxembourg, réaffirmée dans l'accord de coalition du gouvernement pour la période 2018-2023. Deux membres de la Police Grand-Ducale ont été déployés dans des missions civiles en 2021 : un Premier commissaire au sein de la mission EUAM Ukraine à Kiev, et une Commissaire divisionnaire à Ramallah dans la mission civile dans les territoires palestiniens EUPOL COPPS.

Au-delà des ressources humaines déployées, le Luxembourg vise à contribuer au mieux de ses capacités aux missions civiles. La dimension civile de la PSDC est en effet un élément essentiel du maintien de la paix et de la sécurité internationale. Le Luxembourg s'y engage ainsi activement, notamment dans le cadre de la prévention des conflits et de la stabilisation, mais aussi en faveur d'une représentation accrue des femmes, du respect des considérations de genres, des droits humains, de l'Etat de droit, et de la lutte contre le changement climatique.

3.6. OTAN

a. Sommet de l'OTAN

En date du 14 juin 2021, le Premier ministre, Xavier Bettel, ainsi que le Vice-Premier ministre et Ministre de la Défense, François Bausch, ont participé au Sommet de l'OTAN à Bruxelles. Ce Sommet s'est déroulé en présence du Président des Etats-Unis, Joe Biden, et a été l'occasion d'ouvrir un nouveau chapitre dans les relations transatlantiques et de fixer le cap à suivre par l'Alliance atlantique à l'horizon 2030. Parmi les décisions clés approuvées par les dirigeants des pays de l'OTAN figuraient la volonté d'approfondir la dimension politique de l'Alliance, la poursuite des efforts de dissuasion et de défense, une meilleure prise en compte des nouvelles réalités géostratégiques et technologiques – en particulier les défis posés par le cyberspace et l'espace extra-atmosphérique –, l'adaptation aux incidences du changement climatique sur la sécurité et la poursuite de la coopération entre l'OTAN et l'Union européenne. Au cours du Sommet, l'OTAN et le Luxembourg ont renforcé leur coopération en matière de connaissance de l'espace et signé une déclaration conjointe visant à développer un système de connaissance stratégique de la situation spatiale (3SAS).

b. Conseils ministériels à l'OTAN

Le Vice-Premier ministre et Ministre de la Défense, François Bausch, a participé aux différentes réunions des ministres de la défense de l'OTAN en 2021. La réunion ministérielle du 17 février 2021 avait pour but l'examen des propositions du Secrétaire général de l'OTAN à la suite du processus de réflexion prospective « OTAN 2030 ». La réunion a également poursuivi les travaux visant le renforcement du dispositif de dissuasion et de défense de l'OTAN.

François Bausch a salué les nombreuses propositions du Secrétaire général dans le cadre du processus de réflexion prospective « OTAN 2030 », dont notamment celle d'adapter l'organisation aux nouvelles réalités géopolitiques et d'en renforcer la dimension politique. Il a soutenu plus particulièrement les propositions relatives à la contribution de l'OTAN au renforcement de la résilience des Alliés vis-à-vis de crises civiles et militaires futures. Dans ce contexte, il a soutenu les propositions du Secrétaire général

d'aspirer à zéro émissions de carbone d'ici 2050 dans le cadre d'un *Transatlantic Climate and Security Pledge*.

Dans le cadre des discussions sur le renforcement du dispositif de dissuasion et de défense de l'OTAN, le Ministre Bausch a souligné la nécessité d'y inclure également des réponses à de nouvelles menaces, telles que les menaces hybrides, la cyber défense et d'autres technologies émergentes.

Le 18 février 2021, les ministres de la Défense ont abordé l'avenir des opérations et missions de l'OTAN, dont notamment la mission « *Resolute support* » en Afghanistan. François Bausch s'est exprimé dans ce contexte en faveur d'une approche basée sur les conditions de sécurité et de paix sur le terrain par opposition à une approche basée sur le calendrier.

La réunion ministérielle du 1^{er} juin avait pour but de finaliser les préparations du Sommet de l'OTAN. Au cœur des discussions ont été les questions de la défense collective ainsi que l'initiative « OTAN 2030 ».

Au sujet de l'initiative « OTAN 2030 », François Bausch a salué le travail effectué et insisté sur les défis importants à surmonter par l'OTAN en ce qui concerne l'impact du changement climatique sur la sécurité. Le Ministre Bausch a souligné l'importance de se donner des objectifs en matière d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre provenant des activités et installations militaires ainsi que d'une méthodologie pour mesurer ces gaz.

Le Ministre Bausch a également salué les progrès accomplis par l'OTAN dans le cadre de la politique de cyber défense de l'Alliance et souligné que le Luxembourg s'est doté d'une stratégie nationale en matière de cyber.

Lors de la réunion du 21 octobre 2021, les ministres de la Défense des pays de l'OTAN ont examiné les moyens pour renforcer davantage la dissuasion et la défense de l'Alliance, en poursuivant l'adaptation de l'OTAN à un monde plus complexe et plus concurrentiel. Les ministres ont également approuvé les objectifs capacitaires de l'OTAN, qui contribuent à faire en sorte que l'Alliance maintienne une dissuasion et une défense crédibles.

Les ministres ont procédé à un échange de vues sur les enseignements à tirer de l'engagement de l'OTAN en Afghanistan et sur la manière de préserver les acquis de la lutte contre le terrorisme. « Le terrorisme continue de représenter un défi en Afghanistan. La prudence est de mise. L'approche diplomatique et l'aide humanitaire nécessitent une attention particulière. » a déclaré François Bausch à ce sujet en précisant que le Luxembourg plaide en faveur de la recherche de complémentarités et de synergies avec d'autres organisations internationales, notamment les Nations Unies et l'Union européenne.

La session du 22 octobre 2021, a été dédiée aux capacités nucléaires de l'OTAN à l'horizon 2030 ainsi qu'aux défis géostratégiques et à la coopération entre l'OTAN et l'Union européenne. Les ministres de la Défense de la Finlande et de la Suède, ainsi que le Service d'Action extérieure de l'Union européenne ont assisté à la réunion afin d'intensifier les échanges, notamment dans des domaines comme la résilience, les technologies émergentes et de rupture ainsi qu'en ce qui concerne l'impact du changement climatique sur la situation sécuritaire.

« Le potentiel de coopération entre l'OTAN et l'UE est loin d'être épuisé. » a estimé le Ministre de la Défense luxembourgeois en soulignant que le Luxembourg est convaincu qu'un renforcement de la Défense de l'Union européenne renforce l'OTAN et le lien transatlantique. Il a par ailleurs appelé à travailler conjointement sur les défis posés par le changement climatique au domaine de la sécurité.

Finalement, les ministres de la Défense de 17 pays de l'Alliance, dont le Luxembourg, ont convenu de piloter le développement du premier fonds OTAN pour l'innovation, doté d'un milliard d'euros. Ce fonds doit permettre à ce que l'Alliance conserve son avantage technologique. Il est censé servir au

développement de technologies émergentes et de rupture à usage civil et militaire dans des domaines clés. « Ce fonds capital risque recueillera des fonds publics et privés pour investir dans le développement de technologies émergentes et de rupture à usages civil et militaire, telles que par exemple l'intelligence artificielle, les technologies de l'espace ou encore des nouvelles technologies nous permettant d'atteindre la neutralité carbonique pour nos avions et engins – militaires et civils. » a précisé François Bausch en ajoutant que le Luxembourg a proposé de domicilier ce fonds au Luxembourg, dont la place financière a une expertise particulière pour établir et gérer des véhicules d'investissements spécialisés.

c. Participation à des missions militaires de l'OTAN

La participation du Luxembourg aux différentes missions militaires de l'OTAN est présentée dans le cadre du chapitre 6.2.b. *Participation à des missions et opérations internationales* de ce rapport.

3.7. OCDE

L'action luxembourgeoise à l'OCDE a été marquée en 2021 par sa Vice-présidence à la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres (RCM). Consacrée au thème « Bâtir un avenir vert et inclusif autour de valeurs partagées », la réunion ministérielle a été présidée par les États-Unis ensemble avec le Luxembourg et la Corée comme Vce-présidents. Elle s'est tenue en deux temps : une première partie a eu lieu du 31 mai au 1er juin 2021 en format hybride et était dédiée avant tout à la prise de fonction du nouveau Secrétaire général, l'Australien Mathias Cormann, ainsi qu'au 60e anniversaire de l'organisation. La cérémonie de passation des pouvoirs a été présidée par le Premier ministre Xavier Bettel.

La deuxième partie plus opérationnelle s'est tenue du 5 au 6 octobre 2021 en présentiel à Paris et a pu compter sur la participation des Ministres Asselborn, Gramegna et Fayot. En amont de l'ouverture officielle de la RCM, les ministres ont participé à la réunion du bureau assumant la présidence de la RCM. Ensemble avec le Secrétaire d'État américain, Antony Blinken, et le Ministre coréen des Affaires étrangères, Eui-Yong Chung, les ministres ont fait le point sur les priorités de la présidence. À l'occasion de la RCM, la nouvelle vision de l'OCDE pour la prochaine décennie a été adoptée. Ce document servira de base pour les discussions sur l'élargissement, mais aussi sur le rôle et la place de l'OCDE dans le monde dans le cadre de ses relations avec les non membres et sera la référence pour bien d'autres développements futurs de l'organisation.

Le changement de direction a également redynamisé les discussions concernant l'élargissement de l'OCDE aux six pays candidats à l'adhésion en attente (Brésil, Argentine, Pérou, Roumanie, Croatie et Bulgarie). Dans ce contexte, il est à noter que le Costa Rica est devenu, en date du 25 mai 2021, le 38e membre de l'organisation.

Les travaux autour de la réforme de la fiscalité internationale ont connu une avancée certaine avec l'accord politique en octobre 2021 auquel la quasi-totalité des membres du cadre inclusif ont adhéré. Cette réforme qui repose sur deux piliers (pilier 1- répartition des droits à imposer et pilier 2- imposition minimale de 15% des multinationales) doit à présent être mise en œuvre et les travaux y relatifs se poursuivent en 2022.

Le Luxembourg a par ailleurs soutenu activement l'action climatique de l'OCDE au travers le financement de deux projets phare de l'OCDE que sont le Programme international pour l'action face au climat (IPAC) et l'initiative sur la tarification du carbone, portée par l'actuel Secrétaire général.

Dans le cadre de la transformation numérique et en particulier de la gouvernance des données, le Luxembourg s'est engagé dans les discussions sur l'accès, l'utilisation et les flux de données et plus précisément dans l'élaboration de principes de haut niveau régissant l'accès des pouvoirs publics aux données à caractère personnel détenues par le secteur privé.

En date du 2 décembre 2021, le Secrétaire général de l'OCDE, Mathias Cormann, a effectué une visite de travail à Luxembourg dans le cadre de laquelle il a également assisté à la 40^e réunion annuelle des hauts responsables des centres de gouvernement, qui s'est tenue au European Convention Center à Luxembourg-Kirchberg. Le gouvernement luxembourgeois a également décidé d'accorder plus de ressources à sa participation active aux travaux de l'OCDE, notamment en prévoyant de nommer en 2022 un Représentant permanent et une équipe accrédités spécifiquement auprès de l'OCDE.

Enfin, il est à noter que le Luxembourg a commandité plusieurs études à l'OCDE au cours de l'année 2021, dont notamment une étude d'envergure sur la gestion de la pandémie Covid-19, un examen du gouvernement numérique et une étude sur les compétences dans le cadre du « Skillsdësch ». Les résultats sont attendus pour 2022.

4. IMAGE DE MARQUE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Début juin 2021, la nouvelle stratégie de la Promotion de l'image de marque du Luxembourg, accompagnée d'un document intitulé « *Call to Action* », qui pose les bases de son plan d'action 2021-2025, ont été validés par le Conseil de gouvernement.

Fruit des contributions des diverses parties prenantes actives dans la promotion du Luxembourg à l'étranger, la nouvelle stratégie se base sur le travail accompli au fil des dernières années en se voulant la plus inclusive possible afin que les besoins et intérêts de tous les secteurs puissent être pris en considération et que l'image du Luxembourg soit la plus cohérente et la plus représentative possible.

Dans cette nouvelle stratégie, trois priorités « *créativité, diversité et durabilité* » ont été identifiées pour les années à venir en se donnant pour objectif stratégique de « *faire connaître et apprécier les valeurs et visages du Luxembourg* ». Afin de poursuivre cet objectif, la Promotion de l'image de marque a défini quatre axes stratégiques – positionner, coordonner, promouvoir et évaluer – qui servent de base au plan d'action 2021-2025. Ce plan d'action a été complété et développé en étroite collaboration avec les membres officiels et consultatifs du Comité de Promotion de l'image de marque dans le cadre de diverses consultations et groupes de travail. Il a ensuite été adopté par le Comité dans sa session du 30 novembre 2021.

4.1. Axe 1 : Positionner

L'objectif du premier axe est de mettre à disposition divers concepts, messages, contenus et outils visant à développer un positionnement authentique, cohérent et durable du Luxembourg.

Au niveau des messages et contenus, une série de slogans a été élaborée en vue de décliner le narratif de la nouvelle stratégie, « *the grower's mindset/l'approche du cultivateur* », à travers différents messages sur le Luxembourg.

Afin d'assurer un positionnement cohérent, la Promotion de l'image de marque a également travaillé sur quatre grandes chartes par rapport à l'utilisation de la marque « *LuXembourg* » (le *Brand Book*, l'architecture de marque, la charte partenaires et la charte de la *LuXembourg Collection*) qui regroupent les critères, conditions et règles d'utilisation de la marque et de ses éléments graphiques par les différents partenaires. S'y ajoutent deux nouveaux dépôts de marque qui ont été réalisés au niveau européen et dans quelques pays stratégiques du monde, ceci pour protéger la marque dans le cadre de futures actions de promotion internationale et pour garantir sa longévité.

En ce qui concerne la *LuXembourg Collection*, une étude a été réalisée pour développer davantage d'articles qui s'inscrivent dans un principe de durabilité et qui sont produits de manière locale. En 2021,

de grands efforts ont été entrepris pour développer le potentiel de contextualisation (*storytelling*) de chaque objet et ainsi le rattacher aux valeurs du Luxembourg. Trois appels à partenariats ont été lancés dans le cadre du développement de produits pour la Collection : un appel à partenariats dans le cadre de la remise du label « *Made in Luxembourg* », un appel à projets à l'occasion du *Circular by Design Challenge* et un appel à projets, en partenariat avec ESCH2022, dans le cadre du recyclage du parquet du Conseil communal de la ville d'Esch-sur-Alzette. Par ailleurs, suite à un avis de concession lancé en 2020, un nouveau concessionnaire a repris l'exploitation de la boutique *LuXembourg House* en juin 2021.

4.2. Axe 2 : Coordonner

Le second axe a pour but de coordonner les différentes parties prenantes actives dans la promotion du Luxembourg, ceci à travers l'activation, la mise en réseau et l'inspiration de ces acteurs, ainsi que la mise à disposition d'outils dans un souci de cohérence maximale.

Pour échanger avec les membres du Comité de Promotion de l'image de marque et leur présenter les avancements de l'élaboration de la stratégie et du plan d'action 2021-2025, deux réunions du Comité ont été organisées en 2021. En raison de la crise sanitaire, les deux réunions se sont déroulées par visioconférence. En outre, quatre groupes de travail, regroupant plus de 80 membres officiels et consultatifs en présentiel, ont eu lieu au cours de l'année 2021 dans le but de définir et d'affiner les projets à mettre en avant dans le cadre du plan d'action 2021-2025.

Parallèlement à la mise à disposition de son Intranet *Let's Board*, plateforme permettant une coordination renforcée des membres du Comité et un échange optimisé des flux d'informations, l'élaboration d'un nouveau site internet *lmih.lu* est en cours. Visant à fédérer le plus grand nombre d'acteurs autour de la promotion du Luxembourg dans le monde, ce portail, dont la mise en ligne est prévue pour 2022, regroupera ainsi sur une seule plateforme l'ensemble des services proposés par la Promotion de l'image de marque aux personnes actives dans la Promotion du Luxembourg. Le portail donnera ainsi la possibilité au public d'introduire une demande de partenariat directement via la plateforme.

En ce qui concerne les outils de coordination, la Promotion de l'image de marque, avec la contribution des membres officiels et consultatifs du Comité, a entre autres publié le « Calendrier stratégique de l'Avent *Brainy Luxembourg* », un outil informatif et ludique visant à donner de la visibilité aux différentes initiatives des parties prenantes et à sensibiliser aux arguments les plus actuels de la Promotion de l'image de marque. Le service travaille en outre à la mise en œuvre d'un *Handbook*, guide de mise en pratique de la stratégie à destination de toute ses parties prenantes.

4.3. Axe 3 : Promouvoir

L'objectif du troisième axe est de viser l'international à travers des actions de promotion ciblées à destination des groupes cibles définis dans le cadre de la stratégie. Malgré la crise sanitaire, la Promotion de l'image de marque a continué à être présente, soit à travers des actions de promotion, soit via des partenariats, à des événements à fort rayonnement international. Parmi les événements ayant eu lieu en 2021, l'on peut par exemple citer l'*Expo Dubaï 2020*, tout comme la *Biennale de Venise*, l'*Art Week*, le *Luxembourg City Film Festival*, le *LOA - Luxembourg Open Air*, le *We're Smart World* et *Lët'z Arles* dans le domaine de la culture et le *Schleck Gran Fondo*, le *BGL BNP Paribas Luxembourg Open*, le *Tour de Luxembourg* et les *Championnats d'Europe Juniors (U21) de Judo* dans le domaine du sport. Le service a également procédé à une réévaluation des critères et conditions d'accord de partenariat en matière d'événements et de projets.

En outre, la Promotion de l'image de marque a lancé une série de campagnes digitales sur les réseaux sociaux : une campagne qui a mis l'accent sur les trois valeurs de référence du Luxembourg que sont « l'ouverture, le dynamisme et la fiabilité » ; la campagne *Stronger together*, qui consistait en un partage

de la campagne *EuropeansAgainstCovid19*, publiée par le Parlement européen dans le cadre de la Journée de l'Europe ; la campagne *To better days*, lancée dans le cadre de la Fête nationale du Luxembourg ; la campagne *To the bonds that unite us*, réalisée pour les fêtes de fin d'année ainsi qu'une campagne spécifique autour du « Calendrier de l'Avent des producteurs *Luxembourg – Let's make it happen* ».

4.4. Axe 4 : Évaluer

Finalement, le quatrième axe vise à développer une expertise en matière de perception du Luxembourg à l'étranger et d'évaluation de l'impact des actions de la Promotion de l'image de marque du Luxembourg pour en assurer le suivi. Ainsi, afin de mieux guider ses actions de promotion futures, le service de la Promotion de l'image de marque du MAEE a poursuivi ses efforts de suivi de l'image de marque du Luxembourg à l'étranger, ceci notamment via la réalisation d'une étude d'image dans six pays supplémentaires, le suivi de la presse écrite internationale et l'évaluation de l'*e-reputation* du Luxembourg sur le *web* et les réseaux sociaux internationaux grâce à un outil de veille et d'analyse spécialisé.

5. LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT ET L'ACTION HUMANITAIRE

Le programme gouvernemental 2018-2023 stipule qu'afin de consolider ses atouts et de maximiser son impact, le Luxembourg maintiendra son objectif d'allouer 1% de son revenu national brut à l'aide publique au développement (APD). L'APD sous forme de dons sera privilégiée, tout en renforçant le rôle de la Coopération comme acteur-catalyseur pour la mobilisation de ressources supplémentaires. Le Luxembourg continuera d'appliquer l'additionnalité des fonds mobilisés pour le financement climatique international et pour l'accueil de réfugiés au Luxembourg, renforçant ainsi son image de marque et son influence sur la scène internationale en tant que leader du développement.

En 2021, l'APD se chiffrait à quelque 455 millions d'euros, dont aux alentours de 83% étaient gérés par le ministère des Affaires étrangères et européennes et quelque 10% par le ministère des Finances.

Initialement conçu en 2020 pour mettre en lumière l'engagement de l'Union européenne contre les effets de la pandémie Covid-19 dans les pays tiers, le Conseil a continué tout au long de l'année 2021 à peaufiner l'approche Equipe Europe. La matérialisation la plus concrète de l'approche Equipe Europe sont les Initiatives Equipe Europe, « *Team Europe Initiatives* », dont les contours ont été précisés par le Conseil dans ses conclusions du 23 avril 2021. De manière générale, le Luxembourg s'est aligné sur l'approche des Initiatives Equipe Europe et salue la nouvelle dynamique qu'elle génère pour la programmation conjointe mais aussi sur le plan politique, en ce qui concerne le rôle de l'Union européenne sur la scène mondiale. Concernant la programmation conjointe, le règlement instituant le nouvel *Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale - L'Europe dans le monde* a été publié au journal officiel de l'UE, le 14 juin 2021, mettant fin à plusieurs années de négociations. Doté d'une enveloppe globale de 79,5 milliards d'euros (en prix 2018) pour les années 2021-2027, le nouvel instrument a pour vocation d'accroître la cohérence des politiques, l'effet des synergies et la flexibilité de ses interventions. Le nouvel instrument couvrira la coopération de l'Union européenne avec l'ensemble des pays tiers, à l'exception des pays candidats à l'adhésion et des pays et territoires d'outre-mer.

5.1. Coopération bilatérale

L'année 2021 était consacrée à la clôture des programmes du 4^{ème} Programme Indicatif de Coopération (PIC) (2016 – 2020), dont les programmes avaient été prolongés jusqu'en 2021, et à la formulation des nouveaux programmes de coopération entre le Luxembourg et le **Cabo Verde** suite à la signature du

nouveau PIC « Développement – Climat – Énergie » le 8 juillet 2020. Pour la première fois, un programme de coopération entre le Luxembourg et un pays partenaire unit des actions de coopération au développement à des actions liées au climat et à la transition énergétique à travers des financements provenant du Fonds de la coopération au développement et du Fonds climat et énergie. Cette approche vise essentiellement à assurer une meilleure cohérence des politiques publiques luxembourgeoises et une synergie accrue entre les actions de la coopération au développement et d'autres domaines de politique, en particulier la lutte contre les effets néfastes liés au changement climatique et la transition énergétique. Le budget indicatif initial du PIC était de 78 millions d'euros, auxquelles s'ajoutent la contribution nationale du Cabo Verde (5%). Fin 2021, une augmentation à hauteur de 2 millions d'euros du volume de l'Aide budgétaire sectorielle attribuée a été décidée pour renforcer la résilience du Cabo Verde dans le contexte de la pandémie, ce qui porte l'enveloppe indicative globale du PIC à 80 millions d'euros. Les différents programmes, qui seront implémentés par les acteurs de mise en œuvre luxembourgeois (LuxDev et ADA) et par des agences onusiennes (OIT et PNUD), s'inscrivent aussi bien dans la continuité du PIC IV (Emploi, Eau et Assainissement, Energies renouvelables et Développement local), que dans de nouveaux secteurs (Action climatique, Santé). Lors de la 21^{ème} Commission de Partenariat, le gouvernement du Luxembourg, représenté par le Ministre Franz Fayot, la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable Carole Dieschbourg et le Ministre de l'Energie Claude Turmes, et le gouvernement du Cabo Verde, représenté par les Ministre des Affaires étrangères Rui Figueiredo Soares, le Ministre de l'Environnement Gilberto Silva et le Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Energie Alexandre Monteiro, ont procédé à la signature des cinq programmes bilatéraux y relatifs, pour un budget total de 55 millions d'euros portant sur les quatre prochaines années. Initialement prévue pour la mi-décembre 2021, la Commission de Partenariat a dû être reportée au 12 janvier 2022 suite à la situation sanitaire.

La coopération bilatérale avec le **Mali** était marquée en 2021 par la mise en œuvre de la stratégie de transition, annoncée suite au coup d'Etat du 18 août 2020, qui prévoit la prolongation des programmes bilatéraux dans les domaines de la formation et de l'insertion professionnelles ainsi que du développement rural. Un autre moment clé était le lancement d'un programme d'appui dans les filières agro-pastorales dans les régions de Ségou et de Sikasso, financé conjointement avec la Suisse à hauteur de 16 millions d'euros. Afin d'accompagner le pays dans la mise en œuvre de sa feuille de route pour la transition, il a été décidé de contribuer au programme d'appui aux réformes et aux élections au Mali (2021-2023) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) avec un montant de 200.000 euros, tout comme aux opérations du Programme alimentaire mondial (PAM) au Mali, avec un focus particulier sur le renforcement de la résilience des populations vulnérables envers l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (2 millions d'euros). Le Luxembourg a également signé une convention de financement pour le programme d'entrepreneuriat des jeunes du PNUD qui vise à former les jeunes dans l'entrepreneuriat et à les soutenir dans la mise en place de leurs entreprises, à titre de 2,25 millions d'euros.

L'année 2021 a vu des progrès dans la mise en œuvre des programmes du 4^{ème} PIC (2018-2022) entre le Luxembourg et le **Sénégal** qui cible prioritairement les secteurs de la santé, dont spécifiquement le renforcement des services d'assistance médicale d'urgences (SAMU), et de la formation et de l'insertion professionnelles des jeunes. La première visite du Ministre Franz Fayot au Sénégal a eu lieu en novembre 2021 et était l'occasion de constater la pertinence des appuis luxembourgeois dans les différents secteurs, une pertinence également soulignée par le Ministre Amadou Hott, l'homologue sénégalais du Ministre Fayot, lors de la 15^{ème} Commission de Partenariat, qui s'est tenue pendant la visite. Lors de cette réunion, le Ministre Fayot a annoncé des appuis supplémentaires à hauteur de 2 millions d'euros en faveur du SAMU national, du Centre hospitalier de Thiès et du Lycée technique de Thiès. Les ministres se sont

également mis d'accord sur la prolongation de douze mois du 4^{ème} PIC, afin de combler certains retards dans la mise en œuvre causés par la pandémie Covid-19.

Au niveau régional, l'année 2021 était marquée par la signature d'une nouvelle phase du projet Frontières et Vulnérabilités au VIH en Afrique de l'Ouest (FEVE) (2021-2026), mis en œuvre par l'ONG ENDA Santé, contribuant à la stratégie 95-95-95 du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) avec un accent particulier sur les populations vulnérables et la coopération transfrontalière. La nouvelle phase du projet est financée à hauteur d'environ 5,5 millions d'euros.

La 13^{ème} Commission de Partenariat entre le Luxembourg et le **Burkina Faso s'est tenue le 1^{er} juillet 2021 en format virtuel**. Elle a été marquée par l'analyse des recommandations issues de la revue à mi-parcours des programmes et projets exécutés sous le 3^{ème} PIC (2017-2021). Suivant une des recommandations, effectuées entre octobre 2020 et mai 2021, les deux gouvernements ont formalisé la prolongation d'une année du 3^{ème} PIC jusqu'au 31 décembre 2022. Cette prolongation se traduit par l'extension temporelle de certains programmes actuellement en cours d'exécution et par un rehaussement de l'enveloppe budgétaire à hauteur de 7 millions d'euros surtout destiné à financer l'engagement du Luxembourg en faveur du secteur éducatif burkinabè (5,5 millions d'euros). C'est dans ledit secteur que la Coopération luxembourgeoise assume le rôle de Chef de file des partenaires techniques et financiers depuis septembre 2021. Par ailleurs, 1,5 millions d'euros ont été ajoutés à l'enveloppe budgétaire du projet d'appui à la gestion durable des ressources forestières. Enfin et donnant suite à une demande initiale de la contrepartie burkinabè, un protocole d'accord relatif à un nouveau projet à hauteur de 1,8 millions d'euros dans le domaine de la digitalisation des cadastres des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso a été signé en novembre 2021. L'engagement du Luxembourg sera ainsi porté à un budget total de 96,3 millions d'euros dans le cadre du PIC III. Finalement, les deux parties ont accordé que les interventions dans le cadre du prochain PIC porteront prioritairement sur la lutte contre le changement climatique au Burkina Faso d'une manière holistique et exploreront ensemble les approches pertinentes d'adaptation et d'atténuation de ses effets néfastes.

Le 27 octobre 2021, le Ministre Fayot a eu une entrevue bilatérale avec Lassané Kaboré, Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement du Burkina Faso. Lors de leur entretien, les ministres ont abordé comme éléments principaux l'identification du prochain PIC (2023-2027) qui liera le Burkina Faso et le Luxembourg, l'éducation en situation d'urgence ainsi que le potentiel de coopération économique entre les deux pays.

Dans le cadre des soutiens du Luxembourg à la lutte contre la pandémie Covid-19 et suite à une demande du Burkina Faso dans le cadre du Mécanisme européen de protection civile, la direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire a mis à disposition du Burkina Faso 50 réfrigérateurs solaires pour stocker des vaccins.

Suite à son investiture le 2 avril 2021, Mohamed Bazoum, le Président de la République du **Niger**, s'est rendu au Luxembourg dans le cadre de son premier déplacement en-dehors du continent africain. Il était accompagné du Ministre d'État, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, Hassoumi Massoudou, et du Ministre des Finances, Ahmat Jidoud. La visite de travail de la délégation nigérienne était l'occasion de signer le 4^{ème} PIC. Le nouveau PIC, doté d'une enveloppe budgétaire indicative de 144,45 millions d'euros, est la plus élevée octroyée jusqu'à présent à un pays partenaire de la Coopération luxembourgeoise. Les programmes et projets du nouveau PIC seront mis en œuvre pendant une période de cinq ans (2022-2026). Les interventions prévues s'inscrivent dans la continuation des travaux accomplis jusqu'ici, tout en adaptant les actions au contexte actuel et aux nouvelles approches pour une coopération plus innovante, plus inclusive et plus durable. Le nouveau PIC a pour ambition de contribuer au développement des capacités locales, notamment par l'amélioration de la fourniture et l'accès à des services sociaux de base de qualité pour les plus vulnérables, notamment l'accès à l'eau et à

l'assainissement, et à l'éducation. Un focus spécifique sera mis sur les femmes et les jeunes, leur intégration socioéconomique, l'accès à la formation professionnelle et aux services financiers, éléments considérés essentiels pour leur autonomisation. Le deuxième objectif stratégique du 4^{ème} PIC visera à soutenir les autorités nigériennes en termes de gouvernance, plus particulièrement dans la fourniture, de manière inclusive, des services sociaux de base et la gestion des dépenses publiques. Afin de soutenir le Niger dans sa réponse aux défis sécuritaires et humanitaires, le PIC visera à renforcer le triple nexus entre l'humanitaire, le développement et la paix. Dans ce contexte le PIC comprend également un budget pluriannuel dédié à l'action humanitaire, à hauteur de 24 millions d'euros. Afin d'atténuer les chocs aléatoires sur la production de denrées alimentaires et de contribuer à la prévention de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, le Luxembourg poursuivra dans le cadre du 4^{ème} PIC (2022-2026) ses appuis dans le cadre de la sécurité alimentaire à travers un soutien financier au *Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires* (DNP-GCA). Fin 2021, dans le contexte de l'insécurité alimentaire sévère et de défis sécuritaires grandissants, le Luxembourg a donné suite à l'appel à la solidarité internationale du Premier Ministre nigérien à travers une contribution au DNP-GCA à hauteur de 1 million d'euros qui vient s'ajouter à l'enveloppe du PIC.

Afin d'intégrer les évolutions des agendas et politiques de développement globales et nationales de la dernière décennie, la Coopération luxembourgeoise a procédé en 2021 à la conduite d'une étude stratégique et prospective de son positionnement en **Amérique centrale**. Sur cette base et tenant compte des avantages comparatifs et intérêts de la Coopération luxembourgeoise, l'élaboration d'une nouvelle approche stratégique a été amorcée en matière de coopération internationale au développement et d'action humanitaire avec la région et les pays d'Amérique centrale. Cette dernière vise, à terme, à renforcer l'impact et l'identité de la Coopération luxembourgeoise selon une logique d'intervention sous-régionale et multi-partenariale, articulée autour d'un nombre restreint de priorités. Dans le contexte d'une future approche résolument sous-régionale et tenant compte en outre de la dégradation continue de la situation socio-politique au Nicaragua, il a été décidé de ne pas procéder au renouvellement du poste de chargé(e) d'affaires a.i. à Managua, à partir de début 2022.

En parallèle à ces travaux, la Coopération luxembourgeoise a poursuivi en 2021 ses appuis au système d'intégration centraméricain (SICA), notamment à travers un appui au Conseil des ministres de la Santé d'**Amérique centrale** (COMISCA), pour faciliter la réponse régionale à la pandémie Covid-19 dans le cadre de la mise œuvre de son plan de contingence régional. Alignée avec la politique étrangère féministe du Luxembourg, la mise en œuvre d'un programme régional d'appui aux femmes entrepreneurs a été lancée en mai 2021 avec le Centre régional pour la promotion de la micro, petite et moyenne entreprise (CENPROMYPE) du SICA. Désormais dans sa seconde phase, ce programme phare de la Coopération luxembourgeoise est mis en œuvre sur une période de quatre ans (2021-2025) avec l'appui-conseil de Lux-Development, dans les huit pays membres du SICA (Belize, Costa Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, République dominicaine, Salvador). Sur le plan multilatéral, le Luxembourg a poursuivi son appui financier à un programme sous-régional de promotion de l'intégration socio-économique des femmes migrantes et de lutte contre les violences basées sur le genre (2019-2022), exécuté par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). À noter enfin qu'en 2021, la Coopération luxembourgeoise a renouvelé son soutien financier pluriannuel à l'association luxembourgeoise « Appui au développement autonome » (ADA), qui fournit depuis 2012 une assistance technique et financière au réseau régional REDCAMIF avec l'objectif de professionnaliser le domaine de la finance inclusive en Amérique centrale, à travers le soutien aux réseaux de microfinance nationaux des pays membres du SICA.

En réponse à la dégradation continuelle de la situation socio-politique au **Nicaragua**, depuis avril 2018, et tenant compte du gel de la coopération au développement bilatérale avec les autorités nationales, le

Luxembourg a renforcé son soutien à la société civile et aux défenseurs de droits humains nicaraguayens, en ciblant tant les acteurs et organisations à l'intérieur du pays que ceux en situation d'exil. L'action de ces derniers a été davantage entravée suite à l'adoption par le gouvernement nicaraguayen, en août 2021, de la loi de régulation des agents étrangers impliquant des interdictions d'opérer dans le pays pour de nombreux acteurs et organisations. Face à cette situation et afin d'assurer la continuité des appuis, le Luxembourg a ainsi procédé, en 2021, à l'extension budgétaire et temporelle de son soutien au Fonds multi-bailleurs d'appui aux organisations non-gouvernementales (FASOC), géré par OXFAM, et au renouvellement de son soutien à l'organisation *Front Line Defenders*. En parallèle, sur le plan multilatéral, le Luxembourg a poursuivi ses financements au PAM pour appuyer son programme de cantines scolaires pour lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des enfants au nord et nord-est du Nicaragua ainsi qu'en appui à la réduction des risques de catastrophes.

Au **Salvador**, l'année était marquée par la continuité de plusieurs projets majeurs de coopération bilatérale dans les domaines de la politique sociale, de la coopération Sud-Sud, et de l'employabilité des jeunes, dont les délais de mise en œuvre opérationnelle, retardés par l'impact de la pandémie Covid-19, ont été prolongés jusqu'à la fin de 2021. En matière de coopération intergouvernementale, il convient par ailleurs de noter que le Luxembourg n'a pas pu poursuivre son appui financier à la Commission de lutte contre la corruption et l'impunité au Salvador (CICIES), instaurée sous l'égide de l'Organisation des Etats américains (OEA). Faisant suite à la dénonciation par les autorités salvadoriennes de l'accord anti-corruption, que celles-ci avaient conclu avec l'OEA, la CICIES a ainsi dû prématurément clôturer ses travaux, en juin 2021.

En **Asie**, en 2021, la crise sanitaire a continué à avoir un impact très fort sur les activités de la Coopération luxembourgeoise à cause des mesures drastiques, notamment fermetures des frontières, décrétées par les différents gouvernements locaux afin de tenter d'endiguer la pandémie.

Au **Laos**, le Luxembourg a pu mobiliser 2,2 millions d'euros supplémentaires pour lutter contre la pandémie. Le Luxembourg a ainsi, par exemple, fourni des congélateurs médicaux ultra performants à l'Institut Pasteur du Laos afin d'y pouvoir stocker des vaccins. La Coopération luxembourgeoise a aussi fourni des consommables et du matériel de protection au ministère de la Santé du Laos tout comme une contribution financière au PAM qui gère certains centres de quarantaine pour des migrants rentrant au pays. Les activités régulières de la Coopération luxembourgeoise ont pu largement continuer grâce au dévouement des équipes de nos partenaires et grâce à la mise en œuvre, à large échelle, des moyens techniques comme la visioconférence, notamment pour tous les projets de formation.

A cause des difficultés pratiques engendrées par la pandémie, le 4^{ème} PIC a dû être prolongé jusqu'à fin 2022 et la phase de formulation du 5^{ème} PIC a dû être reportée à janvier 2022. L'extension du PIC 4 a entraîné des extensions budgétaires des programmes bilatéraux, portant l'enveloppe totale de ce PIC à 99,4 millions d'euros.

En 2021, trois nouveaux projets bilatéraux ont été lancés : un projet interuniversitaire entre l'Université du Luxembourg et la Faculté de Droit de l'Université nationale du Laos, un projet de renforcement de capacités du bureau de statistiques du Laos par le STATEC et un partenariat entre le *Luxembourg Institute of Health* avec l'Institut Pasteur du Laos. Le Luxembourg a aussi fait une nouvelle contribution au plan stratégique 2021-2025 de la Commission de la rivière du Mékong.

Suite au coup d'Etat en **Birmanie** en février 2021, la Coopération luxembourgeoise a dû clôturer anticipativement ses programmes bilatéraux et se retirer complètement du pays. Quelques soutiens ponctuels à des projets multilatéraux continuent cependant.

Au **Vietnam**, 2021 a vu la clôture du dernier projet bilatéral financé par le MAEE. Deux projets d'adaptation et de lutte contre le changement climatique financés par le ministère de l'Environnement,

du Climat et du Développement durable continuent. Sur le plan sanitaire, le Luxembourg a pu transférer 130.650 doses de vaccin contre la Covid-19 au Vietnam à travers la facilité COVAX.

Dans l'optique du rapprochement à l'Union européenne, il convient de noter que le **Kosovo** est aujourd'hui le seul bénéficiaire de la Coopération luxembourgeoise dans les Balkans. L'actuel accord de coopération (2017-2022) est doté d'une enveloppe financière de 30 millions d'euros. En 2021, l'appui fourni par le MAEE couvrait notamment les secteurs de la santé et de la formation professionnelle, ainsi que l'appui à la transition énergétique. En 2021, le MAEE a procédé à une étude stratégique prospective afin de dresser un bilan sur les programmes et projets de coopération en cours, et notamment afin de guider une future coopération entre le Luxembourg et le Kosovo.

Dans les **Territoires palestiniens occupés**, le Luxembourg a renouvelé fin 2021 le partenariat avec l'ONG *Palestinian Agricultural Development Association* (PARC) œuvrant dans le renforcement durable des moyens de subsistance et l'inclusion économique dans les communautés rurales dans les Territoires palestiniens occupés pour une durée de 4 ans avec une contribution aux alentours de 2,25 millions d'euros. À côté du soutien à l'ONG PARC, le Luxembourg continue son appui à d'autres acteurs de la société civile à travers des accords de partenariats pluriannuels avec l'ONG *Palestinian Medical Relief Society* (PMRS), organisation active dans le secteur de la santé reproductive des femmes, l'ONG *Teacher Creativity Center* (TCC) qui œuvre dans le secteur de la formation en soutien psychosocial des enseignants des écoles palestiniennes, ainsi qu'avec l'ONG *Coalition for Accountability and Integrity* (AMAN) œuvrant dans le domaine de la transparence et de la gouvernance inclusive.

En **Afghanistan**, fin 2021, le Luxembourg a pu contribuer à un projet santé mis en place par *Aga Kahn Foundation* (AKF). Ce projet consiste d'une part à apporter une aide médicale aux personnes vulnérables, principalement femmes, enfants et personnes âgées, mais aussi prisonniers, ceci dans les provinces du Badakhshan, du Takhar et du Baghlan. La contribution luxembourgeoise servira surtout à garantir les salaires des travailleurs dans le secteur de la santé, mais aussi l'approvisionnement des hôpitaux et des relais santé avec de l'équipement médical de base. La somme investie dépasse le demi-million d'euros. Le projet d'AKF a été élaboré sur mesure pour la Coopération luxembourgeoise, avec l'aide de la fondation PATRIP, le partenaire allemand de longue durée du Luxembourg pour l'Afghanistan. Ce projet s'inscrit dans une intervention plus vaste qui vise à empêcher l'effondrement du système de santé afghan.

Au vu de la situation politique, le Luxembourg et son partenaire allemand étudient des propositions de développement et des services de base à moyen terme pour la population afghane en collaboration étroite avec les communautés locales.

5.2. Coopération avec les organisations non-gouvernementales

L'action des organisations non-gouvernementales de développement (ONGD) reste primordiale dans le domaine de la Coopération luxembourgeoise et représente quelque 20% de l'APD.

Suite aux cas liés à l'exploitation, à l'abus et au harcèlement sexuel (SEAH) dans le secteur de la coopération au développement et de l'action humanitaire, le MAEE et le Cercle des ONGD ont décidé d'élaborer une Charte pour prévenir et réagir aux SEAH. La Charte s'inscrit dans les recommandations du *Development Assistance Committee* (DAC) sur l'élimination de l'exploitation sexuelle, des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel dans le contexte de la coopération pour le développement et de l'aide humanitaire. Depuis 2021, toute association ou fondation voulant obtenir un agrément ministériel ou toute ONGD voulant renouveler son agrément ministériel doit avoir adhéré à la Charte SEAH et avoir suivi une formation en ligne. Au cours de l'année 2021, le MAEE et le Cercle ont organisé une formation SEAH à l'attention des ONGD agréées.

Face à la crise sanitaire, le MAEE a continué au cours de l'année 2021 à autoriser des réallocations d'activités de projets ou programmes des ONGD vers des actions pour contrer ou atténuer les effets de la Covid-19 auprès de leurs partenaires locaux. Face à la situation dans certains États fragiles où les ONGD sont amenées à intervenir, le MAEE a décidé en 2020 dans le cadre des projets et programmes de développement d'autoriser une ligne sécurité pour financer non seulement des formations en sécurité pour les partenaires et coopérants locaux, mais aussi des équipements non-létaux, éligibles en tant qu'APD, nécessaires pour assurer la sécurité des partenaires et coopérants locaux. Une formation en sécurité a été cofinancée par le MAEE et organisée en 2021 par le Cercle à l'attention des ONGD agréées. En 2021, les conditions générales régissant les relations contractuelles entre le MAEE et les ONGD ont été révisées.

Au cours de l'année 2021, 24 accords-cadres de développement ont été cofinancés. Par ailleurs, 22 projets de développement ont été acceptés lors de l'appel à proposition unique qui a eu lieu entre le 1^{er} avril et le 31 mai 2021. Pour la sensibilisation et l'éducation au développement au Luxembourg, 14 accords-cadres ont été signés en 2018 pour la période 2018-2020 et ont été prolongés à 2021 en raison des incertitudes budgétaires liées à la pandémie Covid-19 ; 12 projets annuels ont bénéficié de subsides de la part du MAEE, et deux mandats ont été donnés pour des programmes entièrement financés par le MAEE.

5.3. Action humanitaire

Une multiplication de conflits et crises prolongés et complexes ainsi que de crises liées aux catastrophes naturelles et au changement climatique ont marqué l'année 2021. La pandémie Covid-19 a tout au long de l'année continué à être une menace majeure pour les populations vulnérables dépendantes de l'action humanitaire avec un impact majeur dans des zones où les systèmes de santé sont dysfonctionnels. Grâce à une augmentation budgétaire en fin d'année, l'action humanitaire luxembourgeoise a pu intensifier ses efforts pour renforcer son appui dans les contextes humanitaires les plus urgents ou sous-financés.

L'année 2021 a encore permis de renforcer le réseau des partenariats de choix du Luxembourg. Ainsi, le service humanitaire a préparé cinq nouveaux cadres de partenariats stratégiques avec les organisations humanitaires suivantes : le Comité International de la Croix-Rouge (CICR), l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), et le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNDRR). Ces accords entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2022 pour une durée de quatre ans et donneront encore plus de prévisibilité de financement à ces acteurs, conformément à notre engagement dans le cadre du « *Grand Bargain* », un des résultats principaux du Sommet humanitaire mondial de 2016. L'année 2021 a également connu le début de la co-présidence du Luxembourg du « *Donor Support Group* » du CICR. Elle connaîtra son point culminant en 2022 avec l'organisation de la réunion annuelle au Luxembourg.

Par ailleurs, le 28 juin 2021, le Ministre Franz Fayot a prononcé le discours d'ouverture lors de l'évènement de lancement de la série de rapports de recherche de l'*International Center for Transitional Justice* (ICTJ) sur la justice transitionnelle et la prévention, financée par le Luxembourg. Une entrevue entre le Ministre Fayot et Fernando Travesi, Directeur exécutif de l'ICTJ, a pu suivre en juillet 2021, qui a également permis la signature d'un nouvel accord de partenariat pour renforcer les programmes de la justice transitionnelle de l'ICTJ, notamment en Tunisie, en Colombie et en Afrique de l'Est.

Malgré la pandémie, les enveloppes annuelles dédiées aux ONG humanitaires ont pu être maintenues au niveau des années précédentes. Le service a également continué à approfondir ses échanges avec les ONG humanitaires présentes au Luxembourg dans le cadre d'un dialogue structuré. Une des innovations concernait la mise en place de nouvelles procédures de contrôle de qualité et d'un nouveau système de

reporting (« *template 8+3* »), dans le but d'harmoniser nos standards de qualité avec ceux de la communauté humanitaire internationale. Enfin, le service humanitaire a également fait recours à l'instrument des recettes affectées externes (« *External Assigned Revenues* ») de la Protection Civile et Operations d'Aide Humanitaire Européennes (ECHO) à deux reprises, dans le contexte des crises du Myanmar et de l'Amérique centrale. Cet instrument permet de s'engager davantage dans l'approche « *Team Europe* » et dans une mise en œuvre concrète des engagements de programmation conjointe afin de renforcer l'efficacité de l'aide.

Grâce à un effort collectif de la direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire, une première version pilote de la nouvelle stratégie de l'action humanitaire a pu être finalisée en fin d'année. Cette stratégie permettra de mieux formuler les orientations stratégiques et thématiques transversales de l'action humanitaire du Luxembourg et de faire un suivi plus rapproché de ses activités grâce à des objectifs concrets. Le document permettra au MAEE de faire face aux besoins humanitaires sans précédent et d'appuyer le système humanitaire qui, selon les dires de Martin Griffiths, est sollicité jusqu'à la limite de la rupture.

Compte tenu de la complexité des crises ainsi que de la situation humanitaire dégradante, le Sahel était aussi en 2021 la région prioritaire de l'action humanitaire luxembourgeoise. Dans les régions touchées par des conflits, les civils ont été confrontés à une crise de protection de plus en plus dramatique. Au Burkina Faso notamment, des millions de personnes ont dû fuir leur foyer suite à la recrudescence de la violence dans différentes régions du pays. La crise en Syrie et l'impact de ce conflit prolongé sur la région, la crise des réfugiés *Rohingyas* au Bangladesh, les conflits en Ethiopie et en Afghanistan ainsi que le conflit au Yémen, qui ravage le pays depuis 2014, étaient également à nouveau des contextes prioritaires.

Par ailleurs, la réponse humanitaire luxembourgeoise a également apporté son soutien en 2021 dans d'autres contextes fragiles et complexes, trop souvent oubliés par la communauté des donateurs, y compris le Soudan du Sud, la Somalie, la République Démocratique du Congo, la République centrafricaine, l'Ukraine, la Colombie, le Nigéria, le Venezuela, les Philippines et la Palestine. Finalement, sur le plan humanitaire, l'année 2021 a également été marquée par le tremblement de terre en Haïti en août, l'impact désastreux de l'ouragan Rai/Odetta aux Philippines et la crise migratoire en Amérique centrale.

En date du 8 septembre 2021, le Ministre Fayot a accueilli au Luxembourg Monsieur Alain Délétroz, Directeur général de l'ONG Appel de Genève. L'entrevue a notamment permis de souligner l'importance que le Luxembourg attache au partenariat jeune, mais de qualité, avec l'Appel de Genève, surtout au Mali, afin de discuter sur les possibilités de collaboration renforcée dans les années à venir et de s'échanger sur les contextes opérationnels de l'ONG, y inclus l'Afghanistan, le Mali, l'Ukraine et la Colombie.

Lors de la Conférence des donateurs de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) pour son « *Disaster Relief Emergency Fund* » (DREF), qui s'est tenue le 18 octobre 2021, le Ministre Fayot a annoncé une contribution du Luxembourg au DREF à hauteur de 500.000 euros en 2021.

Lors de sa visite de travail en Jordanie du 14 au 16 septembre 2021, le Ministre Fayot a pu visiter plusieurs projets et opérations en cours, dont le camp pour réfugiés syriens *Al Azraq* ou encore un camp pour réfugiés palestiniens à Amman. La visite ministérielle visait plus particulièrement à échanger avec des partenaires clefs de l'action humanitaire luxembourgeoise actifs dans la région du Moyen-Orient et ceci dans un contexte terrain.

Le 8 décembre 2021, le Ministre Fayot a participé à la Conférence d'annonce virtuelle de haut niveau pour le Fonds central d'intervention d'urgence (CERF), organisée par le Bureau onusien pour la coordination

des affaires humanitaires (OCHA), lors de laquelle il a annoncé l'intention du Luxembourg de maintenir son soutien financier au CERF en 2023 et 2024 au même niveau que pour la période 2021-2022 avec un montant de 10 millions d'euros répartis sur deux ans (5 millions d'euros par an). A travers le CERF, l'action humanitaire luxembourgeoise soutient dès lors non seulement les crises urgentes mais également les crises prolongées et dites « oubliées ». Dans le cadre de sa visite à New York, le Ministre Fayot a également eu une entrevue avec Monsieur Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordinateur des secours d'urgence des Nations Unies.

Après la signature d'un accord entre le MAEE et les partenaires du secteur privé fin décembre 2020, assurant la poursuite du programme « **emergency.lu** » jusqu'en 2026, plusieurs projets de modernisation ont été initiés en 2021. Ainsi, des nouveaux terminaux satellitaires ont été développés et la migration sur une nouvelle plateforme satellitaire ainsi que l'installation d'une nouvelle solution « *cloud* » ont été lancées. À la pointe de la technologie, la nouvelle version de la plateforme sera plus performante, flexible et extensible.

5.4. Coopération multilatérale

L'année 2021 a été marquée par une série de signatures d'accords-cadres stratégiques et d'annonces de contributions pluriannuelles afin de garantir à nos partenaires de confiance à poursuivre leurs efforts avec certaine prévisibilité dans une période marquée par une instabilité et des besoins croissants dans le monde entier. D'autre part, la Coopération a activement participé à l'identification des nouveaux PICs, ainsi renforçant les synergies entre nos activités bilatérales et multilatérales.

Le Luxembourg a participé à la 12^{ème} reconstitution des ressources du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), qui couvre la période de 2022 à 2024, et auquel la Coopération luxembourgeoise a annoncé trois contributions annuelles à hauteur de 1,3 millions d'euros pour un total de 3,9 millions d'euros. Le Luxembourg soutient le FIDA, dont le mandat unique est de mobiliser des ressources en faveur des ruraux pauvres en finançant des projets du monde rural depuis sa création en 1977. Le FIDA est la seule organisation internationale de développement spécialisée qui se consacre exclusivement à la transformation de l'agriculture, de l'économie rurale et des systèmes alimentaires. En 2021, le Luxembourg a pu participer comme membre suppléant au conseil d'administration du Fonds.

En juillet 2021, le Ministre Franz Fayot s'est rendu à New York afin de signer deux nouveaux accords-cadres stratégiques (2022-2025) avec le *United Nations Development Programme* (UNDP) et le *United Nations Capital Development Fund* (UNCDF) pour un total de 29,1 millions d'euros. Le Luxembourg, UNDP et UNCDF partagent une vision commune du monde, celle portée par l'Agenda 2030 et les objectifs du développement durable (ODD). Cette vision a été respectivement inscrite par le Luxembourg dans sa stratégie globale « En route pour 2030 » et par UNDP et UNCDF dans leurs Plans stratégiques 2022-2025 respectifs. Ce nouveau partenariat sera limité à 4 ans pour tenir compte des derniers développements des Nations Unies et pour aligner les nouveaux accords-cadres aux nouveaux plans stratégiques des agences concernées.

Quelques semaines plus tard, le Ministre Fayot a participé au *Global Education Summit* : « *Financing GPE 2021-2025* » auquel il a annoncé une contribution pluriannuelle (2021-2025) à hauteur de 2,5 millions d'euros. Le Partenariat mondial pour l'éducation (ou *Global Partnership for Education* (GPE)) est un fonds mondial dédié exclusivement à transformer l'éducation dans les pays à faible revenu. Il soutient plus de 65 pays en développement afin de garantir à chaque enfant une éducation de base de qualité, donnant la priorité aux plus pauvres, aux plus vulnérables et à ceux qui vivent dans les pays touchés par la fragilité et les conflits. D'autre part, le Luxembourg a décidé de rejoindre la Coalition pour l'alimentation scolaire dont la mission est d'améliorer rapidement la nutrition, la santé et l'éducation des enfants d'âge scolaire partout dans le monde.

Lors de sa visite en Jordanie, le Ministre Fayot a pu échanger entre autres avec le Commissaire général de la *United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East* (UNWRA), M. Philippe Lazzarini. À cette occasion, un nouveau cadre de partenariat stratégique entre le Luxembourg et l'UNWRA pour une durée de 3 ans avec un budget total de 12,3 millions d'euros, ainsi qu'un nouveau projet d'un budget de 3 millions d'euros sur 2 ans, visant à renforcer le secteur de la santé, particulièrement dans la bande de Gaza, ont pu être signés.

En début décembre 2021, le Ministre Fayot s'est rendu une deuxième fois à New York afin de signer deux nouveaux accords-cadres stratégiques avec nos partenaires de longue date le *United Nations Children's Fund* (UNICEF) et le *United Nations Population Fund* (UNFPA) pour un montant total de 51,45 millions d'euros. Le Ministre Franz Fayot a eu l'opportunité de rencontrer Madame Henriette Fore, Directrice exécutive d'UNICEF, une dernière fois avant son départ de l'agence. Lors de cette visite, la Coopération luxembourgeoise a saisi l'opportunité d'organiser des consultations annuelles en présentiel avec UNDP, UNFPA, UNICEF et ONU Femmes tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur. Ceci a permis d'avoir un échange stratégique avec les partenaires rencontrés et de faciliter la poursuite de nos priorités communes pour les années à venir.

D'autre part, la Coopération luxembourgeoise, ensemble avec ses partenaires multilatéraux, reste active dans les domaines de l'innovation et de la finance innovante. Ainsi, elle contribue à la *BRIDGE Facility* de UNCDF qui émet des prêts catalytiques et des garanties aux entreprises et aux développeurs de projets à hauteur de 100.000 USD à 500.000 USD, répondant ainsi au besoin du « *missing middle* », au *Accelerator Fund* ou *Equalizer* de UNFPA, qui propose de nouvelles options de financement pour soutenir des solutions innovantes pour accélérer les progrès des femmes et des filles, en perturbant les inégalités, et au Programme de participation du secteur privé au financement (PPSPF) du FIDA qui fera appel à la fois au secteur privé et à l'innovation, un accent particulier étant mis sur la création d'emplois pour les jeunes, l'autonomisation des femmes et le renforcement de la résilience.

Finalement, la Coopération luxembourgeoise vient d'accorder trois contributions supplémentaires pour un total d'1,4 millions d'euros au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH). Une contribution de 500.000 euros a été réalisée au bénéfice du Bureau régional des Nations Unies pour les droits de l'homme pour l'Afrique de l'Est du HCDH, une deuxième contribution de 500.000 euros a été transférée au Bureau du HCDH au Myanmar et une troisième contribution à hauteur de 400.000 euros a été commise au Fonds pour la Coopération technique dans le domaine des droits humains du HCDH, qui offre de l'assistance technique aux Etats afin de développer leurs propres capacités nationales dans ce domaine et de partager des bonnes pratiques pour promouvoir la mise en œuvre effective de leurs obligations en matière des droits humains.

À cause de la pandémie Covid-19, les inégalités en termes d'accès aux soins de santé se sont creusées, et la lutte contre d'autres maladies endémiques, telles que le sida, le paludisme ou encore la tuberculose, a pris du retard. Plusieurs mécanismes et initiatives ont été mis en place en 2021 afin de remédier à cette évolution préoccupante. Face à ces nouveaux défis, la Coopération luxembourgeoise a réaffirmé son engagement de longue date au sein du cadre multilatéral de l'architecture sanitaire mondiale et s'est engagée à contribuer à de nombreuses initiatives, sachant qu'il ne reste plus que huit ans avant la réalisation de l'objectif de développement 3 « Bonne santé et bien-être », qui prévoit entre autres d'enrayer l'épidémie de sida, de la tuberculose, du paludisme et d'autres maladies transmissibles d'ici 2030. Notons également que la Coopération luxembourgeoise a pu profiter d'échanges stratégiques avec les organisations multilatérales à Genève dans le cadre de consultations bilatérales au mois de novembre 2021.

En ce qui concerne la lutte contre la pandémie Covid-19, le Luxembourg a renforcé son soutien financier aux axes de travail de l'Accélérateur ACT-A, notamment à l'axe de travail portant sur les vaccins, COVAX,

dirigé par Gavi, à travers une contribution financière de 4 millions d'euros à sa garantie de marché. Le mécanisme COVAX comprend la Facilité COVAX, ainsi que l'instrument de financement de la garantie de marché COVAX (COVAX AMC, de l'anglais « *Advance market commitment* »). Elle permet à 92 économies à revenu faible et intermédiaire d'être fournies en doses de vaccin, financées par les donateurs.

Le Luxembourg a également contribué au mécanisme C19RM, le mécanisme de riposte contre la Covid-19 du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, dont les fonds abondent l'Accélérateur ACT-A, à hauteur de 2 millions d'euros. De plus, le Luxembourg a effectué ses premiers dons de vaccins dans le cadre du mécanisme COVAX. Dans le cadre de l'équipe « *Team Europe* », le Luxembourg a engagé les procédures pour le don de 605.850 doses de vaccins à travers le mécanisme COVAX, et 209.850 doses de vaccin à travers le mécanisme COVAX ont été livrées à différents pays bénéficiaires, plus précisément au Rwanda, Ghana, Vietnam, Pakistan et à l'Egypte. Par ailleurs, la Coopération luxembourgeoise a effectué également un don de 56.000 doses de vaccin AstraZeneca à destination du Cabo Verde, dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'Union européenne.

L'année 2021 a été également une année charnière pour la lutte contre le sida, étant donné qu'elle marque les 40 ans des premières infections rapportées. En juillet 2021, la Coopération luxembourgeoise a signé un nouvel accord de partenariat stratégique pour la période 2021-2026 avec l'ONUSIDA, aligné sur sa nouvelle stratégie mondiale de lutte contre le VIH/sida 2021-2026. Le Luxembourg a également annoncé son soutien, lors du Forum Génération Égalité, à l'initiative « *Education Plus* » à hauteur de 700.000 euros, lancée par l'ONUSIDA en partenariat avec l'UNICEF, le FNUAP, l'ONUFemmes et l'UNESCO, afin de remédier au fait que les jeunes filles en Afrique subsaharienne, souvent déscolarisées, ne soient infectées de manière disproportionnée par le VIH/sida en leur permettant de terminer leur scolarité.

Du 31 octobre au 2 novembre 2021, le Ministre Fayot a participé au Sommet régional de haut niveau sur le VIH/sida en Afrique de l'Ouest et du Centre à Dakar. L'objectif de ce Sommet régional, organisé grâce au financement du Luxembourg, était de raviver l'engagement politique régional au plus haut niveau dans la lutte contre le VIH/sida en Afrique subsaharienne, disproportionnellement touchée par cette maladie.

Dans le cadre de son engagement dans la lutte contre les maladies endémiques, le Luxembourg a endossé en juillet 2021 le rôle de membre suppléant de sa circonscription au sein du conseil d'administration du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, qui reste le premier fournisseur mondial de subventions pour lutter contre le sida, la tuberculose et le paludisme des pays à revenu intermédiaire et à revenu faible.

En lien avec les engagements pris par le Luxembourg dans le cadre de l'accord-cadre stratégique sur quatre ans (2020-2023) avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Coopération luxembourgeoise a soutenu le Partenariat sur la couverture sanitaire universelle, ainsi que la lutte contre les maladies tropicales liées à la pauvreté, et a endossé en décembre 2021 la co-présidence du *Polio Partners Group* (PPG) de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite (IMEP). La Coopération luxembourgeoise a aussi soutenu les travaux de réforme en cours au sein de l'OMS, pour lui permettre de renforcer son budget à travers plus de contributions obligatoires de ses Etats membres.

Rappelons que de 2020 à 2022, le Luxembourg, représenté par Dr. Vic Arendt, assure la présidence du Conseil de coordination conjointe du Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales, hébergé par l'OMS à Genève.

5.5. Finance inclusive et innovante, coopération avec le secteur privé et *Digital for Development* (D4D)

En valorisant l'expertise du centre financier international de premier plan et en s'appuyant sur les approches intégrées de développement local, la Coopération œuvre vers une meilleure intégration des

ODD avec les pays en développement dans le cadre de la finance durable. Mettant à profit de nouveaux outils financiers, la finance innovante s'attèle à la création d'opportunités d'investissement à impact centrées sur le développement. Aujourd'hui, les instruments d'investissement en microfinance basés au Luxembourg représentent plus de la moitié des actifs sous gestion du secteur au monde. Ces fonds sont principalement investis dans les pays en développement et représentent donc une part considérable des investissements étrangers directs dans ces pays et témoignent ainsi de l'effet de levier que peuvent exercer les fonds privés en faveur du développement durable dans le monde entier.

L'année 2021 a vu la présentation de la nouvelle stratégie transversale dans le domaine de la **finance inclusive et innovante** lors des Assises de la Coopération luxembourgeoise les 17 et 18 mai.

Concernant ses partenariats stratégiques, la direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire a reconduit son soutien à l'*Inclusive Finance Network Luxembourg ASBL* (InFiNe.lu) pour trois ans par le biais d'une nouvelle convention. La configuration unique de InFiNe.lu permet de rassembler les principaux acteurs du secteur public, privé et de la société civile luxembourgeoise afin de tirer parti des connaissances considérables disponibles au Luxembourg pour favoriser le déploiement de la finance inclusive dans le monde entier.

La 5ème édition de la Semaine Africaine de la Microfinance (SAM), événement phare du secteur sur le continent africain, a eu lieu du 18 au 22 octobre 2021 au Rwanda. Cette conférence fut organisée en partenariat avec l'ONG Appui au Développement Autonome (ADA) et plusieurs réseaux de microfinances régionaux et a réuni plus de 700 experts (53 pays représentés, dont 37 pays africains). Rehaussée par la présence du Ministre de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire, Franz Fayot, l'événement a permis la première rencontre des acteurs clés du secteur depuis le début de la pandémie Covid-19. Ainsi, l'événement biennuel a permis de faire valoir une nouvelle fois l'expertise luxembourgeoise sur le continent africain, comme ce fut le cas il y a deux ans à Ouagadougou, au Burkina Faso. Lors de la visite, Franz Fayot et le Dr. Uzziel Ndagijimana, Ministre des Finances et de la Planification économique du Rwanda, ont en outre signé un mémoire d'entente qui porte sur le développement d'un centre financier à Kigali. Quatre domaines potentiels de coopération ont été identifiés : le renforcement des capacités pour favoriser l'employabilité dans le secteur financier ; le développement de la finance durable ; la mise en place d'un écosystème *fintech* et d'un marché de l'investissement à impact.

L'année 2021 était également marquée par la Semaine Européenne de la Microfinance, un rendez-vous annuel d'experts du secteur, dont l'événement phare est la remise du Prix européen de la Microfinance qui a eu lieu à la Banque européenne d'investissement (BEI). Le 18 novembre, dans le cadre d'une cérémonie hybride, le prix a été octroyé à *Fonkoze* du Haïti, en reconnaissance de son programme Boutik Santé, une initiative de formation des clients aux dépistages et à l'éducation sanitaire.

En décembre 2021, la convention par laquelle le ministère des Affaires étrangères et européennes octroie à Appui au développement autonome (ADA), une ONG œuvrant pour un développement inclusif au service des populations vulnérables, a été renouvelée par le biais d'un nouveau mandat. Cet engagement de la Coopération luxembourgeoise couvrira une période de quatre ans (de 2022 à 2025) pour un budget de 63 millions d'euros. À travers ses activités, ADA soutient les priorités de la Coopération luxembourgeoise, parmi lesquelles figurent de manière prioritaire l'accès aux financements agricoles responsables, aux marchés et aux pratiques innovantes à l'attention des petits exploitants agricoles, ainsi que l'accès à des opportunités financières et économiques adéquates pour les jeunes et les femmes.

Ensemble avec le ministère des Finances, la Coopération luxembourgeoise a signé une nouvelle convention avec la House of Training pour la mise en place de formations de l'"Agence de transfert de technologie financière" (ATTF) dans les pays partenaires. Une quarantaine de pays profitent de ces formations à l'attention du secteur financier local. À ce jour, plus de 40.000 professionnels ont participé

à près de 2.500 programmes de formation de l'ATTF, délivrés par les experts de la place et financés en partie ou en totalité par le gouvernement luxembourgeois.

Concernant la collaboration avec le **secteur privé** en vue de l'atteinte des ODD, la *Business Partnership Facility* (BPF), gérée par Lux-Development, peut être relevée. Il s'agit d'un outil permettant de promouvoir le transfert de technologie et d'expertise, ainsi que la création d'emplois dans les pays en développement. La facilité cible les secteurs des TIC, de la *fintech*, des énergies renouvelables, de la logistique et de l'économie circulaire. Depuis l'édition 2020, les entreprises peuvent également obtenir des cofinancements pour des projets dans les secteurs de l'espace, la mobilité, la *CleanTech*, et la *HealthTech*. Quatre projets de qualité de trois entreprises luxembourgeoises et d'une entreprise lituanienne, mis en œuvre au Sénégal, au Niger et en République démocratique du Congo, ont été sélectionnés par le comité de sélection qui réunit des représentants du MAEE, du ministère de l'Economie, de Lux-Development et de la Chambre de Commerce en 2021, ce qui porte à 34 le nombre de projets retenus par la BPF.

Les outils digitaux représentant un potentiel considérable pour le développement et au vu de l'expertise dont le secteur privé luxembourgeois dispose dans ce secteur, le Luxembourg a poursuivi son engagement au **Digital for Development Hub** (D4D Hub) de la Commission européenne, dont il est membre fondateur depuis son lancement en décembre 2020. Cette initiative sert de plateforme stratégique multipartite favorisant la coopération numérique entre les Etats et les organisations membres du *Hub* travaillant dans une configuration « Equipe Europe » et ses partenaires mondiaux, et dont l'objectif est la transformation numérique centrée sur l'humain dans les pays partenaires de l'Union européenne. Dans ce sillage, le *AU-EU D4D Hub* fut également lancé. Mis en œuvre par cinq agences européennes de développement, dont Lux-Development, et doté de 8 millions d'euros sous financement européen, ce projet vise à contribuer à réduire la fracture numérique, y compris celle liée au genre, et à mettre au profit les innovations numériques en vue d'un développement durable et inclusif en Afrique. Il s'inscrit dans le cadre de la branche Afrique du *D4D Hub* qui explore depuis octobre 2021 d'autres projets potentiels. La branche Amérique latine et Caraïbe du *D4D Hub* a été lancée en décembre 2021.

Les projets D4D de la Coopération luxembourgeoise ciblent en priorité la modernisation des administrations publiques, les services financiers digitaux, la télécommunication, la télémédecine ou encore la cyber sécurité. Les efforts pour implémenter ces domaines de manière transversale dans les programmes bilatéraux ont été et continueront d'être poursuivis.

Un exemple illustrant la mobilisation d'un partenariat Nord-Sud dans la transmission et la pérennisation au niveau local de l'expertise de pointe est le projet *LuxWays*, porté par un partenariat avec le *Interdisciplinary Centre for Security, Reliability and Trust* (SnT) de l'Université du Luxembourg. Lancé en 2020, il s'agit d'un projet de partenariat académique avec des universités au Burkina Faso et au Sénégal, en vue de former une cohorte d'experts ouest-africains en cyber sécurité. La promotion et l'expansion de tels partenariats triangulaires seront encore poursuivis dans les domaines dans lesquels le Luxembourg dispose d'un avantage comparatif.

5.6. Evaluation et contrôle de qualité

La pandémie Covid-19 a continué à peser lourdement sur le calendrier et la mise en œuvre des évaluations à conduire en 2021. Deux études stratégiques et prospectives ont pu être réalisées. La première avait pour objectif général d'analyser les activités de la Coopération luxembourgeoise en Amérique Centrale et de faire des recommandations quant au futur de cette dernière. La seconde s'est, d'une part, penchée sur l'analyse et l'évaluation de l'impact de la Coopération luxembourgeoise au Kosovo et a, d'autre part, proposé une voie pour le futur.

Six ONGDs luxembourgeoises, à savoir (i) Action Solidarité Tiers Monde, (ii) Coopération Nord-Sud, (iii) Nouvelle Pro Niños Pobres, (iv) Œuvre CGFP d'Aide au Développement, (v) OGBL Solidarité syndicale et (vi) Programmes d'Aide au Développement destinés aux Enfants du Monde ont fait objet d'une évaluation organisationnelle au niveau de leur siège au Luxembourg. L'évaluation avait trois objectifs : (i) mesurer la performance organisationnelle (efficience, efficacité, pertinence, viabilité financière) de chaque ONGD dans le contexte de la mise en œuvre de leurs projets et programmes cofinancés par le MAEE (développement et sensibilisation) ; (ii) comparer les caractéristiques de chaque ONGD aux meilleures pratiques et à celles d'autres organisations comparables ; et (iii) dégager des recommandations et des approches pour améliorer la performance.

Sinon, une revue à mi-parcours du Programme indicatif de Coopération (PIC IV, 2018-2022) entre la République du Sénégal et le Grand-Duché de Luxembourg a été commanditée par le Luxembourg. Les consultants externes recrutés procèdent à une revue stratégique du PIC IV dans son ensemble, tout en s'appuyant sur des évaluations techniques de projets du PIC IV réalisées par Lux-Development en amont. Les résultats de cette dernière sont prévus pour le premier trimestre 2022.

Outre la gestion et le suivi des évaluations, le Luxembourg continue à mettre l'accent sur le travail des réseaux d'évaluation. Ainsi, le Luxembourg a participé aux réunions du Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales (MOPAN), du Réseau du CAD de l'OCDE sur l'évaluation du développement (EVALNET) et de la Coalition mondiale d'évaluation Covid-19.

5.7. Comité interministériel pour la coopération au développement

La loi du 9 mai 2012, modifiant la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement et l'action humanitaire, définit les compétences du Comité interministériel pour la coopération au développement (CID) qui est appelé à donner son avis sur les grandes orientations de la politique de coopération au développement ainsi que la cohérence des politiques pour le développement (art. 50) et demande au gouvernement de présenter à la Chambre des députés un rapport annuel sur les travaux du Comité, y compris sur la question de la cohérence des politiques pour le développement (art. 6). Le règlement grand-ducal du 7 août 2012 fixe la composition et le fonctionnement du comité interministériel pour la coopération au développement.

En 2021, le CID s'est réuni à six reprises sous la présidence du directeur de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire. Outre des points d'informations réguliers sur les activités phares de la Coopération luxembourgeoise lors de chaque réunion, dont notamment les réorientations des projets et programmes en raison de la pandémie Covid-19, les travaux du CID ont mis un accent particulier sur la cohérence des politiques.

Tout comme l'année précédente, une réunion conjointe du CID et de la Commission interdépartementale pour le développement durable (CIDD) a été organisée. La session conjointe a été facilitée par deux experts de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) qui ont présenté le projet « *Strengthening existing institutional mechanisms and capacities for policy coherence in Luxembourg* », qui, sur une période de 24 mois, permettra un travail sur les objectifs suivants : (a) renforcer les capacités des acteurs gouvernementaux luxembourgeois pour identifier des synergies, gérer les « *trade-offs* » politiques et éviter des retombées négatives lors de la mise en œuvre des ODD et (b) améliorer la compréhension des décideurs politiques et des principales parties prenantes sur la manière d'appliquer la cohérence des politiques et l'élaboration intégrée des politiques dans la pratique pour réaliser les ODD au Luxembourg et à l'étranger. Le travail a été poursuivi tout au long de l'année 2021.

Une des réunions du CID a également permis de présenter les 2 nouvelles stratégies genre et environnement/climat. Le principal enjeu de ces stratégies est de prévenir les menaces que posent le

changement climatique et les inégalités de genre au bon développement des partenaires de la Coopération luxembourgeoise.

D'autres réunions du CID ont en outre permis de faire le point sur la stratégie internationale en matière de climat (présentée par le MECDD), d'introduire les travaux en cours pour la formulation d'une stratégie sectorielle au sujet de la finance inclusive et du secteur privé au service du développement et de présenter les nouveaux accords de partenariat stratégique avec les agences internationales.

Des représentants du Cercle des ONGD ont été invités aux réunions du CID pour toutes les discussions portant sur la cohérence des politiques, dont une a été facilitée par le Cercle même. Lors de cette réunion a été présenté le rôle de CONCORD ainsi qu'une analyse des données de l'initiative AIDWATCH 2021. Les rapports de ces réunions sont publics et peuvent être consultés sur le site internet du MAEE : <https://cooperation.gouvernement.lu/fr/cooperation-au-developpement/comite-interministeriel.html>.

5.8. Appui aux programmes

L'appui aux programmes concerne le déploiement de ressources humaines au service de la Coopération luxembourgeoise. En 2021, quelque 3,5 millions d'euros ont été investis dans différents programmes à l'intention des agents de la coopération (ACO), des « *UN Volunteers* » (UNV), « *Junior Professional Officers* » (JPO) ou « *Development Specialists* » (SDP) auprès des Nations Unies, des « Jeunes Professionnels en Délégation » (JPD) au niveau de la Commission européenne et du Service européen pour l'action extérieure et des « Assistants Techniques Juniors » (ATJ) auprès de LuxDev, ainsi que pour couvrir les frais de coopérants engagés par les ONG luxembourgeoises dans le cadre de projets de coopération initiés dans des pays en développement.

5.9. Réunions et déplacements du Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire Franz Fayot en 2021

13 janvier	Entrevue de courtoisie avec l'organisation non gouvernementale « Care in Luxembourg »
03 février	Inauguration du « Frigo-solidaire » avec l'organisation non gouvernementale « Frères des Hommes » à Bonnevoie
03 février	Cérémonie de signature des accords-cadres avec 5 ONGDS
12 février	Entrevue virtuelle avec B Medical Systems
1 ^{er} mars	Lancement de l'édition 2021 de la <i>Business Partnership Facility</i> (BPF) (visioconférence)
15 mars	Commission des Affaires étrangères et européennes
17 mars	<i>UN Commission on the Status of Women, 65th session CSW The Education Plus Initiative</i>
31 mars	Lancement SATMED 2.0, Signature de la convention 2021-2024

06 avril	<i>Financing for Development</i> , Dialogue de haut niveau sur Financement du Développement : Special Segment on financing the Recovery from Covid-19 (intervention préenregistrée)
12 avril	Entrevue avec B Medical Systems
20 avril	Visite de courtoisie de S.E. Madame Norma Estenoz, Ambassadrice de Cuba à Luxembourg
22 avril	Conférence de presse avec les l'organisations non gouvernementales « Caritas » et « Fairtrade » dans le cadre du mandat de sensibilisation « Rethink Your Clothes II » en commémoration de l'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh
22 avril	Visite de courtoisie de S.E. Madame Hirut Zemene Kassa, Ambassadrice de la République fédérale démocratique d'Éthiopie à Luxembourg
29 avril	Réunion informelle CAE-Développement (visioconférence)
05 mai	Inauguration du nouveau Centre d'Information Tiers Monde (CITIM) de l'organisation non-gouvernementale Action Solidarité Tiers Monde Asbl (ASTM)
18 mai	Assises de la Coopération 2021
19 mai	Visite de travail du Président de la République du Niger S.E. Monsieur Mohamed Bazoum à Luxembourg
1 ^{er} juin	Visite de travail du Ministre Franz Fayot aux Emirats Arabes unis
08 juin	Visite de travail du Ministre Franz Fayot à Genève
14 juin	Réunion informelle CAE-Développement (visioconférence)
15 juin	Conférence diplomatique
24 juin	Visite de travail du Ministre Franz Fayot à Rome
28 juin	Visite de travail du Ministre Franz Fayot chez Lux-Development S.A. Luxembourg
29 juin	Visite de travail de la Ministre Mme Gërvalla, Ministre kosovare des Affaires étrangères à Luxembourg
1 ^{er} juillet	Entrevue virtuelles relative à la 13 ^{ème} Commission de Partenariat entre le Burkina Faso et le Luxembourg
06 juillet	Entrevue bilatérale avec Mme Winnie Byanyima, Directrice exécutive de l'ONUSIDA, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

07 juillet	Entrevue virtuelle relative à la signature des APS ? entre le Cabo Verde et le Luxembourg
08 juillet	Entrevue virtuelle relative à la 13 ^{ème} Commission de Partenariat entre le Laos et le Luxembourg
09 juillet	Visite de travail du Ministre Franz Fayot à New York
19 juillet	Commission des Affaires étrangère et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile : Présentation, par le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, du Rapport annuel de la Coopération et de l'Action humanitaire, des programmes indicatifs de coopération avec le Niger et le Laos, ainsi que des stratégies "Genre", "Environnement/Changement climatique" et "Finance inclusive"
21 juillet	Entrevue virtuelle avec le Cercle de Coopération
28-29 juillet	Participation au <i>Global Education Summit: Financing GPE 2021-2025</i> (message préenregistré)
05 septembre	Inauguration de la plaque commémorative de la 1 ^{ère} synagogue de Luxembourg à l'Hôtel Saint-Augustin, sis à 6 rue de la Congrégation à Luxembourg
08 septembre	Entrevue avec Monsieur Alain Délétroz, Directeur général d'Appel de Genève
09 septembre	Participation à la 14 ^{ème} Conférence Internationale sur le thème « Migration et Développement » co-organisée par le <i>Luxembourg Institute of Socio-Economic Research</i> (LISER), l'Uni.Lu, l'Agence française de Développement (AFD) et la Banque Mondiale (BM)
09 septembre	<i>UN High-level Ministerial Meeting on the Humanitarian Situation in Afghanistan 2021</i> (message préenregistré)
13 septembre	Visite de travail du Ministre Franz Fayot en Jordanie
20 septembre	Inauguration du Centre « Lëtzt'ReFashion » dans le cadre du mandat de sensibilisation « <i>Rethink Your Clothes II</i> » avec l'organisation non-gouvernementale « Caritas Luxembourg »
22 septembre	Entrevue avec M. Benjamin Pütter, partenaire de l'organisation non-gouvernementale « Aide à l'Enfance de l'Inde et du Népal »
22 septembre	Inauguration de l'exposition « <i>Mangroves</i> » organisée par l'organisation non-gouvernementale « <i>Friendship Luxembourg</i> » et « <i>Friendship Colours of the Chars Luxembourg</i> »

23 septembre	Participation à l'Assemblée générale des Nations Unies, <i>Event on Women Health and Gender Equality</i> (message préenregistré)
02 octobre	Participation à la Journée de la Pyramide organisée par l'organisation non-gouvernementale « Handicap International Luxembourg »
07 octobre	<i>ILO Global Flagship Programme on Building Social Protection Floors for All – Phase II: Achieving Universal Social Protection 2021-2025</i> (message préenregistré)
07 octobre	Entrevue avec le Dr Christos Christou, Président International de Médecins sans Frontières dans le cadre du 50 ^{ème} anniversaire
11 octobre	Visioconférence des ministres en charge du développement sur l'Afghanistan
14 octobre	Conférence de Presse : Présentation des uniformes Fairtrade de la POST dans le cadre du mandat de sensibilisation « <i>Rethink your Clothes II</i> »
15 octobre	Entrevue avec Dr Alfred Hannig, <i>Executive Director of the Alliance for Financial Inclusion (AFI)</i>
18 octobre	<i>Pledging Conference du Disaster Relief Emergency Fund (DREF)</i> de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge (FICR) (message préenregistré)
18 octobre	Semaine Africaine de la Microfinance à Kigali, Rwanda
27 octobre	Entrevue virtuelle avec le MOPAN, <i>Multilateral Organisation Performance Assessment Network</i> , dans le cadre du <i>High Level Roundtable: Pulling together "The Multilateral Response to Climate Change"</i>
27 octobre	Entretien avec S.E. Monsieur Lassané Kaboré, Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement du Burkina Faso à Luxembourg
28 octobre	Signature d'un Memorandum of Understanding entre le <i>Film Fund Luxembourg (FFL)</i> et le Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction de la Coopération au Développement et de l'Action humanitaire
28 octobre	Entrevue bilatérale avec S.E. Monsieur Mohammed SHTAYYEH, Premier Ministre et Ministre de l'Intérieur de l'Etat de Palestine et S.E. Monsieur Riad Malki, Ministre des Affaires Etrangères de l'Etat de Palestine
1 ^{er} novembre	Visite de travail du Ministre Franz Fayot au Sénégal
08 novembre	Don de 50 réfrigérateurs de vaccinations au Burkina Faso dans le contexte de la lutte contre la Covid-19 (envoi des réfrigérateurs par avion militaire A400M)

09 novembre	Entrevue avec M. Filippo Grandi, Haut-Commissaire de l'UNHCR, <i>United Nations High Commissioner for Refugees</i>
17 novembre	Prix Européen de la Microfinance 2021
17 novembre	Déclaration sur la politique de coopération à la Chambre des Députés
24 novembre	Entrevue virtuelle avec Madame la Ministre Mazamesso Assih, Ministre de l'inclusion financière du Togo
6-9 décembre	Signature des Accords de Partenariats Stratégiques avec les agences onusiennes FNUAP et UNICEF et Consultations annuelles à New York
15 décembre	Signature de la convention 2022-2025 entre l'organisation non-gouvernementale ADA, Appui au Développement Autonome et le Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction de la Coopération au Développement et de l'Action humanitaire
17 décembre	Cérémonie de signature de la convention 2022-2024 avec l'Agence de Transfert de Technologie Financière (ATTF) / House of Training et l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, représenté par Franz Fayot, Ministre de la Coopération au développement et de l'action humanitaire

6. LA DÉFENSE

6.1. Mise en œuvre des Lignes directrices de la Défense luxembourgeoise à l'horizon 2025 et au-delà

La direction de la Défense et l'Armée ont poursuivi la mise en œuvre des *Lignes directrices de la Défense luxembourgeoise à l'horizon 2025 et au-delà* avec des accents nouveaux, essentiellement dans le domaine du changement climatique et de la sécurité.

Le gouvernement s'est doté d'un plan ambitieux d'augmentation de l'effort de défense jusqu'en 2024, y compris en ce qui concerne la création de nouveaux postes au sein de l'Armée et de la direction de la Défense. La Défense a continué la mise en œuvre de son plan capacitaire ambitieux, notamment dans le domaine aérien au niveau de l'unité A400M où le simulateur de vol a pu être opérationnel plus vite que prévu et au niveau Cyber où la plateforme nationale « Cyber Range » a pu être inauguré en octobre 2021. Les discussions avec les Etats-Unis en vue d'une coopération future dans le domaine satellitaire et de la cyberdéfense ont également avancé et des résultats concrets sont attendus pour 2022.

La législation en matière des opérations de maintien de la paix (OMP) et de la gestion de crises ainsi que celle relative à l'acquisition de nouveau véhicules pour l'Armée ont été publiées dans le mémorial.

Au cours de l'année 2021, le programme OTAN « Alliance Ground Surveillance » (AGS), auquel le Luxembourg participe depuis 2012, a finalement pu mettre en services cinq aéronefs pilotés à distance stratégiques, dénommés « Global Hawk ».

Des soutiens financiers pour des travaux d'infrastructure ont été accordés à l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NATO Support and Procurement Agency – NSPA) et à l'Agence de Gestion de Dépôts S.à.r.l. (Warehouses Service Agency - WSA).

a. Travaux législatifs en cours

Les travaux en vue d'une nouvelle loi concernant l'organisation de l'Armée luxembourgeoise ont été poursuivis en 2021. Cette loi vise à remplacer la loi modifiée du 23 juillet 1952 concernant l'organisation militaire et à adapter les statuts du personnel militaire de l'Armée dans le contexte de la réforme de la Fonction publique de 2015. Le projet de loi a été déposé à la Chambre de Députés en date du 7 septembre 2021.

Un projet de loi portant modification de la loi modifiée du 23 juillet 1952 concernant l'organisation militaire a été déposé en septembre 2020 dans le but d'augmenter les effectifs fixés pour les différentes carrières militaires ainsi que pour le personnel civil au sein de l'Armée. La loi modificative a été publiée au Mémorial le 26 mars 2021.

Dans le cadre de la réforme de la loi modifiée du 27 juillet 1992 relative à la participation du Grand-Duché de Luxembourg à des opérations pour le maintien de la paix (OMP) dans le cadre d'organisations internationales, un amendement au projet de loi a été élaboré en étroite collaboration avec la commission parlementaire compétente afin de renforcer le rôle de la Chambre des Députés et accroître la transparence. La loi modificative a été publiée au Mémorial le 03 juin 2021. À noter que dans le cadre de la participation de l'Armée luxembourgeoise à des missions tombant sous le champ d'application de cette loi modifiée OMP, trois règlements grand-ducaux ont été préparés en 2021, dont ceux pour la participation de l'Armée luxembourgeoise à la mission EUTM au Mozambique, la participation de l'Armée luxembourgeoise à la présence avancée renforcée (*enhanced forward presence - eFP*) de l'OTAN en Lituanie et la participation de l'Armée luxembourgeoise à la mission *NATO Mission Iraq* (NMI).

Les travaux législatifs sur le projet de loi autorisant la participation financière de l'État dans le fonctionnement et dans l'extension de l'infrastructure de l'Agence de Gestion de Dépôts S.à.r.l. (Warehouses Service Agency - WSA) avaient été poursuivis en 2020 avec des amendements gouvernementaux déposés le 28 août 2020. La loi a été finalement publiée au Mémorial le 25 février 2021.

Le projet de loi autorisant la participation financière de l'État au programme stratégique d'infrastructure de l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NATO Support and Procurement Agency – NSPA), ainsi qu'au financement de l'infrastructure « Outside Cabling Plant 2 » (OCP2), à Capellen, a été déposé le 22 septembre 2020 avec publication au Mémorial le 26 mars 2021.

Un projet de loi visant le financement de l'acquisition de 80 véhicules de commandement de liaison et de reconnaissance (CLRV) ainsi que leurs sous-systèmes d'armes et de communication et le support logistique pendant tout leur cycle de vie, avec le soutien de la NSPA, a été déposé le 21 juin 2021 et la loi a été publiée au Mémorial le 20 décembre 2021.

b. Développement capacitaire

Aérien

Dans le domaine aérien, 2021 a vu la montée en puissance de différents projets-clés, la continuation des engagements à long terme respectivement la consolidation de certains concepts des capacités aériennes.

Au cours de l'année 2021, les cinq aéronefs pilotés à distance stratégiques, dénommés « Global Hawk » et basés en Sicile dans le cadre du programme OTAN *Alliance Ground Surveillance* (AGS), auquel le Luxembourg participe depuis 2012, ont été mis en service. Les travaux de liquidations de la NAGSMA,

l'agence de gestion du programme en question ont dû être décalés en 2022 afin de permettre à la NAGSMA de clôturer le processus d'acquisition. Depuis mi-2021, la gestion opérationnelle du programme a été reprise au sein de la NSPA.

Dans le contexte de l'Opération EUNAVFOR MED IRINI, la Défense continue à mettre à disposition de l'opération un avion de reconnaissance et de patrouille maritime à raison de 100 heures de vol par mois. L'avion est basé à la base aéronavale de SIGONELLA en Sicile. Le contrat de service avec le prestataire civil a été signé en avril 2021, pour une durée initiale de deux ans (prolongeable).

En coordination avec la Police Grand-Ducale, *Luxembourg Air Ambulance*, la NSPA et Airbus Hélicoptères, la Défense a appuyé au cours de 2021 les opérations des hélicoptères H-145M et a contribué aux réflexions autour du concept SAR (*Search and Rescue*).

En décembre 2021, la Défense luxembourgeoise a signé un contrat de service pour la fourniture de services de transports aériens de passagers avec la société LUXAIR SA. À travers ce contrat d'une durée initiale de 1 an (renouvelable), le Luxembourg met des services de transports de passagers aérien par avion à la disposition de l'OTAN, de l'UE, du *European Air Transport Command* (EATC) et de nos partenaires. Dans un contexte similaire, le contrat de service d'évacuations médicales au profit des nations partenaires, de l'EATC et de l'OTAN a permis d'effectuer 23 missions d'évacuation avec *Luxembourg Air Ambulance* au cours de 2021. La collaboration avec les Pays-Bas dans l'acquisition et l'exploitation conjointe de systèmes aériens tactiques sans pilotes à courte portée (SRTUAS) à des fins de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (ISR) a été étendue en 2021 à la Belgique qui a rejoint le MoU comme troisième partenaire. Au niveau opérationnel, les pilotes, mécaniciens et opérateurs ont suivi leurs formations respectives aux Etats-Unis, aux Pays-Bas et au Luxembourg. La capacité SRTUAS est planifiée pour être engagé au sein de la force d'intervention rapide de l'OTAN VJTF 2023.

La *Multinational MRTT (Multi Role Tanker Transport) Unit* (MMU) basée à Eindhoven, dont le Luxembourg fait partie, a accueilli en 2021 les avions 4 et 5 de sa flotte de A330 MRTT. La MMU a effectué un premier transport d'un contingent militaire luxembourgeois à destination du Mali en mai 2021 et la flotte des MRTT a été engagée dans l'opération *Red Kite* (évacuation de Kaboul). La MMU compte déclarer son statut IOC (*Initial Operational Capable*) au 1^{er} semestre 2022.

L'Unité binationale d'avions A400M basée à Melsbroek a accueilli les avions 4, 5 et 6 en 2021 et a pu être déclarée IOC (*Initial Operational Capable*). Le hangar de maintenance a été inauguré en novembre 2021 et l'immeuble du simulateur de vol, censé être opérationnel fin 2022, a été achevé dès 2021. Au niveau opérationnel, l'A400M luxembourgeois et les pilotes luxembourgeois de l'Unité binationale ont participé à l'opération *Red Kite* (évacuation de Kaboul). La signature en août 2021 du Traité entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume de Belgique concernant l'exploitation commune des aéronefs de transport A400M au sein d'une unité binationale constitue le point culminant de cette coopération entre la Belgique et le Luxembourg.

L'Organisation de gestion du programme du système aéroporté de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN (NAPMO) a continué les travaux de mise en œuvre du programme d'extension final permettant le maintien en service jusqu'en 2035 des 14 avions AWACS sous pavillon luxembourgeois. Seize pays membres de l'Alliance, de part et d'autre de l'Atlantique, financent cette modernisation, et des entreprises basées en Europe et aux Etats-Unis travaillent ensemble pour fournir ces capacités de pointe.

Les travaux législatifs pour la création d'une autorité responsable de l'aviation étatique ont abouti au dépôt d'un avant-projet de loi et sont censés aboutir en 2022. Ce projet est géré par la direction de l'Aviation Civile et appuyé par la Défense. La création d'un bureau de la sécurité aérienne conjoint de la Défense et de l'Armée s'inscrit dans ce contexte.

Cyber

Dans le domaine cyber, la direction de la Défense a inauguré en octobre 2021 sa plateforme nationale *Cyber Range*. Cette plateforme permet aux équipes responsables pour la sécurité d'infrastructures IT de s'entraîner et de développer leur expertise d'identification et de réponse à des cyberattaques. Au cours de l'année 2021, un premier exercice cyber et des formations ont déjà eu lieu sur cette plateforme.

En 2021, des preuves de concept ont été entamées concernant la mise en place d'un réseau de capteurs ayant comme objectif d'améliorer et développer les capacités de détection d'attaques du type cyber (projet dénommé *Luxembourg Cyber Defence Shield*) et la mise en place d'un environnement cloud sécurisé (projet dénommé *Cyber Defence Cloud*).

En outre, le Luxembourg a activement participé aux différents groupes de travail de l'Agence européenne de défense, notamment dans le *CapTech Cyber* et *Project Team Cyber Defence*.

De plus, le Luxembourg a exprimé son intérêt de participer dans un projet PESCO dénommée *Cyber Ranges Federations* et a signé une lettre d'intention pour supporter un projet du Fonds européen de défense (FED) concernant le développement d'outils pour l'amélioration de l'efficacité des entraînements et exercices liés au domaine du cyber.

Finalement, la direction de la Défense a entrepris une analyse prospective afin d'identifier les défis et les opportunités qui influenceront probablement la position du Luxembourg en matière de cybersécurité et de cyberdéfense dans les années à venir. Les résultats pertinents de cette analyse prospective du cyberdomaine seront priorisés pour orienter la recherche soutenue au niveau national.

Espace

Dans le domaine espace et en relation directe avec la participation au programme *Allied Ground Surveillance* (AGS), le Luxembourg a poursuivi son soutien au programme OTAN à travers une contribution en capacité satellitaire. Les vols des aéronefs AGS ont pu avoir lieu et la capacité fournie à travers la société LuxGovSat, *joint-venture* entre le gouvernement luxembourgeois et la société SES, a pu être utilisée pour répondre aux besoins opérationnels du système. L'excellent soutien fourni par le personnel de LuxGovSat, et donc par le Luxembourg, a été souligné à plusieurs reprises. À côté de cette fourniture de capacité satellitaire, la Défense a également étendue son soutien au programme en fournissant un service de gestion et de maintien des antennes d'ancrage des communications situées à Sigonella. Ce contrat dénommé *AGS SatCom Farm Sustainment* a également été effectué au travers d'un contrat avec LuxGovSat.

La mise à disposition de services de communication satellitaire pour le satellite GOVSAT-1 au profit de la NSPA a été poursuivie, notamment pour le Kosovo, mais également au profit du Grand Quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE) dans le contexte de la mission de l'OTAN en Irak et de la marine belge. Le soutien en Afghanistan a été stoppé suite au retrait des troupes de l'OTAN et le matériel a été soit rapatrié, soit détruit sur place. Ces services sont gérés par LuxGovSat.

La défense luxembourgeoise a poursuivi son soutien opérationnel avec des services de communication satellitaire intra-théâtre au profit de l'ONU, et plus particulièrement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Une contribution additionnelle dans le cadre de la mission de formation militaire de l'UE au Mozambique a également été mise en place.

La direction de la Défense a été impliquée dans l'évolution du programme américain « WGS (*Wideband Global SatCom*) », dont le MoU a été signé en 2012. Un amendement au programme visant à prolonger la durée de ce MoU au-delà de 2031 et à mettre en orbite un 11^e satellite WGS de la constellation a été signé en novembre 2021.

La Défense, en étroite collaboration avec l'Armée, a entamé les démarches pour un projet d'extension de la station d'ancrage SATCOM actuelle sur le site du Centre Militaire de Diekirch. L'installation de nouvelles antennes sur le site permettra en effet d'ancrer plusieurs liens de différentes constellations satellitaires. Cette extension améliorera la résilience des infrastructures au sol.

Suite à l'adoption en 2018 de la loi « LUXEOSys (*Luxembourg Earth Observation System*) », autorisant le gouvernement à acquérir, lancer et exploiter un satellite et son segment sol destinés à l'observation de la terre et à la signature d'un contrat avec la société OHB-Italy pour l'acquisition du système dénommé NAOS (*National Advanced Optical System*), des travaux ont été poursuivis, tant au niveau législatif qu'en matière de définition ainsi que d'opérationnalisation du système. L'année 2021 a été largement marquée par les travaux visant à finaliser le design du système (*Critical Design Review*) et sur la mise en place d'un contrat avec un opérateur industriel pour l'opérationnalisation et le maintien en condition du système.

Dans le cadre du soutien du Luxembourg à l'OTAN en matière de renseignement, de surveillance et de reconnaissance stratégiques (JSR), le commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR) a exprimé un besoin urgent en serveurs « CSD (*Coalition Shared Data*) ». Cette capacité se traduit en un réseau de données visant à interconnecter l'ensemble des capacités militaires de renseignement des pays de l'OTAN. Grâce à l'appui financier de la direction de la Défense, l'OTAN a pu poursuivre la mise en œuvre du système CSD au travers de l'Agence d'information et de communication de l'OTAN (NCIA). Dans ce contexte, le Luxembourg a fourni le financement nécessaire pour l'installation de 2 systèmes CSD au profit de notre partenaire belge.

Faisant suite à la déclaration de l'OTAN reprenant l'espace comme un nouveau domaine opérationnel, le Ministre a approuvé le financement d'un projet du NATO Situation Center appelé « *NATO Strategic Space Situational Awareness System* » (NATO 3SAS). Ce programme vise à fournir des capacités de monitoring permettant d'améliorer les connaissances actuelles et prédictives de activités spatiales, des fonctions d'alerte visant l'implémentation de mesures appropriées en cas de menaces pour les ressources spatiales et un soutien aux « Joint Operations » avec une réelle capacité ISR espace aux côtés des capacités actuelles dans le domaine air et terrestre.

Le Luxembourg a activement participé aux différents groupes de travail de l'Agence européenne de défense. En novembre 2018, le Luxembourg a signé un arrangement technique dénommé « *GOVSATCOM Pooling and Sharing Demonstration* » qui permettra au gouvernement de fournir de la capacité LuxGovSat contre remboursement des Etats utilisateurs. La Lituanie en est le premier utilisateur et la Belgique a également pu profiter de ce mécanisme pour acquérir de la capacité sur le système GOVSAT-1.

En outre, la direction a suivi l'*EDA Project Team Space-Based Earth Observation* qui vise à définir dans un premier temps les besoins de l'Union européenne en termes d'imagerie et les réunions du EU SATCEN (Centre satellitaire de l'UE).

En parallèle, le Luxembourg a suivi les programmes de l'OTAN visant à répondre aux besoins en communication satellitaire pour la période 2019 à 2035.

Médical

La direction de la Défense a poursuivi le développement du projet de médecine militaire. En partenariat avec le ministère de la Santé et afin de tenir compte du retour d'expérience de la gestion de la crise sanitaire, la direction de la Défense s'est rapprochée de la Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL), directement impliquée dans la gestion hospitalière de la crise. Cette démarche a toujours pour but de préciser le projet dont les coûts doivent être reconnus comme dépenses de défense pour l'OTAN.

En 2020, l'armée luxembourgeoise s'est engagée auprès de l'OTAN à mettre en place une ou plusieurs équipes chirurgicales déployables correspondant à la capacité « MED-ST » telle que définie dans le NATO

Bi-Strategic Commands Capability Codes and Capability Statements du 22 janvier 2020. Ces équipes devront être déployables dès 2028. En 2021, la direction de la Défense a débuté l'élaboration d'un concept de MED-ST et a recherché des partenaires internationaux nécessaires à sa mise en œuvre. Le projet se devra d'être validé par l'OTAN, intégré au sein du *NATO Defense Planning Process* (NDPP) financé par la direction de la Défense.

Le Luxembourg a maintenu son soutien financier au fonctionnement de l'hôpital militaire de niveau rôle 2 au camp militaire de l'OTAN à Pristina au Kosovo. Cette structure est une capacité essentielle de la mission KFOR et constitue une garantie indispensable pour le personnel déployé au Kosovo.

Le Luxembourg a continué à mettre des capacités d'évacuations aéro-médicales à disposition du Commandement européen du transport aérien (EATC).

Infrastructures de la Défense

La direction de la Défense a collaboré activement en 2021 avec l'Armée, l'Administration des bâtiments publics, l'Administration des ponts et chaussées et d'autres partenaires, organisations et instances, dans le cadre du lancement et de la poursuite des études et des chantiers relatifs aux projets d'infrastructures, l'objectif principal étant de mettre en place tous les jalons nécessaires en vue de débiter plusieurs chantiers de rénovation et de mise en conformité dans les années à venir, et de les finir dans les délais impartis. Citons, à titre d'exemple, la rénovation et l'extension des casernes Grand-Duc Jean au Härebiërg à Diekirch, dont le chantier de la première phase a débuté mi-2021 et qui se terminera en 2024. Dans ce contexte, une étude de faisabilité a été finalisée qui propose des mesures d'efficacité énergétique et de production locale d'électricité à partir de sources renouvelables permettant ainsi de réduire significativement l'empreinte carbone de la future caserne Grand-Duc Jean. La rénovation du champ de tir au Bleesdall ainsi que la réhabilitation du dépôt de munition de l'Armée au Waldhaff sont également en cours d'études. Pour tenir compte de la progression continue de son personnel ces dernières années, la direction de la Défense a lancé un projet de relogement de ses services dès 2023 au quartier du Kirchberg.

c. Autres développements

Visite aux Etats-Unis d'Amérique

Le Vice-Premier ministre, Ministre de la Défense, François Bausch, s'est rendu en Californie pour une visite de travail du 19 au 22 novembre 2021, afin de rencontrer des représentants de la *US Space Force* et des entreprises du domaine spatial.

Lors de sa visite de travail, François Bausch a entre autres rencontré le lieutenant-général Mike Guetlein, commandant du *Space Systems Command* de la *US Space Force*. Lors de cette entrevue, les deux interlocuteurs ont abordé les coopérations entre le Luxembourg et les Etats-Unis en matière de défense et plus particulièrement en matière d'espace. Le Luxembourg et les Etats-Unis entretiennent d'étroites relations depuis de longue date et les projets de coopération actuels couvrent différents domaines. Le Ministre Bausch et le Général Guetlein ont discuté des opportunités de partenariats principalement dans le domaine des communications satellitaires, mais également dans d'autres domaines comme l'observation spatiale de la terre et la connaissance de la situation spatiale (*Space Situational Awareness*).

« L'espace est un domaine en profonde mutation et un milieu qui évolue constamment avec de nombreux nouveaux acteurs, aussi bien publics que privés, qui ont tous des ambitions inédites. De ce fait l'espace est désormais un domaine contesté, encombré par de nombreux objets en orbite et enclin à des conflits. Il a donc rapidement gagné en importance pour la Défense. » a souligné le Ministre Bausch. « Il est primordial de concentrer tous nos efforts pour garantir une utilisation pacifique de l'espace et je suis

persuadé que la coopération internationale est la clé pour garantir une liberté d'action dans ce domaine. » a conclu François Bausch. Il a été convenu que la collaboration entre les Etats-Unis sera approfondie davantage dans le futur.

Le Ministre Bausch a également visité le site de production des lanceurs *LauncherOne* de *Virgin Orbit*. Cette société fournit des services de lancement de petits satellites dont la spécificité réside dans un lancement effectué depuis un Boeing 747. L'avantage réside notamment dans la flexibilité du lancement, qui peut se faire depuis n'importe quel aéroport capable d'accueillir un tel type d'avion. Le satellite ne doit plus être transporté vers une base de lancement, mais le lanceur se déplace là où se trouve le satellite. De plus, ce type de lancement nécessite beaucoup moins de préparatifs et ne représente que 10% de l'énergie utilisée pour un lancement conventionnel, ce qui représente un réel avantage pour l'environnement.

Le Ministre François Bausch a ensuite visité les installations de Boeing à El Segundo. Cette société est entre autres responsable de la construction des satellites de la future constellation O3b mPower de SES.

Finalement, le Ministre de la Défense a rencontré les responsables de Space X et a visité l'usine d'assemblage des fusées de la compagnie. Space X n'est pas seulement le partenaire historique de SES pour le lancement de leurs satellites mais aussi le lanceur du premier satellite GOVSAT-1, joint-venture entre l'Etat luxembourgeois et SES, qui a été mis sur orbite en janvier 2018.

6.2 Armée luxembourgeoise

Les activités de l'Armée luxembourgeoise en 2021 font l'objet d'un rapport d'activités séparé.

a. Missions nationales de l'Armée

Pandémie Covid-19

En 2021, l'Armée a fourni du personnel en renfort au ministère de la Santé dans le cadre de la campagne de vaccination, plus spécifiquement au niveau des centres de vaccination et des équipes mobiles. Le personnel, jusqu'à un maximum de 40 personnes pendant certaines périodes, était engagé pour effectuer l'appui administratif des équipes mobiles et pour renforcer le personnel administratif aux postes d'enregistrement des centres de vaccination. Cet appui était organisé en rotation avec l'Administration des Douanes et Accises ainsi qu'avec le Corps Grand-Ducal d'Incendie et de Secours. Dans une 1^{ère} phase, le personnel de l'Armée effectuait ses missions au centre de vaccination de Luxembourg (Hall Victor Hugo). Ensuite, le personnel de l'Armée a également été engagé dans les centres de vaccination LUXEXPO (Kirchberg) et Ettelbrück. Par ailleurs, l'Armée a fourni du matériel de campement (tentes, lits de campagne, etc.). Initialement, les missions dans le cadre de la campagne de vaccination étaient prévues pour une durée de 6 à 9 mois, mais se sont prolongées jusque fin 2021.

Du 15 novembre au 31 décembre 2021, sur demande du ministère de la Santé, l'Armée a en outre appuyé la cellule *Contact tracing* avec 30 personnes au total.

À partir du 2 décembre 2021, l'Armée a planifié la mission relative à la mise en place et à la gestion de centres de dépistage Covid-19 dans le cadre de l'instauration à partir du 15 janvier 2022 du régime 3G obligatoire sur le lieu de travail.

Appui à la nation - inondations

Suite aux intempéries du 15 juillet 2021 dans plusieurs régions à travers le pays, l'Armée a soutenu l'administration des services de secours lors du nettoyage et du déblayage des zones touchées moyennant personnel, matériel et moyens techniques, et a contribué aux missions d'évacuation de personnes.

Ainsi, entre le 15 et le 21 juillet 2021, un total de 270 militaires (et 50 personnes supplémentaires pour la planification et l'appui logistique) ont prêté assistance. À noter également que 10 membres du service de santé de l'Armée ont été déployés à Ahrweiler en Allemagne pour appuyer les équipes allemandes dans le cadre des inondations.

b. Participation à des missions et opérations

Enhanced Forward Presence (eFP)

À la suite des événements en Ukraine, l'OTAN a pris lors du Sommet au pays de Galles en 2014 et du Sommet de Varsovie en juillet 2016 des mesures afin de faire face aux préoccupations sécuritaires des Alliés. À Varsovie, l'OTAN s'est engagée à assurer une présence multinationale sur le flanc est de l'Alliance. Cette présence s'inscrit dans le cadre dispositif *Enhanced Forward Presence* (eFP) qui prévoit le déploiement d'un bataillon multinational dans chacun des pays baltes et en Pologne.

En 2021, la participation luxembourgeoise à l'eFP a continué avec la mise à disposition de capacités de transmission satellitaire, à l'instar des quatre dernières années. L'Armée luxembourgeoise a en outre participé au dispositif eFP moyennant une équipe de transport au sein du groupement tactique multinational déployé en Lituanie. Au total 12 militaires ont été déployés en 2021.

Mission Resolute Support en Afghanistan (RSM)

En date du 19 mai 2021, un sous-officier et un soldat volontaire de l'armée luxembourgeoise sont rentrés au Grand-Duché de Luxembourg après avoir passé 3 mois au sein de la mission *Resolute Support* (RSM) de l'OTAN en Afghanistan. Le retour s'est effectué via l'Allemagne, depuis le camp Marmal à Mazar-e-Sharif, qui est sous la responsabilité de la nation-cadre allemande. Ce retour s'est fait dans le cadre du retrait des forces déployées dans le cadre de la mission *Resolute Support*, qui avait été mise en place en janvier 2015 pour dispenser formation, conseils et assistance aux forces et aux institutions de sécurité afghanes. La RSM a été lancée après la fin de la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), en décembre 2014, lorsque la responsabilité de la sécurité en Afghanistan a été transférée aux forces de défense et de sécurité nationales afghanes. Depuis 2003, l'Armée luxembourgeoise a effectué 49 rotations avec 333 personnes en Afghanistan au sein des missions FIAS et RSM, sans subir aucune perte humaine.

NATO MISSION IRAK (NMI)

La mission NMI est une mission non combattante qui vise à renforcer les institutions et les forces de sécurité irakiennes afin qu'elles soient en mesure d'empêcher le retour de l'Etat islamique, de lutter contre le terrorisme et de stabiliser leur pays. C'est lors du sommet de l'OTAN à Bruxelles en juillet 2018, suite à une demande du gouvernement irakien, que les dirigeants alliés ont lancé cette mission de conseil, de formation et de renforcement des capacités en Irak, et qui a été mise en place en octobre 2018.

En février 2021 et à la suite d'une demande du gouvernement irakien, les ministres de la Défense des pays membres de l'OTAN ont décidé d'étendre la mission de l'OTAN. Toute extension de la mission sera progressive, à la demande de l'Irak, et pourrait inclure des activités de conseil et de formation au-delà de la grande région de Bagdad. Elle sera basée sur les exigences et le consentement des autorités irakiennes et les conditions sur le terrain. Toutes les activités de la mission de l'OTAN en Irak sont approuvées par le gouvernement irakien et menées dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Irak. L'OTAN ne déploie pas son personnel aux côtés des forces irakiennes lors d'opérations de combat et ne forme que des membres des forces de sécurité irakiennes sous le contrôle direct et effectif du gouvernement irakien.

L'Armée luxembourgeoise est autorisée par règlement grand-ducal de participer à la mission NMI à partir du 1^{er} décembre 2021 et jusqu'au 31 décembre 2023 avec un maximum de 5 membres. En raison de procédures d'autorisation de visas, aucun membre de l'Armée n'a été déployé en Irak en 2021.

EUTM Mali

En 2021 le Luxembourg a poursuivi son engagement au sein de la mission d'entraînement de l'UE au Mali (EUTM Mali), qui a pour objectif de former les Forces armées maliennes (FAMa). Participant à cette mission depuis 2013, le Luxembourg a significativement augmenté sa participation en 2019 en adoptant un nouveau règlement grand-ducal afin d'autoriser le déploiement d'un maximum de 27 militaires luxembourgeois par rotation au sein de l'EUTM. En 2021, en moyenne une vingtaine de militaires luxembourgeois était en permanence déployée au sein de l'EUTM Mali. La grande majorité est responsable pour la protection des forces et il s'ajoute, selon les besoins de la mission, des postes d'instructeur, de soutien logistique ou médical, ainsi que des postes d'état-major, de conseil et d'assistance.

EUTM Mozambique

Suite à la crise sécuritaire au Cabo Delgado au Mozambique, l'UE a lancé fin 2021 une mission d'entraînement au Mozambique (EUTM Mozambique). L'objectif stratégique de l'EUTM Mozambique est de soutenir le renforcement des capacités des unités des Forces armées mozambicaines afin qu'elles développent les capacités nécessaires et durables pour rétablir la sûreté et la sécurité à Cabo Delgado. Le Luxembourg soutient la mission avec des capacités de communication satellitaires sécurisées LUXGOVSAT, qui servent à relier les deux camps de l'EUTM Mozambique entre eux et avec Bruxelles. Ceci inclut l'envoi ponctuel de personnel de l'Armée luxembourgeoise pour la mise en place, la configuration et la maintenance, mais il n'y a pas de détachement de personnel de l'Armée en permanence sur place.

Opération EUNAVFOR MED IRINI

La Défense luxembourgeoise met à disposition de l'Opération EUNAVFOR MED IRINI un détachement de surveillance aérienne maritime avec un avion contracté auprès d'une société privée spécialisée. La tâche principale de l'opération Irini consiste à contribuer à la mise en œuvre de l'embargo sur les armes imposées par les Nations Unies à la Libye (en application de la résolution 1970 du Conseil de Sécurité des Nations Unies). La contribution luxembourgeoise représente environ 50% des vols effectués au profit de l'opération.

MINUSMA

Le Luxembourg participe également à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Deux militaires luxembourgeois sont déployés en permanence au sein de la MINUSMA. Ils s'occupent de la maintenance et du bon fonctionnement des capacités satellitaires LUXGOVSAT mises à disposition par le Luxembourg à la MINUSMA et qui assurent la communication sécurisée entre le MHQ de la MINUSMA et les camps régionaux (Kidal, Gao, Mopti, Tombouctou) où des terminaux satellitaires de l'Armée luxembourgeoise sont installés.

6.3. L'effort de défense

« Dans l'objectif d'être en mesure de contribuer aux efforts de l'UE et de l'OTAN en tant qu'allié fiable et solidaire, les efforts en matière de défense seront poursuivis au-delà de 2021, axés sur le principe de l'effort raisonnable et dans une proportion comparable aux efforts de ses partenaires européens. » (accord de coalition 2018 – 2023)

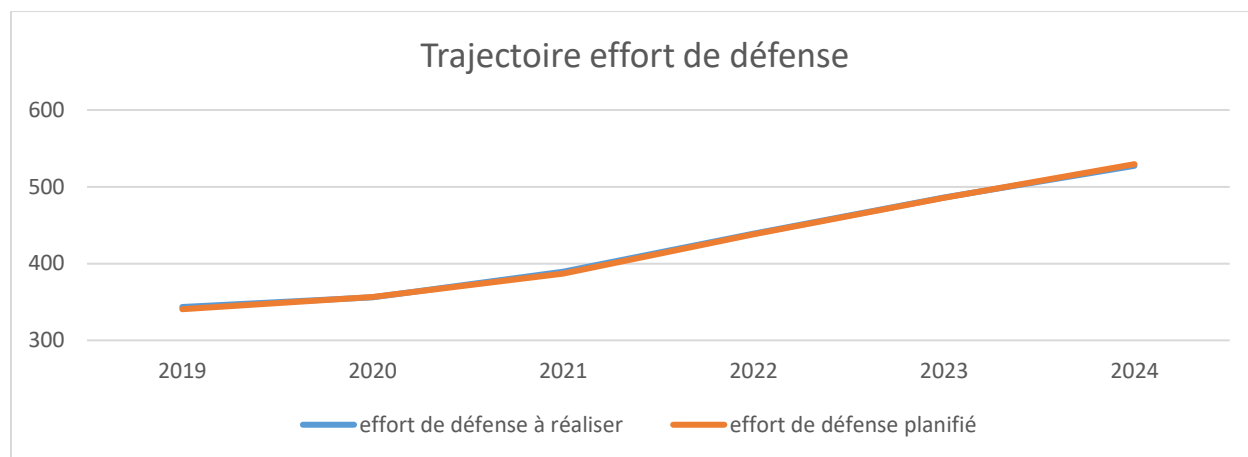
La trajectoire de l'effort de défense est fixée dans le but d'accroître l'engagement du Luxembourg pour atteindre 0,72% du PIB en 2024. Vu la crise sanitaire, la Défense luxembourgeoise a pris ses responsabilités et a ainsi modifiée sa trajectoire de l'effort de défense afin de permettre à l'Etat de modérer ses dépenses en général. L'effort de défense à atteindre a dès lors était maintenu constant par rapport à 2020 et s'élevait donc à 0,60% du PIB au lieu de 0,63%.

Au moment de l'élaboration du budget 2021, l'effort de défense à atteindre pour l'année 2021 s'élevait à 389M EUR (0,60% du PIB).

Le calcul de l'effort de défense inclut :

- le budget de la direction de la Défense ;
- le budget de l'Armée luxembourgeoise ;
- les dépenses du Fonds d'équipement militaire ;
- 1,6% du budget global de la Police Grand-Ducale (représentant la quote-part de la « Military Police ») ;
- les pensions des militaires retraités et quatre articles budgétaires du MAEE en relation avec des missions OMP ; et
- certains projets de l'Administration des bâtiments publics.

La trajectoire de l'effort de défense pour les années à venir est comme suit dans le tableau ci-dessous :



Effort de défense planifié = effort de défense qui résulte de toutes les dépenses planifiées et connues à ce stade.

Le budget de la direction de la Défense :

La mise en œuvre des engagements internationaux du Luxembourg en matière de défense se poursuivront. En étroite concertation avec ses partenaires internationaux, il sera œuvré en faveur du renforcement des capacités de l'Europe à répondre aux défis sécuritaires et à renforcer les capacités militaires des organisations internationales dont le Luxembourg fait partie.

Le Fonds d'équipement militaire sert à financer les grands projets d'investissement de la Défense luxembourgeoise. Il s'agit entre autres du programme MRTT, du satellite LuxEOSys, de l'acquisition de nouveaux véhicules tactiques pour l'Armée ou de la location Data Center pour des organisations internationales.

6.4. Visites et déplacements en 2021

Juillet 2021 : visite de travail à Berlin, rencontre avec la Ministre allemande de la Défense, Annegret Kramp-Karrenbauer

Septembre 2021 : visite de travail à Paris, rencontre avec la Ministre française des Armées, Florence Parly

Novembre 2021 : visite de travail en Californie/Etats-Unis afin de rencontrer des représentants de la *US Space Force* et des entreprises du domaine spatial

7. IMMIGRATION ET ASILE AU LUXEMBOURG

7.1. Asile

a. Evolution des chiffres-clés en matière d'asile

Au cours de l'année 2021, 1.249 personnes ont introduit une demande de protection internationale au Luxembourg. On constate donc une légère augmentation par rapport à l'année 2020 au cours de laquelle 1.165 personnes avaient introduit une demande de protection internationale au Grand-Duché. Le nombre de demandes introduites reste ainsi largement inférieur au nombre de demandes introduites avant la crise sanitaire qui a rendu les déplacements de ressortissants de pays tiers plus difficiles.

Les personnes ayant introduit une demande de protection internationale au Luxembourg au cours des 12 derniers mois sont principalement originaires de Syrie, d'Erythrée, d'Afghanistan, d'Irak et du Soudan. En effet, 392 ressortissants syriens (31,4% de l'ensemble des demandes), 255 ressortissants érythréens (20,4%), 117 ressortissants afghans (9,4%), 50 ressortissants irakiens (4%) et 40 ressortissants soudanais (3,2%) ont introduit des demandes de protection internationale au Grand-Duché.

Il convient de souligner que contrairement à ce qui avait été escompté on n'a pas pu constater d'augmentation significative des demandes introduites par des ressortissants afghans après la prise du pouvoir des talibans en août 2021. Le nombre de ressortissants afghans ayant introduit une demande de protection internationale au Luxembourg a certes augmenté mais cette augmentation s'inscrit avant tout dans le contexte des efforts d'évacuation. Parmi ces personnes on compte des individus particulièrement à risque de devenir dans leur pays d'origine victimes de persécutions ou d'atteintes graves respectivement des personnes qui avaient un lien avec le Grand-Duché.

En ce qui concerne les demandes de protection internationale traitées au cours de l'année 2021, il convient de noter que 1.473 décisions ont été notifiées à des demandeurs de protection internationale.

Parmi ces décisions on compte 898 décisions d'octroi d'une protection internationale, 754 personnes s'étant vues octroyer le statut de réfugié et 144 le statut conféré par la protection subsidiaire. 288 ressortissants érythréens, 258 ressortissants syriens et 81 ressortissants afghans se sont vus reconnaître le statut de réfugié ce qui correspond à plus de 80% des décisions d'octroi du statut de réfugié émises en 2021.

On compte également 275 décisions de refus d'octroi d'une protection internationale, 222 décisions de transfert, 57 décisions d'irrecevabilité et une décision de révocation du statut.

Demandeurs de protection internationale par an

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total	2036	2317	2201	2052	1165	1249

Pays de nationalité des personnes ayant demandé une protection internationale en 2021

	Pays de nationalité	Nombre de personnes	Pourcentage par rapport au total des demandes de 2021
1	Syrie	392	31,4 %
2	Erythrée	255	20,4 %
3	Afghanistan	117	9,4 %
4	Iraq	50	4 %
5	Soudan	40	3,2 %
6	Venezuela	37	3 %
7	Ethiopie	32	2,6 %
8	Cameroun	26	2,1 %
	Algérie	26	2,1 %
10	Iran	25	2 %
	Autres	249	19,9 %
	Total	1249	100 %

Décisions prises par année

Type de décision	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Reconnaissance du statut de réfugié	769	1176	996	656	737	754
Attribution du statut conféré par la protection subsidiaire	27	54	74	40	28	144
Refus de la protection internationale - procédure normale	216	205	116	206	307	197
Refus de la protection internationale - procédure accélérée	222	322	250	191	53	78
Retraits implicites	394	145	88	308	117	20
Décision de transfert / Incompétence	624	1225	798	626	219	222
Irrecevabilité - citoyen de l'Union européenne	1	4	2	3		6
Irrecevabilité - premier pays d'asile ou pays tiers sûr	18	22	33	88	56	41
Irrecevabilité - demande subséquente	71	57	38	33	16	10
Exclusion						
Révocation du statut	1	1		7	3	1
Décisions prises	2343	3211	2395	2158	1536	1473
Renoncations	201	146	129	82	28	45

Nombre et origine des personnes auxquelles une protection internationale a été accordée

Pays de nationalité	Accord - Statut de réfugié
Erythrée	288
Syrie	258
Afghanistan	81
Turquie	39
Iraq	14
Somalie	14
Iran	11
Yémen	11
Ethiopie	9
Soudan	9
<i>Autres</i>	20
TOTAL	754

Pays de nationalité	Accord - Statut conféré par la protection subsidiaire
Syrie	96
Afghanistan	35
<i>Autres</i>	13
TOTAL	144

Personnes dont la demande en obtention d'une protection internationale a été refusée

Pays de nationalité	Refus - procédure normale
Iraq	45
Afghanistan	34
Venezuela	23
Iran	14
Somalie	11
Soudan	9
Côte d'Ivoire	6
Libye	6
Liban	5
Yémen	5
<i>Autres</i>	39
TOTAL	197

Pays de nationalité	Refus - Procédure accélérée
Albanie	12
Algérie	8
Guinée-Conakry	7
Serbie	7
Tunisie	7
Syrie	5
<i>Autres</i>	25
TOTAL	71

Pays de nationalité	Refus - Procédure ultra-accélérée
<i>Autres</i>	6
TOTAL	6

Personnes pour lesquelles le Luxembourg était incompétent pour traiter la demande de protection internationale

Pays de nationalité	Décision de transfert / Incompétence
Erythrée	46
Algérie	18
Soudan	18
Guinée-Conakry	13
Syrie	12
Maroc	10
Albanie	9
Iran	9
Cameroun	8
Tunisie	8
Autres	71
TOTAL	222

Personnes dont la demande de protection internationale a été implicitement retirée

Pays de nationalité	Retrait implicite
Erythrée	7
Autres	13
TOTAL	20

Personnes dont la demande de protection internationale a été déclarée irrecevable

Pays de nationalité	Irrecevable – Demande subséquente	Pays de nationalité	Irrecevable – Premier pays d'asile
<i>Autres</i>	10	Syrie	14
TOTAL	10	Erythrée	6
		Soudan	5
		<i>Autres</i>	13
		TOTAL	38

Pays de nationalité	Irrecevable – Citoyen EU
<i>Autres</i>	6
TOTAL	6

Pays de nationalité	Irrecevable – Pays tiers sûr
<i>Autres</i>	3
TOTAL	3

Personnes qui ont renoncé à leur demande de protection internationale

Pays de nationalité	Retraits explicites
Syrie	12
Venezuela	8
<i>Autres</i>	25
TOTAL	45

b. Les mineurs non accompagnés demandeurs de protection internationale

En 2021, 56 mineurs non accompagnés ont introduit une demande de protection internationale au Luxembourg. Un chiffre supérieur est donc constaté par rapport aux années précédentes. En 2020, même si l'Afghanistan restait de loin le premier pays de provenance des mineurs non accompagnés, la Syrie arrivait en deuxième position. En 2021, l'Afghanistan restait toujours le premier pays de provenance comme les années précédentes, mais cette fois-ci suivi de près par l'Erythrée et la Syrie en troisième place.

Par ailleurs, la commission consultative d'évaluation de l'intérêt supérieur des mineurs non accompagnés, chargée d'évaluer l'intérêt supérieur de l'enfant dans le contexte d'une éventuelle procédure de retour, a poursuivi son travail en 2021. Une modification de sa composition a toutefois été initiée fin 2021 par une modification du règlement en question en vue d'ajouter un membre de la société civile à cette commission.

A noter également dans ce contexte qu'un projet d'évaluation de la situation familiale dans les pays d'origine des mineurs, exécuté par l'Organisation internationale pour les migrations et cofinancé par le Fonds européen Asile, Migration et Intégration, se poursuivait en 2021.

Mineurs non accompagnés ayant introduit une demande de demande de protection internationale (par pays d'origine)

Pays de nationalité	2020
Afghanistan	21
Syrie	7
Autres	19
Total	47

Pays de nationalité	2021
Afghanistan	14
Erythrée	12
Syrie	11
Albanie	5
Autres	14
TOTAL	56

c. Transferts en application du règlement Dublin III

Dans le cadre de l'application du règlement Dublin III, 222 décisions de transfert ont été notifiées à des demandeurs de protection internationale en 2021. En parallèle, 83 personnes en séjour irrégulier au Luxembourg se sont vues notifier une décision de transfert vers l'Etat membre responsable de leur demande de protection internationale.

122 personnes ont été transférées vers d'autres Etats membres de l'Union européenne et pays associés à l'espace Schengen, dont 74 demandeurs de protection internationale et 48 personnes en séjour irrégulier au Luxembourg. On constate donc une légère augmentation par rapport à l'année 2020 au cours de laquelle 113 personnes ont été transférées dans le cadre du règlement Dublin III. Le nombre de transferts reste cependant largement inférieur au nombre de transferts exécutés avant la pandémie Covid-19, avec notamment 330 personnes transférées en 2019. Contrairement à 2020, aucun Etat membre n'a suspendu les transferts en 2021. Toutefois, les modalités de transfert ont été adaptées par chaque Etat membre, dont par exemple l'obligation de présenter un test PCR négatif avant le départ.

Un certain nombre de personnes faisant l'objet d'une décision de transfert ont également quitté le territoire sans transfert, à savoir de leur propre initiative, et sans en informer la direction de l'Immigration.

Pour l'année 2021, l'Allemagne et la France se trouvaient avec 28 transferts à la première place en matière de transferts effectués par le Luxembourg.

En parallèle, 54 personnes ont été transférées vers le Luxembourg, comparé à 80 en 2020, dont 9 personnes depuis la Grèce - notamment suite à des prises en charge pour des motifs familiaux.

Personnes transférées vers des Etats appliquant le règlement Dublin

Pays de destination	Personnes
Allemagne	28
France	28
Belgique	19
Pays-Bas	15
Italie	14
Autres	18
Total	122

Personnes transférées vers le Luxembourg

	Total
France	10
Pays-Bas	9
Grèce	9
Autres	26
Total	54

d. Programmes de réinstallation et de solidarité européenne

Comme les années précédentes et en dépit de la crise sanitaire, le Luxembourg s'est de nouveau engagé à accueillir des demandeurs de protection internationale provenant des navires débarqués sur les côtes européennes de la Méditerranée. 8 demandeurs de protection internationale, de nationalité érythréenne et soudanaise, ont été relocalisés depuis Malte en 2021. Depuis fin 2019, ces relocalisations, d'ordre volontaire, s'inscrivent dans le cadre du mécanisme temporaire de débarquement des personnes secourues en Méditerranée.

Au total, depuis 2018, le Luxembourg a accueilli plus de 100 personnes dans le cadre de la relocalisation depuis les 3 Etats membres de première ligne, c'est-à-dire la Grèce, l'Italie et Malte.

En ce qui concerne les efforts de réinstallation depuis des Etats tiers, la pandémie Covid-19 a fortement perturbé les activités en la matière. Toutefois, le programme européen de réinstallation et de l'admission humanitaire lancé pour 2021 et 2022 a suscité des engagements pour 60.000 personnes de la part de 15 Etats membres, dont 20.000 dédiés à la réinstallation depuis les régions géographiques prioritaires qui sont le Moyen Orient et la Méditerranée centrale. L'engagement du Luxembourg s'élève à 50 personnes.

e. Prise de pouvoir des talibans en Afghanistan

Le 15 août 2021, les talibans ont pris le pouvoir en Afghanistan ce qui a provoqué une crise majeure et a conduit de nombreux ressortissants afghans à prendre la route de l'exil. En réponse à cette prise de pouvoir, le Luxembourg a fait preuve de solidarité internationale et a participé à l'effort concerté de la communauté internationale pour protéger les ressortissants afghans à risque. Le Luxembourg a ainsi réussi à évacuer 25 personnes directement d'Afghanistan, en coopération avec les partenaires européens et en particulier les partenaires du Benelux. Ces évacuations initiales ont été suivies par l'admission d'une cinquantaine de ressortissants afghans vulnérables, du fait de leurs profils, professions et vécus. Aussi,

au niveau national, de grands efforts ont été menés pour aider et évacuer un certain nombre de résidents luxembourgeois d'origine afghane.

La prise de pouvoir des talibans a également eu un impact significatif sur le traitement des demandes de protection internationale introduites au Luxembourg par des ressortissants afghans.

En raison du manque d'informations objectives et fiables concernant notamment la situation sécuritaire en Afghanistan, il a dans un premier temps été décidé de mettre un moratoire sur la prise de décision concernant les demandes de protection internationale introduites par les ressortissants afghans.

De nombreux échanges ont eu lieu au niveau européen en ce qui concerne les demandes de protection internationale introduites par des ressortissants afghans, afin d'obtenir des informations non seulement sur la situation sur le terrain mais également en ce qui concerne les lignes de conduites adoptées par les autres Etats membres. L'Agence de l'Union européenne pour l'asile, anciennement EASO, a, tout comme d'autres Etats membres, réussi à collecter des informations de sources fiables et de nouveaux rapports concernant notamment la situation sécuritaire et humanitaire, ces derniers étant régulièrement publiés depuis novembre 2021.

Aucun Etat membre n'a depuis annoncé octroyer de manière systématique une protection internationale à tous les ressortissants afghans du seul fait de leur nationalité. Il est néanmoins établi, et les Etats membres s'accordent sur ce point, que certains profils de personnes sont plus à risque que d'autres de devenir victimes de persécutions respectivement d'atteintes graves et doivent dès lors sur base d'une analyse individuelle se voir octroyer une protection internationale.

Au Luxembourg, depuis la prise de pouvoir des talibans, 71 ressortissants afghans se sont vus notifier des décisions d'octroi d'une protection internationale. Parmi ces 71 ressortissants afghans figurent les 45 ressortissants afghans évacués d'Afghanistan.

Afin de permettre une analyse complète des demandes de protection internationale introduites au Luxembourg, tous les ressortissants afghans dont la demande de protection internationale n'avait pas encore été traitée avant août 2021 ont eu l'opportunité d'être une nouvelle fois entendus afin qu'ils puissent compléter leur dossier avec de nouveaux éléments permettant le cas échéant d'établir une crainte fondée de persécution ou d'atteinte grave dans leur chef en cas de retour en Afghanistan.

De plus, une ré-analyse de l'ensemble des dossiers se trouvant entre les mains des juridictions administratives dans le cadre desquels des décisions de refus d'octroi d'une protection internationale avaient été prises avant août 2021, a été conduite. Des audiences visant à continuer les débats ont été fixées à fin janvier 2022, respectivement à février 2022.

Les juridictions administratives n'ont au 31 décembre 2021, pas encore pris position quant à la situation en Afghanistan, les premiers arrêts et jugements sont attendus début 2022.

f. Evolutions législatives et réglementaires en matière d'asile et autres faits marquants

La crise sanitaire a eu un impact significatif en matière de protection internationale. Elle a non seulement significativement compliqué les déplacements de personnes à la recherche d'une protection, mais elle a aussi engendré une adaptation des procédures en place et ce dans le but de garantir la sécurité et la santé de tous. Les auditions permettant aux demandeurs de protection internationale de faire état de leurs motifs sous-tendant leur demande de protection internationale ont pu continuer en 2021 dans le strict respect des protocoles sanitaires en place. Il était primordial de continuer à entendre les demandeurs afin que les procédures puissent continuer et les demandes être analysées.

Afin néanmoins de réduire un maximum les déplacements des demandeurs de protection internationale et le nombre de personnes dans les locaux de la direction de l'Immigration, il a été décidé de prolonger

la durée de validité des documents remis aux demandeurs attestant de l'introduction d'une demande de protection internationale de 2 voire 3 mois en général et non plus d'un mois comme cela était le cas avant la crise sanitaire.

En juin 2021, un projet de loi portant modification de la loi du 18 décembre 2015 relative à la protection internationale et à la protection temporaire est entré en vigueur. A travers ce dernier, des modifications ont été apportées aux voies de recours afin d'en accroître l'effectivité tout en garantissant une sécurité juridique maximale dans le chef du demandeur de protection internationale. Ainsi un demandeur peut dorénavant introduire un recours en réformation et non plus un simple recours en annulation contre une décision de transfert. Le recours en réformation est assorti d'un effet suspensif ayant comme conséquence que le demandeur peut se maintenir sur le territoire luxembourgeois tout au long de la procédure judiciaire, le transfert étant suspendu. A cela s'ajoute que des voies de recours spécifiques contre les décisions de clôture et retrait d'un statut de protection internationale ont été introduites.

En ce qui concerne la Commission consultative d'évaluation de l'intérêt supérieur des mineurs non accompagnés, des discussions étaient en cours courant 2021 afin d'en modifier la composition. Un projet de règlement grand-ducal a été soumis pour avis au Conseil d'Etat en vue d'ajouter un membre de la société civile à cette commission.

Finalement, en date du 26 octobre 2021, un accord administratif dans le cadre de l'article 36 du règlement Dublin III a été signé au niveau du Benelux entre la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg afin d'accélérer et de faciliter les procédures de prise et de reprise en charge de demandeurs de protection internationale.

Au niveau européen, le règlement relatif à l'Agence de l'Union européenne pour l'asile a été adopté en décembre 2021, transformant l'actuel Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) en une agence à part entière.

7.2. Immigration et libre circulation des personnes

a. Evolution des chiffres-clés en matière de libre circulation des personnes

Alors que l'évolution des chiffres-clés de l'année 2020 en matière de libre circulation des personnes reflétait les effets de la pandémie Covid-19, l'année 2021 a marqué un retour à une situation comparable aux années d'avant 2020.

Ainsi, en 2021, le nombre d'attestations d'enregistrement traitées par la direction de l'Immigration a été comparable au niveau des années 2018 et 2019. En 2021, la direction de l'Immigration a traité 17.136 attestations d'enregistrement délivrées par les administrations communales à des citoyens de l'Union, y inclus des ressortissants d'un des autres Etats ayant adhéré à l'Accord sur l'Espace économique européen, (à savoir l'Islande, le Liechtenstein, et la Norvège) ainsi que de la Confédération suisse,² par rapport à 14.396 attestations en 2020. A cela se sont ajoutés 536 remplacements d'attestations d'enregistrement qui ont été délivrées directement par la direction de l'Immigration.

De même, on constate un retour à la situation antérieure à 2020 en ce qui concerne les principaux pays de provenance. Alors qu'en 2020, la France se situait au premier rang des pays de provenance, en 2021 le Portugal a été, tout comme les années d'avant 2020, le premier pays de provenance des personnes qui ont reçu une attestation d'enregistrement, avec 4.440 attestations, représentant un quart de l'ensemble

² A noter que le nombre d'attestations traitées ne correspond pas forcément au nombre d'attestations délivrées pendant les 12 mois de l'année 2020, alors que la saisie des attestations à la direction de l'Immigration se fait après la délivrance, avec un certain décalage temporaire.

des attestations traitées. La France a repris la deuxième place (avec 3.875 attestations, soit 22,61%), tandis que l'Italie a gardé la troisième place (avec 2.122 attestations, soit 12,38%).

En 2021, la direction de l'Immigration a délivré 4.043 attestations de séjour permanent à des citoyens de l'Union ayant acquis le droit de séjour permanent (par rapport à 4.100 en 2020 et à 5.769 en 2019), ainsi que 1.471 attestations de séjour permanent en remplacement du document initial.

Pendant la même période, la direction de l'Immigration a délivré 1.663 premières cartes de séjour à des ressortissants de pays tiers, membres de famille d'un citoyen de l'Union ou d'un ressortissant luxembourgeois. Ceci représente une hausse par rapport à 2020 (avec 1.521 cartes), sans que le niveau de 2019 n'ait pu être atteint (avec 1.839 cartes). Parmi ces 1.663 cartes, 223 ont été délivrées à des personnes ayant détenu un autre document de séjour auparavant, suite à un changement de leur situation administrative. Les autres 1.440 cartes ont été délivrées à des personnes en tant que premier document de séjour au Luxembourg.

Les principaux pays de provenance de ces personnes sont restés largement inchangés par rapport aux années précédentes, avec, comme en 2019 et 2020, au premier rang le Brésil (225 cartes, soit 13,53% du total des cartes délivrées en 2021), suivie par le Cabo Verde (131 cartes, soit 7,88%) et le Maroc (76 cartes, soit 4,57%). 92 cartes de séjour de membre de famille de l'UE ont été renouvelées.

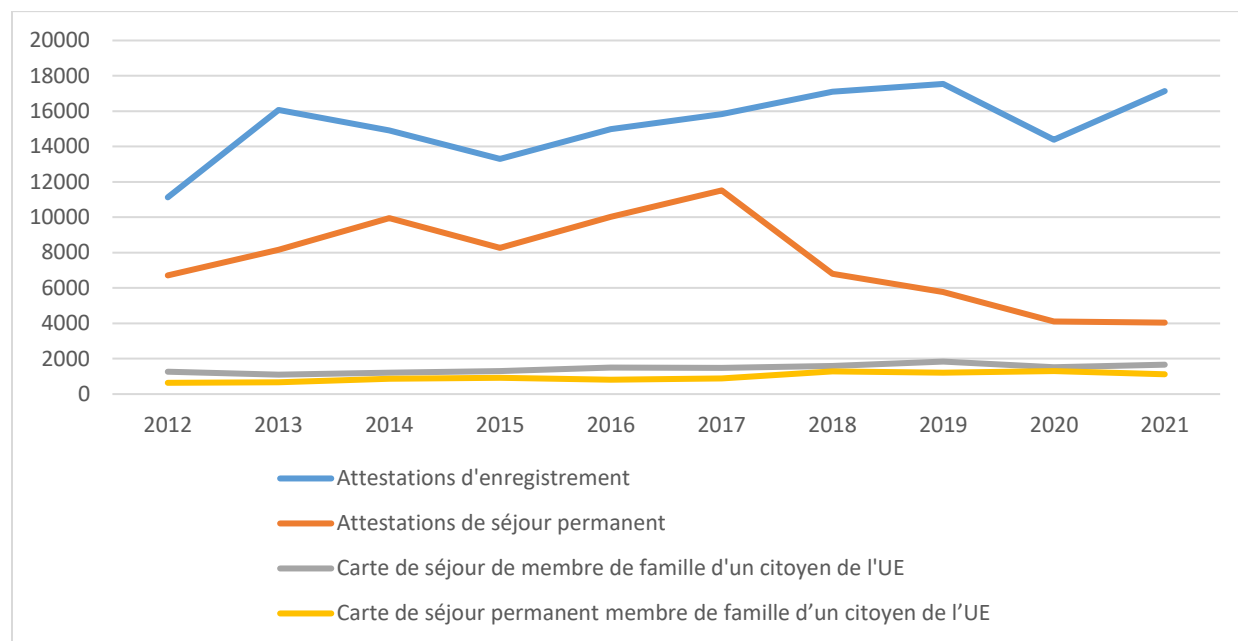
De sus, 1.123 cartes de séjour permanent ont été délivrées en 2021 à des ressortissants de pays tiers, membres de famille d'un citoyen de l'Union ou d'un ressortissant luxembourgeois, qui ont acquis le droit de séjour permanent, chiffre légèrement en-dessous du niveau des années précédentes. A cela s'ajoutent 1.036 renouvellements de cartes de séjour permanent ce qui représente une hausse importante par rapport aux années précédentes (avec 146 en 2019 et 165 en 2020).

A noter également pour l'année 2021 un nombre important de remplacements de cartes de séjour (619) et de cartes de séjour permanent (193), soit un total de 812 cartes remplacées, par rapport à 522 remplacements en 2019 et 335 en 2020. Cette augmentation des remplacements, tout comme celle des renouvellements des cartes de séjour permanent s'inscrit dans le contexte de l'adaptation du format des cartes de séjour en application du règlement (UE) 2019/1157 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif au renforcement de la sécurité des cartes d'identité des citoyens de l'Union et des documents de séjour délivrés aux citoyens de l'Union et aux membres de leur famille exerçant leur droit à la libre circulation, qui implique l'échange progressif des cartes de séjour en cours de validité par des cartes délivrées sous un nouveau format (voir plus loin). Cet échange, qui concerne environ 11.500 cartes, devra être conclu jusqu'en août 2023. Depuis le lancement en août 2021, près de 3.000 personnes ont été contactées pour échanger leur carte de séjour par une carte sous le nouveau format respectivement pour se voir accorder un renouvellement de leur carte de séjour permanent sous un nouveau format.

Tous documents délivrés/traités en 2021 en matière de libre circulation des personnes (sans renouvellements) - ventilation par type de document, comparaison par rapport aux années précédentes

	2018	2019	2020	2021
Attestations d'enregistrement	17099	17543	14396	17136
Attestations de séjour permanent	6804	5769	4100	4043
Carte de séjour de membre de famille d'un citoyen de l'UE	1586	1839	1521	1663
Carte de séjour permanent membre de famille d'un citoyen de l'UE	1287	1206	1302	1123

Tous documents délivrés/traités en matière de libre circulation des personnes (sans renouvellements) - ventilation par type de document, évolution sur 10 ans



Attestations d'enregistrement traitées en 2021 – dix principales nationalités

Nationalité	Nombre	en %
portugaise	4400	25,68%
française	3875	22,61%
italienne	2122	12,38%
espagnole	1205	7,03%
belge	1094	6,38%
allemande	942	5,50%
roumaine	771	4,50%
grecque	423	2,47%
polonaise	421	2,46%
irlandaise	241	1,41%
autres	1642	9,58%
TOTAL	17136	

Cartes de séjour de membre de famille d'un citoyen de l'Union délivrées en 2021 (uniquement premières délivrances) - dix principales nationalités

Nationalité	Nombre	en %
brésilienne	225	13,53%
cap-verdienne	131	7,88%
marocaine	76	4,57%
camerounaise	66	3,97%
russe	61	3,67%
guinéenne	59	3,55%
ukrainienne	57	3,43%
tunisienne	53	3,19%
serbe	50	3,01%
albanaise	49	2,95%
autres	836	50,27%
TOTAL	1663	

b. Evolution des chiffres-clés en matière d'immigration de ressortissants de pays tiers

En matière d'immigration de ressortissants de pays tiers, l'évolution des chiffres-clés témoigne de la reprise de la mobilité internationale en 2021 après une diminution observée en 2020 dans le contexte de la crise sanitaire.

La direction de l'Immigration a émis en 2021 au total 14.160 titres de séjour, dont 6.447 premiers titres de séjour, 584 titres de séjour en qualité de résident de longue durée et 7.129 titres de séjour renouvelés. S'y ajoutent 178 remplacements de titres de séjour.

Le nombre total des titres de séjour délivrés en 2021 (toutes catégories confondues, premières délivrances, résidents de longue durée, et renouvellements) est ainsi en nette progression par rapport à 2020 (avec 11.904 titres de séjour au total), mais également par rapport aux années précédant la crise sanitaire (13.242 titres émis en 2019 et 13.688 titres émis en 2018). La catégorie principale des titres est redevenue, tout comme en 2019, la catégorie « membre de famille », suivie de la catégorie « travailleur salarié », alors qu'en 2020, le nombre de titres de séjour « travailleur salarié » dépassait le nombre de titres de séjour « membre de famille ». Les principales nationalités ont été l'Inde, la Chine et la Syrie.

En ce qui concerne en particulier les premières délivrances de titres de séjour, le nombre de 6.447 titres correspond une hausse par rapport à 2020 (avec 4.790 premières délivrances) mais à un niveau comparable aux années d'avant 2020.

Les catégories principales des premières délivrances sont restées inchangées en 2021 par rapport aux années précédentes. Ainsi, les catégories principales ont été « membre de famille » (avec 33,27% du total), « travailleur salarié » (22,66%), « protection internationale » (13,70%) et « carte bleue européenne » (10,13%). Les principaux pays d'origine des premiers titres de séjour délivrés ont été l'Inde, la Chine, la Syrie, l'Erythrée et les Etats-Unis. Sachant que les personnes qui bénéficient d'une protection internationale se voient délivrer un titre de séjour, le nombre élevé de décisions d'octroi de ce statut à des ressortissants syriens et érythréens explique que ces derniers figurent parmi les premières nationalités en matière d'octroi de titres de séjour délivrés une première fois.

Parmi les 6.447 premières délivrances, 785 titres ont été délivrés à des personnes ayant détenu un autre document de séjour auparavant, suite à un changement de leur situation administrative. Les autres 5.662 titres ont été délivrés en tant que premier document de séjour au Luxembourg.

Quant aux premières délivrances de titres de séjour accordés dans des catégories ayant trait à l'exercice d'une activité salariée, on constate que les principales catégories de professions concernées ont été, selon la classification internationale type des professions (CITP), « spécialistes en administration d'entreprises » et « spécialistes des technologies de l'information et des communications », tant pour les titres de séjour « travailleur salarié » que pour les titres de séjour « carte bleue européenne ».

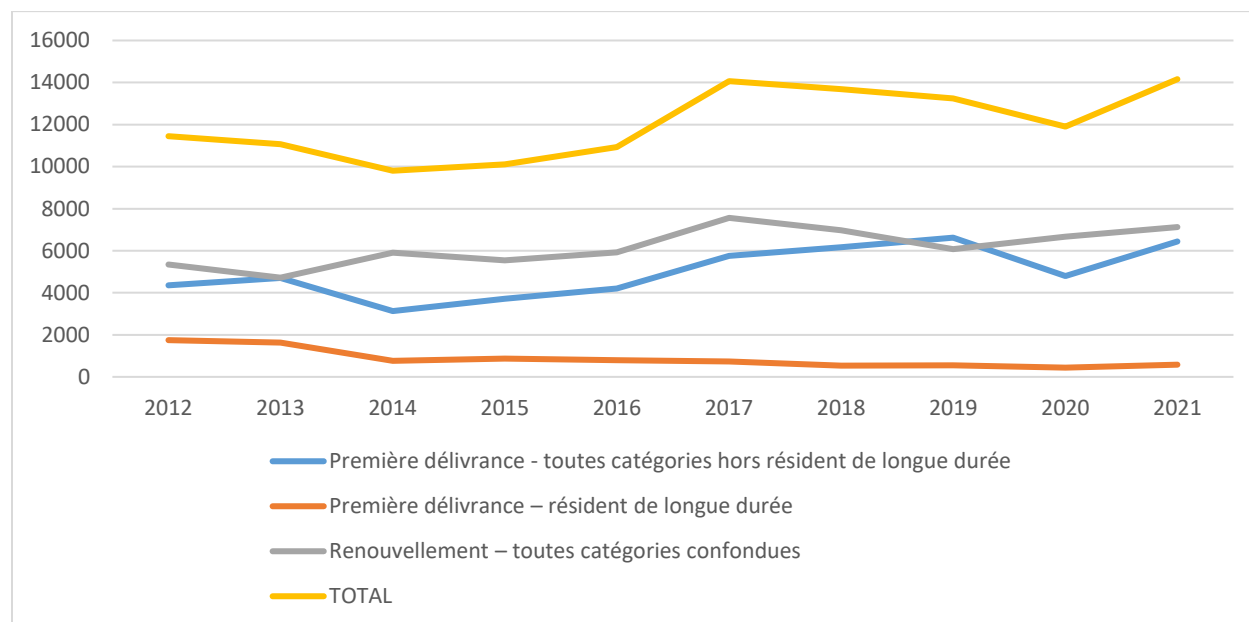
En 2021, la direction de l'Immigration a également délivré 433 autorisations de travail à des ressortissants de pays tiers détenant une autorisation de séjour et résidant dans un autre Etat membre de l'Union européenne et travaillant au Luxembourg, dont 263 premières autorisations et 170 renouvellements. Tout comme pour les titres de séjour, les principales professions concernées, selon la classification internationale type des professions (CITP), ont été « spécialistes en administration d'entreprises » et « spécialistes des technologies de l'information et des communications ».

Finalement, 24 autorisations d'occupation temporaire, y inclus des renouvellements, ont été délivrées à des demandeurs de protection internationale en cours de procédure, à des bénéficiaires d'un sursis à l'éloignement pour raisons médicales et à des bénéficiaires d'un report à l'éloignement.

Titres de séjour délivrés en 2021 pour une durée de validité supérieure à trois mois – ventilation par type de demande, en comparaison aux années précédentes

Type de demande	2018	2019	2020	2021
Première délivrance - toutes catégories hors résident de longue durée	6174	6622	4790	6447
Première délivrance – résident de longue durée	539	546	441	584
Renouvellement – toutes catégories confondues	6975	6074	6673	7129
TOTAL	13688	13242	11904	14160

Titres de séjour délivrés pour une durée de validité supérieure à trois mois –ventilation par type de document, évolution sur 10 ans



Titres de séjour délivrés en 2021 pour une durée de validité supérieure à trois mois (premières délivrances + renouvellements) - ventilation par principales catégories de titre de séjour en comparaison aux années précédentes

Catégorie	2018	2019	2020	2021
Membre de famille	4323	4130	3533	4152
Travailleur salarié	2813	3373	3765	3698
Protection internationale	1418	1073	1121	1561
Résident longue durée	1485	1170	906	1189
Carte bleue européenne	994	762	478	1006
Vie privée	1020	973	799	997
Etudiant	667	769	686	763
Transfert intragroupe - expert/cadre	286	278	145	197
Chercheur	99	139	132	171
Jeune au pair	112	154	151	160
Autres catégories	471	421	188	266
Total	13688	13242	11904	14160

Titres de séjour délivrés en 2021 pour une durée de validité supérieure à trois mois (premières délivrances + renouvellements) - ventilation par principales nationalités

Nationalité	Titres délivrés
indienne	1818
chinoise	1332
syrienne	857
monténégrine	729
russe	618
autres	8806
TOTAL	14160

Premiers titres de séjour délivrés en 2021 pour une durée de validité supérieure à trois mois (uniquement premières délivrances, hors résident de longue durée) - ventilation par catégorie de titre de séjour et dix catégories principales, en comparaison aux années précédentes

Catégorie de titre de séjour	2018	2019	2020	2021	2021 en %
Membre de famille	1848	2094	1486	2145	33,27%
Travailleur salarié	1219	1546	1205	1461	22,66%
Protection internationale	1186	765	775	883	13,70%
Carte bleue européenne	511	662	448	653	10,13%
Etudiant	348	419	224	358	5,55%
Vie privée	293	356	235	352	5,46%
Jeune au pair	111	152	146	157	2,44%
Transfert intragroupe - expert/cadre	235	206	73	153	2,37%
Chercheur	63	79	73	106	1,64%
Travailleur indépendant	39	49	24	61	0,95%
Autres catégories	321	294	101	118	1,83%
TOTAL	6174	6622	4790	6447	

Premiers titres de séjour délivrés en 2021 pour une durée de validité supérieure à trois mois (uniquement premières délivrances, hors résidents de longue durée) - ventilation par principales nationalités

Nationalité	Titres délivrés
indienne	1031
chinoise	461
syrienne	375
Erythrée	329
américaine	263
autres	3988
TOTAL	6447

Titres de séjour délivrés en 2021 pour une durée de validité supérieure à trois mois (uniquement premières délivrances) - ventilation par nationalité pour les dix catégories principales

Membre de famille	
indienne	401
chinoise	153
monténégrine	119
<i>autres</i>	1472
TOTAL	2145

Travailleur salarié	
indienne	214
chinoise	120
marocaine	87
<i>autres</i>	1040
TOTAL	1461

Protection internationale	
syrienne	348
érythréenne	322
afghane	81
<i>autres</i>	132
TOTAL	883

Carte bleue européenne	
indienne	228
américaine	56
chinoise	44
<i>autres</i>	325
TOTAL	653

Etudiant	
iranienne	39
indienne	37
chinoise	34
<i>autres</i>	248
TOTAL	358

Vie privée	
chinoise	40
indienne	31
russe	29
<i>autres</i>	252
TOTAL	352

Jeune au pair	
philippine	44
camerounaise	22
brésilienne	15
<i>autres</i>	76
TOTAL	157

ICT – expert/cadre	
indienne	57
chinoise	41
américaine	18
<i>autres</i>	37
TOTAL	153

Chercheur	
indienne	32
chinoise	10
pakistanaise	6
iranienne	6
<i>autres</i>	52
TOTAL	106

Travailleur indépendant	
russe	7
chinoise	5
serbe	5
<i>autres</i>	44
TOTAL	61

Titres de séjour « travailleur salarié » délivrés en 2021 à des ressortissants de pays tiers (uniquement première délivrance) – ventilation par principales professions (selon la classification internationale type des professions (CITP))

Profession	Titres délivrés	En %
Spécialistes en administration d'entreprises (Code CITP 24)	637	43,60%
Spécialistes des technologies de l'information et des communications (Code CITP 25)	224	15,33%
Spécialistes en sciences techniques (Code CITP 21)	108	7,39%
Personnel des services directs aux particuliers (Code CITP 51)	63	4,31%
Métiers qualifiés du bâtiment et assimilés, sauf électriciens (Code CITP 71)	52	3,56%
Autres	377	25,80%
TOTAL	1461	

Titres de séjour « carte bleue européenne » délivrés en 2021 à des ressortissants de pays tiers (uniquement première délivrance) – ventilation par principales professions (selon la classification internationale type des professions (CITP))

Profession	Titres délivrés	En %
Spécialistes en administration d'entreprises (Code CITP 24)	307	47,01%
Spécialistes des technologies de l'information et des communications (Code CITP 25)	232	35,53%
Directeurs de services administratifs et commerciaux (Code CITP 12)	65	9,95%
Spécialistes en sciences techniques (Code CITP 21)	23	3,52%
Spécialistes de la justice, des sciences sociales et de la culture (Code CITP 26)	11	1,68%
Autres	15	2,30%
TOTAL	653	

Titres de séjour délivrés en 2021 pour résidents de longue durée (uniquement premières délivrances) - ventilation par principales nationalités

Nationalité	Titres délivrés
chinoise	111
indienne	99
monténégrine	42
russe	36
cap-verdienne	23
autres	273
TOTAL	584

Autorisations de travail délivrées en 2021 à des ressortissants de pays tiers résidant dans un autre Etat membre de l'UE – ventilation par type de demande en comparaison par rapport aux années précédentes

Type	2018	2019	2020	2021
Première délivrance	158	180	165	263
Renouvellement	98	131	169	170
TOTAL	256	311	334	433

Autorisations de travail délivrées en 2021 à des ressortissants de pays tiers résidant dans un autre Etat membre de l'UE (uniquement première délivrance) – ventilation par principales professions (selon la classification internationale type des professions (CITP))

Profession	Autorisations délivrées	En %
Spécialistes en administration d'entreprises (Code CITP 24)	96	36,50%
Spécialistes des technologies de l'information et des communications (Code CITP 25)	63	23,95%
Spécialistes en sciences techniques (Code CITP 21)	34	12,93%
Professions intermédiaires des sciences et techniques (Code CITP 31)	12	4,56%
Métiers qualifiés du bâtiment et assimilés, sauf électriciens (Code CITP 71)	10	3,80%
Autres	48	18,25%
TOTAL	263	

Autorisations d'occupation temporaire délivrées en 2021 - ventilation par catégorie de bénéficiaires et par type de demande en comparaison aux trois années précédentes

Demandeur de protection internationale	2018	2019	2020	2021
Première délivrance	10	11	9	9
Renouvellement	14	10	7	10
TOTAL	24	21	16	19

Bénéficiaire d'un sursis à l'éloignement pour raisons médicales	2018	2019	2020	2021
Première délivrance	-	2	-	1
Renouvellement	-	1	2	1
TOTAL	-	3	2	2

Bénéficiaire d'un report d'éloignement	2018	2019	2020	2021
Première délivrance	4	7	1	2
Renouvellement	5	11	3	1
TOTAL	9	18	4	3

c. Regroupement familial

En règle générale, la délivrance d'un titre de séjour est toujours précédée par la délivrance d'une autorisation de séjour temporaire (AST). En 2021, un total de 2.606 autorisations de séjour temporaires a été délivré dans le contexte du regroupement familial de ressortissants de pays tiers. Ceci représente une augmentation par rapport à 2020 (avec 1.779 autorisations de séjour temporaires) et également par rapport aux années 2019 (avec 2.289 autorisations) et 2018 (avec 1.594 autorisations).

Comme les années précédentes, dans la majorité des regroupements familiaux, le regroupant a été détenteur d'un titre de séjour pour activités rémunérées (1.767 personnes regroupées, soit 67,81%). En 2021, 20,34% des regroupants étaient des détenteurs d'un titre de séjour dans la catégorie « Protection internationale » et 11,86% des détenteurs d'un document de séjour dans une autre catégorie. La ventilation selon la catégorie détaillée du document de séjour du regroupant montre que la majorité des regroupants détiennent un titre de séjour « travailleur salarié » ou « carte bleue européenne ».

Autorisations de séjour temporaires délivrées en 2021 dans le contexte du regroupement familial – ventilation par grande catégorie du document de séjour du regroupant, en comparaison aux années précédentes

Catégorie titre de séjour du regroupant	2017	2018	2019	2020	2021	
					Total	en %
Activités rémunérées	1225	1404	1553	1239	1767	67,81
Protection internationale	174	423	462	348	530	20,34
Autres	195	200	274	192	309	11,86
TOTAL	1594	2027	2289	1779	2606	

Autorisations de séjour temporaires délivrées en 2021 dans le contexte du regroupement familial – ventilation par catégorie détaillée du document de séjour du regroupant

Nationalité	Nombre	en %
Titre de séjour "travailleur salarié"	787	30,20%
Titre de séjour "carte bleue européenne"	774	29,70%
Titre de séjour "protection internationale"	530	20,34%
Carte de séjour (permanent) de membre de famille d'un citoyen de l'Union	125	4,80%
Titre de séjour "ICT - expert/cadre"	113	4,34%
Titre de séjour "chercheur"	74	2,84%
Titre de séjour "résident longue durée"	46	1,77%
Titre de séjour "membre de famille"	40	1,53%
Titre de séjour "étudiant"	36	1,38%
Titre de séjour "vie privée"	30	1,15%
autres	51	1,96%
TOTAL	2606	

Autorisations de séjour temporaires délivrées en 2021 dans le contexte du regroupement familial – ventilation par nationalités des membres de famille

Membre de famille d'un regroupant détenant un titre de séjour « protection internationale »		Membre de famille d'un regroupant détenant un titre de séjour lié à une activité rémunérée		Membre de famille d'un regroupant détenant un titre de séjour d'une autre catégorie	
syrienne	253	indienne	483	brésilienne	24
érythréenne	150	russe	99	chinoise	24
afghane	42	américaine	97	cap-verdienne	21
autres	85	autres	1088	autres	240
TOTAL	530	TOTAL	1767	TOTAL	309

d. Titres de voyage pour étrangers et titres de voyage pour apatrides

En 2021, la direction de l'Immigration a accordé 90 premiers titres de voyage pour étrangers et 54 renouvellements de titres de voyage pour étrangers, comparé à respectivement 45 et 42 en 2020.

Pendant cette même période, la direction de l'Immigration a accordé 2 premiers titres de voyage pour apatrides et 4 renouvellements d'un tel titre, comparé à respectivement 1 et 1 en 2020.

e. Traitement des demandes dans le contexte du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne

Depuis le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, devenu effectif en date du 1^{er} février 2020, les ressortissants britanniques ne sont plus considérés comme citoyens de l'Union. Toutefois, en vertu de l'Accord de retrait, les règles en matière de libre circulation des personnes ont continué à s'appliquer aux ressortissants britanniques et à leurs membres de famille jusqu'à la fin de la période de transition au 31 décembre 2020.

L'Accord de retrait dispose également que les ressortissants britanniques et leurs membres de famille qui ont acquis un droit de séjour au Luxembourg avant la fin de la période de transition gardent un droit de séjour après la fin de la période de transition sous un statut spécifique, celui de bénéficiaire de l'Accord de retrait. Afin de faire valoir leur droit de séjour en tant que bénéficiaire de l'Accord de retrait, les personnes concernées doivent disposer d'un document de séjour spécifique. Pour les personnes résidant déjà au Luxembourg avant la fin de la période de transition ce document est octroyé en remplacement du document de séjour délivré avant cette date.

Le remplacement étant devenu obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2021, les personnes concernées ont pu introduire leur demande sur base volontaire déjà depuis le 1^{er} juillet 2020. Le délai pour l'introduction des demandes, initialement fixé au 30 juin 2021, a été reporté au 31 décembre 2021. Cette prolongation du délai de 6 mois a été jugée nécessaire pour accorder davantage de temps aux personnes concernées à introduire leur demande et à sécuriser ainsi leurs droits découlant de l'Accord de retrait. Les personnes concernées ont été informées à plusieurs reprises par courrier individuel de l'obligation de procéder au remplacement du document de séjour et des démarches à suivre.

Entre le 1^{er} juillet 2020 et le 31 décembre 2020, 2.015 documents de séjour ont été délivrés à des bénéficiaires de l'Accord de retrait, dont 1.891 en faveur de ressortissants britanniques et 124 en faveur de ressortissants de pays tiers, membres de famille d'un ressortissant britannique.

En 2021, 2.037 documents de séjour ont été délivrés à des bénéficiaires de l'Accord de retrait, dont 1.870 en faveur de ressortissants britanniques et 119 en faveur de ressortissants de pays tiers, membres de famille d'un ressortissant britannique. S'y ajoutent 48 autorisations de travail pour ressortissants britanniques, travailleurs frontaliers.

Tous documents délivrés dans le contexte du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne - ventilation par type de document

Catégorie	2020	2021	TOTAL
Document de séjour pour ressortissant britannique	878	948	1935
Document de séjour permanent pour ressortissant britannique	1013	922	1826
Document de séjour pour membre de famille d'un ressortissant britannique	74	78	152
Document de séjour permanent membre de famille d'un ressortissant britannique	50	41	91
Autorisation de travail pour ressortissants britannique, travailleur frontalier	/	48	48
TOTAL	2015	2037	4052

f. Evolutions législatives et réglementaires en matière de libre circulation et d'immigration et autres faits marquants

Depuis le 1^{er} juin 2021, le format des cartes de séjour délivrées aux ressortissants de pays tiers qui sont membres de famille d'un citoyen de l'Union a été adapté aux exigences du règlement (UE) 2019/1157 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif au renforcement de la sécurité des cartes d'identité des citoyens de l'Union et des documents de séjour délivrés aux citoyens de l'Union et aux membres de leur famille exerçant leur droit à la libre circulation. Conformément à ce règlement, les cartes ne sont plus délivrées sous forme de document imprimé sur papier sécurisé mais sous forme de carte à puce avec données biométriques. Le règlement précité prévoit une période de transition jusqu'au 3 août 2023, pendant laquelle les cartes de séjour délivrés sous l'ancien format restent valables. A l'expiration de ce délai, les détenteurs d'une telle carte doivent disposer impérativement d'une carte sous le nouveau format. À cette fin, la direction de l'Immigration a lancé en août 2021 une procédure

d'échange, pour inviter les personnes concernées au fur et à mesure à faire remplacer leur carte de séjour délivrée sous l'ancien format par une carte de séjour délivrée sous le nouveau format. Cet échange se réalise de manière progressive afin d'être conclu en été 2023.

Le règlement précité a prévu également des adaptations des documents de séjour délivrés aux citoyens de l'Union, qui ont également été mises en place en juin 2021, avec le concours des administrations communales.

Les adaptations législatives et réglementaires nécessaires à la mise en œuvre dudit règlement ont été opérées par la loi du 16 juin 2021 portant modification de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration ainsi que par un règlement grand-ducal en date du 16 juin 2021. Ces textes contiennent en outre d'autres adaptations procédurales, notamment en ce qui concerne la procédure d'établissement d'un engagement de prise en charge et certains allègements des exigences liées aux pièces à produire dans le cadre des démarches administratives liées à l'immigration.

La même loi du 16 juin 2021 a également porté le délai de 3 à 6 mois lors duquel le bénéficiaire d'une protection internationale peut bénéficier de conditions plus favorables pour déposer une demande de regroupement familial en ne devant pas remplir les conditions de revenus et de logement prévues la loi modifiée du 29 août 2008. Ce prolongement de délai a été prévu par l'accord de coalition gouvernementale 2018-2023 et permet au bénéficiaire d'une protection internationale de disposer de plus de temps pour rassembler les documents nécessaires à la demande de regroupement familial.

Enfin, la loi précitée a également introduit un certain nombre de précisions et de modifications, voire d'ajustements d'ordre purement matériel, afin de se conformer entre autres à la législation européenne, notamment à la directive (UE) 2016/801 du Parlement européen et du Conseil du 11 mai 2016 relative aux conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers à des fins de recherche, d'études, de formation, de volontariat et de programmes d'échange d'élèves ou de projets éducatifs et de travail au pair et à la directive 2014/66/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 établissant les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers dans le cadre d'un transfert temporaire intragroupe.

L'accord de coalition gouvernementale ayant prévu que le groupe de travail fonctionnant au sein de la direction de l'Immigration en charge de l'évaluation de la situation de personnes en séjour irrégulier s'associe de représentants de la société civile, plusieurs réunions ont eu lieu courant de l'année 2021 avec les principales associations actives en matière d'immigration. 32 dossiers, correspondant à 61 personnes, ont été présentés par les associations au courant de l'année 2021, dont 25 dossiers, correspondant à 50 personnes, se sont soldés par une régularisation administrative.

Au mois de juin 2021, la Commission européenne a procédé au lancement de la stratégie des « *talent partnerships* ». En ligne avec son engagement dans les initiatives nationales dans ce domaine, la direction de l'Immigration participera à la mise en place de cette stratégie ensemble avec les autres acteurs concernés.

7.3. Retours de personnes en séjour irrégulier

a. Evolution des chiffres-clés en matière de retours

Le nombre de ressortissants de pays tiers qui sont retournés dans leur pays d'origine, respectivement qui ont été renvoyés vers un autre État membre a été de 201 personnes en 2021, dont 143 personnes retournées dans le cadre d'un retour volontaire et 58 dans le cadre d'un retour forcé. A titre de comparaison, le nombre total des retours en 2020 a encore été de 220 et de 330 en 2019. On constate

donc que le nombre de retours en 2021 est resté tributaire de la crise sanitaire en cours, avec un nombre plus limité de vols disponibles et des restrictions de déplacements en place à travers le monde.

Une grande partie des personnes retournées étaient issues d'une procédure de protection internationale. Ainsi, parmi les 143 personnes retournées dans le cadre d'un retour volontaire, 80 personnes étaient issues d'une procédure de protection internationale. Parmi les 58 personnes retournées dans le cadre d'un retour forcé, 20 personnes ont été des demandeurs de protection internationale déboutés. Les autres personnes retournées étaient des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier.

En ce qui concerne le retour volontaire, il est à noter que la tendance des dernières années par rapport à la diminution des personnes retournées se maintient : 143 en 2021, par rapport à 156 en 2020 et 199 en 2019. La grande majorité des personnes ayant opté pour le retour volontaire provenait des pays des Balkans occidentaux, à savoir 66 personnes, de l'Iraq avec 13 personnes, ainsi que du Brésil et du Venezuela avec respectivement 9 personnes. Cette diminution est en partie due au changement de profils des demandeurs de protection internationale avec comme conséquence une augmentation de décisions positives en matière d'asile et à la baisse du nombre de demandes de protection internationale de la part de ressortissants de pays d'origine sûrs.

Dans le cadre de la promotion du retour volontaire, la direction de l'Immigration a poursuivi en 2021 le programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration avec l'aide de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), mis en place depuis 2009. Ce programme a bénéficié depuis 2014 d'un cofinancement européen via le Fonds Asile, Migration et Intégration (AMIF). En 2021, 79 personnes ont bénéficié d'un soutien par le biais de ce programme. A noter que l'accès à ce programme est conditionné et que les aides sont échelonnées en fonction du pays de provenance des personnes concernées.

Parmi les 58 personnes éloignées du Luxembourg dans le cadre d'un retour forcé, à savoir avec une escorte de Police jusqu'à leur arrivée au point de destination, 34 provenaient d'un pays des Balkans occidentaux. En 2020, le nombre de personnes ayant été éloignées dans le cadre d'un retour forcé a été de 64 personnes et en 2019 de 131 personnes.

La majorité des personnes rapatriées dans le cadre d'un retour forcé sont retournées par un vol commercial. La participation à deux vols charter conjoints organisés par l'Espagne et ouverts à d'autres Etats membres, a permis de rapatrier 1 personne vers la République Dominicaine, 3 personnes vers l'Albanie et 5 personnes vers la Géorgie. Les autorités albanaises ont elles-mêmes organisé un vol charter, ouvert à plusieurs pays, qui a permis de retourner 1 personne du Luxembourg. En outre, un vol charter national a permis de rapatrier 7 personnes en Albanie et 5 personnes au Kosovo.

Il y a lieu de noter que les retours forcés opérés par des vols commerciaux réguliers sont susceptibles de bénéficier d'un cofinancement européen par le Fonds Asile, Migration et Intégration (AMIF). De sus, la direction de l'Immigration a eu recours au mécanisme *Frontex application for Return* (FAR) pour un financement direct par l'agence Frontex de retours par vol commercial de 9 personnes.

De sus, 56 demandes de réadmission ont été adressées en 2021 à d'autres Etats membres, dont 39 ont été acceptées et 6 refusées. Ont pu être exécutées 2 réadmissions vers l'Italie, une vers l'Espagne, une vers la Grèce et une vers l'Allemagne.

Total du nombre de personnes retournées (volontaires et forcés)

Nationalité	Total	Dont DPI déboutés
monténégrine	36	18
albanaise	27	16
kosovare	23	18
iraquienne	15	10
géorgienne	12	7
brésilienne	9	0
serbe	9	1
vénézuélienne	9	9
sénégalaise	6	4
bélarusse	5	4
autres	50	13
TOTAL	201	100

Nombre de retours volontaires

Nationalité	Total	Dont DPI déboutés
monténégrine	29	18
kosovare	16	14
albanaise	13	10
iraquienne	13	9
brésilienne	9	0
vénézuélienne	9	9
sénégalaise	6	4
serbe	5	0
bélarusse	4	4
marocaine	4	2
autres	35	10
TOTAL	143	80

Nombre de retours forcés

Nationalité	Total	Dont DPI déboutés
albanaise	14	6
géorgienne	12	7
kosovare	7	4
monténégrine	7	0
serbe	4	1
autres	14	2
TOTAL	58	20

b. Empêchements à l'éloignement

En 2021, 22 personnes ont pu bénéficier d'un sursis à l'éloignement pour des raisons médicales, comparé à 38 personnes en 2020. Notons qu'une personne peut profiter de plusieurs prolongations de sursis à l'éloignement au courant d'une même année.

Alors que 53 personnes ont bénéficié d'un report à l'éloignement en 2020, ce nombre s'élevait à 58 personnes pour l'année 2021. A noter qu'une même personne peut profiter de plusieurs prolongations d'un report à l'éloignement au courant d'une même année.

c. Evolutions législatives et règlementaires en matière de retours et autres faits marquants

En mars 2021, la direction de l'Immigration a participé au projet RECAMAS lancé par l'agence Frontex pour mener une analyse (« *gap analysis* ») afin d'identifier des lacunes éventuelles du système de gestion informatique des retours et de proposer des mesures d'amélioration. Cette analyse a été menée avec la participation de tous les acteurs impliqués dans la gestion des retours. Les résultats de cette analyse ont été communiqués aux autorités luxembourgeoises en août 2021.

En décembre 2021, le Luxembourg a fait l'objet d'une évaluation Schengen dans le cadre de laquelle ont été évalués pour la première fois, sous forme d'un projet pilote, quatre domaines politiques en parallèle, à savoir le domaine de la gestion des frontières, du retour, ainsi que du système d'information Schengen (SIS) et de la coopération policière.

A noter encore que dans sa séance du 26 novembre 2021, le Conseil de gouvernement a approuvé un projet de loi portant modification de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration. L'objectif principal de ce projet de loi consiste à apporter des précisions aux dispositions relatives à l'éloignement de la loi modifiée du 29 août 2008 en vue d'une meilleure gestion du phénomène du séjour irrégulier des ressortissants de pays tiers sur le territoire luxembourgeois. Ainsi, le projet de loi précise dans quels cas de figure une décision de retour est assortie d'une interdiction d'entrée sur le territoire et prévoit l'introduction d'une interdiction d'entrée sur le territoire national, qui s'inscrit dans le contexte de séjours irréguliers de ressortissants de pays tiers bénéficiant ou ayant bénéficié d'un droit de séjour dans un autre Etat membre et de ceux qui retournent au Luxembourg après avoir fait l'objet d'un transfert vers un autre Etat membre en application du règlement dit Dublin III.

7.4. Frontières extérieures

a. Mise en œuvre du corps européen de garde-frontières et de garde-côte

En matière de frontières, conformément aux exigences découlant du règlement (UE) 2019/1896 *relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes*, les travaux de mise en place d'un corps permanent (qui pourrait compter jusqu'à 10.000 personnes d'ici 2027) se sont poursuivis en 2021 et ce malgré les contraintes posées par la crise sanitaire. En 2021, le Luxembourg a contribué 1 agent en détachement longue durée, et 10 détachements de courte durée. En 2022, le Luxembourg contribuera 3 agents en détachement longue durée et 21 détachements de courte durée. Afin de faire face au défi d'une augmentation continue des contributions nationales au cours des prochaines années, un exercice de coordination et d'identification de solutions est en cours au niveau national, avec l'implication directe de la direction de l'Immigration.

En 2021, le Luxembourg a par ailleurs continué à renforcer les capacités de surveillance aérienne de Frontex par le biais de la mise à disposition d'un hélicoptère.

b. Mise en œuvre des frontières intelligentes

La mise en œuvre des nouveaux systèmes d'échange d'information en matière de sécurité et de frontières s'est également poursuivie en 2021. Au niveau national, la direction de l'Immigration assure, en étroite collaboration avec la Police grand-ducale et le Centre des technologies de l'information de l'Etat (CTIE), la coordination de la mise en œuvre du système européen d'information et d'autorisation concernant les voyages (ETIAS) ainsi que du système d'entrée/de sortie (EES). Les deux systèmes s'appliquent aux ressortissants de pays tiers souhaitant accéder à l'espace Schengen pour un court séjour. Afin d'assurer la mise en œuvre du règlement relatif au système ETIAS, il a été accordé que les missions de l'Unité nationale ETIAS seront assurées par le biais d'une coopération interinstitutionnelle. De même, dans le cadre de la mise en œuvre du règlement relatif au système EES, les développements ont été lancés, avec en priorité le développement d'un système national qui prendra en charge la connexion au système européen, ainsi que l'adaptation des systèmes nationaux existants, comme le système de contrôle frontière.

7.5. Centre de rétention

a. Evolution des chiffres-clés en matière de rétention

En 2021, 231 (246)³ retenus ont été admis au Centre. Ce chiffre se décompose comme suit :

- 231 (233) hommes célibataires
- (6) femmes célibataires
- (2) familles

Sur ce total de 231 (246) retenus, 81 (65) ont été transférés dans le pays responsable du traitement de leur dossier en vertu des dispositions y relatives des conventions dites de Dublin, 50 (48) ont été éloignés vers leur pays d'origine ou de provenance, 3 (4) ont profité d'un retour semi-volontaire par le biais d'OIM et 63 (102) ont été élargis. Aucun retenu (0) n'a été transféré au Centre pénitentiaire de Luxembourg (CPL) et le Centre n'a connu aucune évasion (0) au cours de l'exercice 2021.

Au 31 décembre 2021, le Centre dénombrait 34 (27) pensionnaires.

En 2021, le Centre a accueilli des retenus de 49 (52) nationalités présumées ou avérées différentes. Etaient le plus représentées les nationalités marocaine 24, nigériane 19, algérienne 18, albanaise 16, géorgienne 16, tunisienne 13, monténégrine 10, indéterminée 10, kosovare 8, guinéenne 6, libyenne 6, biélorusse 5, camerounaise 5, chinoise 5, serbe 4, sénégalaise 4, soudanaise 4, iraquienne et érythréenne 4.

La durée moyenne de rétention, toutes catégories confondues, s'élevait pour l'exercice 2021 à 45 (55) jours. En 2021, 10 (31) retenus ont séjourné au Centre pour une durée égale ou supérieure à 120 jours.

³ Chiffres de 2019 entre parenthèses.

Nombre de personnes ainsi que le total et la moyenne des présences en jours au centre de rétention en 2021

	Nombre de personnes	Total des présences en jours	Moyenne des présences en jours
Transfert Dublin	81	3235	40
Eloignement	50	1696	34
Elargissement	63	3286	52
Evasion	0	0	0
Retour OIM	3	61	20
Transfert CPL	0	0	0
Présent au CR 31.12.2021	34	2104	62
Total Entrée/Sortie	231	10382	45

Pays de transfert/éloignement des retenus en 2021

Pays de transfert/éloignement	Eloignements	Transferts Dublin	Total
Allemagne		19	19
France		15	15
Italie		14	14
Albanie	13		13
Pays-Bas		13	13
Belgique		11	11
Géorgie	11		11
Monténégro	8		8
Kosovo	6		6
Autres	12	9	21
TOTAL	50	81	131

Pays de nationalité des retenus en 2021

Nationalité	
marocaine	24
nigériane	19
algérienne	18
albanaise	16
géorgienne	16
tunisienne	13
monténégrine	10
indéterminée	10
kosovare	8
guinéenne	6
libyenne	6
biélorusse	5
camerounaise	5
chinoise	5
<i>Autres</i>	<i>70</i>
Total Personnes	231

b. Activités du Centre de rétention

Visites du Centre de rétention

En raison des restrictions mises en place dans le cadre de la lutte contre la pandémie Covid-19, les activités du Centre de rétention se sont réduites à la gestion courante des affaires.

Les visites tant institutionnelles que privées en présentiel, au profit des retenus, se sont réduites à un strict minimum. Toutefois, dans un souci de compenser l'absence de visites sur site au profit des retenus, un accès très large aux moyens de visioconférence leur a été garanti par le biais de l'implémentation d'une nouvelle plateforme informatique. Les visites en présentiel ont repris au mois d'avril 2021 sans toutefois ne fût-ce qu'avoisiner le volume qu'elles avaient atteint avant la crise sanitaire.

Les responsables du Centre ont accueilli une délégation du Groupe d'experts du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA) dans le cadre de son 3ème cycle d'évaluation portant plus particulièrement sur le sujet de l'accès à la justice et à des recours effectifs pour les victimes de la traite des êtres humains en date du 26 octobre 2021.

En date du 1er décembre 2021, le Centre a reçu une délégation d'experts dans le cadre de l'évaluation périodique Schengen.

Autres activités

En 2021, la direction du Centre de rétention a été sollicitée à 113 (134) reprises pour des entretiens individuels avec les retenus.

Le Centre a procédé ou fait procéder au cours de l'exercice 2021 à 76 (79) escortes au profit de retenus en dehors de son enceinte (hôpital, tribunal, etc.).

7.6. Structure d'hébergement d'urgence Kirchberg (SHUK)

En 2021, un total de 212 (232)⁴ personnes ont été assignées à la Structure d'hébergement d'urgence Kirchberg (SHUK). Y sont assignées notamment les personnes tombant sous le champ d'application du règlement Dublin III, qui sont dès lors susceptibles d'être transférées dans un autre Etat membre. Des femmes et familles avec enfants ne sont pas assignées à la SHUK.

De ces 212 (232) personnes assignées, 18 (24) personnes ont été transférées vers un autre Etat membre à partir de la SHUK et 14 (26) personnes ont été transférées au Centre de rétention. 94 (114) personnes sont parties de leur propre gré. Les personnes logées à la SHUK étaient principalement originaires de l'Erythrée, du Soudan, de l'Algérie, de la Syrie, du Maroc et de la Guinée.

Au 31 décembre 2021, 69 (57) demandeurs de protection internationale étaient logés à la SHUK. La durée moyenne de séjour à la SHUK s'élevait à 73 (78) jours pour l'année 2021.

Nombre d'entrées/sorties ainsi que le total et la moyenne des présences en jours à la SHUK en 2021

	Nombre de personnes	Total des présences en jours	Moyenne des présences en jours
Transfert Dublin	18	1964	109
Transfert vers le CR	14	1186	84
Transfert vers le CPL	0	0	0
Départ	94	6595	70
Mainlevée	5	106	21
Retour volontaire	1	13	13
Relogement	11	739	67
Présent à la SHUK au 31.12.2021	69	5040	73
Total Entrée/Sortie	212	15643	73

⁴ Chiffres de 2020 entre parenthèses.

Nombre de personnes assignées à la SHUK en 2021

Nationalité	Nombre d'assignés
Erythréenne	45
Soudanaise	17
Algérienne	16
Syrienne	14
Marocaine	13
Guinéenne	10
Camerounaise	9
Iraqienne	8
Afghane	7
Ethiopienne	7
Tunisienne	6
Iranienne	5
Ivoirienne	5
Malienne	5
Pakistanaise	5
<i>Autres</i>	<i>40</i>
Total assignés	212

Activités de la SHUK

Depuis le début de la pandémie Covid-19 et dans un souci de limiter les déplacements non-essentiels, les activités à l'extérieur de la SHUK restent fortement réduites. Néanmoins, grâce à l'appui de différents partenaires, certaines activités ont toutefois pu être offertes aux assignés.

Une nouvelle collaboration s'est établie avec l'a.s.b.l. SportUnity qui offre des cours de sports gratuits, notamment le football, le rugby ou encore le karaté.

Le Kulturpass, qui a pour objectif de favoriser l'accès égalitaire à la culture et aux loisirs de personnes et groupes socialement défavorisés, a été remis à une dizaine de clients intéressés. Ce passeport culturel permet un accès gratuit aux musées partenaires et l'entrée aux spectacles ainsi qu'aux manifestations des opérateurs culturels partenaires du projet à prix réduit.

Comme dans le passé, la ville de Luxembourg a gracieusement mis à disposition des assignés des bons gratuits pour le cinéma, la piscine, la patinoire ou encore le marché de Noël. Environ une centaine de bons ont été distribués à la SHUK.

La Bibliothèque nationale du Luxembourg reste un des passe-temps favoris des assignés grâce à sa situation géographique au Kirchberg et à l'accès gratuit à ses infrastructures informatiques.

Les assignés furent également orientés vers des cours de langues pour apprendre le français et l'allemand. En effet, l'intérêt et, par conséquent, la demande est grande pour pouvoir participer.

Un nouveau contact a été établi avec Digital Inclusion a.s.b.l. qui offre des cours informatiques. De plus, en 2021, une quinzaine des assignés, répondant aux critères d'éligibilité, ont reçu un téléphone portable.

Toujours face à la pandémie Covid-19, l'accent était également mis, dans la mesure du possible, sur les activités à l'intérieur de la SHUK. Des activités artistiques, comme le dessin, des jeux de logique ou bien des jeux de société ont été proposés aux assignés tout au long de l'année. L'espace loisirs avec tennis de table, baby-foot et jeu de fléchettes a été agrandi avec l'acquisition d'une table de billard ce qui fut largement apprécié par les assignés. De plus, chaque jour entre 11h00 et 18h00 les responsables de la SHUK proposent des projections de films ou encore des documentaires sur grand écran.

7.7. Office national de l'accueil (ONA)

Comme pour l'année 2020, répondre aux besoins d'accueil et d'hébergement et garantir la sécurité des personnes hébergées dans un contexte de crise sanitaire étaient les principales préoccupations de l'ONA en 2021. L'ONA s'est efforcé de trouver les bonnes réponses face à la crise sanitaire, notamment par la mise en place d'un dispositif de primo-accueil (DPA) à Mondercange en juillet 2020. Ceci a permis de détecter 97 cas positifs de juillet 2020 au 31 décembre 2021, grâce à une quarantaine obligatoire à l'entrée sur le territoire, couplée à des tests PCR. Ce dispositif a fait ses preuves tout au long de la crise sanitaire en protégeant ses occupants et en limitant la propagation du virus dans les structures de l'ONA. Cette approche en plus d'une communication ciblée envers les occupants des structures d'hébergement ont permis à l'ONA de continuer à assurer sa mission principale, l'accueil des DPI sur le territoire national.

En janvier 2021, le nouveau Centre de Primo-Accueil (CPA) a ouvert ses portes à Luxembourg. Le CPA qui est innovant à plusieurs égards, notamment grâce à la présence sur site de différents acteurs impliqués dans l'accueil des DPI, a néanmoins rapidement atteint ses limites face à l'afflux constant et croissant des arrivées. Pour faire face à cet afflux et désengorger le CPA, l'ONA a dû rouvrir les halls du centre d'accueil provisoire sur le site de Mersch (CAP) début octobre 2021. Au 31 décembre 2021, le taux d'occupation net des structures d'hébergement est de 95,3 % et ceci à des répercussions sur les structures de primo-accueil dans lesquelles un certain nombre de personnes sont en attente d'un relogement vers une structure d'hébergement temporaire pour DPI.

Au niveau de son administration, l'ONA est composée de 156 agents actifs au 31 décembre 2021 et a, tout au long de l'année 2021, poursuivi son recrutement afin de se doter de toutes les compétences techniques nécessaires en vue de perfectionner son administration. La section informatique a été développée et une refonte informatique a été lancée dans le but de faciliter le travail quotidien des agents et de moderniser davantage l'ONA, en vue d'une digitalisation optimale des flux de travail. Au niveau des divisions des affaires juridiques et contentieuses ainsi que des finances, du budget et de la comptabilité, de nouveaux agents ont été engagés pour renforcer les équipes en place et un pôle d'expertise en matière de marchés publics internationaux a notamment été mis en place.

Le bien-être au travail et le développement des compétences du personnel sont essentiels pour l'ONA et c'est ainsi qu'en 2021 un peu plus de 300 agents ont participé à 230 formations afin d'élargir leurs champs de compétences.

a. Evolution des chiffres-clés en matière de structures d'hébergement gérées par l'Office national de l'accueil

Fin décembre 2021, l'ONA hébergeait 3522 personnes dans l'ensemble de ses 54 structures d'hébergement (comptant un total de 4168 lits). 25 de ces structures sont directement gérées par l'ONA,

tandis que 15 structures sont gérées par la Croix-Rouge luxembourgeoise et 14 par Caritas Luxembourg, via des accords de collaboration signés avec l'ONA.

Evolution de l'arrivée de nouvelles personnes dans le réseau d'hébergement de l'ONA depuis 2015

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Arrivées	2447	2474	3004	3428	3351	1958	2134

En 2021, le nombre de nouvelles arrivées dans le réseau d'hébergement de l'ONA a augmenté de 9,9% par rapport à l'année précédente (au total 2134 nouvelles arrivées ont été comptabilisées en 2021 ; en moyenne 177,8 arrivées par mois par rapport à la moyenne de 163,1 arrivées par mois enregistrées en 2020) sans pour autant atteindre le nombre d'arrivées précédant la crise sanitaire. La pandémie Covid-19 et ses effets sur les routes migratoires, ainsi que les mesures mises en place par les gouvernements, ont continué à avoir un impact sur la mobilité et la migration en 2021.

À noter que les nouvelles arrivées dans le réseau de l'ONA incluent les personnes venues au Luxembourg dans le cadre des regroupements familiaux, des DPI effectuant une deuxième demande de protection internationale, ainsi que les personnes accueillies dans le cadre des programmes de réinstallation.

Evolution de la capacité d'hébergement de l'ONA depuis 2015

Année	fin 2015	fin 2016	fin 2017	fin 2018	fin 2019	fin 2020	fin 2021
Lits	4557	4308	4131	3739	4064	4252	4168
Personnes hébergées	3228	3095	2692	2721	3208	3335	3522
Taux d'occupation	71,0 %	72,0 %	65,0 %	73,0 %	78,9 %	78,4 %	84,5%

En 2021, l'ONA a introduit une nouvelle terminologie pour les types de structures d'hébergement. Les structures de primo-accueil, incluant le Dispositif de primo-accueil (DPA) de la direction de la Santé, le Centre de primo-accueil (CPA) et le Centre d'accueil provisoire (CAP), accueillent toute personne souhaitant déposer une demande de protection internationale au Luxembourg. Cette phase d'accueil sert notamment à identifier les besoins spécifiques (médicaux, psychologiques, scolarisation, etc.) et d'éventuelles vulnérabilités permettant d'orienter les personnes au mieux par la suite. Elles sont prévues pour un hébergement de courte durée (en principe quelques semaines) avant le transfert vers une structure d'hébergement temporaire pour DPI (SHTDPI). Les SHTDPI sont destinées à l'hébergement des DPI pour toute la durée restante du traitement de la demande de protection internationale. Dans le contexte de la crise sanitaire, tout DPI ne peut intégrer le CPA uniquement après un passage au DPA où tout arrivant est testé à la Covid-19 et doit effectuer une période de quarantaine.

Taux d'occupation des structures d'hébergement de l'ONA (fin décembre 2021)

Structures d'hébergement de l'ONA	Primo Accueil				Structures d'hébergement (SHTDPI)	Total
	DPA	CPA	Bât. principal	Halles d'urgence		
Nombre de structures	1	1	1		51	54
Nombre total de lits	104	251	120	113	3580	4168
Nombre de lits occupés	37	168	120	85	3112	3522
Nombre de lits disponibles	48	515	0	10	155	228
Taux d'occupation brut*	35,6%	66,9%	100,0%	75,2%	86,9%	84,5%
Taux d'occupation net**	43,5%	91,8%	100,0%	89,5%	95,3%	93,9%

N.B. En 2021, l'ONA a révisé les rapports sur la capacité d'accueil afin de ne prendre en compte que les lits qui peuvent être occupés instantanément, c.-à-d. ceux qui ne se trouvent ni dans une chambre en cours de rénovation ni dans la chambre d'une autre famille. Pour cette raison, le tableau fait la différence entre le taux d'occupation brut et net.

*Taux d'occupation brut: Calculé en divisant le nombre de lits occupés par le nombre total de lits.

**Taux d'occupation net: Obtenu en divisant le nombre de lits occupés par la somme du nombre de lits occupés et le nombre de lits disponibles.

Le taux d'occupation est resté, tout au long de l'année, à un niveau très élevé et proche du seuil maximal. Fin 2021, le taux d'occupation net dans les SHTDPI se situait à 95,3 %. Ceci est notamment dû au fait que :

- Les arrivées, principalement dues aux regroupements familiaux, ont commencé à s'accélérer pendant les mois d'été et ont atteint un pic en octobre (235) et se maintiennent depuis à un niveau élevé.
- Un nombre important de bénéficiaires de protection internationale (BPI) continuent à rester dans les SHTDPI en raison des difficultés qu'ils rencontrent pour trouver un logement sur le marché privé et social et à se loger en-dehors des structures d'accueil réservées en principe aux DPI (44,4 % des personnes hébergées dans les structures de l'ONA au 31/12/2021 étaient des BPI).

Au vu de cette situation, l'ONA a continué ses efforts à promouvoir la construction et l'aménagement de nouvelles structures d'hébergement, ceci en étroite collaboration avec les communes et d'autres services gouvernementaux, dont notamment l'administration des bâtiments publics, qui soutiennent l'ONA dans la recherche de nouvelles structures de logement.

Au cours de l'année 2021, deux SHTDPI ont été ouvertes à Bascharage (capacité de 66 lits au total) et à Gonderange (capacité de 100 lits au total), accueillant des familles ainsi que des hommes et femmes seuls. En 2021, quatre structures d'hébergement ont été fermées (200 lits) pour cause de fin de bail.

Profil des personnes hébergées

Nationalités (données fin décembre 2021)

Pays de nationalité	Nombre	%
Erythréenne	1022	29,0%
Syrienne	885	25,1%
Afghane	383	10,9%
Iraqienne	198	5,6%
Turque	104	3,0%
Vénézuélienne	102	2,9%
Iranienne	91	2,6%
Soudanaise	76	2,2%
Somalienne	64	1,8%
Ethiopienne	51	1,4%
Autres	546	15,5%
TOTAL	3522	100 %

L'ONA accueillait fin décembre 2021 des personnes de 74 nationalités différentes dans ses structures d'hébergement. Les nationalités les plus représentées, en ordre décroissant, étaient les suivantes : 29,0 % érythréenne, 25,1 % syrienne, 10,9 % afghane et 5,6 % iraquienne.

Caractéristiques socio-démographiques (données fin décembre 2021)

- **7,0 %** des personnes hébergées sont des nouveau-nés et des petits-enfants (0-2 ans); **26,5 %** sont des mineurs (3-17 ans) et **66,5 %** sont des adultes (18 ans ou plus) ;
- **40,6 %** des personnes sont de sexe féminin ; **59,4 %** de sexe masculin ;
- **34,8%** des personnes hébergées vivent seules et **65,2% sont dans une autre composition familiale.**

Statut (données fin décembre 2021)

- **45,8 %** de demandeurs de protection internationale, y inclus les demandes pour lesquelles le Luxembourg se déclare incompétent ;
- **44,4 %** de bénéficiaires du statut de réfugié et de la protection subsidiaire;
- **9,8 %** de personnes dont la demande de protection n'a pas abouti et autres.

8. RESSOURCES HUMAINES ET SITUATION FINANCIÈRE

8.1. Personnel du ministère des Affaires étrangères et européennes

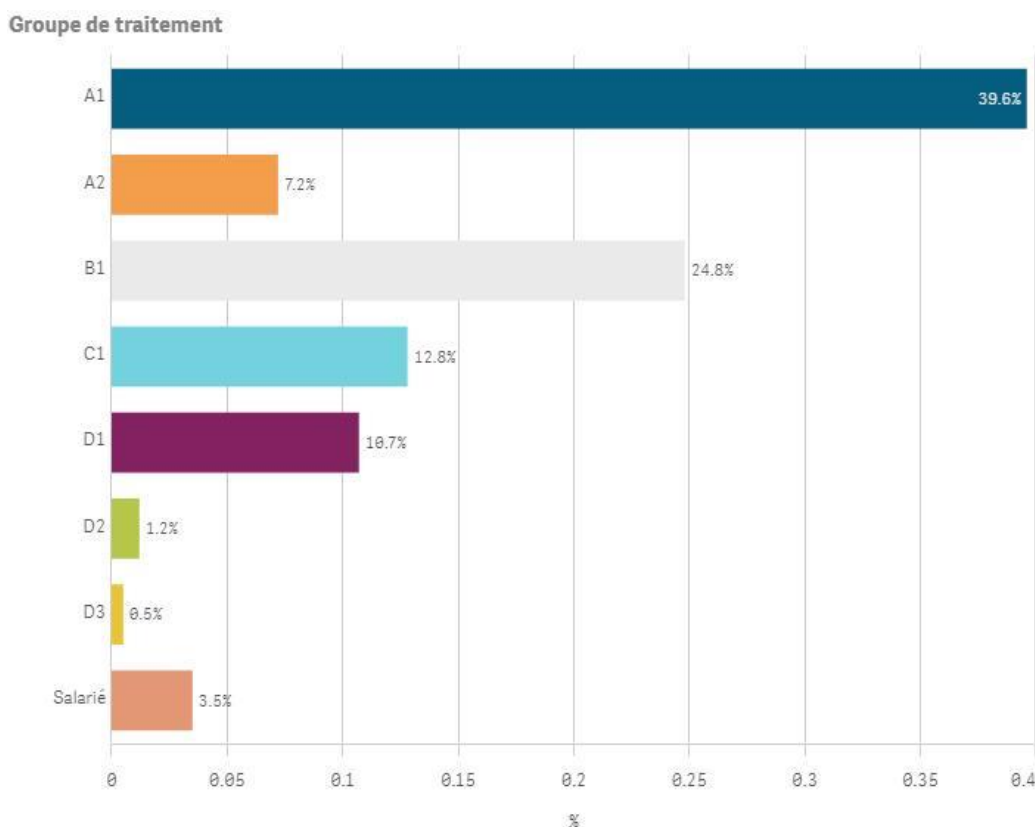
Le MAEE (le Secrétariat général, les 8 directions ainsi que l'ONA et le Centre de rétention) compte 839 agents⁵ sur sa liste des effectifs qui sont regroupés comme suit :

L'effectif total des agents de la carrière diplomatique compte 144 personnes, dont 54 femmes (37,5 %) et 90 hommes (62,5 %). 80 agents de la carrière diplomatique sont affectés à nos différentes missions

⁵ Source QlikSense : chiffres au 31/12/2021

diplomatiques à l'étranger. À l'effectif actif du corps diplomatique s'ajoutent 9 agents de cette carrière qui bénéficient actuellement de congés sans traitement ou de congés spéciaux. 177 agents du MAEE et d'autres départements ministériels sont détachés aux missions diplomatiques du Luxembourg ; ils sont soutenus dans leurs activités par 279 personnes qui sont recrutées localement.

45,2 % des effectifs sont des fonctionnaires, 51,5 % ont le statut d'employé de l'État et 3,5 % sont des salariés de l'État. Les agents du MAEE sont majoritairement de la carrière A1 (39,6%), suivi de la carrière B1 (24,8%) et de la carrière C1 (12,8%).



En 2021, le MAEE a pu compter sur les bons services de 46 employés engagés sous le statut du travailleur handicapé. L'âge moyen des agents du MAEE était de 40.1 ans.

Malgré le départ en retraite de 17 agents, l'effectif actif du MAEE a augmenté de 39 unités. Au cours de la dernière année, 12 agents de la carrière diplomatique ont été recrutés.

À noter aussi que le MAEE a pu compter dans le cadre de sa collaboration avec l'ADEM sur l'appui de 7 jeunes demandeurs d'emploi sous le statut du contrat d'appui-emploi (CAE), 2 agents recrutés dans le cadre de l'initiative « Future Skills » et 2 agents sous le statut de l'occupation temporaire indemnisée (OTI). 47 stages, dont 26 auprès d'une mission diplomatique luxembourgeoise à l'étranger, ont été offerts à des jeunes étudiants dans le cadre de leur formation universitaire.

Le MAEE était en charge de la gestion de 17 agents de la coopération, 15 « *Junior Professional Officers* » (JPO) et d'un « *Specialist for Development Programme* » (SDP) auprès des Nations Unies, de 6 « Jeunes Professionnels en Délégation » (JPD) dans les délégations de la Commission européenne et du SEAE, de 6 volontaires des Nations Unies (VNU) et de 12 Assistants Techniques Juniors (ATJ) auprès de Lux-Development.

8.2. Efforts en matière de formation des agents

En 2021, le MAEE a davantage renforcé ses efforts en matière de formation. Ainsi 77 agents, non-inclus ceux relevant de la direction de l'Immigration, ont participé à des formations dispensées par les soins de l'Institut National d'Administration Publique (INAP). 31 séances de formation ont été organisées par la direction des Finances et des Ressources humaines, avec recours à des formateurs internes et externes.

8.3. Renforcement de la présence de Luxembourgeois dans les institutions européennes et internationales

En 2021, différentes mesures ont été prises pour renforcer la présence de Luxembourgeois dans les institutions européennes et internationales. À deux reprises, la direction des Finances et des Ressources humaines a proposé un coaching individualisé, avec un prestataire externe, pour soutenir deux candidats dans leur préparation aux entretiens pour des postes dans des institutions européennes. Un agent a été retenu en tant qu'expert national détaché.

La direction des Finances et des Ressources humaines a également, avec l'Institut européen d'administration publique (EIPA), proposé une formation en ligne pour la préparation aux concours EPSO de l'Union européenne. Les participants étaient des Jeunes professionnels en délégation (JPD) et des stagiaires luxembourgeois dans les institutions européennes.

Quatre postes ont été accordés par la Commission d'économies et de rationalisation (CER) pour des chargés de mission, experts nationaux en formation professionnelle. Trois personnes ont été retenues pour une mise à disposition auprès de la Commission européenne au sein des directions DG ECHO, DG JRC et DG NEAR. C'était la première fois que le Luxembourg a participé à ce programme.

Deux postes ont été accordés en 2021 par la CER pour des Experts nationaux détachés auprès de la Commission européenne. Les deux agents seront mis à disposition de la DG INTPA au mois de février 2022 pour deux années.

8.4. Réseau diplomatique

Le MAEE est en charge du réseau diplomatique et consulaire luxembourgeois, qui compte actuellement 49 missions diplomatiques et consulaires, dont 32 Ambassades bilatérales, 12 Représentations auprès d'organisations internationales et 5 Consulats généraux.

Le Luxembourg est accrédité auprès de plus de 70 pays par des Ambassadeurs résidents ou non-résidents, ceci par le biais des missions diplomatiques luxembourgeoises à l'étranger ou bien à partir du Luxembourg.

Le Luxembourg est représenté auprès de 19 organisations internationales, soit à partir d'une Représentation permanente consacrée entièrement aux travaux des/de l'organisation(s) internationale(s) auprès desquelles/de laquelle elle est accréditée (RPUE à Bruxelles, dont Représentation auprès du COPS, RPOTAN à Bruxelles, RP auprès de l'Office des Nations Unies, de l'OMC et des Organisations Internationales à Genève, RPONU à New York, RP Conseil de l'Europe à Strasbourg), ou à partir d'une Ambassade bilatérale résidente qui occupe également des fonctions auprès d'une ou de plusieurs organisations internationales établies dans la même ville (RP IRENA à Abou Dabi, RP UA à Addis Abeba, RP OIAC à La Haye, RP OIM à Londres, RP OCDE, OIF et Délégation UNESCO à Paris, RP auprès FAO, FIDA et PAM à Rome, RP OSCE et Mission permanente auprès des Organisations internationales à Vienne) ou encore à travers un Représentant permanent non-résident (RP ANASE à Jakarta, RP PNUE à Nairobi).

Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif du réseau diplomatique et consulaire du Grand-Duché de Luxembourg à travers le monde au 31 décembre 2021 :

Mission diplomatique ou consulaire	Pays	Co-accréditation
Abou Dabi	Emirats Arabes Unis	Koweït IRENA (Agence internationale de l'énergie renouvelable)
Addis Abeba *	Ethiopie	UA (Union africaine)
Ankara	Turquie	
Athènes	Grèce	Chypre Roumanie
Bamako *	Mali	
Bangkok	Thaïlande	Indonésie Laos * Malaisie Myanmar Singapour Vietnam ANASE/ASEAN (Association des Nations d'Asie du Sud-Est)
Berlin	Allemagne	
Berne	Suisse	Liechtenstein
Brasilia	Brésil	Chili
Bruxelles	Belgique	OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord)
Copenhague	Danemark	Finlande Norvège Suède

Dakar	Sénégal	Burkina Faso * Mali * Niger *
La Haye	Pays-Bas	OIAC (Organisation internationale pour l'Interdiction des Armes Chimiques) Ethiopie * UA (Union africaine) * PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement)
Lisbonne	Portugal	Cabo Verde *
Londres	Royaume-Uni	Islande OMI (Organisation maritime internationale)
Madrid	Espagne	Andorre
Managua *	Nicaragua	
Moscou	Russie	Belarus Kazakhstan
New Delhi	Inde	Bangladesh Népal Sri Lanka
Niamey *	Niger	
Ouagadougou *	Burkina Faso	
Paris	France	Monaco OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) OIF (Organisation internationale de la Francophonie)
Pékin	Chine	Mongolie Pakistan

Prague	République tchèque	Bulgarie Estonie Ukraine
Praia*	Cabo Verde	
Pristina*	Kosovo	
Rome	Italie	Croatie Malte Saint-Marin FIDA (Fonds international de développement agricole) PAM (Programme alimentaire mondial) FAO (Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture)
Tokyo	Japon	Corée du Sud Philippines
Varsovie	Pologne	Lettonie Lituanie
Vienne	Autriche	Hongrie Slovaquie Slovénie OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) ONU : ONUDC, CNUDCI, CUPEEA, ONUDI, OTICE, PNUCID, AIEA
Vientiane *	Laos	
Washington	États-Unis	Canada Mexique Nicaragua * El Salvador

**Représenté sur place par un Chargé d'affaires a.i.*

Représentations permanentes auprès d'organisations internationales

RP IRENA à Abou Dabi : Représentation permanente auprès de l'Agence internationale de l'énergie renouvelable (IRENA)

RP UA à Addis Abeba : Représentation permanente auprès de l'Union africaine (UA)

RP UE à Bruxelles : Représentation permanente auprès de l'Union européenne (UE), dont Représentation auprès du COPS

RP OTAN à Bruxelles : Représentation permanente auprès du Conseil de l'Atlantique Nord (OTAN)

RP OIAC à La Haye : Représentation permanente auprès de l'Organisation internationale pour l'Interdiction des Armes Chimiques (OIAC)

RP OMI à Londres : Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Organisation Maritime Internationale (OMI)

RP à Genève : Représentation permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des Organisations internationales à Genève

RP ONU à New York : Représentation permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York

RP à Paris : Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) et auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ainsi que Délégation permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

RP ONU à Rome : Représentation permanente du Luxembourg auprès des institutions des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, PAM et FIDA)

RP CdE à Strasbourg : Représentation permanente auprès du Conseil de l'Europe

RP à Vienne : Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) et auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne (ONUDC, CNUDCI, CUPEEA, ONUDI, OTICE, PNUCID, AIEA)

Consulats généraux

Bruxelles

Strasbourg

Consulats généraux – Luxembourg Trade and Investment Office

New York

San Francisco

Shanghai

Ambassadeurs non-résidents basés à Luxembourg accrédités auprès de :

Albanie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie

Géorgie

Irlande

Kosovo

Saint-Siège

Chargés d'affaires a.i.

Burkina Faso

Cabo Verde

Ethiopie et Union africaine

Kosovo

Mali

Nicaragua

Niger

Laos

Ambassadeurs itinérants/thématiques basés à Luxembourg

Droit humains

Diplomatie économique

Digital et Sécurité

8.5. Situation financière

a. Le budget

Le budget de fonctionnement 2021 (rémunération du personnel inclus) voté par la Chambre des Députés le 19 décembre 2020 pour l'ensemble des parties constitutives du MAEE, y compris la direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire, la direction de l'Immigration, la direction de la Défense, la Défense nationale ainsi que l'Office national de l'accueil, s'est élevé à 659.904.792 euros.

De cette somme globale, seulement 203.694.136 euros relevaient directement de la compétence du Ministre des Affaires étrangères et européennes, Ministre de l'Immigration et de l'Asile, dont 93.981.239 euros ont été gérés par la direction des Finances et des Ressources humaines du MAEE, 30.732.341 euros par la direction de l'Immigration et 78.980.556 euros par l'Office national de l'accueil. Le budget à disposition du Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire était de 291.731.717 euros et celui pour le Ministre de la Défense s'élevait à 164.478.939 euros, dont 96.503.388 euros pour la Défense nationale.

Les crédits pour 2021, gérés par la direction des Finances et des Ressources humaines, étaient répartis parmi les sections budgétaires suivantes :

- Section 01.0 - Dépenses générales (hormis la rémunération du personnel) : 4.396.762 euros (une baisse de 2,21 % par rapport au crédit du budget 2020) ;
- Section 01.1 - Missions luxembourgeoises à l'étranger (hormis la rémunération du personnel) : 40.100.868 euros (une hausse de 2,59 % par rapport à 2020) ;
- Section 01.2 - Contributions à des organismes internationaux : 14.360.640 euros (une hausse de 4,92 % par rapport à 2020) ;
- Section 01.3 – Relations économiques européennes et internationales et autres actions : 2.811.910 euros (une baisse de 16,21 % par rapport à 2020).

Les dépenses générales (section budgétaire 01.0) du MAEE ont diminué de 2,21 % pour les raisons essentielles suivantes :

- La Présidence luxembourgeoise de l'« *International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA)* » a pris fin en mars 2020, et il n'y avait donc plus besoin de crédits pour ce volet en 2021.
- En matière de passeports et visas, les frais d'acquisition et d'entretien de matériel ont considérablement diminué en raison du stock important de passeports et de vignettes visa vierges acquis en 2020.

Concernant la section 01.1, les dépenses courantes des missions diplomatiques ont augmenté de 2,59 %. Seules les prévisions pour les articles relatifs aux indemnités de poste et de logement du personnel détaché à l'étranger (+697.000 euros ; +4,24 %) respectivement aux frais de scolarité des enfants d'agents détachés (+148.000 euros ; +13,15 %) ont présenté une hausse par rapport aux crédits votés en 2020.

En ce qui concerne la section budgétaire des contributions internationales (section 01.2), les contributions internationales obligatoires ont augmenté de 4,92 % par rapport aux crédits votés en 2020, principalement pour ce qui concerne celles pour le budget de l'ONU, de l'OTAN, de l'OCDE, du Conseil de l'Europe, du BIT et de l'OMC ainsi que pour certaines opérations de maintien de la paix (Mission de l'ONU en République démocratique du Congo, Opération hybride UA-NU au Darfour, Mission d'observation au Mali et MINUSCA).

La section 01.4, gérée par la direction de l'Immigration et dotée d'une somme totale de 30.732.341 euros, a présenté une hausse de 2,88 % par rapport à 2020.

La section 01.8, gérée par l'Office national de l'accueil et dotée d'une somme totale de 78.980.556 euros, a présenté une hausse de 3,76 % par rapport à 2020.

Les directions de la Défense et de la Coopération au développement et de l'action humanitaire gèrent le budget des sections 01.5 et 01.6 respectivement 01.7 sous l'autorité de leur ministre de tutelle respectif. Les moyens financiers étaient répartis comme suit en 2021:

- 01.5 Direction de la Défense : 67.975.551 euros (-8,07 % par rapport à 2020) ;
- 01.6 Défense nationale : 92.807.530 euros (+3,98 % par rapport à 2020) ;
- 01.7 Direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire: 291.731.717 euros (-17,44 % par rapport à 2020).

b. Les recettes consulaires

En 2021, les recettes consulaires réalisées par les sections consulaires des Ambassades et des Consulats généraux se sont élevées à 254.341 EUR, une baisse de 44,71 % (-205.662 euros) par rapport à 2020 et une baisse de 66,21 % (-498.349 euros) par rapport à 2019. Elles proviennent pour ainsi dire exclusivement de la fourniture de visas à des ressortissants de pays tiers désirant se rendre au Luxembourg, respectivement dans l'espace Schengen. Les Ambassades à Ankara, Moscou et New Delhi ont récupéré la plupart des recettes consulaires.

1.	Ankara :	62.667€
2.	Moscou :	56.415€
3.	New Dehli :	48.155€
4.	Beijing :	24.941€
5.	Abu Dhabi :	13.613€
6.	Shanghai :	12.574€
7.	Londres :	11.022€
8.	Autres :	24.954€

c. Les immeubles des missions à l'étranger appartenant à l'Etat

À l'étranger, l'Etat luxembourgeois est propriétaire de 36 immeubles abritant, soit la Chancellerie soit la Résidence soit les deux d'un certain nombre de missions diplomatiques ou consulaires, ainsi que de deux appartements de service. 19 immeubles sont pris en location pour les locaux de Chancellerie d'Ambassade ou de Consulat général et 14 appartements ou maisons pour des Résidences.

La rénovation et la mise aux normes sécuritaires du parc immobilier appartenant à l'Etat luxembourgeois à l'étranger (ainsi que des objets loués) relèvent de la compétence mixte de l'Administration des Bâtiments publics pour ce qui concerne les travaux de grande envergure et de la direction des Finances et des Ressources humaines du MAEE quant à l'entretien régulier ainsi que les petits et moyens travaux.

L'Etat a fait l'acquisition de la copropriété ayant servie de locaux pour l'exploitation d'une pharmacie, et est ainsi devenu le propriétaire unique du grand bâtiment hébergeant les trois missions (l'Ambassade

bilatérale et la RPUE, dont la Représentation auprès du COPS) à Bruxelles. La planification et la mise en œuvre des travaux de transformation de cette nouvelle partie de l'immeuble ont été lancées.

Des travaux et des mesures diverses de sécurisation ont été effectuées dans certaines Chancelleries et immeubles logeant les agents détachés à Addis Abeba, Niamey, Praia, Bamako et New Delhi.

Certaines mises à niveau sécurisant la Chancellerie (le cas échéant la Résidence de l'Ambassadeur incluse) notamment des missions à Varsovie, Lisbonne, Washington et Strasbourg ont été accomplies.

Les études techniques en vue de la planification de la mise à neuf du système de chauffage et d'air conditionné des immeubles de l'Ambassade à Tokyo (Chancellerie, Résidence et appartement de service pour l'adjoint du chef de poste) sont venues à terme et les travaux débiteront en 2022. Des appels d'offres ont déjà été lancés.

Une expertise a été faite quant à la structure de la Résidence de l'Ambassadeur à Copenhague. Des travaux de grande envergure (remplacement de linteaux en métal) seront indispensables afin de garantir la stabilité de la maison.

Un état des lieux de la Résidence à La Haye a été effectué en vue d'une rénovation complète de la bâtisse, qui débutera en 2023.

Les travaux intérieurs et extérieurs de réparation (e.a. infiltrations d'eau) et de rénovation de la Résidence de l'Ambassadeur à Prague ont été poursuivis pour se terminer à la fin de l'été 2021.

L'escalier de secours extérieur de l'Ambassade à Lisbonne a été remplacé. Il a également été procédé au renouvellement de tuyaux d'égouts et au remplacement du parquet dans deux bureaux.

À la Résidence de l'Ambassadeur à Londres des dégâts, causés par une fuite d'eau de la tuyauterie de chauffage, ont dû être réparés.

La Résidence de l'Ambassade à Madrid a pu profiter de quelques travaux de réaménagement lors d'une remise en état de la maison.

Des travaux d'entretien de moindre envergure et diverses réparations ont été exécutés dans un certain nombre d'autres missions diplomatiques (Athènes, Genève, La Haye, Madrid, New York, Paris etc.) tout au long de 2021.

9. Événements marquants impliquant la direction du Protocole et de la Chancellerie en 2021

Janvier 2021	
27.01.2021	Cérémonie de signature de l'Accord entre l'État du Grand-Duché de Luxembourg et le Consistoire Israélite de Luxembourg
Février 2021	
10.02.2021	Visite de travail de Monsieur Bujar Osmani , Ministre des Affaires étrangères de la République de Macédoine du Nord
12.02.2021	Visite de travail de S.E. Monsieur Denys Shmyhal , Premier Ministre d'Ukraine
21.02. – 25.02.2021	Visite de travail du Dr. Michael O'Flaherty , Directeur de l'Agence des Droits fondamentaux de l'Union européenne

24.02.2021	Visite de travail de Monsieur Anže Logar , Ministre des Affaires étrangères de la République de Slovénie
Mars 2021	
09.03.2021	Visite de travail de S.E. Madame Sophie Wilmès , Ministre des Affaires étrangères du Royaume de Belgique (Visite reportée)
15.03. – 16.03.2021	Visite de travail de S.E. Monsieur Zoran Zaev , Premier ministre de la République de Macédoine du Nord
22.03.2021	Visite de travail de Madame Annegret Kramp-Karrenbauer , Ministre de la Défense de la République fédérale d'Allemagne
29.03.2021	Visite de travail de Monsieur Didier Reynders , Commissaire européen à la Justice
Avril 2021	
20.04.2021	Visite de travail de S.E. Monsieur Riad Malki , Ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de l'Etat de Palestine
20.04. – 22.04.2021	Conférence des Directeurs des Services de Renseignement européens
22.04.2021	Visite de travail de S.E. Monsieur Vincent Biruta , Ministre des Affaires étrangères et de la coopération de la République du Rwanda
Mai 2021	
03.05.2021	Visite de travail de Monsieur Thierry Breton , Commissaire européen au Marché intérieur et de Monsieur Clément Beaune , Secrétaire d'État de la République française chargé des Affaires européennes
09.05.2021	Cérémonie célébrant la Journée de l'Europe
17.05. – 18.05.2021	Assises de la Coopération (Conférence virtuelle)
20.05.2021	Europaministerkonferenz (Conférence annulée)
31.05.2021	Conférence des Ambassadeurs de la Ligue arabe
Juin 2021	
01.06.2021	Visite de travail de Monsieur Vikas Swarup pour Consultations bilatérales Indo-luxembourgeoises (Visite reportée)
01.06.2021	Visite de travail de Madame Vera Jourova , Vice-Présidente de la Commission européenne
03.06.2021	Visite de travail de Monsieur Didier Reynders , Commissaire européen à la Justice
03.06. – 04.06.2021	Visite de travail de Monsieur Stefano Bonaccini , Président de la Région Emilia-Romagna et Président du Conseil des Communes et Régions d'Europe
04.06. – 05.06.2021	Visite de S.E. Monsieur Kaïs Saïed , Président de la République tunisienne (reportée à une date ultérieure non fixée)
11.06.2021	Visite de travail de l'honorable Adem Farah , Président de la Chambre de la Fédération d'Éthiopie
10.06., 15.06. – 18.06.2021	Conférence diplomatique (Conférence virtuelle)

16.06.2021	Visite de travail de Monsieur Elio Di Rupo , Ministre-Président du Gouvernement wallon
16.06. – 17.06.2021	Visite de travail de S.E. Madame Wendy Morton , Ministre britannique du Bureau des Affaires étrangères et du Commonwealth pour le voisinage européen et les Amériques (Visite annulée)
17.06. – 18.06.2021	Visite de travail de S.E. Madame Ursula von der Leyen , Présidente de la Commission européenne
20.06 – 21.06.2021	Visite de travail de Madame Svetlana Tikhonovskaïa , Chef de l'opposition de Bélarus
21.06. – 22.06.2021	Visite de travail de S.E. Monsieur Zdravko Krivokapić , Premier ministre du Monténégro
22.06.2021	Conférence Institut Pierre Werner
22.06.2021	Visite de travail de S.E. Madame Donika Gervalla – Schwarz , Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et Diaspora du Kosovo
23.06.2021	Cérémonie officielle à l'occasion de la Fête nationale
29.06.2021	Visite de travail de S.E. Madame Ana Brnabić , Premier Ministre de la République de Serbie (Visite annulée)
Juillet 2021	
01.07.2021	Visite de travail - 13 ^e Commission de Partenariat entre le Burkina Faso et le Luxembourg (format virtuel)
01.07.2021	Visite de travail de S.E. Madame Erika Alexandra Mouynes Brenes , Ministre des Affaires étrangères de la République du Panama
06.07.2021	Visite de travail de Madame Winnie Byanyima , Directrice exécutive de ONUSIDA
06.07.2021	Visite de travail de Monsieur Elio Di Rupo , Ministre-Président du Gouvernement wallon (Visite annulée)
06.07.2021	Visite de travail de S.E. Monsieur Ruslan Kazakbaev , Ministre des Affaires étrangères de la République kirghize (Visite annulée)
08.07.2021	Visite de travail de Monsieur Patrick Schnieder , Président du groupe d'amitié parlementaire du Bundestag (Visite annulée)
08.07.2021	Visite de travail de S.E. Monsieur Jean-Yves Le Drian , Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française et de S.E. Monsieur Heiko Maas , Ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne
13.07.2021	Visite de travail de S.E. Monsieur Sameh Shoukry , Ministre des Affaires étrangères de la République Arabe d'Égypte (Visite reportée)
15.07.2021	Visite de travail de S.E. Monsieur Pierre Dartout , Ministre d'Etat de la Principauté de Monaco
21.07.2021	Visite de travail du Général John W. "Jay" Raymond ,

	Chief of Space Operations, United States Space Force
Août 2021	
31.08.2021	Réunion et déjeuner Gäichel
Septembre 2021	
09.09. – 10.09.2021	Visite de travail de S.E. Monsieur Jorge Mauricio Santos , Ministre des Communautés de la République du Cabo Verde
09.09. – 13.09.2021	Visite de travail de Madame Pramila Patten , Représentante spéciale des Nations Unies sur la violence sexuelle dans les conflits et secrétaire générale adjointe des Nations Unies
15.09.2021	Visite de travail de S.E. Monsieur Dritan Abazović , Vice-Premier ministre du Monténégro
16.09.2021	Visite de travail de S.E. Monsieur Charles Michel , Président du Conseil européen
16.09. – 17.09.2021	Visite de travail de S.E. Monsieur Nikola Selaković , Ministre des Affaires étrangères de la République de Serbie
17.09.2021	Conférence des Premiers Ministres libéraux (reportée à une date ultérieure non fixée)
22.09. – 25.09.2021	Visite de travail de Madame Aruzhan Sain , Ombudsman pour les droits de l'enfant du Kazakhstan
30.09.2021	ICAO PKD (Public Key Directory) Board Meeting
Octobre 2021	
01.10.2021	Visite de travail de Madame Klára Dobrev , Vice-présidente du Parlement européen (Visite annulée)
04.10.2021	Visite de travail de Monsieur Mircea Geoana , Secrétaire général délégué de l'OTAN
07.10.2021	Visite de travail de Madame Annelies Verlinden , Ministre de l'Intérieur du Royaume de Belgique
10.10.2021	Journée de la commémoration nationale
18.10.2021	Dîner de travail offert en l'honneur de S.E. Monsieur Zbigniew Rau , Ministre des Affaires étrangères de la République de Pologne (annulé)
18.10.2021	Visite de travail de Monsieur Peter Maurer , Président du Comité international de la Croix-Rouge (Visite annulée)
18.10.2021	Visite de travail de Madame Najla Mohammed El Mangoush , Ministre des Affaires étrangères de Libye
19.10.2021	6ème Commission Intergouvernementale franco-luxembourgeoise pour le renforcement de la coopération transfrontalière
19.10.2021	Visite de travail de Monsieur Michael Roth , Ministre adjoint chargé des affaires européennes, République fédérale d'Allemagne
25.10. – 26.10.2021	Visite de travail de Monsieur Sven Gatz , Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale
27.10.2021	Digital 9+ Meeting

27.10.2021	Visite de travail de Monsieur Lissané Kaboré , Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement du Burkina Faso
28.10. – 29.10.2021	Visite de travail de S.E. Monsieur Mohammad Shtayyeh , Premier ministre et Ministre de l'Intérieur de l'Etat de Palestine
29.10.2021	Visite officielle de S.E. Monsieur Moon Jae-in , Président de la République de Corée (Visite reportée)
Novembre 2021	
09.11.2021	Visite de travail de Monsieur Filippo Grandi , Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
11.11.2021	Visite de travail de Monsieur Milojko Spajić , Ministre des Finances et du Bien-être social du Monténégro et de Monsieur Jakov Milatović , Ministre du Développement économique du Monténégro (Visite annulée)
11.11. – 12.11.2021	Visite de travail de Madame Reenat Sandhu , Secrétaire générale (Ouest) du Ministère des Affaires étrangères de la République de l'Inde
13.11. – 15.11.2021	Visite de travail de S.E. Monsieur Borut Pahor , Président de la République de Slovénie
15.11.2021	Visite de travail de Monsieur Thierry Breton , Commissaire au marché intérieur
18.11.2021	Visite de travail de S.E. Dr. Bisera Turković , Ministre des Affaires étrangères de la Bosnie-Herzégovine
18.11. – 19.11.2021	Visite de travail de Monsieur Haider Elias , Président de l'ONG Yazda avec des survivantes de la communauté yézidie en Irak
23.11.2021	Visite de travail de S.E. Monsieur Sadyr Japarov , Président de la République kirghize (Visite reportée)
24.11.2021	Visite de travail de S.E. Monsieur Hongbo Wu , Représentant spécial du Gouvernement chinois
24.11. – 25.11.2021	Réunion informelle des Ministres germanophones de la Sécurité sociale
25.11.2021	Visite de travail de Monsieur Idan Roll , Vice-Ministre des Affaires étrangères de l'Etat d'Israël (Visite annulée)
25.11. – 26.11.2021	Réunion informelle des Ministres germanophones de la Santé
26.11.2021	Visite de travail de S.E. Madame Dominique Hasler , Ministre des Affaires étrangères, de l'Éducation et des Sports de la Principauté du Liechtenstein (Visite reportée)
Décembre 2021	
02.12.2021	Visite de travail de Monsieur Mathias Cormann , Secrétaire général de l'OCDE
08.12. – 09.12.2021	Visite de travail de Monsieur John Glen , Secrétaire économique du Trésor et ministre de la ville (Visite annulée)
12.12. – 13.12.2021	Visite de travail de Madame Mairead McGuinness ,

	Commissaire européenne aux Services financiers, à la Stabilité financière et à l'Union des marchés des capitaux
13.12.2021	Visite de travail de Madame Stélla Kyriakídou , Commissaire européenne de la Santé (Visite reportée)
13.12.2021	Visite de travail de S.E. Monsieur Nana Addo Dankwa Akufo-Addo , Président de la République du Ghana
16.12.2021	Cérémonie à l'occasion du 77e anniversaire du début de la Bataille des Ardennes
16.12.2021	Visite de travail de Monsieur Faruk Kaymakci , Vice-ministre des Affaires étrangères de la République de Turquie (Visite reportée)
Visites reportées à une date ultérieure non fixée	
	Visite de travail de S.E. Madame Meenakshi Lekhi , Ministre d'État aux Affaires extérieures de l'Inde
	Visite de travail de Son Excellence Cheikh Dr. Ahmed Nasser Mohammed Al-Sabah , Ministre des Affaires étrangères de l'État du Koweït

Visites d'Etats entrantes:	0	dont reportées :	
Visites d'Etats sortantes:	0	dont reportées :	
Visites officielles (entrantes) :	1	dont reportées :	1
Visites de travail (entrantes) :	72	dont reportées :	25
Réunions/colloques/conférences :	14	dont reportées :	2
Cérémonies :	5	dont reportées :	0
Total en 2021 :	92	dont reportées :	28